

931  
JER

SOURCES CHRÉTIENNES

*Fondateurs : H. de Lubac, s.j., et † J. Daniélou, s.j.*

*Directeur : C. Mondésert, s.j.*

N° 242

SAINT JÉRÔME  
COMMENTAIRE  
SUR S. MATTHIEU

TOME I

(Livres I-II)

TEXTE LATIN.

INTRODUCTION, TRADUCTION ET NOTES

par

**Émile BONNARD**

Ancien Élève de l'École Normale Supérieure

Agrégé de l'Université

LES ÉDITIONS DU CERF, 29 Bd de Latour-Maubourg,  
PARIS 7<sup>e</sup>

1977

*La publication de cet ouvrage a été préparée  
avec le concours de l'E.R.A. 645  
(Institut des Sources Chrétiennes)*

## AVANT-PROPOS

Quand mon ami, M. Jean-Rémy Palanque, doyen de la Faculté d'Aix-en-Provence, m'a annoncé que le P. Mondésert acceptait sa proposition de me confier la traduction de ce commentaire de Jérôme, je ne me doutais guère des difficultés qui m'attendaient et dont je n'ai pu sans doute venir à bout que grâce au dévouement et à la bonté de plusieurs.

Je tiens à dire ici ma dette considérable à l'égard de M. René Braun, professeur de langue et de littérature latines à l'Université de Nice, dont la science et la rigueur, tempérées d'une grande bienveillance, ont rendu ma traduction moins indigne de l'auteur qu'elle interprète et de la collection qui l'accueille.

Je voudrais exprimer aussi mon affectueuse reconnaissance à l'égard des Pères C. Mondésert, B. de Vregille et tout particulièrement du Père L. Neyrand, qui m'a constamment conseillé et assisté en toute amitié, comme à M<sup>lle</sup> Zambeaux et à tous ceux qui m'ont aidé dans le travail de révision.

Le lecteur verra vite combien cette édition est redevable à celle du *Corpus Christianorum*, qui présente un texte critique entièrement refondu et des notes très éclairantes. Dom Dekkers m'a généreusement permis de l'utiliser. Je lui en témoigne ici toute ma gratitude.

## INTRODUCTION

### I. — LES CIRCONSTANCES

#### A. Le passé de Jérôme

Jérôme compose son *Commentaire sur S. Matthieu* en 398, à l'époque du Carême. Il a environ cinquante ans et se trouve à peu près au milieu de sa longue carrière d'écrivain, qui se poursuivra vingt ans encore.

**Années d'études** Né vers 347 à Stridon, bourgade située à la frontière orientale de l'Italie, aux confins de la Dalmatie et de la Pannonie, il a été envoyé à Rome vers l'âge de douze ans par son père Eusèbe, pour y poursuivre son éducation. Ses études durent être brillantes<sup>1</sup>, et il garde encore un souvenir ému de son maître, le grammairien Donat. Il lui doit sa solide culture classique, son goût pour la lecture, son souci d'une phrase artistement travaillée. Du fait de ses études, orientées vers la formation oratoire, il est rompu aux exercices de la dialectique et quelque peu porté vers l'outrance.

\* Les références à l'*In Matth.* renvoient aux chapitres (chiffres gras dans la marge) et aux versets (chiffres gras dans le texte) de l'évangile commenté. En ce qui concerne la Préface de l'*In Matth.*, la référence indique la ligne du texte latin.

1. Sur la jeunesse de Jérôme, cf. MONCEAUX, STEINMANN, CAVALLERA, *op. cit.* (cf. Bibliographie, *infra*, p. 55 s.).

**L'Orient** Son désir d'une vie chrétienne plus parfaite l'a entraîné à Aquilée où, à l'âge d'environ vingt-six ans, il est devenu « apprenti ascète ». Puis il a quitté les bords de l'Adriatique et gagné la Syrie, pour vivre en anachorète dans le désert de Chalcis. Mais il n'y est resté qu'environ deux ans. Il en est reparti désabusé, écœuré par les querelles théologiques et les intrigues partisans qui agitaient ces moines orientaux<sup>2</sup>, pour retrouver avec joie la vie intellectuelle plus stimulante de la grande ville d'Antioche. Ordonné prêtre par son ami l'évêque Paulin, il est allé à Constantinople (379). Là il est devenu le disciple émerveillé de Grégoire de Nazianze, alors installé sur le siège de cette ville. C'est après la démission de Grégoire que Jérôme est reparti pour l'Occident, accompagnant les évêques Paulin et Épiphane qui se rendaient à Rome pour le concile de 382. Il avait alors aux alentours de trente-cinq ans.

**Retour à Rome** Sa connaissance du grec et, privilège unique à son époque, celle de l'hébreu, lui ont valu, peu après son retour à Rome, de devenir le secrétaire, et le conseiller très écouté en matière biblique, du pape Damase (366-384). Dans le même temps, il a dirigé quelques saintes femmes qui, groupées sur l'Aventin et renonçant à l'existence somptueuse de la haute société romaine, pratiquent une vie monacale et studieuse<sup>3</sup>.

Justement célèbre pour sa science, Jérôme l'est peut-être devenu plus encore par ses polémiques. C'est un tempérament essentiellement orageux, un « bagarreur ». Déjà, son *Altercatio Luciferiani et Orthodoxi*, sans doute écrite à Antioche, avait montré ses dons de polémiste. A Rome, son *Adversus Helvidium* (premier traité d'un latin, qui soit spécialement consacré à la mariologie), ses lettres, qui sont souvent des satires spirituelles et mordantes d'un clergé romain trop tiède à son goût, plus encore sa première révision du Psautier, faite pourtant à la

2. Cf. STEINMANN, *op. cit.*, p. 78 s.

3. Sur le Cercle de l'Aventin, cf. ANTIN, *Essai sur S. Jérôme*, chap. IX, p. 76 ; CAVALLERA, *op. cit.*, t. I, p. 88 s.

demande du Pape, lui ont suscité bien des adversaires<sup>4</sup>. En 384, à la mort de Damase, la jalousie, les insinuations et les attaques d'ennemis irréductibles, l'hostilité enfin du nouveau Pape, Sirice, l'ont obligé à quitter Rome pour toujours.

**Séjour définitif à Bethléem** Agé d'environ 38 ans, il s'en est allé vivre en Orient la seconde partie de sa vie, qui devait être la plus féconde.

Il s'est fixé à Bethléem. Là, il dirige un groupe de moines, et des religieuses qui l'ont rejoint de Rome et se sont établies tout près de son couvent. Plus que jamais, il a continué à travailler et à rompre des lances : contre Jovinien (et les hardiesses de son *Adversus Jovinianum* ont fait scandale à Rome)<sup>5</sup>, contre son évêque : Jean de Jérusalem<sup>6</sup>, contre son ancien ami Rufin. Plus ou moins à son corps défendant, il s'est laissé entraîner dans la querelle origéniste. La paix a été rétablie en 397, mais ce ne devait être qu'une trêve sans lendemain.

## B. L'occasion du « Commentaire »

La correspondance de Jérôme, et plus encore la préface qui précède le *Commentaire*, nous précisent les circonstances très particulières de sa composition<sup>7</sup>.

**La maladie** L'ouvrage est, comme nous l'avons dit, de 398, peu avant Pâques. Jérôme sort d'une maladie de trois mois, marquée, semble-t-il, par de violents

4. BROCHET (*op. cit.*, chap. I, p. 30) peut dire de Jérôme : « Il est devenu l'homme le plus détesté de Rome. » Et Jérôme reconnaît : « Vitiis detrahentes, offendimus plurimos » (*Ep.* 40, 2 ; Labourt II, p. 86).

5. CAVALLERA, *op. cit.*, t. I, p. 161.

6. *Contra Johannem Hierosolymitanum* (396), *PL* 23, 355-396. Sur cette querelle lamentable, cf. CAVALLERA, t. I, p. 193-227, et ANTIN, *Essai sur S. Jérôme*, chap. XVIII.

7. Cf. Préface ; Lettres : « Ad Lucinum Baeticum », *Ep.* 71, 5 (Labourt IV, p. 12) ; « Ad Evangelium presbyterum », *Ep.* 73, 10 (*id.*, p. 26) et *Ep.* 74, 6 (*id.*, p. 32).

maux de tête (les excès de son ascétisme, qui convenaient peu à un estomac délabré, avaient depuis longtemps miné une santé déjà fragile) et il se propose de se remettre à de nouveaux travaux<sup>8</sup>. L'afflux des visiteurs le retarde dans ses projets.

**Eusèbe de Crémone** Imaginons cette ambiance orientale de pèlerins affairés qui viennent trop souvent troubler, dans ces dernières semaines de Carême, la paix et les méditations de Jérôme mal remis de sa maladie, et qui dicte jour et nuit dans la fièvre.

Parmi cette foule de voyageurs qui se disposaient à partir pour Rome, se trouvait un homme destiné à jouer un rôle important et trop souvent fâcheux dans la vie de Jérôme : Eusèbe de Crémone. Avocat assez connu, il était devenu moine et s'était acquis l'amitié, peut-être trop peu clairvoyante, de Jérôme, homme parfois naïf, qu'il avait édifié par son zèle. Lors de la querelle entre Jean de Jérusalem et S. Épiphané, il lui avait déjà demandé, avec insistance, une traduction de la lettre de l'évêque de Chypre. Cette traduction lui avait été dérobée, ce qui n'avait pas peu contribué à provoquer une première brouille (396), suivie de réconciliation, entre Jérôme et Rufin. S'il faut en croire ce dernier, l'individu était fort peu digne d'estime, « calumniandi peritissimus<sup>9</sup> ».

8. Cf. Préface, 122 ; *In Math.* 26, 2.

9. « Quand il eut quitté la vie séculière et que, de ses chicanes sur les actes publics, il se convertit pour devenir moine, il s'attacha à un maître illustre et il apprit encore de lui, au lieu de la modestie, la folie furieuse ; au lieu du calme, à susciter des séditions ; au lieu de la paix, à fomenter la guerre ; au lieu de la concorde, les disputes ; la perfidie au lieu de la bonne foi ; au lieu de servir la vérité il devint faussaire. » RUFIN, *Apol.* 1, 19, 12, *CCL* 20, p. 53, *PL* 21, 556 B - 557 A, cité dans Labourt, *Lettres de S. Jérôme*, t. III, p. 240. CAVALLERA confirme ce jugement : « A Bethléem, c'est chez lui qu'est dérobée la lettre à Épiphané ; à Rome, c'est lui qui se procure le manuscrit du *Périarchôn* ; à Milan, c'est lui qui est pris en flagrant délit de substitution de textes et qui, pour se défendre, rejette la faute sur Marcella ; c'est encore lui qui affirme à Jérôme l'existence d'une fausse lettre aux évêques d'Afrique sous son nom, œuvre de ses adversaires... C'était un de ces subalternes, plus zélés que scrupuleux, dont les meilleures causes ne peuvent ou ne savent pas toujours se défendre » (*Saint Jérôme*, t. I, p. 234, n. 1). Cf. également

C'est encore Eusèbe qui, avec son indiscrétion coutumière, sans tenir compte de la maladie récente de Jérôme<sup>10</sup>, trop porté à se donner à de nouvelles tâches<sup>11</sup>, au risque, une fois de plus, de compromettre sa santé, lui demande, comme viatique pour son voyage à Rome, rien de moins qu'un commentaire du premier des évangiles<sup>12</sup>.

### C. La Préface

Ainsi Jérôme connaît le sort de nombreux maîtres : ils se laissent assiéger par leurs admirateurs, débordent par l'enthousiasme de leurs propres disciples.

La préface du Commentaire en est un témoignage. Jérôme s'y plaint qu'Eusèbe, insensible aux difficultés de l'entreprise et à un premier refus, le « presse » d'entreprendre, puis de poursuivre incessamment une œuvre qui exigerait des années, et cela à l'improviste, quand déjà il s'apprête « à faire voile vers Rome<sup>13</sup> ». Sans doute retrouvons-nous dans ce prologue quelques-unes de ces protestations, quelques-uns de ces clichés habituels aux préfaces des œuvres de l'antiquité, souvent demandées ou imposées par des amis. Mais on y devine, chez un auteur très attentif à la présentation matérielle de ses ouvrages<sup>14</sup>, une pointe d'agacement devant les exigences d'Eusèbe : « Et le temps de la dictée, s'exclame-t-il, le temps de la transcription,

VILLAIN : « La querelle autour d'Origène » (*Recherches de science religieuse*, t. XXVII, 1937, p. 5-37, 165-195).

10. Cf. Préface, 101-102.

11. Cf. Préface, 123.

12. S. Matthieu est cité plus de 250 fois dans la seule correspondance de Jérôme. Sur l'influence prépondérante de cet évangile, cf. Éd. MASSAUX, *Influence de l'Évangile de S. Matthieu sur la littérature chrétienne avant S. Irénée*, Louvain-Gebloux, 1950.

13. Cf. Préface, 85.

14. Cf. Lettre 57 à Pammachius (Labourt III, p. 55 s.). La lettre est de 396. Cf. P. NAUTIN, « Études de chronologie hiéronymienne », *Revue des Études Augustiniennes*, 1972-1974 (vol. 18-19). Ici 19, p. 82-84.

des corrections, de la mise au propre ! Et cela, quand tu sais que j'ai été si souffrant pendant trois mois qu'à peine je commence à marcher et que je ne saurais concilier la grandeur du travail et la brièveté du délai<sup>15</sup> ! »

Il cédera cependant, comme il l'a déjà fait — et peut-être lui était-il nécessaire d'être aussi vivement sollicité. D'ailleurs, que pourrait-il refuser à un pieux ami qui va retrouver ceux qui lui sont les plus chers, à Rome, et leur apporter des écrits si impatientement attendus ? Il sait pourtant « quelle est la différence entre la témérité d'une improvisation dictée et la perfection d'un écrit mûrement élaboré ». Si Dieu lui prête vie, il se promet d'ajouter plus tard à l'édifice « un toit magnifique<sup>16</sup> », pour montrer ce dont il est capable.

#### D. Importance de l'œuvre

Sans avoir les dimensions d'autres œuvres de Jérôme, ce commentaire nous apparaît pourtant, tel quel, « riche de sens ».

Certes, sur les points déjà traités par lui, Jérôme se borne parfois à une courte annotation. Souvent il souligne qu'il doit se hâter<sup>17</sup>. Son explication des Béatitudes et surtout celle des derniers chapitres de Matthieu peuvent paraître rapides vu la richesse du sujet. Il faut indiquer aussi les emprunts, presque toujours inavoués suivant l'habitude du temps, qu'il fait à d'autres et tout particulièrement à Origène ; nous aurons l'occasion de le constater.

Mais le commentaire d'une œuvre comme l'Évangile selon S. Matthieu devait conduire Jérôme à aborder sérieusement les thèmes essentiels de la doctrine évangélique. Il se proposait d'écrire un ouvrage « d'expression ramassée mais riche de

15. Cf. Préface, 98-103.

16. Préface, III. Cf. H. DE LUBAC : *Exégèse Médiévale*, seconde partie, t. II, chap. VII, 2, « Symboles architecturaux », p. 41 s.

17. *In Math.*, 14, 13 et passim.

sens<sup>18</sup> ». Il y a réussi. Les dimensions, du reste, n'en sont pas négligeables. Écrire un pareil ouvrage en quinze jours constitue une belle performance pour un valétudinaire qui s'astreignait à dicter jusqu'à mille lignes par jour. Il sait d'ailleurs, s'il le juge nécessaire, s'arrêter sur tel point qui lui semble intéressant, surtout sur certaines paraboles dont le sens peut échapper au commun des lecteurs. Le « viatique » qu'il offre à son lecteur, ce sont des thèmes qu'il propose à ses réflexions.

18. Préface, 86-87.

## II. — L'HOMME A TRAVERS L'ŒUVRE

Parmi les œuvres de Jérôme, ce commentaire offre un intérêt très particulier : composé hâtivement, il est comme un « instantané » où nous pouvons surprendre un caractère impulsif qui se livre à nous avec plus de spontanéité que d'ordinaire.

### A. Un homme qui n'oublie pas son passé

On n'a pas assez souligné chez lui l'importance du souvenir. Jérôme sait pardonner, mais il n'oublie pas. Dans ce commentaire, au seuil d'une nouvelle période de combats, il revit son expérience passée, son existence pleine, tumultueuse et dramatique. On ne peut manquer d'y percevoir, comme en arrière-plan, les échos d'un passé intellectuel et affectif de trente ans. Ainsi, à cinquante reprises, il cite ses propres œuvres. Mais c'est surtout la lecture de sa volumineuse correspondance<sup>1</sup> qui donne à ce commentaire sa résonance intellectuelle et morale. Elle nous permet d'y retrouver les expériences antérieures, toute cette richesse amassée qu'il peut maintenant monnayer.

### B. L'esprit de jeunesse

Une grande qualité de Jérôme, c'est cet esprit de jeunesse, naturellement agressif mais généreux, qu'il a toujours gardé.

1. On ne considérait guère la correspondance comme pièces d'ordre privé. On en gardait la copie. La partie antérieure à 398 représente trois volumes de la collection Budé (éd. J. Labourt).

Cette générosité nous la découvrons partout. Jérôme sait que tous ses biens, matériels ou intellectuels, il les tient de Dieu. De ces dons fragiles il est seulement l'économe : ce qu'il a reçu gratuitement, il doit le donner gratuitement<sup>2</sup>. Le dépouillement dont il nous parle, il l'a pratiqué<sup>3</sup>, ainsi que la discrétion dans une charité évangélique, matérielle et spirituelle<sup>4</sup>, libérée de la tyrannie de l'argent<sup>5</sup>, mais où il sait éviter, en économe prudent et avisé, le gaspillage et la prodigalité<sup>6</sup>.

### C. Le réalisme

Chose étrange chez celui qui avait écrit naguère l'*Altercatio Luciferiani*<sup>7</sup>, il manifeste parfois des qualités de réalisme<sup>8</sup> et de modération : Ne provoquons pas la persécution<sup>9</sup>. Laissons place à la pénitence<sup>10</sup>. Ne nous pressons pas de retrancher un frère qui, « après avoir été séduit par une doctrine nuisible, vient à résipiscence » ; ne péchons pas par excès de sévérité<sup>11</sup>, ni d'indulgence<sup>12</sup>. Témoignage peut-être de ce qu'étaient alors les dispositions de Jérôme à l'égard de Rufin<sup>13</sup>. Il faudra une impru-

2. 5, 42.

3. Il a vendu ses propriétés pour subvenir à l'édification d'une hôtellerie pour pèlerins (Lettre 66, 14 ; Labourt III, p. 180).

4. 6, 23.

5. 6, 24 ; 10, 9-10 ; 13, 22 ; 19, 21, 23 ; 27, 59.

6. 5, 42 : « Divites, si semper dederint, semper dare non poterunt » ; 19, 23. Jérôme freinait la libéralité de Paule.

7. Lucifer avait refusé tout accord avec les prélats compromis dans l'Arianisme mais revenus à l'Église.

8. P. ANTIN, *Essai*, chap. XIV : « La doctrine ascétique ».

9. 10, 23 ; 14, 13.

10. 26, 21.

11. 9, 16.17 ; 12, 20.

12. 7, 6.

13. « Un matin de l'année 397, dans l'église de la Résurrection, après la célébration du Saint Sacrifice, les deux anciens amis unirent leurs mains en signe de réconciliation et du renouvellement de leur amitié. Quand Rufin partit peu après pour l'Occident, Jérôme vint lui faire ses adieux et l'accompagna une partie du chemin » (CAVALLERA, I, p. 227).

dence de Rufin, et surtout le zèle intempestif d'Eusèbe de Crémone et du Cercle de l'Aventin, pour réveiller des rancœurs probablement refoulées et endormies, mais latentes dans l'âme de cet homme impulsif et susceptible.

#### D. La violence

Plus généralement, pourtant, nous y retrouvons un tempérament âpre, rancunier et porté à l'invective.

**L'âpreté** De nature, en effet, il n'est guère porté à la modération. Émotif, imaginatif, épris d'absolu et de pureté<sup>14</sup>, rien ne le pousse à l'aménité. Les rapports avec lui sont difficiles<sup>15</sup>. Sans doute il reconnaît que Notre-Seigneur a proscrit la colère<sup>16</sup>, mais chez lui, sous l'aiguillon de la passion et de l'imagination, c'est la nature et le tempérament, certainement exaltés par la lecture des prophètes<sup>17</sup> — qu'il cite si souvent dans ce commentaire — qui sont les plus forts. Il est nerveux, aisément impatient, révolté, combatif, âpre, outrancier, porté à la manie de la persécution et de la chicane<sup>18</sup>. Il se montre agressif et parfois moqueur<sup>19</sup>. Il est rarement indulgent à l'égard de ceux qui se trompent. Ceux qui ne pensent pas comme lui sont trop souvent ses ennemis<sup>20</sup>.

Cette véhémence, qui nous surprend dans ce commentaire, n'est pas seulement le propre de Jérôme ; nous la retrouvons chez

14. 25, 8.

15. Ad Augustinum, lettres 102 (Labourt V, p. 93) et 105 (*ibid.*, p. 100).

16. 5, 22 ; 23, 3.

17. Ses préférences vont précisément aux prophètes Isaïe (32 fois cité), Jérémie (15 fois), Ézéchiel (18 fois).

18. 22, 46 ; 2, 15.

19. 17, 4.

20. TILLEMONT, *Mémoires*, t. XII, art. I, p. 2 : « Quiconque l'a eu pour adversaire a presque toujours été le dernier des hommes. »

d'autres Pères de l'Église. C'est qu'ils devaient défendre cette Église contre tous les périls, contre toutes les hérésies « qui pullulaient » dans son berceau<sup>21</sup>. Et puis c'étaient souvent des méditerranéens passionnés, imaginatifs, vifs, surtout en paroles. Leur formation à la « diatribe », toute la tradition cicéronienne, les avaient habitués aux joutes oratoires, où le désir inconscient de briller et de vaincre devant un public pouvait avoir plus de place que le seul souci de la vérité et le sens de la mesure.

#### La rancune

Ce tempérament de lutteur se réveille (fut-il jamais endormi ?) en commentant les intrigues qui se nouent autour de Jésus. Jérôme revit ses luttes à travers celles qu'il contemple dans l'Évangile.

« L'hydre aux têtes sans cesse renaissantes<sup>22</sup> », n'est-ce pas précisément l'ennemi qui va perdre le Christ : la cause de la Passion, c'est l'Envie<sup>23</sup>. D'où l'importance accordée par Jérôme aux discussions des derniers chapitres, où elle est partout présente. Tout au long de son Commentaire, Jérôme remâche, rumine — oserons-nous dire — avec une âpreté d'accent incontestablement douloureuse, son propre passé de combats obstinés qu'il ne saurait oublier et qu'il revit dans tant de scènes évangéliques : chicane, routine hargneuse, questions hypocrites et insidieuses<sup>24</sup>, calomnies. Tout cela, lui l'a connu à Rome, la Babylone moderne, et plus encore en Palestine<sup>25</sup>. A l'image du Christ, il ne désarme pas : « Semper invidis respondemus, quia non cessat invidia<sup>26</sup>. » Mais il souffre<sup>27</sup> : pourra-t-il supporter ce « tourment des saints » qui ne cessera pas plus que les calomnies des juifs et des hérétiques contre Jésus ?

21. Préface, 43.

22. In Mich., l. II, PL 25, 1190 C ; CCL 76, p. 473, l. 239.

23. 27, 16 ; 12, 14.

24. 22, 34-37, 46.

25. Lettre 45 ad Asellam (Labourt II, p. 96) (385). Document capital sur les calomnies dont il a été l'objet à Rome. Lettre 58 (394).

26. Préface du second livre sur Michée, PL 25, 1189 C ; CCL 76, p. 473, l. 215.

27. 5, 12.

**L'invective** Tout ne semble-t-il pas fait pour l'exaspérer ? Au cours du commentaire, nous voyons défiler depuis les fidèles naïfs, portés à tout accepter, à tout colporter, dans un zèle inconsidéré<sup>28</sup>, jusqu'aux hérésiarques, ses éternels adversaires<sup>29</sup>, antichrists qu'il voue aux feux de la géhenne.

Systematiquement partiel en faveur de ceux dont il peut invoquer le témoignage à l'appui de ses thèses, même s'il s'agit de Ponce Pilate<sup>30</sup>, il traite en ennemis ceux qui ne partagent pas ses idées. Il s'indigne, apostrophe, interpelle, injurie, presse de questions et de raisonnements impétueux, convainc de mauvaise foi et d'absurdité celui avec lequel il est en désaccord, et l'oblige enfin à se rendre à l'évidence d'un syllogisme ou d'un dilemme<sup>31</sup>. L'ennemi est-il vaincu ? Jérôme jubile, triomphe et le piétine. Chez lui le vocabulaire est inépuisable quand il « pulvérise » l'adversaire. A Judas<sup>32</sup>, aux Juifs, aux Grands Prêtres<sup>33</sup>, aux hérésiarques les traits les plus acérés d'une sainte indignation. Spectacle extraordinaire, parfois amusant, inquiétant pour l'avenir, que tant de fougue chez un convalescent<sup>34</sup>.

28. 5, 1 ; 7, 15 ; 23, 35.

29. Arius (14, 33 ; 21, 37 ; 24, 36 ; 27, 54) ; Cérinthe (Préf., 42) ; Ébion (Préf., 42 ; 12, 2.13) ; Eunomius (11, 25.27 ; 21, 37 ; 24, 36) ; Julien (1, 16 ; 9, 9) ; Manès (8, 31 ; 9, 27 ; 12, 49 ; 13, 45 ; 14, 18.26) ; Marcion (5, 40 ; 9, 27 ; 12, 49 ; 13, 45 ; 14, 18.26 ; 16, 6) ; Montanus, Prisca et Maximilla (9, 15) ; Porphyre (3, 3 ; 9, 9 ; 21, 21 ; 24, 18) ; Simon (8, 20 ; 24, 5) ; Valentin (13, 5 ; 16, 6). Les hérétiques « reor omnes heresiarchas antichristos esse » (24, 5 ; cf. 5, 40 ; 7, 15.18.26 ; 8, 26 ; 9, 27 ; 10, 10.30 ; 11, 25 ; 12, 43.45 ; 13, 29.30.56 ; 14, 29 ; 15, 17 ; 16, 6.18 ; 17, 2 ; 24, 5.7.25.26.27.40 ; 25, 1 ; 27, 46).

30. 27, 19.26.

31. 4, 3 ; 12, 4.

32. 26, passim.

33. 26, 3.63.

34. Ces injures, particulièrement fréquentes dans les derniers chapitres, où Jérôme vit intensément, personnellement par ses souvenirs, les discussions et le drame de l'Évangile, sont savoureuses : « dogma perversum » (6, 8), « erubescant » (6, 10 ; 8, 31 ; 11, 27 ; 26, 1), « deliramenta » (12, 49 ; 24, 22), « ridicule putant » (8, 29 ; 22, 16), « mira stultitia » (13, 54), « stultitiae coarguendi sunt » (17, 20), « quam frivolum » (26, 72), « Infelix ! » « Implissime ! » (26, 15.63), « fatuus populus » (27, 39).

### III. — L'ARTISTE

#### A. Ardeur et méthode

Par bonheur, Jérôme appartient à cette catégorie d'esprits qui savent tempérer l'ardeur, parfois excessive, de leur tempérament et les impulsions de la polémique par des qualités de logique et de précision dont, peut-être plus que les autres, ils sentent la nécessité.

Depuis longtemps Jérôme s'est imposé des cadres de pensée, dont il sait se libérer, le cas échéant. Son *De optimo genere interpretandi*<sup>1</sup> le montrait déjà très attentif aux problèmes de méthode. Ce commentaire, composé si hâtivement, nous révèle néanmoins une rhétorique vivante et efficace et nous présente les démarches minutieuses d'un esprit toujours conscient et maître de ses réflexes intellectuels.

#### B. Un commentaire vivant

A la lecture de ce commentaire nous sommes frappés par son tour « oral ». Il gagne à être lu à haute voix. Jérôme n'est point l'artiste indifférent aux réactions du lecteur ou de l'auditeur (ces deux termes se confondent pour lui). C'est un maître, un éducateur qui veut former, instruire, être utile. Sans recourir à la forme du dialogue, il ne perd jamais de vue la psychologie de ceux auxquels il s'adresse. Il attire l'attention : « j'avertis le lecteur avisé<sup>2</sup> ». Il précise les figures de rhétorique qu'il

1. *Ep.* 57 à Pammachius (Labourt III, p. 57-73).

2. 25, 13.

rencontre<sup>3</sup>. Les appels au lecteur<sup>4</sup>, fréquents dans les autres œuvres de Jérôme<sup>5</sup>, sont, dans notre commentaire, si répétés qu'ils nous font songer à un véritable tic. Il faut y voir moins un souvenir de la diatribe<sup>6</sup>, dont il pratique tous les procédés, que l'évocation d'un public très précis.

Les qualificatifs qu'il utilise : « lecteur attentif<sup>7</sup> », « lecteur prudent<sup>8</sup> », « lecteur instruit<sup>9</sup> », « lecteur curieux<sup>10</sup> » montrent qu'il ne s'adresse pas à un public ordinaire, ce qui est d'ailleurs rare chez lui, mais, bien entendu, à Eusèbe de Crémone et surtout à ceux auxquels il veut que soit communiqué son ouvrage. Il pense surtout à la vierge Principia<sup>11</sup> et destine son ouvrage à ce milieu savant et cultivé de l'Aventin, ce cercle un tantinet précieux, peut-être, en majorité féminin — ce qu'on lui a parfois reproché — qui n'a cessé de le stimuler dans ses recherches, ce groupe initié à ses propres méthodes, précisément intelligent, curieux, érudit, d'un esprit critique et combatif très développé, dont la science et le dévouement obstinément fidèle le consolent de l'ignorance et de la malveillance d'ennemis trop nombreux, toujours à l'affût.

C'est ce groupe d'amis qu'il interpelle constamment sous le nom de « lecteur », réglant son allure sur la leur, s'excusant de développer<sup>12</sup>, lui recommandant de ne pas s'abandonner à la précipitation, la présomption, la tentation de plier l'Écriture à son goût personnel<sup>13</sup>. Il attire son attention<sup>14</sup>, insiste, sollicite

3. 12, 39-40.

4. Nous avons relevé une centaine d'appels directs ou indirects au lecteur.

5. Cf. ANTIN : « S. Jérôme et son lecteur », *Recueil sur S. Jérôme*, chap. 28.

6. Cf. ANTIN, *ibid.*, p. 357.

7. « Lector studiosus » : 13, 35.

8. « Prudens lector » : 11, 23 ; 16, 15 ; 16, 23 ; 25, 13.

9. « Lector eruditus » : 27, 26.

10. « Curiosus lector » : 13, 33.

11. Préface, 121.

12. 13, 31-32 ; 14, 13.

13. 1, 1.8.9.16 ; 2, 18.22 ; 4, 10 ; 7, 21 ; 10, 29, etc.

14. *Notandum* (1, 3.20 ; 4, 7 ; 7, 11 ; 8, 2 etc.) ou *nota* (9, 20.31) ; *cernis* (1, 8.9 ; 9, 35 etc.) ; *considera* (5, 34 ; 7, 13 etc.) ; *non dixit ... sed* (5, 23 ; 6, 5 ; 7, 23 ; 8, 10 ; 9, 22 etc.).

ou passe vite, provoque ou prévient une objection<sup>15</sup>, invite à la réflexion ou à la recherche<sup>16</sup>.

Il pique sa curiosité, en abordant les problèmes débattus à l'époque, défendant la virginité de Marie<sup>17</sup>, la valeur de la chasteté<sup>18</sup>, expliquant la préférence du Christ pour Pierre ou Jean<sup>19</sup>, le rôle du Baptiste<sup>20</sup>, se demandant pourquoi le Christ pose des questions, dont il connaît la réponse puisqu'il sonde les reins et les cœurs<sup>21</sup>, pourquoi il refuse tel miracle et accomplit tel autre, même apparemment inutile<sup>22</sup>, quel est le rôle de la prière<sup>23</sup>, celui des anges<sup>24</sup> (on sait l'importance que leur accordait Origène) et soulevant même la question de savoir si l'homme ressuscite avec les organes sexuels<sup>25</sup> ?

### C. Un exposé cohérent

Si, dans la critique du texte, il laisse libre choix au lecteur entre les diverses leçons, il nous permet, dans le commentaire, de suivre pas à pas les démarches de son esprit. Il précise son plan<sup>26</sup>, nous avertit qu'il change de méthode<sup>27</sup>, nous prend pour ainsi dire par la main : « Que le lecteur considère ce qui

15. 1, 19 ; 7, 1 ; 13, 17 ; 16, 23 ; 18, 7.

16. 13, 35.

17. 1, passim ; 2, 21 ; 12, 49 ; 13, 55.

18. 19, 11-12.

19. 10, 2 ; 14, 28 ; 16, 17 ; 17, 1.

20. 3, 2 ; 11, 3.

21. 9, 3 ; 11, 2-3 ; 12, 25 ; 20, 21.32. Cf. ORIGÈNE, *Commentaire sur l'Évangile selon Matthieu* (SC 162, p. 195), sur *Matth.* 13, 51 : « Ce n'est pas parce qu'il ignore qu'il interroge, mais parce qu'il a choisi une fois pour toutes la nature humaine et qu'il utilise tout ce qui lui est propre et en particulier l'interrogation » (trad. R. Girod).

22. 9, 5 ; 11, 4 ; 17, 3 ; 21, 18-20. Refus de miracles : 12, 39 ; 13, 58.

23. 6, 8.

24. 8, 9.10 ; 13, 37 ; 18, 10 ; 26, 53 ; 28, 2.

25. 22, 30.

26. 3, 13 ; 8, 4 ; 12, 22 ; 17, 6 ; 24, 24.

27. 13, 44.

précède, les textes intermédiaires, et ce qui suit ; qu'entre tout cela il établisse un lien<sup>28</sup>. »

Ainsi évite-t-il les écueils du genre « commaticos<sup>29</sup> », les dangers d'un commentaire qui progresse verset par verset. A vouloir prendre connaissance de toutes les explications proposées sur un point — et c'est le devoir du commentateur —, on risque de tomber dans la compilation fastidieuse, la contamination et la banalité. Le commentateur risque d'ennuyer, de sortir des limites acceptables et d'oublier la stérilité d'une analyse qui n'est point exploitée, ordonnée, éclairée par une synthèse judicieuse<sup>30</sup>.

Jérôme aime trop ce qui est bien construit pour céder à ces faiblesses. Lui-même compare son œuvre à un édifice<sup>31</sup>. Chez lui les idées sont claires, distinctes, bien ordonnées. Il admire en connaisseur « la magnifique ordonnance » de tel raisonnement du Christ<sup>32</sup>, et se rit de tel autre du diable<sup>33</sup>. Ses analyses précises des textes, il les complète par des rapprochements et des synthèses qui font ressortir méthodiquement<sup>34</sup> l'unité vivante de l'enseignement du Maître. Ses démonstrations sont rigoureuses, et certaines sont des modèles de recherche historique. Des narrations courtes, claires, des raccourcis expressifs, viennent introduire unité, vie et variété dans ce commentaire, pourtant morcelé. Telle, par exemple, l'évocation, à la fin de l'Évangile, du rôle des anges dans la vie du Christ<sup>35</sup>.

#### D. L'art du portrait

Les développements, ordinairement courts, modèles d'exposition, ne sont pas traités pour eux-mêmes. A peine, parfois, un

28. 25, 13.

29. 12, 45 ; 25, 13.

30. 10, 29-31.

31. Cf. *supra*, p. 4, n. 1.

32. « Ordo pulcherrimus », 10, 40.

33. 4, 3.

34. 7, 21 ; 10, 29. Cf. « ordo praecipuus », 28, 20. Voir ANTIN, *Recueil...* p. 235-236.

35. 28, 2.

trait plus net nous évoque-t-il la scène : « étendue à table à côté du général romain Flaminius, une courtisane disait<sup>36</sup>... ». L'auteur de l'*Adversus Helvidium* possède avant tout l'art du portrait qui va à l'essentiel. Il esquisse, par exemple, celui de la bigote superstitieuse<sup>37</sup> ou des *Bactroperites*<sup>38</sup>.

Parfois, sa verve se fait satirique. Ainsi lorsqu'il rencontre dans l'Évangile cette réflexion des disciples : « Si telle est la condition de l'homme à l'égard de la femme, il n'est pas avantageux de se marier », Jérôme va paraphraser, amplifier, illustrer cette remarque dans une courte scène comique, d'une naïveté très savoureuse<sup>39</sup>.

Plus profonde est l'étude de la psychologie des divers acteurs du drame des Évangiles<sup>40</sup>, surtout celle du Christ. Jérôme suit avidement tous les gestes du Maître, toutes les démarches de sa pédagogie divine<sup>41</sup> et jusqu'aux inflexions de sa voix<sup>42</sup>.

#### E. Les parallèles

Même discrétion classique dans les parallèles. Jérôme n'y voit pas matière à un brillant exercice de rhétorique ; il les utilise comme un moyen d'éclairer, d'enrichir son commentaire, d'en souligner les idées importantes, en les opposant fortement. Tels les parallèles entre Élie et Jean-Baptiste<sup>43</sup>, Jonas et le Christ<sup>44</sup>, les divers miracles du Seigneur, la voie large et la voie

36. 14, 11.

37. 23, 7.

38. 10, 9-10.

39. 19, 10.

40. 9, 14 ; 10, 40 ; 11, 2-3 ; 13, 31-32 ; 14, 8, 28 ; 18, 1 ; 20, 24 ; 21, 46 ; 26 et 27, *passim*.

41. 4, 1 ; 5, 1 ; 8, 3 ; 10, 5-6.42 ; 11, 25 etc. « Causae quaerendae sunt singulorum Domini dictorum atque factorum » 18, 1.

42. 8, 2.

43. 11, 14-15 ; 14, 3-4.

44. 8, 24-25 ; 12, 41.

étroite<sup>45</sup>, Dieu et le diable<sup>46</sup>, l'Église et l'hérésie<sup>47</sup>, la philosophie et l'Évangile<sup>48</sup>. — Mais le plus riche est sans doute celui qu'il établit entre l'Évangile et la Loi<sup>49</sup>.

### F. Le style

Dans sa Préface, Jérôme nous avertit que son style coule moins aisément qu'à l'ordinaire<sup>50</sup>. On le constate en effet dans les premières pages, et peut-être faut-il voir là une trace de la récente maladie de l'auteur, mais, au contact du drame évangélique, son imagination et sa sensibilité s'échauffent, et nous retrouvons dans ce commentaire ses dons d'éloquence, d'ironie, de passion, de poésie, le sens de la formule, de l'antithèse et de la période. Formé à l'école de Cicéron, même s'il ne s'y réfère qu'une fois<sup>51</sup>, Jérôme, par sa langue, demeure classique.

45. 7, 13.

46. 12, 30.

47. 13, 37.

48. 10, 9.10 ; 13, 31.32.

49. 11, 30.

50. Préface, 120.

51. 18, 20.

## IV. — L'EXÉGÈTE

Autre sujet d'étonnement : la sûreté et la richesse exégétique d'un commentaire composé si rapidement.

### A. La science

Jérôme ne s'engage jamais sur les points difficiles sans avoir fait une étude critique du texte. Dans les références à l'Ancien Testament, il sait comparer le texte grec et le texte hébreu. Comme Origène, il garde, à l'égard du texte des Septante, des réserves hardies, qui provoquaient la surprise de S. Augustin. A propos de *Matth.* 2, 23 : « pour que fût accompli ce qui avait été dit par les prophètes : il sera appelé Nazaréen », ce que l'on ne trouve nulle part dans les LXX, il renvoie à « la vérité hébraïque<sup>1</sup> ». C'est justement à propos de ce texte que, dans sa lettre 57 à Pammachius, il avait ce commentaire sévère pour la Vulgate grecque : « S'il ne faut pas traduire mot à mot, c'est un sacrilège de cacher ou d'ignorer un mystère<sup>2</sup>. » Sa connaissance de l'hébreu ne lui permet pas seulement d'éclairer des références à l'Ancien Testament, mais aussi d'expliquer des mots araméens comme les acclamations autour de Jésus : « Hosanna au Fils de David<sup>3</sup> » ou la prière finale sur la croix : « Héli, Héli », et le contresens que font les soldats<sup>4</sup>.

Il n'hésite pas non plus à recourir au grec<sup>5</sup>, connaît les différences des leçons de manuscrits grecs ou latins<sup>6</sup>. Il nous explique

1. 2, 23.

2. *Ep.* 57, 7 (Labourt III, p. 65).

3. 21, 9.

4. 27, 46.

5. 21, 19 ; 6, 11 ; 5, 25.26 ; 24, 28.

6. 5, 22 ; 6, 25 ; 16, 2.3 ; 21, 32 ; 22, 1-3 ; 24, 36.

minutieusement les causes d'une erreur<sup>7</sup> et, déjà moderne par son objectivité, sait s'abstenir et ne point choisir entre diverses leçons également acceptables<sup>8</sup>. Nous avons déjà une lecture critique du texte.

L'attitude de Jérôme est pourtant à l'opposé de celle des exégètes dits critiques ou libéraux. Il croit à la vérité totale de l'Écriture. Un Apôtre ne peut se tromper. A propos de *Matth.* 27, 9, on lit dans la lettre à Pammachius : « Que l'on se garde bien de traiter ainsi (de faussaire) un disciple du Christ ; il s'est soucié non pas de pourchasser les mots et les syllabes, mais d'exposer des pensées pleines de doctrine<sup>9</sup>. » Même appréciation dans notre commentaire : C'est « une habitude courante des Évangélistes et des Apôtres de ne pas s'en tenir à la lettre mais de se référer seulement au sens, dans leurs citations de l'Ancien Testament<sup>10</sup>. »

Toujours jeune et enthousiaste, Jérôme éprouve une sorte de vertige à la découverte de profondeurs mystérieuses qui semblent l'attirer et, à la lecture de certaines pages, nous songeons — bien que l'objet en soit très différent — aux accents des érudits de la Renaissance. Car pour lui, dans ses moindres détails, l'Écriture est pleine de mystères. Dans son *Prologue au commentaire d'Isaïe*, il écrira que ce livre nous renseigne aussi sur les sciences physique, éthique et logique. « Tout ce qui relève des saintes Écritures, tout ce qu'une langue humaine peut exprimer, une intelligence mortelle saisir, est condensé dans ce volume<sup>11</sup>. » Déjà dans notre commentaire, le texte lui est occasion à toutes sortes de réflexions sur les sciences physiques : l'aimant<sup>12</sup> ou les éclipses<sup>13</sup>, les sciences naturelles : la digestion<sup>14</sup>,

7. 13, 35.

8. 21, 32 ; 22, 1-3.

9. *Ep.* 57, 7 (Labourt III, p. 63, l. 21 s.).

10. 27, 9-10.

11. *PL* 24, 19 A (CCL 73, p. 1, l. 30-33).

12. 9, 9.

13. 27, 45.

14. 15, 17.

la vie des animaux<sup>15</sup>, ou encore les coutumes palestiniennes<sup>16</sup>. Toute la connaissance doit se mettre au service de l'Écriture.

## B. La concordance entre les Évangiles

La concordance entre les Évangiles a toujours posé des problèmes ardu, qui peuvent embarrasser et même troubler l'intelligence et la foi des chrétiens. De tout temps les détracteurs du Nouveau Testament, comme Celse ou Julien, ont souligné les différences, les oppositions apparentes entre les récits des divers évangélistes, les accusant de mensonge, de crédulité ou même de simplicité d'esprit. Nous avons vu plus haut la position très conservatrice de Jérôme. Il ne peut y avoir d'erreur dans les Écritures. Loyalement Jérôme constate ces divergences et ne refuse jamais d'en discuter.

Les solutions seront très diverses. Parfois, nous l'avons vu, il renvoie au texte hébreu. Ailleurs (*Matth.* 2, 5) si Michée est mal cité, c'est une erreur des copistes (*librariorum*)<sup>17</sup>. Si Joseph est donné dans Matthieu comme fils de Jacob alors qu'il est donné comme fils d'Héli dans la généalogie de Luc, il faut se référer à la loi du Lévirat<sup>18</sup>. Si la Transfiguration est placée par Matthieu six jours après la confession de Pierre, et par Luc huit jours après, c'est que Luc compte en plus le jour de la confession et celui de la Transfiguration<sup>19</sup>. Si la visite des femmes au tombeau n'est pas placée à la même heure, c'est qu'il y en eut plusieurs : elles vont et viennent et cela souligne non un mensonge mais leur souci de rendre visite au tombeau<sup>20</sup>.

15. 13, 31 ; 24, 28.

16. 13, 33 ; 18, 23.

17. 2, 5.

18. 1, 16.

19. 17, 1.

20. 28, 1.

Le plus souvent il montre que les évangélistes recherchent avant tout le sens de l'épisode<sup>21</sup>. Dans Matthieu le mauvais serviteur enterre son talent : l'Évangéliste souligne la négligence. Dans Luc il l'a déposé dans un linge, ce qui symboliserait sa vie de plaisir et de mollesse<sup>22</sup>. Parfois ils soulignent de manière différente la même leçon<sup>23</sup>. Parfois la différence s'explique par une figure de style, par exemple une syllepse : l'évangéliste indique la partie par le tout. Ainsi, c'est Judas qui proteste contre le gaspillage du parfum (Jean) ; Matthieu dit : les Apôtres. C'est le mauvais larron qui insulte le Christ (Luc) ; Matthieu dit : les larrons<sup>24</sup>.

Il est tellement impossible pour Jérôme qu'un évangile en contredise un autre, qu'il utilise continuellement les différences des évangiles pour éclairer le récit de notre évangéliste. Les Apôtres avaient faim : un autre évangéliste nous dit qu'ils n'avaient même pas le temps de manger<sup>25</sup>. Nous devons porter notre croix, dit Jésus ; « chaque jour » ajoute l'évangéliste de Luc<sup>26</sup>. Hérode s'empare de Jean-Baptiste. Quel Hérode ? C'est Luc (1, 17) qui nous l'explique<sup>27</sup>. Le jeune homme riche vient à Jésus, mais un autre évangéliste nous apprend que c'est pour le tenter<sup>28</sup>. Les disciples vont chercher une ânesse et son petit pour l'entrée à Jérusalem : Luc nous apprend que ces animaux avaient plusieurs maîtres<sup>29</sup>. Jésus chasse les vendeurs du temple, « Ma maison est une maison de prière et non une caverne de voleurs », ni non plus une maison de négoce, comme le dit un autre évangéliste (Jn 2, 16)<sup>30</sup>. Un disciple tire son épée pour défendre Jésus : un autre évangéliste nous apprend que c'est Pierre<sup>31</sup>. Marie de Béthanie verse sur la tête de Jésus un vase

21. 27, 9.  
22. 25, 18.  
23. 11, 19.  
24. 26, 8-9 ; 27, 44.  
25. 12, 1.  
26. 10, 38.  
27. 14, 3-4.  
28. 19, 16.  
29. 21, 1-3.  
30. 21, 13.  
31. 26, 51.

de parfum : S. Jean nous apprend que c'est du nard authentique. L'un souligne la dignité de Marie ; l'autre y montre la foi de l'Église et des gentils<sup>32</sup>.

Ainsi Jérôme ne s'étonne pas de trouver des textes différents. Tout est instructif. Dans la parabole des deux fils, les Juifs interrogés répondent, selon certains textes : « c'est le dernier ». Ils se condamnent par leurs propres paroles. Selon d'autres textes ils répondent : « c'est le premier ». C'est qu'ils ont compris la leçon et refusent de se reconnaître coupables<sup>33</sup>. En 22, 3, dans la parabole de la vigne, selon certains textes, Jésus dit que le maître de la vigne « envoya son serviteur ». Il s'agit de Moïse. Selon d'autres : le maître envoya « ses serviteurs », alors il s'agit des prophètes<sup>34</sup>. Les divergences du texte nous montrent la multiplicité des mystères cachés dans l'Écriture.

### C. Le grand principe

S'il ne peut y avoir de divergence entre les textes de l'Écriture, c'est que l'auteur est unique : c'est l'Esprit-Saint qui inspire les auteurs. C'est lui « qui fait résonner, comme par le moyen d'un instrument de musique, les vérités qui sont les siennes » : « *quae sua sunt*<sup>35</sup> ». L'Écriture sainte, Ancien et Nouveau Testament, est donc un unique trésor. « Ce trésor... c'est ou bien le Verbe de Dieu qui paraît caché dans la chair du Christ, ou les saintes Écritures, dans lesquelles repose la connaissance du Sauveur<sup>36</sup>. » « Écoute Marcion ! Écoute Manès ! Les belles perles sont la Loi et les Prophètes, la connaissance de l'Ancien Testament, mais il existe une perle unique, la plus précieuse, la connaissance du Sauveur, le mystère de sa Passion, le secret de sa résurrection<sup>37</sup>. » Il y a continuité entre l'Ancien et le Nouveau Testament.

32. 26, 7.  
33. 21, 32.  
34. 21, 1-3.  
35. Lettres 65 à Principia, § 7 (Labourt III, p. 147, l. 13).  
36. 13, 44.  
37. 13, 45.

Cela explique la présence de Moïse et d'Élie auprès du Christ à la Transfiguration, car ils ont annoncé la Passion<sup>38</sup> et le Christ a souffert « pour que s'accomplissent les Écritures<sup>39</sup>. »

Mais c'est le Christ qui donne son véritable sens à l'Ancien Testament. Il n'est pas venu détruire : il accomplit. Il achève, par sa prédication « ce que la faiblesse intellectuelle des auditeurs avait contraint à laisser auparavant informe et à l'état d'ébauche<sup>40</sup> ». Désormais il faut quitter l'ombre de la Loi, car la vérité de l'Évangile lui a succédé<sup>41</sup>. Avec le Christ, en un sens, la Loi est finie et l'Évangile se lève<sup>42</sup>. Les Juifs lisent la Bible, mais ils ne savent en dégager l'esprit. Si Marcion est condamnable pour rejeter l'Ancien Testament, les Juifs sont condamnés par Jésus lui-même : « Les Scribes et les Pharisiens ont la connaissance de la Loi et des Prophètes. Ils savent que le Christ est Fils de Dieu. Ils n'ignorent pas qu'il est né d'une Vierge, mais... eux-mêmes n'entrent pas dans le royaume des cieus et ils ne permettent pas d'y entrer à ceux qui le pourraient<sup>43</sup>. » Malchus est l'image du peuple juif : « Devenu l'esclave de l'impiété et de la voracité des prêtres, il a perdu l'oreille droite, si bien qu'il n'entend plus, de la gauche, que la lettre dans toute sa mesquinerie (*litterae vilitatem*)<sup>44</sup>. » C'est que Jésus est sorti du Temple : « Le Seigneur se retirant du Temple, tout l'édifice de la Loi, tout l'assemblage des commandements est si bien détruit que les Juifs n'en peuvent plus rien accomplir. Supprimée la tête, tous les membres se battent entre eux<sup>45</sup>. » C'est le drame spirituel du peuple juif. La vigne a été confiée à d'autres : « Le voile du Temple se déchira. Tous les mystères de la Loi, auparavant tenus cachés, furent dévoilés et passèrent au peuple des Gentils<sup>46</sup>. »

38. 17, 3.

39. 26, 56.

40. 5, 17.

41. Préf., 30.

42. 4, 17.

43. 23, 13.

44. 26, 51.

45. 24, 1.

46. 27, 51.

#### D. Sens historique et sens spirituel<sup>47</sup>

Si tel est le grand principe de l'exégèse de Jérôme, on devine toute la place que le sens spirituel va tenir dans son commentaire.

47. Jérôme ne s'exprime pas toujours avec la précision d'un théologien. Dès la Préface (103) il distingue l'*historica interpretatio* et l'*intellegentia spiritalis*. « L'histoire » (10, 9-10 ; 21, 4.9.12 ; 24, 1) ou « la lettre » (12, 2 ; 13, 22.35 ; 14, 11 ; 16, 21 ; 21, 18-20 ; 24, 7-8.16-18 ; 27, 51), c'est le « sens littéral », le sens obvie du texte (*manifestus*) (13, 35 ; 14, 19 ; 21, 9 ; 24, 1). Mais derrière ce sens des mots, il faut découvrir le sens spirituel. Il est mystérieux, (*mysticus*) (11, 14 et 24, 15) mais riche de grâce (*sacratum* : 26, 1 ; *abscondita sacramenta* 13, 35). Il nous fait atteindre les sommets de la révélation (*ad altiora transmittimur* 21, 4 ; *adpropinquare montibus aeternis de quibus inluminat mirabiliter Deus* 24, 16).

Ce sens spirituel de l'Écriture, Jérôme l'utilise abondamment dans son Commentaire, généralement sans le signaler, ou en l'introduisant par le verbe *intellegere*. Mais lorsqu'il s'y réfère expressément, Jérôme le désigne à travers les mots les plus variés et, semble-t-il, sans différence de signification. Il parle une fois d'*allegoria* (11, 16-19), utilise parfois les termes plus techniques : *iuxta tropologiam* (9, 1-2.15 ; 10, 5-6 ; 17, 15 ; 18, 15-17) ou *iuxta anagogen* (10, 9-10 ; 27, 32), mais le plus souvent il utilise le mot *mysticus* (5, 39-40 ; 11, 14-15 ; 13, 22 ; 16, 17 ; 17, 27 ; 21, 12 ; 23, 23 ; 27, 27) ou *spiritalis* (10, 23 ; 14, 14 ; 16, 8.21 ; 18, 19 ; 21, 9 ; 22, 4 ; 26, 19.29 ; 27, 59).

Pierre JAY (*Revue des Études augustiniennes* 1968, vol. 14, p. 3-16) s'est efforcé de cerner « Le vocabulaire exégétique de Jérôme dans le Commentaire sur Zacharie ». Dans son article, il souligne l'influence de Didyme l'Aveugle qui, comme nous le savons, avait été le maître de Jérôme, sans doute en 386 (sur les rapports de Jérôme et de Didyme, cf. CAVALLERA, *op. cit.*, note complémentaire R, t. II, p. 127 s.) et qui avait composé un *Commentaire sur Zacharie* (SC 83, 84, 85). Dans notre *Commentaire sur Matthieu*, c'est évidemment l'influence d'Origène qui est prépondérante, mais certaines de nos conclusions rejoignent ses notations très précises. P. Jay a bien vu que « c'est dans la théologie et le vocabulaire paulinien que s'enracine l'exégèse de Jérôme » (p. 14). La grande opposition se joue entre la lettre et l'esprit (*II Cor.* 3, 6) : « In evangelicis sermonibus semper litterae iunctus est spiritus et quicquid primo fringere videtur aspectu, si tetigeris calet » (14, 14). « Et nunc Iesus multa patitur ab his ... qui, cum seniores putentur in ecclesia et principes sacerdotum, simplicem sequentes litteram, occidunt Filium Dei qui totus sentitur in spiri-

Pourtant Jérôme prétend offrir à Eusèbe de Crémone un commentaire historique (*historicam interpretationem*)<sup>48</sup>.

1<sup>o</sup>) **Le commentaire historique** A la lecture de ces pages nous sommes frappés par l'exactitude dans l'expression des idées et des faits, par cette « richesse » minutieuse, apparemment inconciliable avec le court délai laissé à Jérôme.

a) *Exactitude géographique et historique* tout d'abord. Les travaux antérieurs l'y ont préparé. Il a étudié l'*Histoire Ecclésiastique* (sept fois citée), traduit la *Chronologie* (qu'il a continuée) et le *Dictionnaire des noms propres de la Bible* d'Eusèbe de Césarée. Ses voyages à travers la Palestine lui ont rendu familiers tous les sites<sup>49</sup>. Il a voulu connaître les origines et le sens des noms propres<sup>50</sup>, réagissant ainsi contre les excès d'une exégèse parfois perdue dans les nuages. Chaque fois que c'est utile ou qu'une

tu » (16, 21.) S. Paul utilisait aussi l'allégorie et le mot se trouve en *Gal.* 4, 24. P. Jay note que, lorsque Jérôme utilise ce mot, c'est pour désigner « un moyen de l'exégèse spirituelle, qui éventuellement peut être à proscrire » (p. 10). Nous avons vu que dans le *Commentaire sur Matthieu*, Jérôme ne s'en sert qu'une fois (II, 16-19), ce qui indique ses réticences, et le mot paraît bien, en effet, y avoir un sens péjoratif. Mais notre texte ne semble guère appuyer d'autres conclusions de P. Jay, qui s'efforce de découvrir dans le vocabulaire exégétique de Jérôme un sens propre à chacun des termes qu'il utilise. S'il est vrai que le sens tropologique vise une application de type moral, le sens anagogique lui aussi introduit chaque fois une application à la conduite du chrétien. On peut dire que le sens spirituel ou mystique exprime parfois de façon globale « la visée profonde d'une interprétation chrétienne qui repose sur l'Esprit du Christ » (p. 13), mais elle désigne souvent aussi les allégories les plus fantaisistes (10, 25 ; 14, 19 ; 16, 17 ; 17, 27 ; 18, 19 ; 27, 27). Il vaut mieux conclure avec le père DE LUBAC (« Typologie et Allégorisme », *RSR* 1947, p. 180) que le vocabulaire exégétique de Jérôme « apparaît fâcheusement imprécis ».

48. Préf., 105.

49. 2, 5.17-18 ; 5, 1 ; 20, 32.

50. 2, 17 ; 10, 4.12.28 ; 21, 1.

confusion est possible, Jérôme précise l'endroit où la scène se situe.

Du reste les préférences de Jérôme, dans un commentaire, vont à l'histoire. Pour lui il faut que le sens historique nous édifie d'abord. Le sens mystique ne vient qu'ensuite. « Beaucoup tombent dans l'erreur par ignorance de l'histoire<sup>51</sup>. » Dans ce commentaire Jérôme a accordé à l'histoire une place considérable<sup>52</sup>, parfois même sans utilité apparente<sup>53</sup>. Son érudition lui permet de dissiper les confusions que certains de ses prédécesseurs multipliaient parfois au gré de leur zèle et de leur imagination. Elle lui permet aussi de préciser les causes, les mobiles, les conséquences de ce qui nous est rapporté par Matthieu.

b) *Connaissance du milieu biblique*. Matthieu écrivait pour des juifs convertis. Il n'avait donc pas à leur expliquer des coutumes qui modelaient leur vie quotidienne. Il en résulte que pour nous il est pratiquement impossible de comprendre cet Évangile si nous ne le replaçons pas dans le cadre très précis de la société juive du temps de Jésus<sup>54</sup>. Jérôme rappelle très sobrement, quand il le juge utile, une loi, une pratique, une tradition, même une manière de parler qui permettent de mieux comprendre le verset commenté.

2<sup>o</sup>) **Le commentaire spirituel** Par toutes ces explications historiques, en faisant partager à son lecteur sa connaissance du milieu juif, Jérôme lui rend un service inestimable. Et pourtant le « commentaire historique » ne répond pas à toutes ses ambitions. Il a voulu « de temps en temps mêler les fleurs de l'intelligence spirituelle » (Préf., 106). Il ne faisait que suivre l'exemple de tous ses devanciers.

51. 2, 22.

52. 14, 9, 25 ; 17, 24 ; 22, 7.15.21.23 ; 24, 15.20 ; 26, 53.

53. 14, 11.

54. 1, 16.19.24 ; 3, 11 ; 5.22.25.31.34 ; 6, 17 ; 8, 4, etc. Cf. LAGRANGE, *Évangile selon S. Matthieu*, p. LXXXVI : « Ce qui est le plus caractéristique (dans l'Évangile selon S. Matthieu), c'est peut-être l'omission de toute explication à propos d'usages juifs, de sorte qu'il est impossible à des non-juifs de comprendre aisément les textes. » On comprend alors l'importance donnée par Jérôme à des éclaircissements nécessaires pour des lecteurs occidentaux.

a) *L'allégorie*. Pour Jérôme, le grand maître de l'allégorie c'est évidemment Origène. Il nous a confié qu'il a lu les vingt-cinq volumes d'Origène sur Matthieu, autant d'homélies et une sorte de commentaire qu'il a fait verset par verset (Préf., 91-93). Or, pour le docteur d'Alexandrie, sous le sens littéral des récits se cache un autre sens, plus profond, que l'Esprit-Saint y a déposé : un sens spirituel, mystérieux (mystique), prophétique que le croyant doit y découvrir. Tout est prophétique dans l'Ancien Testament, et c'est Jésus, le Fils de Dieu, l'ἐρμηνεύς divin, qui seul peut tout nous découvrir et nous expliquer<sup>55</sup>. Là encore, la méconnaissance du sens littéral (ou historique) du texte peut donner libre cours à l'imagination et aboutir à bien des excès.

b) *Jérôme et l'allégorie*. Jérôme admet le principe de l'allégorie. « Ce qui semble de fort peu d'importance dans la Loi est plein de mystères spirituels<sup>56</sup>. » Tous les écrits de l'Ancien Testament, il faut les comprendre comme une parabole. « Ce n'est pas seulement le sens littéral qui s'y fait entendre, mais aussi des mystères cachés<sup>57</sup>. » C'est l'opposition paulinienne entre la lettre et l'esprit : « Dans l'Évangile, écrit Jérôme, toujours l'esprit a été joint à la lettre<sup>58</sup>. » C'est lui qui va nous découvrir l'interprétation symbolique des nombres<sup>59</sup>, des noms de lieu ou de personnes<sup>60</sup>, avec le secours de l'étymologie, le cas échéant. Lorsque quelque chose nous paraît indigne de Dieu, c'est qu'il faut le comprendre spirituellement<sup>61</sup>.

Mais Jérôme demeure original. Esprit latin, positif, il ne tombe que très rarement<sup>62</sup> dans la subtilité ou l'ingéniosité excessives. Il condamne la prétention de donner un sens clair à ce qui

55. Sur Origène et le sens spirituel, cf. H. DE LUBAC, *Histoire et Esprit*, notamment le chap. 4.

56. 5, 18.

57. 13, 35.

58. 14, 14.

59. 4, 2 ; 14, 19 ; cf. H. DE LUBAC, *Exégèse Médiévale*, seconde partie, t. II, chap. VII, 1, « Symboles numériques ».

60. 2, 17 ; 10, 25 ; 14, 34 ; 16, 16 ; 21, 1.17 ; 26, 36.

61. 21, 4.

62. 21, 2.

est caché, mais également celle d'essayer de découvrir un sens caché à ce qui est clair<sup>63</sup>.

### E. Jérôme et ses prédécesseurs

L'influence d'Origène ne se manifeste pas seulement par le goût du sens spirituel. Elle va se retrouver tout naturellement dans certains thèmes de ce commentaire.

C'est avant tout celui de la bonté de Dieu<sup>64</sup>. Idée essentielle chez le docteur d'Alexandrie, qui lui permet d'opposer aux indignations de la Gnose devant le Dieu barbare de l'Ancien Testament, la bonté, la philanthropie d'un seul Dieu, commun aux deux Testaments, la condescendance du Père qui nous envoie son Fils, après l'avoir annoncé et préfiguré, pour réaliser son plan divin.

Jésus descend des hauteurs, comme il sort de sa demeure pour aller vers la foule<sup>65</sup>. Il est le didaskalos envoyé par le Père, car seul Dieu sait parler de Dieu, qu'il est seul à connaître<sup>66</sup>. Penchons-nous donc sur les moindres propos du Christ<sup>67</sup>. Pédagogue qui connaît les secrets des cœurs, il ménage ses gestes, ses paroles, rassurant ses disciples épouvantés par une tempête ou par ses propres miracles<sup>68</sup> ; mêlant les perspectives reconfortantes à celles de sa Passion, sans toutefois perdre de vue le plan divin.

C'est l'Église qui est la dépositaire de son enseignement. On sait combien Origène lui fut attaché et fidèle. Jérôme la mentionne ou y fait allusion plus de vingt fois dans ce commentaire<sup>69</sup>. Tout

63. 6, 26 ; 15, 15.

64. 5, 1 ; 10, 1.40 ; 11, 30 ; 13, 1-2 ; 17, 7.

65. 13, 1-2 ; 8, 2.

66. 7, 29 ; cf. *Matth.* 11, 27.

67. 14, 27.

68. 14, 30 ; 10, 40 ; 7, 6-7.

69. Préf., 20 s. ; 5, 13 ; 7, 25.26 ; 9, 37 ; 12, 32 ; 13, 33.37 ; 16, 18.19.21.23 ; 18, 24 ; 21, 13.15.42 ; 22, 3 ; 24, 25.27 ; 25, 26 ; 28, 14.19.20...

comme Origène, il lutte contre ses ennemis, les hérétiques. Il dénonce les grands hérésiarques : Arius, Eunomius, Julien l'Apostat, Marcion et Manès, principalement, mais aussi Porphyre, Valentin, Ébion et Cérinthe. Hélas l'Église possède d'autres ennemis, dans son sein même. Origène constatait déjà l'indulgence de certains évêques et du clergé devant la décadence morale qui les contaminait. Après lui Jérôme dénonce leur avidité, leur servilité à l'égard du pouvoir, souligne leur terrible responsabilité<sup>70</sup>.

Le *Commentaire sur S. Matthieu* révèle-t-il d'autres influences ? Jérôme cite dans sa préface les commentaires de Théophile d'Antioche, d'Hyppolyte martyr, de Théodore d'Héraclée, d'Apollinaire, de Didyme, d'Hilaire et de quelques autres<sup>71</sup>. Il nous est aujourd'hui impossible de préciser sa dette. Ce qu'il doit à Origène est plus visible. Il a proclamé bien souvent toute son admiration pour le grand exégète, même s'il ne partageait pas toutes ses idées.

## V. — S. JÉRÔME ET LA QUERELLE ORIGÉNISTE

La fidélité de Jérôme aux thèmes, et souvent au texte même, du *Commentaire* écrit par le grand docteur alexandrin sur l'Évangile de S. Matthieu pose un problème. Depuis un quart de siècle Origène, dont le prestige avait été si longtemps incontesté, était devenu « un signe de contradiction<sup>1</sup> ». Aussi Jérôme ne s'appuie-t-il pas sans réticence sur son autorité : « Sur Matthieu j'ai lu, je l'avoue, il y a bien des années, vingt-cinq tomes d'Origène<sup>1bis</sup>. » Nous devons mettre en doute l'exactitude des mots « il y a bien des années », si nous songeons que Jérôme lui fait au moins cent cinquante emprunts<sup>2</sup>, et de manière très précise. Au reste, il ne faut pas nous en étonner. Les œuvres des docteurs de l'Église étaient considérées comme un bien commun. Chacun pouvait et même devait y puiser largement. Une partie de la tâche d'un commentateur ne consistait-elle pas, pour Jérôme, à « lire tous ceux qui ont écrit sur les évangiles et... recueillir avec discernement ce qu'il y a de meilleur<sup>3</sup> ».

### A. L'admiration pour Origène

Parmi « ceux qui ont écrit sur les évangiles », Origène avait été jadis pour lui le grand maître. C'est sans doute durant son séjour à Constantinople, donc avant 382, que ses contacts

1. CAVALLERA, *S. Jérôme*, t. I, p. 202 ; VILLAIN, « Rufin d'Aquilée... », *RSR* 27 (1937), p. 6.

1bis. Préface, 91.

2. Cf. *CCL* 77 : *Comm. in Matth. libri IV. Index Fontium*, p. 313-315.

3. Préface, 88-90. Cf. ce qu'il écrira plus tard à Augustin, *Ep.* 112,5 (Labourt VI, p. 23) ou encore à Minervius et Alexandre, *Ep.* 119, 11 (Labourt VI, p. 118).

70. 9, 36 ; 12, 32 ; 13, 37 ; 16, 21 ; 21, 13, 15 ; 23, 4.

71. Préf., 93-96.

avec Grégoire de Nazianze lui ont révélé le génie d'Origène. C'est là qu'il a déjà traduit trente-sept homélies du grand docteur. Il peut donc dire qu'il a lu des œuvres d'Origène « il y a déjà bien des années ». Pendant longtemps il n'a mis aucune sourdine à l'éloge de celui qu'il considérait comme « le maître des Églises après les Apôtres<sup>4</sup> » auréolé par sa science immense et sa vie héroïque. Depuis près de vingt ans, par ses traductions, Jérôme n'a cessé de le révéler aux latins. Il ne tarit pas d'éloges<sup>5</sup>. Il le cite dans ses lettres à Marcella<sup>6</sup>, au pape Damase<sup>7</sup>. Dix ans plus tard, dans le « *De viris* » (393), il redit son admiration, « de immortalis eius ingenio non tacens<sup>8</sup> ».

### B. La querelle antiorigéniste<sup>9</sup>

Jérôme, s'il faut l'en croire, discernait fort bien les erreurs contenues dans les œuvres d'Origène et ne les avait jamais partagées, mais il jugeait dommageable pour l'Église de rejeter pour autant les richesses de cet enseignement scripturaire<sup>10</sup>.

Ce n'était pas le sentiment d'Épiphane, évêque de Salamine de Chypre, collectionneur d'hérésies, aussi fougueux et pieux que peu critique. Son *Panarion* renfermait un catalogue de quatre-vingts hérésies attribuées à Origène. Dès 393, il se fait le champion de la lutte anti-origéniste, traverse la Palestine, s'efforce

4. Cf. « Traduction des Homélies d'Origène sur Jérémie et Ézéchiel », Prologue (PL 25, 583) et « Livre sur l'interprétation des noms hébreux », Préface (CCL 72, p. 59, l. 26).

5. Cf. *Ep.* 33 : *ad Paulam* (Labourt II, p. 38-44).

6. Cf. *Ep.* 26, 2 (Labourt II, p. 15) ; *Ep.* 28, 7 (Labourt II, p. 22) ; *Ep.* 34 *passim* (Labourt II, p. 44) ; *Ep.* 37, 3 (Labourt II, p. 67) ; *Ep.* 43, 1 (Labourt II, p. 92).

7. *Ep.* 36, 1, 9 (Labourt II, p. 51, 57).

8. *De viris illustribus* 54, PL 23, 665 C.

9. Sur toute cette controverse, cf. CAVALLERA, *op. cit.*, t. I, livre IV. Voir aussi VILLAIN, « La querelle autour d'Origène », *Rech. Sc. Rel.* 1937, t. 27, p. 5-37 et 165-195.

10. Cf. *Ep.* 84 : à Pammachius et Océanus (Labourt IV, p. 125 s.).

d'arracher à Jean, évêque de Jérusalem, une condamnation en règle, qu'il n'obtient pas, mais gagne beaucoup de chrétiens palestiniens à ses idées.

Assez naturellement, par son passé, par ses traductions latines d'Origène, Jérôme pouvait être suspect aux anti-origénistes. Aussi, parce qu'il tient avant tout à sa réputation d'orthodoxie, peut-être par suite des attaques qu'il a connues à Rome, lui, le fidèle admirateur d'Origène, va donner des gages à ses détracteurs. Il se range aux côtés d'Épiphane et, dans son *Contra Johannem Hierosolymitanum* (396), il se dresse contre son évêque, que soutient au contraire Rufin. Mais son attitude est plus nuancée que celle d'Épiphane. Sans pouvoir nier sa dette à l'égard d'Origène il va, non sans quelque maladresse, essayer de limiter la portée de ses éloges<sup>11</sup>. Sa tactique, désormais, sera constante. Il distinguera le domaine du dogme, partie parfois aventureuse de l'œuvre d'Origène, où il va systématiquement exagérer les critiques, et celui de l'exégèse qu'il admire, mêlant ainsi à ses emprunts de violentes attaques doctrinales contre un génie qu'il pille sans le nommer.

### C. Le commentaire sur S. Matthieu

Telles sont à peu près les dispositions de Jérôme au moment où il dicte notre commentaire. On comprend sa prudence. Mais au-delà des affirmations de la Préface pouvons-nous retrouver dans son ouvrage des traces de sa nouvelle position à l'égard d'Origène ?

1°) **Le commentaire d'Origène** Il faut noter que le commentaire d'Origène sur Matthieu ne lui offrait guère l'occasion d'attaques violentes. Il fait partie des œuvres où la pensée parfois téméraire de la maturité s'assagit avec l'âge. Origène a 60 ans ; S. Matthieu est l'auteur qu'il

11. Cf. *Ep.* 82 : *ad Theophilum*, 7 (Labourt IV, p. 118 s.).

a cité le plus souvent et ce commentaire précède sa mort de moins de huit ans. Plusieurs années ont passé depuis certaines hypothèses qui avaient fait scandale. Nous sommes loin des hardiesses du *Periarchôn* (vers 220). Composé en 246 le *Commentaire de l'Évangile selon S. Matthieu* est comme un testament. On y voit Origène ramené doucement, par son humble foi et son indéfectible soumission à l'Église, dans le sens de la stricte orthodoxie catholique. Ce commentaire est « une œuvre longuement pensée », un travail pastoral qui évite les outrances et qu'il destine à l'ensemble des croyants<sup>12</sup>.

Sans doute retrouvons-nous encore quelques-unes des thèses contestables du *Periarchôn* :

a) La théorie sur la vie antérieure des âmes : « Il y a des lieux hors de la vigne où le Maître embauche ses ouvriers. N'est-ce pas celui des âmes non encore envoyées dans le corps<sup>13</sup> ? »

b) L'apocatastase ; l'idée du salut universel : Dieu restaurera tous les êtres dans leur état initial<sup>14</sup>.

c) L'inégalité des Personnes divines : « Le Seigneur (le sauveur, dit le texte grec), qui est 'l'image du Dieu invisible' (*Col.* 1, 15), est aussi 'l'image de sa bonté' (*Sag.* 7, 26). Il est éloigné de la bonté du Père comme l'image de la bonté l'est de la bonté principale<sup>15</sup>. »

Mais ces affirmations sont épisodiques, suggérées, présentées parfois sous forme interrogative. Il en est d'autres, aussi graves, qu'Origène avait avancées dans les œuvres de sa maturité et que nous ne retrouvons pas ici, du moins dans ce qui nous reste de son *Commentaire* et de ses *homélie*s.

12. ORIGÈNE, *Comm. sur l'Év. selon Matth.* (SC 162). Introduction par R. GIRD, p. 13 et 18.

13. Cf. GCS 40 (*Origenes Werke* vol. X), p. 452, l. 11 s.

14. Cf. GCS 40 (*O.W.* X), p. 628, l. 20 ; p. 651 l. 15 ; GCS 41 (*O.W.* XII), fr. 439. Cf. *Ep. ad Avitum* 124, 3 (*Labourt* VII, p. 97) ; *Periarchôn* I, 6, 2 (*GCS* 22, *O.W.* V, p. 81).

15. Cf. GCS 40 (*O.W.* X), p. 375, l. 20 s. et *Periarchôn* IV, 4, 8 (*GCS*, 22, *O.W.* V, p. 359-360). Cf. *Ep.* 124 *ad Avitum*, 2 (*Labourt* VII, p. 96).

2<sup>o</sup>) **Le commentaire de Jérôme** Jérôme ne cite qu'une fois le nom d'Origène en dehors de sa Préface. Est-ce prudence ? N'est-ce pas plutôt une habitude ? On ne précisait pas le nom des docteurs auxquels on faisait des emprunts. Pourtant, à deux reprises au moins, l'allusion est nette. C'est bien Origène qui est visé, en termes d'autant plus violents qu'il s'agit de dogme.

#### a) *Les attaques.*

Nous en découvrons une au chapitre 18. Dans son *commentaire*, Origène insinue que Dieu peut manifester de l'indulgence à l'égard du diable. Cet homme auquel la bonté de Dieu a remis, dans la parabole, les dix mille talents, ne peut être que le diable. C'est l'homme du péché, le fils de la perdition, l'adversaire. Dieu lui dira : Serviteur méchant. C'est donc ὁ πονηρός. Et Dieu va lui remettre toute sa dette. Indulgence d'ailleurs temporaire ici, puisque sa méchanceté à l'égard de son compagnon d'esclavage entraînera sa condamnation. Jérôme n'admet pas cette exégèse : « Mais alors comment se fait-il que le Seigneur lui remette dix mille talents et que lui ne remette pas cent deniers, à nous ses compagnons d'esclavage ? Ce n'est ni l'interprétation de l'Église ni une interprétation acceptable pour des esprits judicieux<sup>16</sup>. »

Beaucoup plus violente cette autre attaque de Jérôme : « Les anges te servent dans les cieux irréprochablement ; qu'ainsi les hommes te servent sur la terre. Qu'après ces mots ils rougissent, ceux qui prétendent que chaque jour les cieux sont le théâtre de chutes. A quoi bon cette ressemblance avec les cieux, s'il s'y trouve aussi le péché<sup>17</sup> ? » A notre avis le terme de *ruinas* (chute)

16. 18, 24.

17. 6, 10 sur le texte : *Fiat voluntas tua sicut in caelo et in terra.* — J. DANIELOU (*Origène*, p. 190 s.) montre comment Origène, dans son interprétation de la Bible, se laisse parfois influencer par l'exégèse gnostique, qu'il a bien souvent combattue. Pour les gnostiques, « les événements, les actes, le cadre de la vie de Jésus apparaissent comme le symbole d'une histoire céleste, celle des éons du plérôme, dont la vie terrestre de Jésus est comme une réplique inférieure... Ce qui est reflété dans le monde sensible ... (est) comme un drame céleste dont le drame terrestre n'est que l'ombre » (p. 191). L'auteur montre comment

montre bien que l'auteur du *Periarchôn* est ici visé. Ne croit-il pas à l'existence d'un monde angélique avec ses guerres, sa captivité, sa dispersion, sa chute (notons le terme), dont la captivité de Babylone est l'image ?

Ajoutons encore quelques vivacités, moins graves, à propos de certaines faiblesses de méthode dans le commentaire d'Origène. Celui-ci propose, par exemple, de voir dans le Zacharie « tué entre le temple et l'autel » (*Matth.* 23, 35), Zacharie le père du Baptiste, mais il reconnaît qu'il s'appuie sur une simple tradition. La riposte est dure : « Cela n'a pas l'autorité de l'Écriture. Qu'on le méprise avec la même facilité qu'on l'avance<sup>18</sup>. » Ailleurs Origène essaie d'expliquer longuement pourquoi Hérode croit que Jésus n'est autre que Jean ressuscité des morts. « Comme s'il nous fallait rendre compte de l'erreur d'autrui » coupe sèchement Jérôme, visiblement agacé par une exégèse touffue qui lui paraît inutile<sup>19</sup>. Même réaction à propos d'un passage similaire : « Certains commentateurs, je m'en étonne, essaient d'expliquer chaque erreur, ils enfilent d'interminables raisonnements sur ce qui faisait voir en notre Seigneur Jésus-Christ aux uns Jean, à d'autres Élie, à d'autres Jérémie ou un des prophètes<sup>20</sup>. »

#### b) Modération générale.

N'exagérons point, cependant, l'importance peut-être voulue et calculée de ces critiques. Il faut remarquer que les emprunts sont nombreux, que Jérôme n'hésite pas non plus à signaler son désaccord avec certaines interprétations d'autres docteurs comme Hilaire et Ambroise<sup>21</sup> : Cela ne me paraît pas du tout

Origène utilise une exégèse toute semblable dans certains passages du Nouveau ou de l'Ancien Testament et cite cette phrase du *Periarchôn* : « Les histoires des événements qui sont arrivés à la race d'Israël ou à Jérusalem doivent être examinées et creusées, parce que, la plupart du temps, il n'apparaît pas comment les réalités accomplies corporellement correspondent mieux à ces races d'âmes qui habitaient et doivent être crues habiter encore maintenant dans ce ciel dont il est dit qu'il passe. » (IV, 3, 10).

18. Cf. GCS 38 (O.W. XI), series 24, p. 42 ; et JÉRÔME, *In Matth.* 23, 35.

19. 14, 1-2. Cf. GCS 40 (O.W. X), p. 27.

20. 16, 14. Cf. GCS 40 (O.W. X), p. 81.

21. 10, 29.

exact<sup>22</sup>... c'est une interprétation sans valeur (*frivolum*)<sup>23</sup>. Somme toute, les critiques contre Origène sont assez épisodiques et n'ôtent guère à l'autorité de celui que Jérôme reconnaît comme un maître.

Au contraire, nous pourrions être surpris d'une modération relative, qui se marque ailleurs par des omissions ou des silences. Pour n'en donner qu'un exemple, Origène commente de manière très personnelle *Matth.* 16, 19. Par souci de la sainteté des prêtres, il fait dépendre la valeur de l'absolution de leur bonne conduite : « Il est ridicule de dire qu'un homme qui est lié par ses propres péchés..., pour la seule raison qu'il porte le nom d'évêque, a le pouvoir de délier ou de lier dans le Ciel ceux qu'il délie ou lie sur la terre. » Pourquoi, à la fin d'un emprunt assez long, Jérôme supprime-t-il très exactement, sans daigner la critiquer, cette assertion erronée qui n'a pu lui échapper<sup>24</sup> ? Ailleurs il rejette telle opinion d'Origène, mais sans vivacité : « Interprétation séduisante, qui flatte l'oreille du peuple ; mais qui n'est pas exacte<sup>25</sup>. » Beaucoup plus souvent, il ne signale même pas que l'exégèse est d'Origène ou même l'admet si bien qu'il la présente comme étant de lui-même<sup>26</sup>.

Ainsi Jérôme garde toujours présent à la mémoire, et peut-être sous les yeux, le Commentaire d'Origène. Il ne craint pas d'y puiser, et les critiques qu'il se permet restent modérées. Ce Carême de 398 appartient en effet à une période d'accalmie, dernier beau jour entre les deux tempêtes de cette triste querelle. Cependant l'atmosphère reste menaçante. Jérôme doit demeurer prudent dans son utilisation du maître contesté, et laisse de côté bien des pages qui nous seraient précieuses. Là où le Commentaire d'Origène s'est conservé, on peut mesurer de combien il l'emporte sur l'ouvrage nerveux et hâtif de Jérôme. Chez celui-ci la grande source origénienne ne filtre qu'en minces ruisseaux.

22. 20, 23.

23. 26, 72.

24. 16, 19 ; cf. GCS 40 (O.W. X), p. 99, l. 15 s.

25. 27, 33.

26. 18, 2 ; 21, 9 ; 17, 10 etc.

## VI. — L'INFLUENCE EXERCÉE PAR LE COMMENTAIRE DE JÉRÔME

Nous avons vu Jérôme utiliser ses devanciers : Origène, Ambroise, Hilaire, pour ne parler que des plus célèbres. Bien vite lui-même était devenu une autorité. Le Pape Damase le consultait. De même Augustin. Le petit groupe de l'Aventin n'était pas le seul auquel Jérôme pensait en écrivant son ouvrage. Il est donc tout naturel de nous demander quelle a été l'influence du *Commentaire de l'Évangile selon S. Matthieu* sur les écrivains des époques postérieures.

Aux yeux des écrivains latins, Jérôme est resté, en effet, avec Augustin, Ambroise et Grégoire, l'un des grands maîtres de l'exégèse. De même qu'il avait largement utilisé Origène, il va être à son tour pillé sans merci.

**Bède le Vénérable** C'est Bède le Vénérable que nous allons rencontrer le premier sur les chemins de notre enquête. Ce moine du VIII<sup>e</sup> siècle (il meurt en 735) a été un des grands éducateurs de son temps, grâce à l'étendue de son information et à sa culture encyclopédique. Ses œuvres exégétiques ne sont parfois que des compilations, mais il manifeste par son choix un jugement très sûr, il note avec conscience ses sources<sup>1</sup> et, dans l'organisation de ses emprunts, « il est soucieux de dégager les enseignements doctrinaux de la Bible, ce qui donne un caractère théologique à son exégèse<sup>2</sup> ». S. Jérôme

1. Dans son *Epist. ad Accam*, placée en tête de son *Commentaire sur S. Luc* (PL 92, 305-308), BÈDE manifeste ses exigences de probité intellectuelle. Il ne veut pas voler les opinions des Anciens (*maiores*) ni présenter comme de lui ce qu'il leur doit. Aussi met-il en marge les initiales des Pères qu'il cite, transformant ainsi ses commentaires en sortes de « chaînes » patristiques.

2. C. SPICQ, *Esquisse d'une histoire de l'exégèse latine au Moyen Age*, p. 30. Sur l'influence de Jérôme au Moyen Age, on peut consulter aussi,

n'est pas le seul auteur qu'il cite, mais dans ses *Commentaires* sur S. Luc et S. Marc, il y puise avec abondance, car il y trouvait la solidité et le sens critique qu'il manifeste lui-même dans son œuvre. Nous retrouvons de si nombreux fragments empruntés au *Commentaire de Jérôme sur Matthieu*<sup>3</sup> que Bède peut être considéré comme un témoin non négligeable de notre texte.

Bède ne sera pas le seul à utiliser Jérôme. Nous trouvons en effet au IX<sup>e</sup> s. toute une série de commentaires sur l'Évangile de S. Matthieu où apparaît avec évidence l'influence de Jérôme.

### Druthmar

C'est d'abord celui de Druthmar († v. 880), moine d'origine aquitaine qui prit le nom de Christian de Stavelot, car il enseigna dans ce monastère de Lorraine. Il connaît si bien le commentaire de Jérôme qu'il a l'ambition de le compléter : « Si quelqu'un se demande pourquoi, après le bienheureux Jérôme, j'ai eu l'audace d'une pareille entreprise, je réponds que je me suis aperçu que le Bx Jérôme avait laissé passer bien des mots comme sans importance et présentait bien des difficultés à des lecteurs d'intelligence modeste (*parvuli sensus*)<sup>4</sup>. » Druthmar utilise donc son modèle, mais en le développant. Reprenant par exemple la préface de Jérôme, il explique avec lui les quatre évangélistes à travers les quatre animaux d'Ézéchiël, puis il ajoute les quatre fleuves du Paradis, les quatre éléments du monde : le ciel, la terre, le feu et l'eau, et enfin les quatre lettres d'Adam. Ses procédés sont à l'opposé de la fidélité de Bède. Par principe, s'il utilise les idées ou les étymologies de Jérôme, il les présente de manière personnelle<sup>5</sup>.

Beryl SMALLER, *The Study of the Bible in the Middle Ages*, et H. DE LUBAC *Exégèse Médiévale*, surtout II<sup>e</sup> partie, t. I, (Paris 1961), chap. III, « Une lignée hiéronymienne ? », p. 199 s.

3. On trouve environ trois cent cinq emprunts et qui portent souvent sur quinze ou vingt lignes. Rien que dans la IV<sup>e</sup> partie les citations portent sur plus de trois cents lignes. Cf. CCL 76, « Index Fontium et Imitationum », p. 303-309.

4. *Expositio in Matthaëum, Prologus* (PL 106, 1262).

5. Cf. 1280 D : Bethleem, Juda ; 1287 D : *Ut adimpleretur quod dictum est per prophetam* ; 1288 B, Rama ; 1289 A : *accipe puerum et matrem eius*, etc.

**Raban Maur** L'ambition de Raban Maur († 856), qui est à peu près son contemporain, est un peu différente<sup>6</sup>. Il trouve, lui aussi, Jérôme trop court. Beaucoup se sont plaints à lui de ne pas avoir pour S. Matthieu de commentaire comparable à ceux qu'ils possèdent pour les autres évangélistes<sup>7</sup>. Il s'appuie sur la préface de Jérôme pour souligner que c'est une œuvre hâtive, que Jérôme lui-même se réservait pour plus tard un travail plus complet, qu'il n'a pas eu la possibilité de lire et de suivre ceux qui l'avaient précédé. Abbé au monastère de Fulda, Raban Maur possède une riche bibliothèque et s'adresse « au pauvre lecteur qui n'a pas cette abondance de livres et n'a donc pas la possibilité de scruter sur bien des points les interprétations si profondes des Pères (*profundos sensus Patrum*)<sup>8</sup> ». A la manière de Bède, il va donc composer une chaîne patristique sur Matthieu dans laquelle Jérôme gardera sa place à côté d'Augustin, Grégoire et bien d'autres<sup>9</sup>, et il y ajoute parfois ses interprétations personnelles. Nous retrouvons le même souci de probité que chez Bède. Il cite chaque fois ses auteurs. Chez lui, Jérôme n'est plus un maître dont il faut imiter la méthode et les exigences, il n'est plus qu'une des nombreuses sources de la tradition.

**Paschase Radbert** C'est à peu près la même démarche que nous retrouvons chez Paschase Radbert († v. 865)<sup>10</sup>, preuve que l'idée est dans l'air et que le besoin s'en fait sentir. Lui aussi s'appuie sur la préface de Jérôme et le désir qu'il avait de compléter son ébauche, brossée en quinze jours, par un *opus perfectum*. Il admire l'abondance (*facundia*) des commentateurs grecs et regrette la pauvreté dont souffrent les latins. Il va donc utiliser toutes les sources qui sont à sa disposition, Jérôme bien sûr, mais aussi Augustin, Grégoire,

6. *Commentariorum in Matthaem libri octo* (PL 107, 727-1156).

7. PL 107, 728 D.

8. PL 107, 727 D.

9. PL 107, 729 A. Alors que les références aux auteurs ont disparu dans les mss de Bède et de Paschase Radbert, malgré leurs objurgations, nous les retrouvons fidèlement dans Raban Maur.

10. *Expositio in Evangelium Matthaeci* (PL 120, 31-994).

Jean de Constantinople et Bède<sup>11</sup>. Il veut lui aussi indiquer en marge les lettres de leur nom, moins par probité scientifique, semble-t-il, que par souci de fidélité à la tradition. Le lecteur verra qu'il reste fidèle à leur interprétation et pourra ainsi s'avancer en toute sécurité (*securus incedere*)<sup>12</sup>. Sa méthode semble, autant que nous avons pu en juger, très personnelle. Ce ne sont plus de longues citations, comme chez Bède ou Raban Maur. Nous retrouvons Jérôme par petites phrases<sup>13</sup>, mêlées à d'autres interprétations, le tout formant un commentaire beaucoup plus vaste, plus abondant et toujours traditionnel. Alors que le commentaire de Jérôme s'étend sur 200 colonnes de Migne, celui de Radbert en remplit près de mille.

**Les autres  
commentateurs  
médiévaux**

C'est dans cette période du VII<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle qu'il est le plus facile de suivre l'influence du Commentaire de Jérôme, qui est utilisé de façon analogue au cours des deux siècles suivants. « Toute cette période médiévale se caractérise par une répétition inlassable des devanciers, un commentaire de leurs commentaires<sup>14</sup>. » Il n'en est plus de même à partir du XII<sup>e</sup> siècle. Des préoccupations nouvelles se font jour. Les écrivains n'ont plus le même souci continué d'édification. Des exigences critiques s'éveillent. « L'antiquité patristique n'est pas reniée. Loin de là, on l'emploie avec ferveur... Mais on cesse de la reproduire simplement, on la fait servir aux fins d'une pensée qui est en train de se renouveler<sup>15</sup>. »

Cet effort de réflexion, ces revendications nouvelles qui n'acceptent l'allégorie que lorsqu'elle est fondée sur le sens littéral, la volonté d'éliminer toutes les divergences d'un texte scripturaire qui n'est pas partout le même, toutes ces exigences critiques sont celles mêmes de Jérôme. Il n'est donc pas étonnant qu'une lente évolution se fasse et qu'une faveur nouvelle se

11. PL 120, 35 C.

12. *Ibid.*

13. Cf. 104 D, 106 A, 107 B, 108 B etc.

14. C. SPICQ, *op. cit.*, p. 59.

15. Dom A. Wilmart cité dans C. SPICQ, *op. cit.*, p. 64.

manifeste pour les œuvres du grand docteur. Mais son influence se marque désormais plus par sa méthode que par son texte même. C'est pourquoi il devient difficile de retrouver l'influence directe de notre Commentaire ; une telle enquête dépasserait le cadre de cette étude<sup>1</sup>.

1. Ce chapitre VI doit beaucoup au P. L. Neyrand, qui lui a donné sa rédaction définitive.

## VII. — LE TEXTE DE NOTRE ÉDITION

Grâce à l'extrême amabilité de Dom Dekkers, nous n'avons pas eu le souci d'établir un texte critique. Notre texte est celui du *Corpus Christianorum, Series Latina* LXXVII. Il a été établi par D. Hurst et M. Adriaen sur les manuscrits suivants :

- R KARLSRUHE, *Badische landesbibliothek, Augiensis Perg. CCLIII*, ante a. 782.  
Cf. E. A. LOWE, *Codices Latini Antiquiores*, VIII, n. 1099.
- G SANKT-GALLEN, *Stiftsbibliothek 126*, saec. VIII ex.  
Cf. E. A. LOWE, *o.c.*, VII, n. 910.
- O SALZBURG, *Sankt-Peter a. VII. 2*, saec. VIII ex.  
Cf. E. A. LOWE, *o.c.*, X, n. 1460.
- C KARLSRUHE, *Badische Landesbibliothek, Augiensis Perg. CCLXI*, saec. VIII-IX (in Italia septentrionali exarata ?).  
Cf. E. A. LOWE, *o.c.*, VIII, n. III ; A. SOUTER, « A Latin MS. of Problematical Origin », in *Speculum*, VIII, 1933, p. 156-164.
- K KARLSRUHE, *Badische Landesbibliothek, Augiensis Perg. CXCIV*, saec. IX in.
- E PARIS, Bibliothèque Nationale, *lat. 9529* (Echternach), saec. IX.
- B BOULOGNE-SUR-MER, Bibliothèque municipale 42 (47) (Saint-Vaast), saec. VIII-IX.  
Cf. E. A. LOWE, *o.c.*, VI, n. 736.
- P CITTA DEL VATICANO, *Palatinus Latinus 177* (Lorsch), saec. VIII-IX.  
Cf. E. A. LOWE, *o.c.*, I, n. 79.

- L LAON, Bibliothèque municipale 68 (Notre-Dame), saec. VIII-IX.  
Cf. E. A. LOWE, *o.c.*, VI, n. 764.
- M MADRID, *Academia de la Historia, Aemilianensis* 80 (Cortès 12-II-1: 3) (Cordoba), saec. IX med., fol. 63-94 (excerpta).
- W WORCESTER, *Cathedral, Additional Ms. 2*, saec. VII (fragmenta).  
Cf. E. A. LOWE, *o.c.*, II, n. 263.
- S SHREWSBURY, *County Record Office, Fragments, f. 1 et 2*, saec. VIII (fragmenta).  
Cf. Neil R. KER, in *Medievalia et Humanistica*, XIV, 1962, p. 7-14.

Les auteurs ont pu les regrouper en deux familles :

R G O C K qui semblent présenter le texte le plus primitif.

B P L, plus suspects. Le texte scripturaire s'y trouve au complet et cette famille manifeste ainsi l'intervention postérieure d'un correcteur.

M et E présentent un texte hybride et suivent tantôt l'une, tantôt l'autre famille.

Ajoutons que les citations abondantes et textuelles de Bède et de Raban Maur sont une source indirecte de grande valeur que les auteurs n'ont pas négligée.

Le texte est excellent et représente un progrès considérable sur l'édition de Vallarsi, reprise dans la *Patrologie de Migne* (PL 26, 15-218).

Nous nous sommes permis, cependant, quelques corrections :

— d'abord des fautes d'impression, relativement nombreuses ;

— certaines lectures orthographiques qui nous ont paru représenter des erreurs de scribes (*aethimologia, hypochrita, have...*). Remonteraient-elles au premier tachygraphe qu'elles seraient de peu d'intérêt pour la lecture du texte. Elles nous ont paru contraires à l'esprit de Jérôme. D'ailleurs le *CCL* lui-même

adopte une orthographe beaucoup plus classique dans les autres volumes des œuvres de Jérôme ;

— enfin, nous nous sommes permis de choisir parfois d'autres lectures que les éditeurs du *CCL*. Nous le signalons chaque fois dans nos notes, en essayant de justifier notre choix.

Les principales modifications apparaissent dans le tableau suivant<sup>1</sup> :

## LIVRE I

Chap.	Ligne	Texte CCL	texte adopté
2	25	et non per angelum	non per angelum
	31	tulit	tollit
	62	ut sit sensus. Vox	ut sit sensus : uox
3	20	repperies	reperies
	66	baptisma quod	baptisma quo
4	89	adpropinquabit	adpropinquavit
	5	38	famen
219		supra matre	super matre
6	286	Abessalon	Absalon
	68	Deus tribuat, panem illum	Deus tribuat panem, illum
7	113	Nabocodonosor	Nabuchodonosor
	130	spiritalis nequitia	spiritalis nequitiae
	136	erenaciis	erinaciis
	146	coagmentare	coagmentari
8	27	praecipit	praecipit
	86	surrexit, ministrabat	surrexit et ministrabat
	99	(quod... auditor)	(quod... γραμματεως) et... auditor
137		maiestate Conditoris	maiestate Conditoris.
		quae	Quae...
	149	Dominum	dominum
154		satellites sunt. Cum...	satellites sunt, cum...
	202	laniant testamentum	laniant instrumentum (cf. apparat du <i>CCL</i> )
10	103	faciunt	faciant

1. Nous ne signalons les modifications de ponctuation que lorsqu'elles entraînent un changement de sens. La ponctuation du texte du *CCL* est cohérente. Elle était un peu trop sobre à notre gré et rendait parfois pénible la lecture du latin. Notre ponctuation se rapproche davantage de celle de Vallarsi.

10	108-110	possidere. Neque... non	possidere, neque... ; non
	200	Et quomodo in prae-	Et quomodo ? In prae-
		senti... ? Sed	senti..., sed
	233	Polyandrum	Polyandron
	306	parentem	parentum
	311	accepit	accipit
	356	cohortatur quia	cohortatur. Quia

## LIVRE II

11	4	demonstrat	demonstrat
	57	cupiat ut	cupiat ? ut...
	126	rerem Achab	regem Achab
	170	a apostolis	ab apostolis
	254	reuelare. Aliud	reuelare, aliud...
12	44	circumcidentis	circumcidentes
	205	in futuro, nisi	in futuro ? Nisi
13	208	tantam	totam
	280	manifestam tantam	manifestam tantum
	317	venit, ad spicam...	venit ad spicam,
	344	sed cum timore	sed quo timore
	351	institutor	institor
	393	fratruelis	fratruelis
14	21	doce	docet
	29	adulationem	adulationem
	70	truncaretur a censoribus,	truncaretur, a censoribus
		pulsam	pulsam
	100	truncatum est caput et	truncatum est caput, et
		linguam ac vocem,	linguam ac vocem
		apud eos perdidit	apud eos perdidit
	209	ne... sustinerunt	ne... sustinerent
	242	abluit lacrimi	abluit lacrimis
	292	intelle,	intellege,
15	22	doctrina Dei. Et	doctrina Dei : et
	114	uomitum post cenas et	uomitum, post cenas et
		prandia statim	prandia statim
	120	digesta per...	digesta, per...
	130-2	sin autem... Non	Sin autem... non
	188-9	fiat secundum fidem tuam	fiat tibi sicut uis
	204	De κλλοός	De κλλοός

## BIBLIOGRAPHIE

## Saint Jérôme

- S. *Hieronymi Stridonensis presbyteri Opera*, éd. D. Vallarsi, t. VII, Vérone 1737, col. 1-244 : *In Matthaeum Commentariorum libri IV*.
- édition reproduite dans Migne, *PL* 26 (1845), col. 15-218 ; 2<sup>e</sup> éd. (1865), col. 15-228.
- S. *Hieronymi presbyteri Opera*, Pars I, 7 : *Commentariorum in Mattheum libri IV*, éd. D. Hurst et M. Adriaen (*CCL LXXXVII*), Turnhout 1969.
- Œuvres complètes de S. Jérôme* traduites en français et annotées par l'abbé Bareille, t. IX-X, Paris 1881-1884 : *Commentaire sur l'évangile de S. Matthieu* (p. 524-629 et 1-113).
- S. *Eusebii Hieronymi Epistulae*, éd. J. Hilberg, 3 vol. (*CSEL* 54-56), Vienne 1910-1918.
- S. JÉRÔME, *Lettres*, texte établi et traduit par J. Labourt (*Collection des Universités de France*), t. I-VIII, Paris 1949-1963.
- S. JÉRÔME, *Sur Jonas*, éd. et trad. P. Antin (*SC* 43), Paris 1956.
- S. *Hieronymi presbyteri Opera*, Pars I, 1 (*CCL LXXXII*), Turnhout 1959 ; p. 57-161 : *Liber interpretationis hebraicorum nominum*, éd. P. de Lagarde.

## Origène

- Origenes Werke*, X-XII (*GCS*, 40, 38-41) : *Origenes Mätthäuserklärung*, éd. E. Klostermann, 4 vol., Berlin 1935-1955.
- ORIGÈNE, *Commentaire sur l'évangile selon Matthieu*, I (l. X-XI), trad. R. Girod (*SC* 162), Paris 1970.

## Études sur saint Jérôme

- P. ANTIN, *Essai sur saint Jérôme*, Paris 1951.  
 — *Recueil sur saint Jérôme* (Coll. Latomus, XCV), Bruxelles 1968.  
 Y. BODIN, *S. Jérôme et l'Église* (Théol. historique, 6), Paris 1966.  
 J. BROCHET, *S. Jérôme et ses ennemis*, Paris 1906.  
 F. CAVALLERA, *S. Jérôme, sa vie et son œuvre*, 1<sup>re</sup> partie, 2 vol. (Spicileg. Sacrum Lovaniense, Études et Doc., 1-2), Louvain-Paris 1922.  
 H. GOELZER, *Étude lexicographique et grammaticale de la latinité de saint Jérôme*, Paris 1884.  
 P. MONCEAUX, *S. Jérôme. Sa jeunesse, l'étudiant, l'ermitte*, Paris, 1932.  
 P. NAUTIN, « Études de chronologie hiéronymienne (393-397) » dans *REA* 18 (1972), p. 209-218 ; 19 (1973), p. 69-86 et 213-239 ; 20 (1974), p. 251-284.  
 J. STEINMANN, *S. Jérôme*, Paris 1958.  
 M. VILLAIN, « Rufin d'Aquilée. La querelle autour d'Origène », dans *RSR* 27 (1937), p. 5-37 ; 165-195.

## Autres ouvrages cités

- A. BLAISE, *Manuel du latin chrétien*, Strasbourg 1955.  
 R. CADIOU, *Introduction au système d'Origène*, Paris 1932.  
 J. DANIELOU, *Origène*, Paris 1948.  
 M. J. LAGRANGE, *Évangile selon S. Matthieu* (Études Bibliques), 3<sup>e</sup> éd., Paris 1927.  
 H. DE LUBAC, *Histoire et Esprit. L'intelligence de l'Écriture d'après Origène* (Théologie 16), Paris 1950.  
 — *Exégèse médiévale. Les quatre sens de l'Écriture*, 4 vol. (Théologie 41, 42, 59), Paris 1959-1964.  
 B. SMALLEY, *The Study of the Bible in the Middle Ages*, Notre-Dame, Indiana, 1964.  
 C. SPICQ, *Esquisse d'une histoire de l'exégèse latine au Moyen-Age*, Paris 1944.

## SIGLES

CCL	Corpus Christianorum, Series latina.
CSEL	Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum.
GCS	Die Griechischen Christlichen Schriftsteller.
PL	J.-P. Migne, Patrologia Latina.
RAM	Revue d'Ascétique et de Mystique.
REA	Revue des Études Augustiniennes.
RSR	Recherches de Science Religieuse.
SC	Sources Chrétiennes.

**TEXTE  
ET  
TRADUCTION**

S. HIERONYMI PRESBYTERI  
COMMENTARIORVM IN MATHEVM  
LIBRI IV

PRAEFATIO

Plures fuisse qui euangelia scripserunt et Lucas euangelista testatur dicens : *Quoniam quidem multi conati sunt ordinare narrationem rerum quae in nobis completae sunt, sicut tradiderunt nobis qui ab initio ipsi uiderunt sermonem et ministrauerunt ei* ; et perseuerantia usque in praesens tempus monumenta declarant quae a diuersis auctoribus edita diuersarum hereseon fuere principia, ut est illud iuxta Aegyptios et Thoman et Mathian et Bartholomeum, duodecim quoque apostolorum et Basilidis atque Apellis ac reliquorum quos  
10 enumerare longissimum est, cum hoc tantum inpraesentiarum necesse sit dicere extitisse quosdam qui sine spiritu et gratia Dei conati sunt magis ordinare narrationem quam historiae texere ueritatem ; quibus iure potest illud propheticum coaptari : *Vae qui prophetant de corde suo, qui ambulat post spiritum suum, qui dicunt : Dicit Dominus, et Dominus non misit eos* ;  
15 de quibus et Saluator in euangelio Iohannis loquitur : *Omnes qui ante me uenerunt fures fuerunt et latrones. Qui uene-*

2. Lc I, 1-2 || 14. Êz. 13, 3 || 17. Jn 10, 8

1. On retrouve quelques-unes des idées de cette préface dans la première homélie sur S. Luc d'ORIGÈNE, que Jérôme avait lui-même traduite (cf. PG 13, 1802 s.). Mais Jérôme, comme il le signale lui-même (*infra*, l. 50), tire ses renseignements sur les évangélistes avant tout de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée, qu'il citera six fois dans son Commentaire.

DE S. JÉRÔME, PRÊTRE,  
COMMENTAIRE SUR S. MATTHIEU  
EN IV LIVRES

PRÉFACE

Ils sont nombreux ceux qui ont écrit des évangiles<sup>1</sup>. Témoin l'évangéliste Luc lorsqu'il dit : « Certes puisque beaucoup ont entrepris de rédiger un récit des événements qui se sont accomplis parmi nous, tels que nous les ont transmis ceux qui, dès l'origine, ont été les témoins oculaires et les ministres de la Parole ». Preuves également les ouvrages parvenus jusqu'à nos jours, écrits par des auteurs divers, origines d'hérésies diverses. Tels les évangiles selon les Égyptiens, selon Thomas, Mathias, Barthélemy, ceux des douze apôtres, de Basilide, d'Apelles et des autres qu'il serait fort long d'énumérer<sup>2</sup>. Pour le moment, voici seulement ce qu'il faut dire : il s'est trouvé un certain nombre d'individus qui, sans le secours de l'Esprit et de la grâce de Dieu, se sont efforcés plutôt de faire un récit composé que de suivre la trame de la vérité historique. A juste titre, on peut leur appliquer cette parole du prophète : « Malheur à ceux qui prophétisent de leur propre chef, qui suivent leur esprit et qui disent : Voici la parole du Seigneur, quand le Seigneur ne les a nullement envoyés. » C'est d'eux que parle aussi le Sauveur dans l'évangile de Jean : « Tous ceux qui sont venus avant moi étaient

2. Les évangiles selon les Égyptiens, selon Thomas, Mathias et les 12 Apôtres sont des apocryphes déjà cités dans la première homélie sur S. Luc d'ORIGÈNE. De même, Basilide qui « a eu l'audace d'écrire un évangile et de le mettre sous son propre nom » (PL 26, 221 B). Apelles est un hérétique du II<sup>e</sup> siècle, disciple de Marcion.

runt, non qui missi sunt ; ipse enim ait : *Veniebant et ego non mittebam eos*. In uenientibus praesumptio temeritatis, in  
 20 missis obsequium seruitutis est. Ecclesia autem, quae supra  
 petram Domini uoce fundata est, quam introduxit rex in  
 cubiculum suum et ad quam per foramen descensionis occul-  
 25 tae misit manum suam similis dammulae hinuloque ceruorum,  
 quattuor flumina paradisi instar eructans quattuor et angulos  
 et anulos habet, per quos quasi arca testamenti et custos  
 legis Domini lignis immobilibus uehitur. Primus omnium  
 Matheus est, publicanus cognomine Leui, qui euangelium in  
 Iudaea hebreo sermone edidit ob eorum uel maxime causam  
 30 qui in Iesum crediderant ex Iudaeis et nequaquam legis  
 umbram succedente euangelii ueritate seruabant ; secundus  
 Marcus, interpres apostoli Petri et Alexandrinae ecclesiae  
 primus episcopus, qui Dominum quidem Saluatorem ipse  
 non uidit, sed ea quae magistrum audierat praedicantem  
 35 iuxta fidem magis gestorum narrauit quam ordinem ; tertius  
 Lucas medicus natione Syrus Antiochensis, cuius laus in  
 euangelio, qui et ipse discipulus apostoli Pauli in Achaiae  
 Boetiaeque partibus uolumen condidit, quaedam altius repe-  
 tens et, ut ipse in proemio confitetur, audita magis quam uisa  
 describens ; ultimus Iohannes apostolus et euangelista, quem  
 40 Iesus amauit plurimum, qui super pectus Domini recumbens  
 purissima doctrinarum fluentia potauit, et qui solus de cruce  
 meruit audire : *Ecce mater tua*. Is cum esset in Asia et iam

18. Jér. 14, 14 ; 23, 21 || 20. Cf. Matth. 16, 18 || 21 Cf. Cant. 1, 3 ; 2, 4  
 || 22. Cf. Cant. 5, 4 || 23. Cf. Cant. 2, 9 ; 8, 14 || 24. Cf. Gen. 2, 10 || 24. Cf.  
 Ex. 25, 10-12 || 27. Cf. Lc 5, 27 || 35. Cf. II Cor. 8, 18 || 38. Cf. Lc 1, 1-4  
 || 40. Cf. Jn 13, 23 || 42. Cf. Jn 19, 27

3. *Descensionis occultae*. Il s'agit de l'Incarnation (cf. plus loin 1, 3).  
 Cachée d'abord à Joseph, il convenait qu'elle demeurât cachée au diable.

4. Sur Matthieu, cf. EUSÈBE, H.E. III, 39 et surtout VI, 25, 4, où  
 Eusèbe cite Origène.

des voleurs et des brigands. » « Qui sont venus » — et non pas :  
 « Qui ont été envoyés ». Car il le dit lui-même : « Ils venaient,  
 mais ce n'est pas moi qui les envoyais. » Présomption témé-  
 raire chez ceux qui viennent ; humble obéissance du serviteur  
 chez ceux qui ont été envoyés. Mais l'Église, qui a été fondée  
 sur la pierre par la parole du Seigneur, que le roi a introduite  
 dans sa chambre, à qui par l'ouverture de sa descente mys-  
 térieuse<sup>3</sup> il a tendu la main, lui qui est semblable à la gazelle  
 et au faon de la biche — cette Église, comme le Paradis,  
 fait jaillir d'elle quatre fleuves, elle possède quatre angles et  
 quatre anneaux grâce auxquels, comme l'Arche d'Alliance, la  
 gardienne de la Loi, elle est portée sur des brancards inamovibles.  
 Le premier de tous est Matthieu, le publicain surnommé  
 Lévi<sup>4</sup>. Il écrivit, en Judée, un évangile en hébreu, principale-  
 ment pour les Juifs qui avaient cru en Jésus et totalement  
 renoncé à l'ombre de la Loi, à laquelle succédait la vérité de  
 l'Évangile. Le second est Marc, interprète de l'apôtre Pierre et  
 premier évêque de l'église d'Alexandrie<sup>5</sup>. A la vérité, il  
 ne vit pas lui-même le Sauveur, mais il a rapporté tout ce  
 qu'il avait entendu prêcher par son maître, s'attachant plus  
 à l'exactitude des événements qu'à leur ordre. Le troisième,  
 Luc, est un médecin, un Syrien d'Antioche, dont on fit  
 l'éloge pour son évangile<sup>6</sup>. Disciple lui aussi d'un apôtre,  
 Paul, il écrivit son ouvrage en Achaïe et en Béotie. Sur  
 certains points, il remonte à des événements antérieurs et,  
 comme il l'avoue lui-même dans sa préface, il rapporte  
 moins ce qu'il a vu que ce qu'il a entendu raconter. Le dernier,  
 c'est l'apôtre et évangéliste Jean, si cher à Jésus. Appuyé sur  
 la poitrine du Seigneur, il but au flot le plus pur de son ensei-  
 gnement. Seul, il mérita d'entendre tomber de la croix  
 cette parole : « Voici ta mère. » Il était en Asie où déjà pullu-

5. Sur Marc, cf. EUSÈBE, H.E. II, 15 ; III, 39 ; VI, 14.

6. Sur Luc, cf. le passage d'Origène cité dans EUSÈBE, H.E. VI, 25, 6.

tunc hereticorum semina pullularent Cerinti, Hebionis et ceterorum qui negant Christum in carne uenisse, quos et ipse

45 in epistula sua antichristos uocat et apostolus Paulus frequenter percutit, coactus est ab omnibus paene tunc Asiae episcopis et multarum ecclesiarum legationibus de diuinitate Saluatoris altius scribere et ad ipsum ut ita dicam Dei Verbum non tam audaci quam felici temeritate prorumpere.

50 Vnde et ecclesiastica narrat historia, cum a fratribus cogere ut scriberet, ita facturum se respondisse si indicto ieiunio in commune omnes Dominum precarentur; quo expleto reuelatione saturatus in illud proemium caelo ueniens eructauit : *In principio erat Verbum et Verbum erat apud Deum et Deus*

55 *erat Verbum, hoc erat in principio apud Deum.* Haec igitur quattuor euangelia multo ante praedicta Hiezechielis quoque uolumen probat, in quo prima uisio ita contextitur : *Et in medio sicut similitudo quattuor animalium, et uultus eorum facies hominis et facies leonis et facies uituli et facies aquilae.* Prima

60 hominis facies Matheum significat qui quasi de homine exorsus est scribere : *Liber generationis Iesu Christi filii David filii Abraham* ; secunda Marcum in quo uox leonis in heremo rugientis auditur : *Vox clamantis in deserto : Parate uiam Domini, rectas facite semitas eius* ; tertia uituli quae euangelis-

65 tam Lucam a Zacharia sacerdote sumpsisse initium praefigu-

45. Cf. II Jn 7 || 45. Cf. Rom. I, 3 ; II Cor. 5, 16 ; Col. 2, 4 ; I et II Tim. etc. || 54. Jn I, 1-2 || 57. Éz. I, 5. 10 || 61. Matth. I, 1 || 63. Mc I, 3 || 64. Cf. Lc I, 5

7. Cérinthe, un des fondateurs de la Gnose syrienne qui allait se développer en Égypte, puis dans tout l'Empire (cf. EUSÈBE, *H.E.* III, 28). — Ébion : les ébionites étaient des hérétiques judaïsants qui prétendaient que les chrétiens ne pouvaient être sauvés sans observer la loi de Moïse. Le Christ pour eux était un juste né de Marie et de Joseph (cf. EUSÈBE, *H.E.* III, 27). Jérôme semble faire remonter la secte à un hérétique du nom d'Ébion ou Hébion. Il suit TERTULLIEN, *De praescriptione* 33 (*PL* 2, 46), ÉPIPHANE, *Haer.* XXX, 17 (*PG* 41, 433), opinion aujourd'hui aban-

laient les semences hérétiques de Cérinthe, d'Ébion<sup>7</sup>, et de tous ceux qui nient la venue du Christ dans la chair, ceux qu'il traite lui-même dans la lettre d'Antichrist et contre lesquels également l'apôtre Paul multiplie ses coups. Aussi, presque tous les évêques d'Asie, les délégations de nombreuses églises le poussèrent alors à exprimer avec plus d'élévation encore la divinité du Sauveur et à s'élancer pour ainsi dire jusqu'au Verbe même de Dieu avec une témérité dont le bonheur allait surpasser l'audace. Voici donc ce que raconte l'Histoire Ecclésiastique<sup>8</sup> : pressé d'écrire par ses frères, il répondit qu'il le ferait s'il était prescrit un jeûne et si, tous ensemble, ils invoquaient le Seigneur. Ainsi fut fait. Il fut emplî de la révélation et, de lui, jaillit ce prologue venu du ciel : « Au commencement était le Verbe et le Verbe était auprès de Dieu et le Verbe était Dieu. Il était au commencement auprès de Dieu. » Or ces quatre évangiles avaient été annoncés depuis longtemps déjà, comme le prouve également le livre d'Ézéchiel<sup>9</sup> qui décrit ainsi sa première vision : « Et, au milieu, il y avait comme la ressemblance de quatre êtres vivants et leur visage était la face d'un homme, la face d'un lion, la face d'un jeune taureau et la face d'un aigle. » La première face, celle d'un homme, désigne Matthieu qui, dans son début, semble écrire l'histoire d'un homme : « Livre de la généalogie de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham ». La seconde désigne Marc, qui fait entendre la voix du lion rugissant dans le désert : « Voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur, aplaissez ses sentiers. » La troisième face, celle du jeune taureau, préfigure l'évangéliste Luc qui commence son récit au prêtre de

donnée. Eusèbe a raison : ébionites ... « parce que tel est le nom par lequel les pauvres sont appelés chez les Hébreux » (*loc. cit.*).

8. Sur Jean, cf. EUSÈBE, *H.E.* III, 24, 11 ; VI, 14, 7. Cf. IRÉNÉE, *Adv. haer.* III, 1, 1.

9. IRÉNÉE déjà, quoique de manière un peu différente, appliquait aux quatre évangélistes la vision d'Ézéchiel (cf. *Adv. haer.* III, 11, 8).

rat ; quarta Iohannem euangelistam qui adsumptis pinnis aquilae et ad altiora festinans de Verbo Dei disputat. Cetera quae sequuntur in eundem sensum proficiunt : crura eorum recta, et pinnati pedes, et quocumque spiritus ibat, ibant et non reuertebantur, et dorsa eorum plena oculis, et scintillae ac lampades in medio discurrentes, et rota in rota, et in singulis quattuor facies. Vnde et Apocalypsis Iohannis post expositionem uiginti quattuor seniorum qui tenentes citharas et fialas adorant agnum Dei, introducit fulgora et tonitrua et septem spiritus discurrentes et mare uitreum et quattuor animalia plena oculis, dicens : *Animal primum simile leoni et secundum simile uitulo et tertium simile homini et quartum simile aquilae uolanti* ; et post paululum : *Plena, inquit, erant oculis et requiem non habebant die ac nocte dicentia : Sanctus sanctus sanctus Dominus Deus omnipotens qui erat et qui est et qui uenturus est. Quibus cunctis perspicue ostenditur quattuor tantum debere euangelia suscipi et omnes apocriphorum nenas mortuis magis hereticis quam ecclesiasticis uituis canendas. Satisque miror, Eusebi dilectissime, cur Romam subito nauigaturus hanc tibi a me quasi sitharciam dari uoueris ut Matheum breuiter exponens uerbis stringerem, sensibus dilatarem. Si meminisses responsionis meae, numquam in paucis diebus rem annorum peteres. Primum enim difficile est omnes legere qui in euangelia scripserint, deinde*

67. Cf. Jn 1, 1 || 68. Cf. Éz. 1, 4-19 et 10, 1-17 || 72. Cf. Apoc. 4, 4-6 || 76. Apoc. 4, 7 || 78. Apoc. 4, 8

10. Le mot *neniae* signifie aussi « futilités », sens possible ici, car Jérôme est toujours sévère pour les apocryphes. Pourtant ici l'allusion aux morts invite à choisir le sens de « lamentations ». Il peut paraître étrange de faire chanter des morts ; on pourrait peut-être aussi traduire : « On ne doit les chanter que pour (ou sur) les hérétiques. »

11. Eusèbe : sur ce personnage et les circonstances de la composition du *Commentaire sur Matthieu*, voir l'Introduction, p. 11 s.

12. *Omnes legere*. Jérôme ne se pique pas d'originalité. Le but du

Zacharie ; la quatrième, celle de l'évangéliste Jean qui prend des ailes d'aigle pour s'élancer plus haut encore et traiter du Verbe de Dieu. La suite abonde dans le même sens : leurs jambes étaient droites, leurs pieds ailés et partout où allait l'Esprit, ils allaient sans retour, et leur dos était couvert d'yeux ; charbons ardents, flambeaux couraient parmi eux ; la roue était dans la roue, et chacun avait quatre faces. C'est pourquoi l'Apocalypse de Jean, après l'évocation des vingt-quatre vieillards qui tiennent des cithares et des castolettes et adorent l'Agneau de Dieu, fait voir la foudre, le tonnerre, les sept esprits qui courent de tous côtés, la mer de verre et les quatre animaux couverts d'yeux ; et il dit : « Le premier animal ressemble à un lion, le deuxième à un jeune taureau, le troisième à un homme, et le quatrième à un aigle qui vole. » Et peu après il ajoute : « Ils étaient couverts d'yeux et ne cessaient de dire jour et nuit : Saint, saint, saint est le Seigneur Dieu, le Tout-Puissant, qui était, qui est, et qui va venir. » Tout cela le montre avec évidence, on ne doit admettre que quatre évangiles et toutes ces lamentations<sup>10</sup> des apocryphes, c'est aux hérétiques, ces cadavres, qu'il appartient de les chanter, non aux fils de l'Église, ces vivants.

Je suis assez étonné de voir, mon très cher Eusèbe<sup>11</sup>, que, t'apprêtant soudain à faire voile vers Rome, tu me demandes de te donner pour ainsi dire une provision de route en te faisant de Matthieu un bref exposé, d'expression ramassée, mais riche de sens. Si tu t'étais souvenu de ma réponse, jamais tu ne m'aurais demandé de faire en peu de jours ce qui exigerait des années. Tout d'abord, il est difficile de lire tous<sup>12</sup> ceux qui ont écrit sur les évangiles,

commentaire est de prendre loyalement connaissance de toutes les explications données par ses prédécesseurs avant de proposer les siennes. C'est pourquoi dans toutes ses préfaces, Jérôme donne, pour ainsi dire, ses références.

90 multo difficilium adhibito iudicio quae optima sunt excerptae.  
 Legisse me fateor ante annos plurimos in Matheum Origenis  
 uiginti quinque uolumina et totidem eius homelias commati-  
 cumque interpretationis genus, et Theophili Antiochenae  
 95 Theodori Heracleotae Apollinarisque Laodicensi ac Didymi  
 Alexandrini et Latinorum Hilarii, Victorini, Fortunatiani  
 opuscula, e quibus, etiam si parua carperem, dignum aliquid  
 memoriae scriberetur. At tu in duabus hebdomadibus, immi-  
 nente iam pascha et spirantibus uentis, dictare me cogis, ut  
 100 quando notarii excipiant, quando scribantur scedulae,  
 quando emendentur, quo spatio digerantur ad purum, maxime  
 cum scias me ita tribus mensibus languisse ut uix nunc ingredi

13. De ces vingt-cinq livres du *Commentaire* d'Origène, composé à Césarée en 246, nous n'en avons plus que huit : les livres 10 à 17, qui commentent *Matthieu* 13, 36 à 22, 33. Nous possédons aussi une traduction latine anonyme de ce commentaire, qui va de *Matth.* 16, 13 à 27, 63. Ces restes ont été édités dans les *GCS* par E. Klostermann : *Origenes Werke*, t. X-XII (*GCS* 40, 38, 41), Berlin 1935-1955. Les livres X et XI ont aussi été édités et traduits dans *SC* 162, par R. Girod. Quant aux Homélies, elles sont perdues.

14. Théophile fut évêque d'Antioche à la fin du II<sup>e</sup> siècle. Nous avons gardé de lui son apologie du christianisme : *les trois livres à Autolycus* (*SC* 20), mais son commentaire est perdu. Cf. RICHARD, *Rev. Bibl.* 47 (1938), p. 387-397, et B. DE GAFFIER, *Mélanges M. Andrieu*, 1956, p. 173-179.

15. Hippolyte : prêtre de Rome et martyr en 235. Il fut disciple de S. Irénée. Nous ne connaissons que par cette mention de Jérôme l'existence de son *Commentaire sur l'évangile*.

16. Théodore fut évêque d'Héraclée au IV<sup>e</sup> siècle et mourut en 355 (cf. JÉRÔME, *De uiris illustr.*, n. 90). J. Reuss a édité quelques fragments qui nous restent du commentaire de Théodore dans *Matthäus-Kommentare aus der griechischen Kirche*, TU 61, Berlin 1957, p. 55-95.

17. Apollinaire, évêque de Laodicée, avait été, vers 379, un des maîtres de Jérôme lors de son séjour à Antioche et son enseignement l'avait profondément marqué (cf. STEINMANN, *op. cit.*, p. 87-90). On trouvera aussi quelques fragments de son *Commentaire* dans l'ouvrage de Reuss cité à la note précédente, p. 1-54.

18. Didyme d'Alexandrie ou Didyme l'Aveugle (313-398) fut un exégète célèbre qui enseigna à Alexandrie pendant plus d'un demi-siècle.

encore plus de recueillir avec discernement ce qu'il y a de meilleur. Sur *Matthieu*, j'ai lu, je l'avoue, il y a bien des années, vingt-cinq tomes d'Origène<sup>13</sup>, autant de ses homélies, et une sorte de commentaire verset par verset. J'ai lu aussi les commentaires de Théophile, évêque d'Antioche<sup>14</sup>, ceux du martyr Hippolyte<sup>15</sup> et de Théodore d'Héraclée<sup>16</sup>, d'Apollinaire de Laodicée<sup>17</sup> et de Didyme d'Alexandrie<sup>18</sup>, pour les latins les opuscules d'Hilaire<sup>19</sup>, de Victorin<sup>20</sup>, de Fortunatien<sup>21</sup>. Même si je n'y glanais que peu de choses, ce serait un écrit digne de mémoire. Mais toi, tu me presses de dicter cet ouvrage en deux semaines, aux approches de la Pâque, quand les vents soufflent déjà. Et le temps de la dictée, de la transcription, des corrections, de la mise au propre ! Et cela, quand tu sais que j'ai été si souffrant pendant trois mois, qu'à peine je commence à marcher et que je ne saurais

Jérôme, qui avait traduit son *Traité du Saint-Esprit*, fut quelque temps son disciple, en 386. Plein d'admiration pour celui qu'il appelait « son Voyant » dans le prologue de l'*Épître aux Galates* (*PL* 26, 309 A), Jérôme finira par englober Didyme dans sa réprobation pour tous les origénistes. Le *Commentaire sur Matthieu* de Didyme est perdu. Il n'en reste que quelques fragments dans des « Chaînes » (cf. G. BARDY, *Didyme l'Aveugle*, Paris 1910, p. 48).

19. S. Hilaire, évêque de Poitiers (315-368). Très tôt, Jérôme avait appris à l'admirer ; à vingt ans, lorsqu'il était à Trèves, il recopiait déjà deux livres du grand évêque à l'intention de son ami Rufin. Nous avons toujours l'essentiel du *Commentaire* d'Hilaire sur *S. Matthieu* (*PL* 9, 917-1078).

20. Victorin, évêque de Petau en Pannonie, est un compatriote de Jérôme. Il meurt martyr en 304 dans la persécution de Dioclétien. Nous possédons quelques fragments de son *Commentaire* (cf. F. STEGMÜLLER, *Repertorium biblicum medii aevi*, 5, 1955, p. 417-419). Dans le prologue de sa traduction des *Homélies* d'Origène sur *S. Luc*, JÉRÔME écrit à Paula et Eustochium : « J'ai décidé de vous faire parvenir dans quelques jours les commentaires sur *Matthieu* rédigés l'un par Hilaire, écrivain très brillant, l'autre par le bienheureux Victorinus, le martyr, chacun dans un style différent, mais sous l'inspiration du même Esprit » (*SC* 87, p. 97).

21. Fortunatien était évêque d'Aquilée au milieu du IV<sup>e</sup> siècle. On trouvera quelques fragments de ses œuvres, dont deux sur l'*Évangile* de *S. Matthieu*, dans *CCL* 9, p. 365-370.

incipiam nec possim laboris magnitudinem breuitate temporis compensare. Igitur, ommissa auctoritate ueterum quos nec legendi nec sequendi mihi facultas data est, historicam interpretationem quam praecipue postulasti digessi breuiter et interdum spiritalis intelligentiae flores miscui, perfectum opus reseruans in posterum. Si autem mihi uita longior fuerit aut tu in redeundo tua promissa compleueris, tunc nitar implere quod reliquum est, immo iactis fundamentis et ex parte constructis parietibus pulcherrimum culmen imponam, ut scias quid intersit inter subitam dictandi audaciam et elucubratam scribendi diligentiam. Certe nosti, et mendacii mei erubescerem te testem uocare, quod praesens opusculum tanta celeritate dictaerim ut magis aliena legere quam mea condere me putares. Nec hoc de adrogantia et fiducia ingenii dictum putes, sed quo ostendere tibi cupiam quantum apud me ualeas, qui periclitari magis apud doctos uouerim quam tibi sedule postulanti quicquam negare. Vnde obsecro ut, si incomptior sermo est et non solito lapsu fertur oratio, festinationi hoc tribuas non imperitiae, et des exemplaria cum Romam ueneris uirgini Christi Principiae, quae me rogauit ut in Canticum scriberem canticorum, a quo opere exclusus aegrotatione diuturna spem in futurum distuli, hac te lege constringens ut, si tu ei ad te scripta subtraxeris, illa quoque armariolo sibi postea scribenda concludat.

22. « Couronner l'édifice d'un toit magnifique. » L'image se retrouve souvent chez Jérôme : « Spiritale supra struendum est aedificium ut, imposito culmine, perfecta Ecclesiae ornamenta monstremus », *In Is.* 1, 5

concilier la grandeur du travail et la brièveté du délai. Aussi, renonçant à l'autorité des anciens qu'il m'a été impossible de lire ou de suivre, j'ai composé rapidement un commentaire historique. C'est ce que tu m'as demandé principalement. De temps en temps, j'ai mêlé les fleurs de l'interprétation spirituelle, renvoyant à plus tard un ouvrage achevé. S'il m'est donné plus longue vie, ou si, en revenant, tu remplis tes promesses, alors je m'efforcerai de compléter. Bien plus, après avoir jeté les fondements et élevé en partie les murs, je couronnerai l'édifice d'un toit magnifique<sup>22</sup>, pour que tu saches quelle est la différence entre la témérité d'une improvisation dictée et la perfection d'un écrit mûrement élaboré. Certes, tu le sais — et je rougirais de te prendre à témoin d'un mensonge —, j'ai dicté ce présent opuscule si rapidement que tu pourrais penser que je lisais l'ouvrage d'autrui bien plutôt que je ne composais moi-même. Et ne vois pas là présomption, confiance en mon talent, mais désir de te montrer combien tu comptes pour moi : j'ai préféré m'exposer aux critiques des doctes plutôt que d'opposer un refus à ta prière instante. Aussi, de grâce, si mon style est quelque peu négligé, s'il ne coule pas aussi aisément qu'à l'ordinaire, mets-le sur le compte de la hâte, non de l'incapacité. A ta venue à Rome, donnes-en un exemplaire à la vierge du Christ Principia, elle qui m'a prié d'écrire sur le Canticum des Cantiques. Une longue maladie m'en a empêché et j'ai renvoyé à plus tard l'exécution de ma promesse. Voici la condition que je t'impose : si tu lui refuses ce que j'ai écrit pour toi, qu'à son tour elle serre dans sa bibliothèque ce qui plus tard doit être écrit pour elle.

(*PL* 24, 154) ; « Et cum historiae habuerint fundamenta tunc spiritualis intelligentiae culmen accipiant », *In Amos* III, 9, 6 (*PL* 25, 1090 B). Cf. H. DE LUBAC, *Exégèse médiévale*, seconde partie, t. II, chap. VII, 2, « Symboles architecturaux », p. 41 s.

(Matth. I, 1 - 10, 42)

1. Liber generationis Iesu Christi. In Esaia legimus : *Generationem eius quis enarrabit ?* Non ergo putemus euangelium prophetae esse contrarium, ut quod ille impossibile dixit effatu, hic narrare incipiat, quia ibi de generatione diuinitatis, hic de incarnatione est dictum. A carnalibus autem coepit ut per hominem Deum discere incipiamus.

Filii Dauid filii Abraham. Ordo praeposterus sed necessarie commutatus. Si enim primum posuisset Abraham et postea Dauid, rursus ei repetendus fuerat Abraham ut generationis series texeretur. Ideo autem ceteris praetermissis horum filium nuncupauit quia ad hos tantum est facta de Christo repromissio : ad Abraham : *In Semine*, inquit, *tu benedicentur omnes gentes, quod est Christus* ; ad Dauid : *De fructu uentris tui ponam super sedem tuam*.

3. Iudas autem genuit Phares et Zaram de Thamar. Notandum in genealogia Saluatoris nullam sanctarum adsumi mulierum, sed eas quas scriptura reprehendit, ut qui propter peccatores uenerat, de peccatricibus nascens omnium peccata deleret. Vnde et in consequentibus Ruth Moabitibus ponitur et Bethsabe uxor Vriae.

4. Naasson autem genuit Salmon. Iste est Salmon principis tribus Iudae sicut in Numeris legimus.

1, 1. Is. 53, 8 || 12. Gen. 22, 18 || 13. Gal. 3, 16 || 13. Ps. 131, 11 || 22. Cf. Nombr. 1, 7

1. « Iste est Salmon... » Distraction de Jérôme ? Dans le livre des Nombres, il ne s'agit pas de Salmon mais de Naasson. D'où la correction de nombreuses éditions : « Iste est Naasson... »

(Matth. I, 1 - 10, 42)

## CHAPITRE I

1. Livre de la Généalogie de Jésus-Christ. Nous lisons dans Esaïe : « Qui racontera sa généalogie ? » Ne pensons donc pas que l'évangéliste s'oppose au prophète et que ce que l'un dit inexprimable l'autre entreprenne de le raconter : ici il a été question de la généalogie divine, là de l'incarnation. Il commence par les réalités de sa nature charnelle afin qu'à travers l'homme nous commençons à connaître Dieu.

2. Fils de David, fils d'Abraham. Ordre interverti, mais changement nécessaire. En effet, s'il avait mis tout d'abord Abraham, puis David, il lui eût fallu revenir à Abraham pour suivre la trame de la généalogie. S'il omet tous les autres pour l'appeler fils de ceux-là, c'est parce qu'à eux seuls fut faite la promesse au sujet du Christ. À Abraham, il a été dit : « Toutes les nations seront bénies en ta postérité », c'est-à-dire le Christ. Et à David : « C'est un fruit de tes entrailles que je mettrai sur ton trône. »

3. Or, de Thamar, Juda engendra Pharès et Zara. Notons-le, la généalogie du Sauveur ne comporte la mention d'aucune sainte femme, mais seulement de celles que blâme l'Écriture. Ainsi, il veut montrer que, celui qui était venu pour les pécheurs, descendant de pécheresses, effacerait les péchés de tous. Aussi dans la suite, est-il parlé de Ruth, la moabite, et de Bethsabée, l'épouse d'Urie.

4. Naasson engendra Salmon. Il s'agit de Salmon<sup>1</sup>, chef de la tribu de Juda, comme nous le lisons dans les Nombres.

8.9. Ioram autem genuit Oziam, Ozias autem genuit Ioatham. In quarto Regum volumine legimus de Ioram  
 25 Ochoziam fuisse generatum, quo mortuo *Iosabeth filia regis Ioram soror Ochoziae* tulit Ioas filium fratris sui et eum inter-  
 necioni quae exercebatur ab Athalia subtraxit, cui successit in regnum filius eius Amessias, post quem regnavit filius eius  
 30 eius. Cernis ergo quod secundum fidem historiae tres reges in medio fuerint quos hic euangelium praetermisit; Ioram quippe non genuit Oziam sed Ochoziam et reliquos quos  
 enumeravimus. Verum quia euangelistae propositum erat tres tesserescedecades in diuerso temporum statu ponere, et  
 35 Ioram generi se miscuerat impiissimae Zezabel, idcirco usque ad tertiam generationem eius memoria tollitur, ne in sanctae natiuitatis ordine poneretur.

12. Et post transmirationem Babylonis Iechonias genuit Salathiel. Si uoluerimus Iechoniam in fine primae tesse-  
 40 rescedecadis ponere, in sequenti non erunt quattuordecim sed tredecim. Sciamus ergo Iechoniam priorem ipsum esse quem et Ioiacim, secundum autem filium non patrem, quorum prior per *K* et *M* et sequens per *X* et *N* scribitur, quod  
 45 scriptorum uitio et longitudine temporum apud Graecos Latinosque confusum est.

16. Iacob autem genuit Ioseph. Hunc locum obicit nobis Iulianus Augustus dissonantiae euangelistarum, cur euange-  
 lista Matheus Ioseph filium dixerit Iacob, et Lucas filium eum

24. Cf. IV Rois 11, 2 || 26. Cf. IV Rois 14, 17 || 28. Cf. IV Rois 15, 1

2. « Tres tesserescedecades » : la première va d'Abraham à David ; la seconde de Salomon à Joacim ; la troisième de Joacim à Jésus.

3. Cf. *Comm. in Daniel*, chap. 1 : « Nemo putet in Danielis principio esse Joacim qui in Ezechielis exordio Joacim scribitur. Iste enim extremam syllabam *-chin* habet, ille *-cim*. Et ob hanc causam in Euangelio

8.9. Joram engendra Ozias, Ozias engendra Joathan: Dans le quatrième livre des Rois, nous lisons que Joram engendra Ochozias et qu'à sa mort, « Josabeth, fille du roi Joram, sœur d'Ochozias », emporta Joas, fils de son frère, et le déroba au massacre que fit Athalie. Lui succéda sur le trône son fils Amasias, après lequel régna son fils Azarias, appelé aussi Ozias, auquel succéda Joathan, son fils. Tu le vois donc, d'après le témoignage de l'histoire, il y eut dans l'intervalle trois rois dont l'évangile ne fait point ici mention : Joram n'engendra pas Ozias mais Ochosias. Il a omis également les deux autres que nous avons énumérés. Mais l'évangéliste se proposait d'établir trois séries de quatorze noms<sup>2</sup> correspondant à des périodes distinctes et, la race de l'impie Jézabel s'étant mêlée à celle de Joram, il en fait disparaître le souvenir jusqu'à la troisième génération, pour qu'elle ne fût point placée dans la généalogie de la sainte Nativité.

12. Et après la déportation à Babylone, Jéchonias engendra Salathiel. Si nous voulons placer Jéchonias à la fin de la série précédente de quatorze, la suivante ne sera plus de quatorze nom, mais de treize. Sachons donc que le premier Jéchonias se confond avec Joacim et que le second (Joachin) est le fils et non le père. L'orthographe du premier s'écrit avec *C* et *M*, celle du second avec *CH* et *N*<sup>3</sup>. C'est la faute des copistes et la longue suite des temps qui ont provoqué cette confusion chez les Grecs et les Latins.

16. Jacob engendra Joseph. L'empereur Julien<sup>4</sup> nous a opposé ce passage. Il y aurait désaccord entre les évangélistes : pourquoi l'évangéliste Matthieu dit-il que Joseph est fils de

secundum Matthaeum una uidetur deesse generatio » (PL 25, 495 A).

4. Julien l'Apostat, neveu de Constantin, fut empereur de 361 à 363. Converti au paganisme, il avait écrit un *Traité* contre les chrétiens ; cet ouvrage est perdu, mais Cyrille d'Alexandrie, qui le réfute, en cite de longs extraits dans son *Contra Julianum*.

appellauerit Heli, non intellegens consuetudinem scripturarum  
 50 quod alter secundum naturam, alter secundum legem ei pater  
 sit. Scimus enim hoc per Moysen Deo iubente praeceptum ut,  
 si frater aut propinquus absque liberis mortuus fuerit, alius  
 eius accipiat uxorem ad suscitandum semen fratris uel propin-  
 qui sui. Super hoc et Africanus temporum scriptor et Eusebius  
 55 Caesariensis in libris diaphonias euangeliorum plenius dispu-  
 tarunt.

Genuit Ioseph uirum Mariae. Cum uirum audieris sus-  
 picio tibi non subeat nuptiarum, sed recordare consuetudinis  
 scripturarum quod sponsae uocentur uxores.

60 17. Et a transmigracione Babylonis usque ad Christum  
 generationes quattuordecim. Numera a Iechonia usque ad  
 Ioseph et inuenies generationes tredecim. Quarta decima  
 uero generatio in ipsum Christum reputabitur.

18. Christi autem generatio sic erat. Quaerat diligens lec-  
 65 tor et dicat : Cum Ioseph non sit pater Domini Saluatoris, quid  
 pertinet ad Dominum generationis ordo deductus usque ad  
 Ioseph ? Cui respondebimus primum non esse consuetudinis  
 scripturarum ut mulierum in generationibus ordo texatur,  
 deinde ex una tribu fuisse Ioseph et Mariam, unde ex lege eam  
 70 accipere cogebatur ut propinquam, et quod simul censentur in  
 Bethleem ut de una uidelicet stirpe generati.

Cum esset desponsata mater eius Maria. Quare non de sim-  
 plici uirgine sed de desponsata concipitur ? Primum ut

49. Cf. Lc 3, 23 || 51. Cf. Dent. 25,5

5. Jules Africain : écrivain chrétien de la première moitié du III<sup>e</sup> s.  
 Sur l'homme, cf. EUSÈBE, H.E. VI, 31. Sur l'explication qu'il donnait  
 dans sa *Lettre à Aristide* de l'apparent désaccord des deux généalogies,  
 cf. EUSÈBE, H.E. I, 7.

Jacob, tandis que Luc l'appelle fils d'Héli ? Il ignore une  
 habitude des Écritures : l'un est son père selon la nature,  
 l'autre selon la Loi. Nous savons en effet que, sur l'ordre  
 de Dieu, Moïse prescrit que celui dont un frère ou un proche  
 parent vient à mourir sans enfant prendra son épouse pour  
 donner une descendance à son frère ou à son parent. Sur ce  
 point, le chronologiste Africanus<sup>5</sup>, ainsi qu'Eusèbe de Césarée,  
 ont discuté avec plus de détails dans des livres sur les discor-  
 dances des évangiles<sup>6</sup>.

Il engendra Joseph, époux de Marie. Que ce terme d'époux  
 n'évoque pas en toi l'idée de mariage. Souviens-toi que c'est  
 l'habitude des Écritures d'appeler épouses les fiancées.

17. Depuis la déportation à Babylone jusqu'au Christ, il y a  
 quatorze générations. Compte de Jéchonias jusqu'à Joseph et  
 tu trouveras treize générations, mais celle du Christ lui-même  
 sera comptée comme la quatorzième.

18. Telle fut la généalogie du Christ. Qu'un lecteur attentif  
 pose cette question : puisque Joseph n'est point le père  
 du Sauveur, en quoi cette généalogie qui descend jusqu'à  
 Joseph concerne-t-elle notre Seigneur ? Nous lui répondrons  
 tout d'abord que ce n'est pas dans l'usage des Écritures de  
 constituer une généalogie par les femmes et ensuite que  
 Joseph et Marie étaient de même tribu. De là vient que,  
 d'après la Loi, il devait l'épouser comme étant sa parente,  
 et aussi qu'ils sont recensés tous deux à Bethléem, évidem-  
 ment parce qu'issus du même sang.

Marie, sa mère, étant fiancée à Joseph. Pourquoi le Christ  
 est-il conçu non point tout simplement d'une vierge, mais  
 d'une fiancée ? Tout d'abord pour qu'à l'occasion de la généa-

6. De cet ouvrage d'Eusèbe, il ne nous reste plus qu'un résumé (PG 22,  
 879-1006).

per generationem Ioseph origo Mariae monstraretur, secundo  
75 ne lapidaretur a Iudaeis ut adultera, tertio ut Aegyptum  
fugiens haberet solacium. Martyr Ignatius etiam quartam  
addidit causam cur a sponsa conceptus sit : ut partus, in-  
quiens, eius celaretur diabolo, dum eum putat non de uirgine  
sed de uxore generatum.

80 Antequam conuenirent inuenta est in utero habens de  
Spiritu sancto. Non ab alio inuenta est nisi a Ioseph qui  
paene licentia maritali futurae uxoris omnia nouerat. Quod  
autem dicitur : *Antequam conuenirent*, non sequitur ut  
postea conuenerint, sed scriptura quid factum non sit  
85 ostendit.

19. Ioseph autem uir eius, cum esset iustus et nollet eam  
traducere, uoluit occulte dimittere eam. Si qui fornicariae con-  
iungitur, *unum corpus efficitur*, et in lege praeceptum  
est non solum reos sed et conscios criminum obnoxios esse  
90 peccati, quomodo Ioseph cum crimen celet uxoris, iustus  
scribitur ? Sed hoc testimonium Mariae est quod Ioseph,  
sciens illius castitatem et admirans quod euenerat, celat  
silentio cuius mysterium nesciebat.

20. Ioseph fili Dauid, noli timere accipere Mariam uxorem  
95 tuam. Iam et supra diximus sponsas uxores appellari,  
quod plenius liber aduersus Heluidium docet. Et blandi-  
entis affectu ei per somnium angelus loquitur ut iustitiam

88. I Cor. 6, 16 || 88. Cf. Lév. 5, 1

7. Cf. IGNACE D'ANTIOCHE, *Lettre aux Éphésiens* 19, 1 (SC 104, p. 75).

8. Nous avons dû modifier la ponctuation du CCL, manifestement erronée.

9. Attaquant la vie monastique et l'état de virginité, Helvidius, disciple de l'évêque arien de Milan, Auxence, avait publié un écrit où il soutenait que Marie, vierge jusqu'à la naissance de Jésus, avait ensuite vécu selon la loi commune du mariage. Il s'appuyait sur certaines expres-

logie de Joseph fût connue l'ascendance de Marie ; deuxiè-  
ment, pour qu'elle ne fût pas lapidée par les Juifs comme  
adultère ; troisièmement, pour qu'elle eût le soutien d'un  
mari dans sa fuite en Égypte. Le martyr Ignace<sup>7</sup> a ajouté  
une quatrième raison : le Christ, dit-il, fut conçu par une  
fiancée pour que sa naissance restât cachée au diable du  
moment qu'il le croyait né non d'une vierge mais d'une  
femme.

Avant qu'ils se fussent unis, il découvrit qu'elle était enceinte  
par la vertu de l'Esprit-Saint. Nul autre que Joseph ne  
le découvrit. Du fait, pour ainsi dire, de la liberté permise à  
un mari, rien ne lui échappait de tout ce qui touchait à  
sa future épouse. De l'expression « avant qu'ils se fussent  
unis », il ne résulte pas qu'ils se sont unis ensuite. L'Écriture  
montre ce qui n'avait point eu lieu.

19. Or Joseph, son époux, homme juste, qui ne voulait pas  
la dénoncer, résolu de la répudier sans éclat. Qui s'unit à une  
prostituée « ne fait qu'un seul corps avec elle », et<sup>8</sup>, dans la  
Loi, il est prescrit que non seulement les coupables, mais  
les témoins des fautes portent le poids du péché. Mais alors,  
comment Joseph qui cache la faute de son épouse est-il  
appelé juste ? Mais voilà un témoignage en faveur de Marie :  
il savait qu'elle était chaste et il était surpris de ce qui était  
arrivé, il cachait par son silence ce dont il ne comprenait point  
le mystère.

20. Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre chez toi  
Marie, ton épouse. Nous l'avons déjà dit plus haut : les fian-  
cées étaient appelées épouses. Mon livre contre Helvidius  
l'explique plus longuement<sup>9</sup>. Et si l'ange lui parle affec-

sions de l'Évangile : « épouse de Joseph », « les frères du Seigneur », etc. Jérôme les avait longuement expliquées dans sa réfutation. Aussi se contente-t-il d'y renvoyer (cf. *Adv. Helvidium*, PL 23, 183-206).

silentii comprobaret. Simulque notandum quod Ioseph filius esse dicatur Dauid ut Maria quoque de Dauid stirpe monstraretur.

21. Et uocabis nomen eius Iesum ; ipse enim saluum faciet populum suum. Iesus hebraeo sermone saluator dicitur. Etymologiam ergo nominis eius euangelista signauit dicens : *Vocabis nomen eius* : Saluator, quia *ipse saluum faciet populum suum*.

22. 23. Hoc autem totum factum est ut adimpleretur quod dictum est a Domino per prophetam dicentem : Ecce uirgo in utero habebit et pariet. Pro eo quod euangelista Matheus dicit : *in utero habebit*, in propheta scriptum est : *in utero accipiet*. Sed propheta quia futura praedicit significat quid futurum sit et scribit *accipiet*, euangelista, quia non de futuro sed de praeterito narrat historiam, mutauit *accipiet* et posuit *habebit*. Qui enim habet, nequaquam accepturus est. Tale quid et in psalmis legimus : *Ascendens in altum captiuam duxit captiuitatem, accepit dona in hominibus*. Hoc testimonium apostolus ponens non dixit *accepit*, sed *dedit*, quia ibi de futuro significatum est quod accepturus esset, hic de eo narratur qui iam dederat quod acceperat.

24. 25. Exsurgens autem Ioseph a somno fecit sicut praecepit ei angelus Domini. Accepit coniugem suam et non cognouit eam donec peperit filium suum primogenitum. Ex hoc quidam loco peruersissime suspicantur et alios filios habuisse Mariam dicentes primogenitum non dici nisi qui habeat et fratres, cum hic mos diuinarum sit scripturarum, ut primo-

107. Cf. Is. 7, 14 || 114. Ps. 67, 19 || 116. Éphés. 4, 8

10. *Praecipit* : le CCL écrit « praecipit ». Seul un parfait est ici possible : cf. le verbe qui précède (*fecit*), et celui qui suit (*accepit*). Les formes « praeciperat, praeciperit » de RG et B, données dans l'apparat, ne sont

tuusement dans un songe, c'est pour approuver la justice de son silence. Notons aussi que Joseph est dit fils de David pour montrer que Marie descend également de David.

21. Et tu lui donneras le nom de Jésus car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés. En hébreu Jésus veut dire sauveur. L'évangéliste a donc souligné l'étymologie de son nom lorsqu'il dit : « Tu lui donneras le nom de Sauveur parce que c'est lui qui sauvera son peuple. »

22. Cela fut fait afin que s'accomplît la parole du Seigneur qui fait dire au prophète : « Voici que la Vierge aura dans son sein et enfantera. » Alors que l'évangéliste Matthieu dit : « Aura dans son sein », le prophète écrit « Elle recevra. » C'est que le prophète prédit l'avenir ; il désigne donc ce qui sera. Il écrit : « Elle recevra. » Au lieu de prédire l'avenir, l'évangéliste fait le récit d'un fait passé, et, à la place de « recevra », il a donc mis « elle aura ». Qui a déjà reçu n'a nullement à recevoir. Ainsi nous lisons dans les psaumes : « Il est monté sur les hauteurs, il a emmené captive la captivité, il a reçu des dons parmi les hommes. » Citant ce texte l'apôtre ne dit pas « il a reçu », mais « il a donné ». En effet là, s'agissant du futur, il a été indiqué qu'il recevrait, ici, nous avons un récit : il avait déjà donné ce qu'il avait reçu.

24.25. S'éveillant de son songe, Joseph fit ce que lui avait prescrit<sup>10</sup> l'ange du Seigneur, et il prit avec lui son épouse, mais il ne la connut point avant qu'elle eut enfanté son fils, premier-né. D'après ce passage certains soupçonnent, ce qui est le comble de la perversion, que Marie eut aussi d'autres fils. Ils disent qu'on n'emploie le terme de premier-né que pour celui qui a des frères. Or, les saintes Écritures ont l'habitude

pas plus probantes puisqu'elles constituent des barbarismes. Elles illustrent seulement les confusions fréquentes des manuscrits entre *i* et *e*. Jérôme ne connaît ailleurs que le texte : « sicut praecepit... » C'est celui que nous avons adopté.

125 genitum non eum uocent quem fratres sequantur, sed eum qui primus natus sit. Lege supradictum libellum aduersus Heluidium.

2. Vidimus enim stellam eius in oriente. Ad confusionem Iudaeorum, ut natiuitatem Christi a gentibus discerent, oritur in oriente stella quam futuram Balaam (cuius successores erant) uaticinio nouerant. Lege Numerorum librum.  
5 Deferuntur autem magi stellae indicio in Iudeam ut sacerdotes, a magis interrogati ubi Christus nasceretur, inexcusabiles fierent de aduentu eius.

5. At illi dixerunt ei : In Bethleem Iudaeae. Librariorum error est ; putamus enim ab euangelista primum editum sicut  
10 in ipso Hebraico legimus : *Iudae*, non *Iudeae*. Quae est enim aliarum gentium Bethleem ut ad distinctionem eius hic Iudaeae poneretur ? Iudae autem idcirco scribitur quia est et alia Bethleem in Galilea. Lege librum Iesu filii Naue. Denique et in ipso testimonio quod de Micheae prophetia sum-  
15 tum est ita habetur : *Et tu Bethleem terra Iuda*.

11. Et apertis thesauris suis obtulerunt ei munera aurum, thus et myrram. Pulcherrime munerum sacramenta Iuuenus presbiter uno uersiculo comprehendit :

20 *Thus aurum murrum regique hominiquae Deoque  
Dona ferunt.*

2, 4. Cf. Nombr. 24, 17 || 13. Cf. Jos. 19, 15 || 15. Mich. 5, 2

11. Référence peu précise ; de même en 2, 2. Jérôme s'adresse à un auditoire érudit.

12. « In ipso Hebraico ». Il s'agit du texte de *Michée* 5, 2 dans l'hébreu. Jérôme avait déjà traité la question dans sa lettre à Pammachius (*Ep.* 57, 8, *Labourt* III, p. 66).

13. Cette autre Bethléem se trouvait dans le pays de Zabulon (*Jos.* 19, 15 ; *Jug.* 12, 8), près de Nazareth.

d'appeler premier-né, non celui qui a des frères ensuite, mais le premier qui naît. Lis mon opuscule cité ci-dessus contre Helvidius.

## CHAPITRE 2

2. Car nous avons vu son étoile en Orient. Cela pour la confusion des Juifs, pour que la nouvelle de la naissance du Christ ils l'apprennent des païens, c'est en Orient que s'élève l'étoile dont ils connaissaient la venue future par l'oracle de Balaam, qui était leur ancêtre. Lis le livre des Nombres<sup>11</sup>. L'indication de l'étoile conduit les Mages en Judée. Ainsi, après les questions posées par les Mages sur le lieu de naissance du Christ, les prêtres resteront sans excuse au sujet de sa venue.

5. Or ceux-ci lui dirent : « A Bethléem de Judée. » Ici une erreur des copistes. A notre avis, comme nous le lisons dans le texte hébreu<sup>12</sup>, l'évangéliste a écrit à l'origine, « de Juda », et non « de Judée ». Y a-t-il en effet à l'étranger une autre Bethléem<sup>13</sup> dont il aurait voulu la distinguer en mettant ici « de Judée » ? Mais s'il est écrit : « de Juda », c'est parce qu'il y a une autre Bethléem en Galilée. Lis le livre de Josué, fils de Nun. Enfin, dans la citation empruntée à la prophétie de Michée, il y a : « Et toi Bethléem, terre de Juda ».

11. Ouvrant leurs trésors, ils lui offrirent des présents, de l'or, de l'encens et de la myrrhe. Le prêtre Juuenus<sup>14</sup> résume fort joliment en un seul petit vers la valeur symbolique de ces présents : « L'encens, l'or, la myrrhe, voilà les dons qu'ils apportent au roi, à l'homme, à Dieu. »

14. Admirateur de Virgile, comme beaucoup de Pères de l'Église, Jérôme ne peut que goûter la manière peu originale mais élégante de ce prêtre espagnol, dont l'*Histoire évangélique* (écrite vers 330) suit précisément S. Matthieu.

12. Et responso accepto in somnis ne redirent ad Herodem, per aliam viam reuersi sunt in regionem suam. Qui mu-  
nera obtulerunt Domino consequenter responsum acci-  
piunt. Responsum autem (quod graece dicitur χρηματισ-  
25 θέντες) non per angelum fit sed per ipsum Dominum,  
ut meritum Ioseph priuilegium demonstraretur. Reuer-  
tuntur autem per aliam viam quia infidelitati miscendi  
non erant Iudaeorum.

13. Ecce angelus Domini apparuit in somnis Ioseph dicens :  
30 Surge et accipe puerum et matrem eius, et fuge in Aegyptum.  
Quando tollit puerum et matrem eius ut in Aegyptum  
transeat, nocte tollit et in tenebris ; quando uero reuertitur  
in Iudeam, nec nox nec tenebrae ponuntur in euangelio.

15. Vt adimpleretur quod dictum est a Domino per pro-  
35 phetam dicentem : Ex Aegypto uocauit filium meum. Respon-  
deant qui Hebreorum uoluminum denegant ueritatem ubi hoc  
est in LXX legatur interpretibus. Quod cum non inuenerint,  
nos eis dicemus in Osee propheta scriptum, sicut et exemplaria  
probare possunt quae nuper edidimus. Possumus autem  
40 locum istum et aliter consolari propter contentiosos, quorum  
consuetudinem Paulus apostolus habere se denegat et eccle-  
siam Christi, et testimonium proferimus ex Numeris dicente  
Balaam : *Deus ex Aegypto uocauit eum, gloria eius sicut  
unicornis.*

38. Cf. Os. II, 1 || 41. Cf. I Cor. II, 16 || 43. Nombr. 23, 22

15. χρηματισθέντες : « ayant été informés d'en haut ». Ce mot grec  
a embarrassé les copistes. Le « et » qui le suit dans l'édition du CCL  
est inadmissible ; il vient de la mauvaise lecture des mss R et G, qui  
ont lu « crinomentiu et » (*sic*). — Il est étrange aussi de lire sous la plume  
de Jérôme qu'il est plus glorieux d'être averti par un ange, comme  
Joseph, que par le Seigneur, comme les Mages. « Dominum » ne serait-il  
pas une mélecture pour « somnum » (*Matth.* 2, 12) ou « somnium » (« per  
somnum » et « per somnium », Vieille Latine) ?

16. Nous préférons « tollit » de OMEP<sup>2</sup>L al. à « tulit », qui exigerait  
« ut transiret » (mais Jérôme observe-t-il toujours la concordance des

12. Et, avertis en songe de ne pas retourner chez Hérode,  
ils regagnèrent leur pays par un autre chemin. Ils ont offert  
des présents au Seigneur, en conséquence ils en reçoivent une  
réponse. Cette réponse — en grec *chrématisthentes*<sup>15</sup> — ne  
leur est pas donnée par un ange, mais par le Seigneur lui-  
même pour bien montrer le caractère privilégié des mérites  
de Joseph. Ils s'en retournent par un autre chemin parce  
qu'ils ne devaient point se mêler aux Juifs infidèles.

13. Voici qu'un ange du Seigneur apparut en songe à Joseph  
et lui dit : « Lève-toi, prends l'enfant et sa mère, fuis en Égypte. »  
Quand il prend<sup>16</sup> l'enfant et sa mère pour passer en Égypte,  
il le fait la nuit, dans les ténèbres, mais quand il revient en  
Judée, l'Évangile ne porte mention ni de nuit ni de ténèbres.

15. Afin que fût accomplie cette parole que le Seigneur a  
dite par le prophète : « J'ai rappelé mon fils d'Égypte. »  
Qu'ils répondent ceux qui nient l'authenticité des textes  
hébreux : où trouve-t-on cela dans les Septante ? Ils ne l'y  
trouueront pas et nous leur dirons que c'est écrit dans le  
prophète Osée, comme peuvent le prouver les ouvrages que  
nous en avons récemment publiés. D'ailleurs, nous pouvons  
confirmer autrement ce passage à cause des chicaneurs<sup>17</sup>  
dont l'apôtre nous déclare que ce n'est pas chez lui ni dans  
l'Église du Christ qu'on trouvera pareille manie<sup>18</sup> : nous  
produisons le témoignage de Balaam au livre des Nombres :  
« Dieu l'a rappelé d'Égypte et sa gloire est comme celle  
du buffle. »

temps ?). De plus la phrase de la ligne suivante, qui est parallèle à la  
nôtre, « quando uero reuertitur... » est elle aussi au présent. Voir pareille  
alternance en 13, 33 (l. 222) : « tollit » (« tulit » RG).

17. Deux ans plus tôt, dans sa lettre à Pammachius (57, 7 ; Labourt III,  
p. 65), Jérôme a employé un ton beaucoup plus vif contre les « logo-  
daedali », « ces ciseleurs de mots, critiques dédaigneux de tous les tra-  
vailleurs ».

18. Jérôme se réfère à I Cor. II, 16 : « Au reste, si quelqu'un veut  
ergoter, tel n'est pas notre usage, ni celui des Églises de Dieu. »

45 17. 18. Tunc adimpletum est quod dictum est per Hieremiam prophetam dicentem : Vox in Rama audita est, ploratus et ululatus multus, Rachel plorans filios suos et noluit consolari quia non sunt. De Rachel natus est Benjamin in cuius tribu non est Bethleem. Quaeritur ergo quomodo Rachel filios  
 50 Iudae, id est Bethleem, quasi suos ploret ? Respondebimus breuiter quia sepulta sit iuxta Bethleem in Efratha (ex interno corpusculi hospitio matris nomen acceperit), siue quoniam Iuda et Benjamin duae tribus iunctae erant et Herodes praeceperat non solum in Bethleem interfici pueros sed  
 55 in omnibus circa finibus eius ; per occasionem Bethleem intellegimus multos etiam de Benjamin fuisse caesos. Plorat autem filios suos et non recipit consolationem secundum duplicem intellegentiam, siue quod eos in aeternum mortuos aestimaret, siue quod consolari se nollet de his quos sciret  
 60 esse uicturos. Quod autem dicitur : *in Rama*, non putemus loci nomen esse qui est iuxta Gabaa, sed Rama excelsum interpretatur ut sit sensus : vox in excelso audita est, id est longe lateque dispersa.

20. Defuncti sunt qui quaerebant animam pueri. Ex hoc  
 65 loco intellegimus non solum Herodem sed et sacerdotes et scribas eo tempore necem Domini fuisse meditato.

21. Qui surgens accepit puerum et matrem eius. Non dixit : accepit filium suum et uxorem suam, sed *puerum et matrem eius*, quasi nutricius non maritus.

70 22. Audiens autem quod Archelaus regnaret in Iudea pro Herode patre suo. Multi propter ignorantiam historiae labuntur errore putantes eundem esse Herodem a quo in passione

46. Jér. 31, 15 || 50. Cf. Gen. 35, 18-19

17.18. Alors s'accomplit la parole du prophète Jérémie qui dit : « Une voix a été entendue dans Rama, bien des pleurs et des cris de douleur. C'est Rachel qui pleure ses enfants et elle n'a pas voulu être consolée parce qu'ils ne sont plus. » De Rachel naquit Benjamin. Or Bethléem ne se trouve point dans sa tribu. Une question se pose donc : Pourquoi Rachel pleure-t-elle comme siens les fils de Juda, c'est-à-dire de Bethléem ? Nous répondrons rapidement : elle fut ensevelie près de Bethléem à Ephrata : c'est parce que ce lieu donna l'hospitalité dans son sein à sa dépouille mortelle, qu'elle a reçu ce nom de mère. Autre explication : Juda et Benjamin étaient deux tribus limitrophes et Hérode avait ordonné de tuer les enfants non seulement de Bethléem mais de tous les environs. A l'occasion de ce massacre de Bethléem, nous pensons que furent également tués beaucoup d'enfants de Benjamin. Elle pleure ses enfants et ne veut pas être consolée ; soit parce qu'elle les considère comme morts pour l'éternité, soit parce qu'elle refusait toute consolation au sujet de ceux dont elle savait qu'ils auraient la vie. Quant à l'expression « dans Rama », n'y voyons pas le nom du lieu situé à côté de Gabaa, Rama signifie élevé et voici le sens : « Une voix a été entendue bien haut », c'est-à-dire au loin, en tous sens.

20. Ils sont morts ceux qui en voulaient à la vie de l'enfant. D'après ce passage, à notre sens, ce n'est pas seulement Hérode mais aussi les prêtres et les scribes qui ont médité alors le meurtre du Seigneur.

21. Joseph s'étant levé prit l'enfant et sa mère. Il ne dit pas : « Il prit son fils et son épouse », mais « l'enfant et sa mère », au titre de père nourricier et non au titre de mari.

22. Apprenant qu'Archélaüs régnait en Judée à la place d'Hérode, son père. Beaucoup tombent dans une erreur par ignorance de l'histoire. Ils croient qu'Hérode, qui tourne en dérision le Seigneur lors de la Passion, est le même per-

sua Dominus iridetur et qui nunc mortuus esse referatur. Ergo Herodes ille qui cum Pilato postea amicitias fecit, huius Herodis filius est, frater Archelai quem et ipsum Tiberius Caesar Lugdunum, quae Galliarum est ciuitas, relegauit fratremque eius Herodem successorem regni fecit. Lege Iosephi historiam.

23. Et ueniens habitauit in ciuitate quae uocatur Nazareth, ut adimpleretur quod dictum est per prophetas : Quoniam nazareus uocabitur. Si fixum de scripturis posuisset exemplum, numquam diceret : *quod dictum est per prophetas*, sed simpliciter : quod dictum est per prophetam ; nunc autem pluraliter prophetas uocans, ostendit se non uerba de scripturis sumpsisse sed sensum. Nazareus sanctus interpretatur. Sanctum autem Dominum futurum omnis scriptura commemorat. Possumus et aliter dicere quod etiam eisdem uerbis iuxta hebraicam ueritatem in Esaia scriptum sit : *Exiit uirga de radice Iesse, et nazareus de radice conscendet.*

2. Paenitentiam agite, adpropinquauit enim regnum caelorum. Primum Baptista Iohannes regnum caelorum praedicat ut praecursor Domini hoc honoretur priuilegio.

3. Hic est enim qui dictus est per Esaiam prophetam dicentem : Vox clamantis in deserto : Parate uiam Domini, rectas facite semitas eius. Animas credentium praeparabat in quibus ambulaturus erat Dominus ut purus in uis purissimis ambularet, dicens : *Habitabo in eis et inambulabo et ero*

74. Cf. Lc 23, 12 || 88. Is. 11, 1 || 8, 2. Is. 40, 3 || 7. Léu. 26, 12. Cf. II Cor. 6, 16

19. Selon JOSÈPHE, Archélaüs fut relégué à Vienne et non à Lyon (cf. *Antiquitates Iudaicae* XVII, 13, 2).

20. Cf. Origène, fr. 36 (GCS 41, 1, p. 30).

21. « Vt purus ». En 2, 23, Jérôme traduit « Nazareus » par « saint » ;

sonnage que celui dont on mentionne maintenant la mort. Or cet Hérode, qui dans la suite se lia d'amitié avec Pilate, est le fils de notre Hérode et le frère d'Archélaüs. Ce dernier, Tibère César l'exila à Lyon, ville de Gaule et lui donna comme successeur au trône son frère Hérode. Lis l'histoire de Josèphe<sup>19</sup>.

23. Et il vint habiter dans une ville appelée Nazareth afin que s'accomplît ce qui avait été dit par les prophètes : il sera appelé Nazaréen. S'il avait fait une citation précise des Écritures, jamais l'évangéliste ne dirait : « Ce qui avait été dit par les prophètes », mais simplement « ce qui avait été dit par le prophète ». En fait, par l'emploi du pluriel, « les prophètes », il montre qu'il a pris non la lettre des Écritures mais leur sens. Nazaréen signifie « saint<sup>20</sup> ». Le Seigneur sera saint. C'est ce que rappelle toute l'Écriture. Par ailleurs, nous pouvons citer ce que l'original hébreu exprime dans les mêmes termes dans Isaïe : « Il sortira un rejeton de la tige de Jessé et le Nazaréen s'élèvera de cette tige. »

### CHAPITRE 3

2. « Faites pénitence car le royaume des cieus est proche. » Jean-Baptiste annonce pour la première fois le royaume des cieus afin que le précurseur du Seigneur reçoive l'honneur de ce privilège.

3. C'est lui dont a parlé le prophète Isaïe quand il disait : « Voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers. » Il préparait les âmes des fidèles en lesquelles allait s'avancer le Seigneur, afin que, pur<sup>21</sup>, il marchât en des chemins très purs, lui qui dit : « En

avec Origène. Mais lui-même l'interprète par « pur », *mundus* (cf. *Liber interpretationis hebraicorum nominum*, Lag. 62, 27 ; CCL 72, p. 137).

*Deus ipsorum, et ipsi erunt mihi populus.* Porphyrius istum locum Marci euangelistae principio comparat in quo scriptum est : *Initium euangelii Iesu Christi filii Dei ; sicut scriptum est in Esaia propheta : Ecce mitto angelum meum ante faciem tuam qui praeparabit viam tuam. Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini, rectas facite semitas eius.* Cum enim testimonium de Malachia Esaiaque contextum sit, quaerit quomodo uelut ab uno Esaia exemplum putemus adsumptum. Cui ecclesiastici uiri plenissime responderunt. Nos autem aut nomen Esaiae putamus additum scriptorum uitio quod et in aliis locis probare possumus, aut certe de diuersis testimoniis scripturarum unum corpus effectum. Lege tertium decimum psalmum et hoc idem reperies.

4. Ipse autem Iohannes habebat uestimentum de pilis camelorum et zonam pelliciam circa lumbos suos. *De pilis*, inquit, *habebat*, non de lana. Aliud austeriae uestis indicium est, aliud luxoriae mollioris. Zona autem pellicia qua accinctus fuit et Helias mortificationis σύμβολον est. Porro quod sequitur :

Esca eius erat lucustae et mel siluestre, habitatori solitudinis congruum est, ut non delicias ciborum sed necessitatem humanae carnis expleret.

9. Potens est Deus de lapidibus istis suscitare filios Abrahae. Lapidés ethnics uocat propter cordis duritiam. Lege Hiezechiel : *Auferam*, inquit, *a uobis cor lapideum et dabo cor*

10. Mc 1, 1-2 || 11. Mal. 3, 1 || 12. Is. 40, 3 || 19. Cf. Ps. 13, 3 || 26. Cf. IV Rois 1, 8 || 33. Ez. 36, 26

22. Porphyre, philosophe néo-platonicien, disciple direct de Plotin, naquit vers 232. Il écrivit, après 268, une violente attaque *Contre les chrétiens*, fongueux traité de quinze livres, réfuté d'abord par Méthode d'Olympe, puis, de façon plus complète, par Eusèbe de Césarée.

23. Ce terme de « uir ecclesiasticus » est la transcription de l'expression d'Origène : ἐκκλησιαστικὸς ἄνθρωπος, « celui qui a conscience d'exercer le

eux, j'habiterai, je marcherai : je serai leur dieu et ils seront mon peuple. » Porphyre rapproche ce passage du début de l'évangéliste Marc où il est écrit : « Commencement de l'évangile de Jésus-Christ, fils de Dieu ; selon ce qui a été écrit dans le prophète Esaïe : Voici que j'envoie devant ta face mon ange qui te préparera le chemin, voix de celui qui crie dans le désert : préparez le chemin du Seigneur, rendez droits ses sentiers. » Cette citation, tissée de Malachie et d'Isaïe, Porphyre<sup>22</sup> se demande pourquoi nous la considérons comme tirée du seul Isaïe. Des hommes d'Église<sup>23</sup> lui ont abondamment répondu. Nous pensons, nous, qu'une erreur des copistes a ajouté le nom d'Isaïe, comme nous pouvons le démontrer aussi pour d'autres passages, ou du moins qu'on a voulu faire un seul tout de citations diverses des Écritures. Lis le psaume 13 ; tu y retrouveras le même procédé.

4. Or Jean avait un vêtement de poils de chameau et une ceinture de cuir autour des reins. De poils, dit-il, non de laine. L'un est le signe de l'austérité dans le vêtement, l'autre d'une excessive mollesse. La ceinture de cuir, qui ceignait également Élie, est le symbole de la mortification. D'où la suite :

Sa nourriture était des sauterelles et du miel sauvage. A l'habitant de la solitude ne convient point une nourriture délicate, mais la satisfaction des besoins indispensables de notre chair humaine.

9. « Dieu peut de ces pierres susciter des enfants d'Abraham. » Il appelle pierres les païens à cause de leur dureté de cœur. Lis Ézéchiel : « Je vous ôterai ce cœur de pierre et vous donnerai un cœur de chair. » La pierre est l'image

magistère de l'Église dont il porte le caractère authentique » (*In Jo. 5*, Préf. 8) et veut être « le fidèle dispensateur des mystères divins » (*Id.* 20, 2). Ces textes sont cités par H. DE LUBAC (*Histoire et Esprit*, chap. 2 : « Origène homme d'Église », p. 57), qui remarque encore (p. 56, n. 54) : « L'expression sera souvent reprise par Jérôme. »

35 *carneum*. In lapide duritia, in carne mollitudo monstratur ;  
siue simpliciter Dei indicat pōtentiam quod, qui de nihilo  
cuncta fecerit, possit et de saxis durissimis populū procreare.

10. Ecce securis ad radicem arborum posita est. Praedicatio  
sermonis euangelici, qui ex utraque parte acutus est gla-  
dius, securis appellatur iuxta Hieremiam prophetam, qui  
40 uerbum Domini securi comparat caedenti petram.

11. Cuius non sum dignus calciamenta portare. In alio euan-  
gelio : *Cuius*, ait, *non sum dignus soluere corrigiam calciamenti*.  
Hic humilitas, ibi mysterium demonstratur quod Christus  
sponsus sit et Iohannes non mereatur sponsi corrigiam  
45 soluere, ne uocetur domus eius iuxta legem Moysi et exemplum  
Ruth domus discalciati.

Ille uos baptizabit in Spiritu sancto et igni. Siue quia ignis  
est Spiritus sanctus, ut Acta apostolorum docent ; quo descen-  
dente sedit quasi ignis super linguas credentium et impletus  
50 est sermo Domini dicentis : *Ignem ueni mittere super terram et  
quam uolo ut ardeat*. Siue quia in praesenti spiritu baptizamur  
et in futuro igni, apostolo quoque huic sensui congruente :  
*Vniuscuiusque opus quale sit ignis probabit*.

13. Tunc uenit Iesus a Galilea in Iordanem ad Iohannem  
55 ut baptizaretur ab eo. Triplicem ob causam Saluator a

38. Cf. Apoc. 1, 16 || 39. Cf. Jér. 46, 22 || 42. Lc 3, 16 || 45. Cf. Deut.  
25, 10 ; Ruth 4, 8-11 || 47. Cf. Act. 2, 3 || 50. Lc 12, 49 || 53. I Cor. 3, 13

24. « Mysterium » : il y a mystère parce que le Christ y est désigné  
comme l'époux (cf. *Cantique, Osée, Ézéchiel*) et qu'il accomplit ainsi une  
figure de l'Ancien Testament.

25. Il s'agit de la loi du lévirat : lorsque des frères demeurent ensemble  
et que l'un d'eux meurt sans laisser de fils, la femme du défunt prendra  
pour mari son propre beau-frère. S'il refuse, elle lui ôtera son soulier  
du pied et lui crachera au visage. Sa maison sera appelée en Israël la  
« maison du déchaussé » (cf. *Deut.* 25, 5-11).

de la dureté, la chair, celle de la sensibilité. A moins que,  
tout simplement, il ne veuille marquer la puissance de Dieu,  
car celui qui a tout tiré du néant peut aussi créer un peuple à  
partir des rochers les plus durs.

10. « Déjà, en effet, la cognée a été mise à la racine des  
arbres. » Glaive à double tranchant, la prédication de l'Évan-  
gile est appelée cognée d'après le prophète Jérémie qui com-  
pare la parole du Seigneur à la hache qui coupe la pierre.

11. « Je ne suis pas digne de porter ses sandales. » Dans un  
autre Évangile, il dit : « Je ne suis pas digne de dénouer  
les courroies de sa sandale ». Expression, là de son humilité,  
ici d'un mystère<sup>24</sup>. Le Christ est l'époux et Jean n'est pas  
digne de dénouer les courroies de l'époux de peur que, suivant  
la loi de Moïse et l'exemple de Ruth, sa maison ne soit appelée  
la maison du déchaussé<sup>25</sup>.

« Lui vous baptisera par l'Esprit-Saint et le feu. » Première  
interprétation : l'Esprit-Saint est un feu comme l'enseignent  
les Actes des Apôtres. En descendant<sup>26</sup>, il se posa comme  
un feu sur la langue des fidèles. Ainsi fut accomplie la parole  
du Seigneur disant : « C'est le feu que je suis venu jeter sur la  
terre et comme je veux qu'il brûle ! » Autre explication :  
dans le présent, nous sommes baptisés par l'Esprit, pour  
l'être par le feu dans l'avenir. L'apôtre confirme ce sens :  
« C'est le feu qui éprouvera la qualité des œuvres de chacun. »

13. Alors Jésus vint de la Galilée au Jourdain auprès de  
Jean pour être baptisé par lui. Le Sauveur reçut le baptême de

26. « Quo descendente » : seul emploi dans ce Commentaire d'un  
ablatif absolu se rapportant au sujet de la proposition. Cette tournure  
est cependant fréquente chez les auteurs chrétiens de ce temps (cf.  
A. BLAISE, *Manuel du latin chrétien*, p. 197, § 363). — Le texte de Jérôme  
est étrange. Dans les *Actes*, l'Esprit ne descend pas sur les langues des  
fidèles, mais sous la forme de langues de feu qui se posent sur chacun  
d'eux.

Iohanne accepit baptismum : primum ut, quia homo natus erat, omnem iustitiam et humilitatem legis impleret, secundo ut baptismate suo Iohannis baptisma comprobaret, tertio ut, Iordanis aquas sanctificans, per descensionem columbae,  
60 Spiritus sancti in lauacro credentium monstraret aduentum.

15. *Sine modo.* Pulchre dixit *modo*, ut ostenderet Christum in aqua, Iohannem a Christo in Spiritu baptizandum, siue aliter *sine modo*, ut qui formam serui adsumpsi, expleam et humilitatem eius. Alioquin scito te in die iudicii meo esse  
65 baptismate baptizandum. *Sine modo*, dicit Dominus, habeo et aliud baptisma quo baptizandus sum ; tu me baptizas in aqua ut ego te baptizem pro me in sanguine tuo.

Sic enim decet implere nos omnem iustitiam. Non addidit iustitiam legis siue naturae, ut nos utrumque intellegamus,  
70 et si Deus ab homine accepit baptisma, nullus a conseruo accipere dedignetur.

16. Aperti sunt ei caeli, et uidit Spiritum descendentem sicut columbam uenientem super se, et cetera. Mysterium Trinitatis in baptismate demonstratur. Dominus baptizatur, Spiritus descendit in specie columbae, Patris uox testimonium  
75 Filio praebentis auditur. Aperiuntur autem caeli non resecutione elementorum, sed spiritalibus oculis quibus et Hiezechiel in principio uoluminis sui apertos eos esse commemorat. Sedit quoque columba super caput Iesu ne quis putaret  
80 uocem Patris ad Iohannem factam, non ad Dominum.

63. Cf. Phil. 2, 7 || 66. Cf. Lc 12, 50 || 77. Cf. Éz. 1, 1

Jean pour trois raisons. La première, parce que, né homme, il voulait accomplir toutes les humbles prescriptions de la Loi ; la seconde pour sanctionner par son baptême le baptême de Jean ; la troisième pour manifester, lorsqu'il sanctifiait l'eau du Jourdain, par la descente de la colombe la venue de l'Esprit-Saint dans le baptême des fidèles.

15. « Laisse faire maintenant. » Il dit bien à propos : « maintenant » pour montrer que, si le Christ devait être baptisé dans l'eau, Jean devait l'être par le Christ, dans l'Esprit. Autre interprétation : « Laisse faire maintenant » : moi qui ai pris l'aspect d'un esclave, je veux en remplir toute l'humilité ; mais aussi, sache-le : au jour du jugement, tu dois être baptisé de mon baptême. « Laisse faire maintenant », dit le Seigneur ; j'ai un autre baptême dont je dois être baptisé. Tu me baptises dans l'eau pour que moi je te baptise pour moi en ton sang.

« Car c'est ainsi qu'il convient que nous accomplissions toute justice. » Il n'a pas ajouté : justice de la Loi ou de l'ordre naturel pour que nous entendions les deux. Si Dieu a reçu le baptême d'un homme, que personne ne juge indigne de le recevoir d'un compagnon d'esclavage.

16. Et voici que les cieux s'ouvrirent et qu'il vit l'Esprit-Saint descendre comme une colombe et venir au-dessus de lui etc. C'est le Mystère de la Trinité qui se manifeste dans ce baptême. Le Seigneur est baptisé, l'Esprit-Saint descend sous l'aspect d'une colombe, et on entend la voix du Père rendant témoignage à son Fils. Les cieux s'ouvrent, non que les éléments s'écartent, mais aux yeux de l'esprit, ces yeux avec lesquels Ézéchiél aussi les vit ouverts, comme il le rapporte au début de son livre. La Colombe vint se poser sur la tête de Jésus pour qu'on ne pût penser que la parole du Père s'adressait à Jean et non au Seigneur.

4 1. Tunc ductus est in deserto a Spiritu. Haud dubium quin a sancto Spiritu. Sequitur enim :

Vt temptaretur a diabolo. Ducitur autem non inuitus aut captus sed uoluntate pugnandi.

5 2. Et cum ieiunasset quadraginta diebus et quadraginta noctibus postea esuriit. In isto numero quadragesimae nobis ostenditur sacramentum in quo et Moyses ieiunauit in monte Sina et Helia iuxta montem Horeb. Permittitur autem esurire corpus ut diabolo temptandi tribuatur occasio.

10 3. Dic ut lapides isti panes fiant. Esurienti congrue dicitur : *Dic ut lapides isti panes fiant.* Sed duobus contrariis teneris, diabole ; si ad imperium eius possunt lapides panes fieri, ergo frustra temptas eum qui tantae potentiae est ; sin autem non potest facere, frustra Dei filium suspicaris :

15 *Si filius Dei es dic ut lapides isti panes fiant.*

4. Qui respondens ait : Scriptum est : Non in pane solo uiuit homo, sed in omni uerbo quod procedit de ore Dei. Testimonium de Deuteronomio sumptum est. Ideo autem sic respondit Dominus quia propositum ei erat humilitate diabolum uincere, non potentia. Simulque animaduertendum quod nisi ieiunare coepisset Dominus, temptandi occasio non fuisset diabolo, secundum illud : *Fili, accedens ad seruitutem Dei, praepara animam tuam ad temptationem.* Sed et ipsa responsio Saluatoris hominem fuisse indicat qui temptatus est : *Non*

4, 7. Cf. Ex. 24, 18 || 8. Cf. III Rois 19, 8 || 18. Cf. Deut. 8, 3 || 23. Sir. 2, 1

27. Jérôme a souligné dans sa préface le mystère du nombre quatre : les quatre fleuves du Paradis, les quatre angles de l'Arche d'Alliance, les quatre animaux d'Ézéchiël et les quatre Évangélistes. De même, ici, il souligne le mystère du nombre quarante (quatre fois dix). Augustin ne parle pas autrement : les nombres sont « sacratissimi et mysteriorum

## CHAPITRE 4

1. Alors Jésus fut conduit dans le désert par l'Esprit, sans aucun doute par l'Esprit-Saint, car voici la suite : Pour être tenté par le diable. Il y est conduit non malgré lui ou en captif, mais avec la volonté de combattre.

2. Et après avoir jeûné quarante jours et quarante nuits, il eut faim. Nombre qui nous manifeste le sens mystique de la quarantaine<sup>27</sup> : c'est la durée du jeûne de Moïse sur le mont Sinaï et de celui d'Élie près du mont Horeb. Le corps est soumis à l'épreuve de la faim pour fournir au diable l'occasion de le tenter.

3. « Dis que ces pierres deviennent des pains. » Paroles bien à propos pour un affamé : « Dis que ces pierres deviennent des pains. » Mais, ô diable, te voilà pris dans un dilemme. Si, à son ordre, des pierres peuvent devenir du pain, en vain tentes-tu alors un être si puissant. S'il ne le peut, en vain le soupçonnes-tu d'être le Fils de Dieu : « Si tu es le fils de Dieu, dis que ces pierres deviennent des pains. »

4. Jésus répondit : « Il est écrit : l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. » Citation tirée du Deutéronome. Le Seigneur répond ainsi parce que son intention était de vaincre le diable par l'humilité, non par la puissance. Notons-le également, si le Seigneur n'avait point commencé par jeûner, le diable n'aurait pas eu l'occasion de le tenter, selon ces paroles : « Fils, lorsque tu entres au service de Dieu, prépare ton âme à la tentation. » Mais aussi la réponse du Sauveur suffit à montrer que celui qui fut tenté était homme. « L'homme ne

plenissimi » (*In Pent.*, q. 152 ; *PL* 34, 589). Sur ces symboles numériques, cf. H. DE LUBAC, *Exégèse médiévale*, seconde partie, t. II, chap. I.

25 *in pane solo uiuit homo, sed in omni uerbo quod procedit de ore Dei. Si quis ergo non uescitur uerbo Dei, iste non uiuit.*

5. Tunc adsumpsit eum diabolus in sanctam ciuitatem. Adsumptio ista quae dicitur non ex inbecillitate Domini uenit, sed de inimici superbia qui uoluntatem Saluatoris  
30 necessitatem putat. Ex hoc autem loco intellegitur quid sit illud quod in alio loco scribitur : *Abierunt in sanctam ciuitatem et multis apparuerunt.*

Statuit eum super pinnam templi, ut quem fame temptauerat, temptaret et uana gloria.

35 6. Si filius Dei es, mitte te deorsum. In omnibus temptationibus hoc agit diabolus ut intellegat si filius Dei sit. Sed Dominus sic responsionem temperat ut eum relinquat ambiguum.

40 *Mitte te deorsum.* Vox diaboli, qua semper omnes deorsum cadere desiderat. *Mitte te*, inquit : persuadere potest, praecipitare non potest.

Angelis suis mandauit de te, ut in manibus tollant te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum. Hoc in nonagesimo psalmo legimus. Verum ibi non de Christo sed de uiro sancto  
45 prophetia est. Male ergo interpretatur scripturas diabolus. Certe si uere de Salvatore scriptum nouerat, debuerat et illud dicere quod in eodem psalmo contra se sequitur : *Super aspidem et basiliscum ambulabis et conculcabis leonem et draconem.* De angelorum auxilio quasi ad infirmum loquitur,  
50 de sui conculcatione quasi tergiuersator tacet.

31. Matth. 27, 53 || 43. Ps. 90, 11 || 47. Ps. 90, 13

28. « Temperat » : verbe souvent employé pour marquer la pédagogie du Christ.

vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. » Donc il ne vit pas celui qui ne se nourrit pas de la parole de Dieu.

5. Alors le diable le transporta dans la sainte Cité. Il est dit qu'il fut transporté ; c'est la conséquence non de la faiblesse de notre Seigneur, mais de l'orgueil de l'ennemi, qui prend le consentement du Sauveur pour l'aveu qu'il ne peut faire autrement. Ce passage éclaire le sens de ce qui est écrit ailleurs : « Ils s'en allèrent dans la sainte Cité et ils apparurent à beaucoup. »

5. Et il le plaça sur le pinacle du temple et lui dit. Après la tentation de la faim, celle de la vaine gloire.

6. « Si tu es le Fils de Dieu, jette-toi en bas. » Toutes ces tentations du diable visent à savoir s'il est le Fils de Dieu, mais le Seigneur mesure<sup>28</sup> si bien sa réponse qu'il le laisse dans le doute.

« Jette-toi en bas », paroles du diable toujours désireux de nous voir tous tomber. « Jette-toi », dit-il. Il peut persuader, non précipiter.

« Pour toi il a donné des ordres à ses anges pour qu'ils te portent dans leurs mains de peur que ton pied ne vienne à heurter contre la pierre. » Nous lisons ces paroles au psaume 90, mais cette prophétie concerne non le Christ mais l'homme de bien. Donc le diable interprète mal les Écritures. Assurément, s'il avait vraiment su que ce psaume était écrit<sup>29</sup> du Sauveur, il eût dû ajouter la suite du même psaume qui est dirigée contre lui-même : « Tu marcheras sur l'aspic et sur le basilic et tu piétineras le lion et le dragon. » Il parle de l'aide des anges comme s'il s'adressait à un être faible, mais lui, le fourbe, il ne dit pas qu'il sera piétiné.

29. Négligence de Jérôme : le sujet de « scriptum » (s.-e. « esse ») n'est pas exprimé.

7. Ait illi Iesus : Rursum scriptum est : Non temptabis Dominum Deum tuum. Falsas de scripturis diaboli sagittas ueris scripturarum frangit clipeis. Et notandum quod necessaria testimonia de Deuteronomio tantum protulerit ut  
55 secundae legis sacramenta monstraret.

8. Iterum adsumit eum diabolus in montem excelsum ualde et ostendit ei omnia regna mundi et gloriam eorum. Gloria mundi quae cum mundo praeteritura est in monte et in supercilio demonstratur. Dominus autem ad humilia descendit  
60 et campestria ut diabolum humilitate superaret. Porro diabolus ducere eum festinat ad montes ut per quos ipse corruerat etiam ceteri corruant, iuxta illud apostoli : *Ne inflatus incidat in iudicium diaboli.*

9. Haec omnia dabo tibi, si cadens adoraueris me. Adrogans  
65 et superbus etiam hoc de iactantia loquitur, non quod in toto mundo habeat potestatem ut possit omnia regna dare diabolus, cum sciamus plerosque sanctos uiros a Deo reges factos. *Si cadens, inquit, adoraueris me.* Ergo qui adoraturus est diabolum ante corruit.

70 10. Tunc dixit ei Iesus : Vade satanas ; scriptum est : Dominum Deum tuum adorabis et illi soli seruias. Non ut plerique putant eadem satanas et apostolus Petrus sententia condemnantur. Petro enim dicitur : *Vade retro me satana,*

51. Deut. 6, 16 || 58. Cf. I Cor. 7, 31 || 63. I Tim. 3, 6 || 71. Cf. Deut. 6, 13 || 73. Matth. 16, 23

30. Jérôme joue sur l'étymologie du mot *Deutéronome* (δεύτερος νόμος) : « Les Juifs alexandrins dans la version à leur usage, dite version des Septante, ont désigné les cinq livres [du Pentateuque] par des noms qui conviennent sinon à tout leur contenu, du moins au sujet traité au commencement du livre. » Les rabbins donnaient déjà à ce cinquième livre le nom de « répétition de la loi » (cf. *Dict. de la Bible*, art. « Pentateuque », col. 51-52).

7. Jésus lui répondit : « Il est aussi écrit : Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu. » Les flèches mensongères que le diable emprunte aux Écritures, Jésus les brise sur les boucliers véridiques des Écritures. Note-le, Jésus n'emprunte qu'au Deutéronome, les citations qui lui sont nécessaires, afin de manifester les mystères de la seconde Loi<sup>30</sup>.

8. De nouveau, le diable le transporta sur une montagne très élevée et lui montra tous les royaumes du monde avec leur gloire. La gloire du monde qui doit passer avec le monde lui est montrée sur la cime d'une montagne ; lui, le Seigneur est descendu vers les lieux bas et les plaines pour vaincre le diable par l'humilité. Allons plus loin : si le diable se hâte de le conduire sur les montagnes, c'est pour que ce qui l'a entraîné dans la chute y entraîne aussi tous les autres<sup>31</sup>, selon la parole de l'Apôtre : « De peur qu'il ne s'enorgueillisse et ne tombe sous la condamnation du diable. »

9. « Tout cela, je te le donnerai si tu te prosternes et m'adores. » Arrogant, orgueilleux, c'est aussi par vantardise qu'il parle ainsi : le diable n'a pas le monde entier en sa puissance au point de pouvoir donner tous les royaumes, mais, nous le savons, c'est Dieu qui a donné la royauté à beaucoup d'hommes de bien. « Si tu te prosternes et m'adores. » Donc celui qui va adorer le diable s'est déjà effondré.

10. Alors Jésus lui dit : « Va-t-en Satan, car il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne serviras que lui seul. » Contrairement à une opinion très répandue, Satan et Pierre ne sont pas condamnés dans les mêmes termes<sup>32</sup>. A Pierre, il est dit : « Va-t-en derrière moi, Satan », c'est-à-dire : suis-

31. Noter la « souplesse » du sens spirituel et les abus que l'on peut en faire. Lorsque le Christ monte sur la montagne, c'est pour entraîner les foules avec lui vers les hauteurs (*infra*, 5, 1). Lorsque le diable y conduit Jésus, c'est pour l'entraîner, par l'orgueil, dans sa propre chute.

32. Jérôme revient sur cette idée en 16, 23.

75 id est sequere me, qui contrarius es uoluntati meae; hic uero audit : *uade satanas*, et non ei dicitur *retro*, ut subaudiat : uade in ignem aeternum qui praeparatus est tibi et angelis tuis.

*Dominum Deum tuum adorabis*. Dicens diabolus Saluatori : *Si cadens adoraueris me*, e contrario audit quod ipse magis 80 adorare eum debeat Dominum et Deum suum.

11. Tunc reliquit eum diabolus, et accesserunt angeli et ministrabant ei. Praecedit temptatio ut sequatur uictoria. Angeli ministrant ut uictoris dignitas comprobetur.

15. Terra Zabulon et terra Neptalim, et reliqua. Hi pri- 85 mum audiere Dominum praedicantem, ut ubi Israhelis fuerat ab Assyriis prima captiuitas, ibi Redemptoris praeconium nasceretur.

17. Exinde coepit Iesus praedicare et dicere : Paenitentiam agite, adpropinquauit enim regnum caelorum. Iohanne tradito 90 recte ipse incipit praedicare. Desinente lege consequenter oritur euangelium. Si autem eadem Saluator praedicat quae Iohannes Baptista ante dixerat, ostendit se eiusdem Dei esse filium cuius ille propheta sit.

19. Venite post me, et faciam uos fieri piscatores hominum. 95 Isti primi uocati sunt ut Dominum sequerentur; piscatores et inlitterati mittuntur ad praedicandum, ne fides creditum non uirtute Dei sed eloquentia atque doctrina fieri putaretur.

24. Et lunaticos et paralyticos et curauit eos. Non uere luna- 100 ticos sed qui putabantur lunatici ob daemonum fallaciam,

76. Cf. Matth. 25, 41 || 79. Matth. 4, 9 || 91. Cf. Matth. 3, 2

33. Nous avons choisi *adpropinquauit* (CCL : *adpropinquabit*). Jérôme souligne que « le Sauveur reprend les termes de la prédication du Baptiste » (cf. 3, 3).

moi, toi qui t'opposes à ma volonté, tandis que celui-ci s'entend dire : « Va-t-en, Satan » et il ne lui est pas dit : « derrière (moi) » pour qu'on sous-entende : va-t-en au feu éternel préparé pour toi et pour tes anges.

« Tu adoreras le Seigneur ton Dieu. » Le diable dit au Sauveur : « Si tu te prosternes et m'adores », et il s'entend dire au contraire que c'est lui plutôt qui doit l'adorer, son seigneur et son Dieu.

11. Alors le diable le laissa et voilà que des anges s'approchèrent et ils le servaient. La tentation précède pour que suive la victoire. Les anges le seruent pour bien démontrer la dignité du vainqueur.

15. Terre de Zabulon, terre de Neptali, et cetera. Voilà les premiers à entendre la prédication du Seigneur pour que les lieux où avait commencé l'asservissement d'Israël par les Assyriens fussent le berceau du message du Rédempteur.

17. Dès lors, Jésus commença à prêcher, disant : « Faites pénitence car le royaume des cieux est proche<sup>33</sup>. » Jean ayant été livré, immédiatement le Seigneur commence à prêcher. La Loi cessant, tout naturellement surgit l'Évangile. Le Sauveur reprend les termes de la prédication de Jean-Baptiste, il montre qu'il est le Fils de ce même Dieu dont celui-là est le prophète.

19. « Suivez-moi et je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes. » Voilà les premiers appelés à suivre le Seigneur : des pêcheurs, des illettrés<sup>34</sup>, envoyés pour prêcher, afin qu'on ne puisse attribuer la conversion des fidèles non à l'action de Dieu mais à l'éloquence et à la science.

24. Et des lunatiques et des paralytiques, il les guérit. Non qu'ils fussent vraiment lunatiques, mais ils passaient

34. « Inlitterati » : c'est le mot même de l'Écriture (cf. Act. 4, 13).

qui obseruantes lunaria tempora creaturam infamare cupiebant ut in creatorem blasphemiae redundarent.

1. Videns autem turbas ascendit in montem et cum sedisset accesserunt ad eum discipuli eius. Dominus ad montana descendit ut turbas ad altiora secum trahat, sed turbae ascendere non ualent, et sequuntur discipuli quibus et ipsis non stans  
5 sed sedens et contractus loquitur. Non enim intellegere poterant in sua maiestate fulgentem. Secundum litteram nonnulli simpliciorum fratrum putant eum beatitudines et cetera quae sequuntur in Oliueti monte docuisse, quod nequaquam ita  
10 est. Ex praecedentibus enim et sequentibus in Galilea monstratur locus quem putamus esse uel Thabor uel quamlibet alium excelsum montem. Denique postquam finiuit sermones suos statim sequitur : *Cum autem introisset Capharnaum.*

3. Beati pauperes spiritu. Hoc est quod alibi legimus : *Et humiles spiritu saluabit.* Ne quis autem putaret paupertatem, quae nonnumquam necessitate portatur, a Domino  
15 praedicari, adiunxit *spiritu*, ut humilitatem intellegeres, non penuriam. *Beati pauperes spiritu* qui propter Spiritum sanctum uoluntate sunt pauperes. Vnde super huiusmodi pauperibus et Saluator per Esaïam loquitur : *Dominus unxit*  
20 *me ; propter quod euangelizare pauperibus misit me.*

4. Beati mites quoniam ipsi possidebunt terram. Non terram Iudaeae nec terram istius mundi, non terram maledictam

5, 12. Matth. 8, 5 || 14. Ps. 33, 19 || 19. Is. 61, 1

35. « Creatura » signifie ici « création ». Les démons cherchent à rendre odieux le monde créé par Dieu.

36. Le mont des Oliviers est à quelque trois jours de marche de la Galilée où se trouve Jésus.

pour tels à cause de la tromperie des démons qui se réglaient sur les phases de la lune pour décrier la création<sup>35</sup> et faire retomber les blasphèmes sur le Créateur.

## CHAPITRE 5

1. Or Jésus, voyant les foules, monta sur une montagne et quand il se fut assis, ses disciples s'approchèrent de lui. Le Seigneur monte sur les montagnes pour entraîner avec lui les foules vers les hauteurs, mais elles n'ont pas la force de s'élever. Les disciples suivent, et même à eux, il parle non pas debout mais assis, replié sur lui-même : dans l'éclat de sa majesté, ils ne pouvaient le comprendre. S'en tenant à la lettre, certains frères, par trop simplistes, pensent qu'il a prêché les Béatitudes et tout ce qui suit sur le mont des Oliviers<sup>36</sup>. Il n'en est absolument rien. Ce qui précède et ce qui suit démontre qu'il s'agit d'un lieu de Galilée, le mont Thabor à notre avis, ou n'importe quelle autre montagne élevée. Enfin, une fois terminé son discours, suit immédiatement : « Étant entré à Capharnaüm ».

3. « Bienheureux les pauvres en esprit. » C'est ce que nous lisons ailleurs : « Et il sauvera les humbles en esprit. » Pour qu'on ne croie pas que le Seigneur prêche une pauvreté supportée parfois par nécessité, il a ajouté « en esprit ». Il veut qu'on comprenne par là l'humilité, non l'indigence. « Bienheureux les pauvres en esprit » qui, par l'effet de l'Esprit-Saint, le sont volontairement. Aussi est-ce de ce genre de pauvres que le Sauveur parle également par la bouche d'Isaïe : « Le Seigneur m'a oint, voilà pourquoi il m'a envoyé évangéliser les pauvres. »

4. « Bienheureux les doux, car ils posséderont la terre. » Non pas la terre de Judée ni celle de ce monde, non pas

spinas et tribulos adferentem, quam crudelissimus quisque et bellator magis possidet, sed terram quam psalmista  
 25 desiderat : *Credo uidere bona Domini in terra uiuentium.* Huiuscemodi possessor et post uictoriam triumphator etiam in quadragesimo quarto psalmo describitur : *Et intende et prospere procede et regna propter ueritatem et mansuetudinem et iustitiam.* Nemo enim terram istam per mansuetudinem  
 30 sed per superbiam possidet.

5. Beati qui lugent quoniam ipsi consolabuntur. Luctus hic non mortuorum ponitur communi lege naturae, sed peccatis et uitiiis mortuorum. Sic fleuit et Samuhel Saulem quia paenituerat Dominum quod unxisset eum regem super  
 35 Israhel ; sic et Paulus apostolus flere ac lugere se dicit eos qui post fornicationem et immunditiam non egerint paenitentiam.

6. Beati qui esuriunt et sitiunt iustitiam. Non nobis sufficit uelle iustitiam, nisi iustitiae patiamur famem, ut sub hoc exemplo numquam nos satis iustos sed semper esurire iustitiae  
 40 opera intellegamus.

7. Beati misericordes. Misericordia non solum in elemosinis intellegitur sed in omni peccato fratris, si alter alterius onera portemus.

8. Beati mundo corde quoniam ipsi Deum uidebunt. Quos non arguit conscientia ulla peccati. Mundus mundo corde conspicitur ; templum Dei non potest esse pollutum.

9. Beati pacifici. Qui primum in corde suo, deinde inter

23. Cf. Gen. 3, 18 || 25. Ps. 26, 13 || 27. Ps. 44, 5 || 33. Cf. I Sam. 15, 11 || 35. Cf. II Cor. 12, 21 || 42. Cf. Gal. 6, 2 || 46. Cf. I Cor. 3, 16-17

37. « Mundus mundo corde conspicitur. » Jérôme aime ces formules ramassées ; cf. *supra*, 3, 3 : « ut purus in uis purissimis ambularet. »

la terre maudite qui ne produit qu'épines et chardons, celle que possèdent surtout les plus cruels guerriers, mais la terre que désire le Psalmiste lorsqu'il dit : « Je crois, je verrai les biens du Seigneur dans la terre des vivants. » Ce genre de possesseur, de triomphateur après la victoire, est aussi décrit dans le psaume 44 : « Va, avance victorieusement, règne par la vérité, la mansuétude et la justice. » Car la terre d'ici-bas, ce n'est jamais par la mansuétude, mais par l'orgueil qu'on la possède.

5. « Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés. » Il s'agit ici des pleurs versés non point sur ceux qui sont morts de par la commune loi de nature, mais sur ceux qui le sont par leurs péchés et leurs vices. Ainsi Samuel pleura Saül parce que Dieu avait regretté de l'avoir oint roi d'Israël ; ainsi l'apôtre Paul dit qu'il pleure et qu'il s'afflige sur ceux qui après leurs fornications et leurs souillures n'ont point fait pénitence.

6. « Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice. » Point ne suffit que nous voulions la justice, si nous n'en éprouvons la faim, image qui veut nous faire comprendre que nous ne sommes jamais assez justes mais que toujours (il faut) avoir faim des œuvres de justice.

7. « Bienheureux les miséricordieux. » La miséricorde se marque non seulement dans les aumônes, mais à l'occasion de tout péché d'un de nos frères, si nous portons le fardeau les uns des autres.

8. « Bienheureux les cœurs purs car ils verront Dieu », ceux qui n'ont aucun péché sur la conscience. Le Pur se laisse voir au cœur pur<sup>37</sup> : le temple de Dieu ne saurait être souillé.

9. « Heureux les pacifiques », ceux qui font régner la paix d'abord en leur cœur, puis parmi les frères divisés. Que sert en

fratres dissidentes pacem faciunt. Quid enim prodest alios per te pacari, cum in tuo animo sint bella uitiorum ?

50 10. Beati qui persecutionem patiuntur propter iustitiam. Signanter addidit : *propter iustitiam*. Multi enim persecutionem propter sua peccata patiuntur et non sunt iusti. Simulque considera quod octava uerae circumcisionis beatitudo martyrio terminatur.

55 11. Beati estis cum maledixerint uobis et persecuti uos fuerint et dixerint omne malum aduersum uos mentientes. Illud maledictum contemnendum est et beatitudinem creat quod falso maledicentis ore profertur. Vnde et specialiter definiuit quae sit beata maledictio : *omne*, dicens, *maledictum*  
60 *aduersum uos mentientes propter me*. Vbi ergo Christus in causa est, ibi optanda maledictio.

12. Gaudete et exultate. Nescio quis hoc nostrum possit implere ut laceretur obprobriis fama nostra et nos exultemus in Domino. Hoc qui uanam sectatur gloriam implere non  
65 potest. Gaudere igitur et exultare debemus ut merces nobis in caelestibus praeparetur. Eleganter in quodam uolumine scriptum legimus : *Ne quaeras gloriam, et non dolebis cum ingloriosus fueris*.

13. Vos estis sal terrae. Sal appellantur apostoli quia per illos  
70 loquens uniuersum hominum conditur genus.

Quod si sal euauerit, in quo salietur ? Si doctor errauerit, quo alio doctore emendabitur ?

67. Sir. 9, 16

38. La béatitude de la persécution est la huitième. La circoncision de l'enfant se faisait le huitième jour (cf. *Lc 2, 21*).

effet de faire régner la paix chez les autres s'il y a dans ton cœur la guerre des vices ?

10. « Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice. » Il a spécifié « pour la justice ». Beaucoup en effet souffrent persécution pour leurs péchés, sans être justes. Note-le aussi, la huitième béatitude de la vraie circoncision<sup>38</sup> se termine par le martyr.

11. « Bienheureux êtes-vous lorsqu'on vous maudira et vous persécutera, qu'on dira faussement de vous toute sorte de mal. » La malédiction qu'on doit mépriser et qui nous vaut la béatitude est celle qui est proférée à faux par la bouche de celui qui maudit ; d'où la définition précise de cette bienheureuse malédiction : « Toute malédiction proférée contre vous, mensongèrement, à cause de moi ». Le Christ est-il en cause, alors il faut souhaiter la malédiction.

12. « Réjouissez-vous et exultez. » Je ne sais qui d'entre nous pourrait réaliser cela<sup>39</sup> : voir notre réputation déchirée par la calomnie et nous réjouir dans le Seigneur. Pas celui qui recherche la vaine gloire. Nous devons donc nous réjouir, exulter pour que la récompense nous soit préparée dans les cieux. Nous lisons dans un ouvrage cette pensée délicatement exprimée : « Ne cherche pas la gloire et tu ne t'affligeras pas quand tu seras dans l'obscurité. »

13. « Vous êtes le sel de la terre. » Il appelle les apôtres, sel de la terre, parce qu'ils assaisonnent tout le genre humain.

« Mais si le sel s'affadit, avec quoi lui rendra-t-on sa saveur ? » Si le docteur s'égare, quel autre docteur corrigera son erreur ?

39. Émouvante confiance de cet homme trop sensible, violent, qui suscita, à toutes les étapes de son existence, d'ardents dévouements et d'implacables persécutions.

Ad nihilum ualet ultra nisi ut mittatur foras et conculcetur ab hominibus. Exemplum de agricultura sumptum est.

75 Sal enim ut in ciborum condimentum et ad siccandas carnes necessarium est, ita alium usum non habet. Certe legimus in scripturis urbes quasdam ira uictorum sale semintas ut nullum in ipsis germen oriretur. Caueant ergo doctores et episcopi et uideant *potentes potenter sustinere tormenta*,  
80 nihilque esse remedii sed maiorum ruinas ad tartarum ducere.

14. 15. Vos estis lux mundi. Non potest ciuitas abscondi supra montem posita, neque accendunt lucernam et ponunt eam sub modio, et reliqua. Docet fiduciam praedicandi ne apostoli abscondantur ob metum et sint similes lucernae  
85 sub modio, sed tota libertate se prodant ut quod audierunt in cubiculis praedicent in tectis.

17. Nolite putare quoniam ueni soluere legem aut prophetas ; non ueni soluere sed adimplere. Siue quod de se per alios prophetata compleuerit ; siue quod ea, quae ante, propter  
90 infirmitatem audientium, rudia et imperfecta fuerant, sua praedicatione compleuerit, iram tollens et uicem talionis, excludens et occultam in mente concupiscentiam.

18. Donec transeat caelum et terra. Promittuntur nobis caeli noui et terra noua quae facturus est Dominus Deus. Si  
95 ergo noua creanda sunt, consequenter uetera transitura. Quod autem sequitur :

Iota unum aut unus apex non praeteribit ex lege donec omnia fiant, ex figura litterae ostenditur quod etiam quae minima

77. Cf. Jug. 9, 45 || 79. Sag. 6, 7 || 85. Cf. Matth. 10, 27 || 93. Cf. Is. 65, 17 || 95. Cf. II Cor. 15, 7

40. Le iota grec correspond au iod araméen, qui était bien la plus petite lettre de l'alphabet.

« Il n'est plus bon à rien, sinon à être jeté dehors, foulé aux pieds des hommes. » Exemple emprunté à l'agriculture. Nécessaire pour l'assaisonnement de la nourriture et la salaison des viandes, le sel n'a point d'autre usage. Assurément nous lisons dans les Écritures que, dans leur colère, des vainqueurs semèrent du sel sur l'emplacement des cités pour que rien ne pût y germer. Que les docteurs et les évêques y prennent garde, qu'ils voient que « les puissants sont puissamment châtiés ». Point de remède : l'écroulement des grands les mène à l'enfer.

14.15. « Vous êtes la lumière du monde. Une ville située sur une montagne ne saurait être cachée et on n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau », etc. Il leur enseigne la confiance lorsqu'ils prêchent pour que les apôtres ne se cachent point par crainte et qu'ils ne ressemblent pas à la lampe sous le boisseau : qu'ils se montrent en toute liberté et, ce qu'ils ont entendu dans l'intimité, qu'ils le proclament sur les toits.

17. « Ne pensez pas que je sois venu abolir la Loi ou les prophètes. Je ne suis pas venu les abolir mais les accomplir. » En accomplissant les prophéties des autres à son égard ou en complétant, par sa prédication, ce que la faiblesse intellectuelle des auditeurs avait contraint à laisser auparavant informe et à l'état d'ébauche, il proscriit la colère, la loi du talion, il exclut même la concupiscence secrète du cœur.

18. « Jusqu'à ce que passent le ciel et la terre. » Promesse des cieux nouveaux, de la terre nouvelle, que fera le Seigneur Dieu. Donc, si un monde nouveau doit être créé, c'est que l'ancien doit disparaître. Mais dans ce qui suit :

« Un seul iota<sup>40</sup> ou un seul trait de la Loi ne passera pas que tout ne soit accompli », la comparaison avec cette lettre

100 putantur in lege, sacramentis spiritualibus plena sint et  
omnia recapitulentur in euangelio. Cuius ergo eruditionis  
est cuiusque doctrinae etiam diuersa sacrificia et quae supers-  
titiosa uidentur in uictimis cotidie demonstrare compleri ?

19. Qui soluerit unum de mandatis istis minimis et docuerit  
sic homines, minimus uocabitur in regno caelorum ; qui  
105 autem fecerit et docuerit, magnus uocabitur in regno caelorum.  
Hoc capitulum cum superiori haeret testimonio in quo dixerat :  
*Iota unum aut unus apex non praeteribit ex lege donec omnia  
fiant.* Suggillat ergo Pharisaeos qui contemptis mandatis Dei  
statuebant proprias traditiones, quod non eis prosit doctrina  
110 in populis, si uel parum quod in lege praeceptum est destruant.  
Possumus autem et aliter intellegere quod magistri eruditio,  
etiam si paruo peccato obnoxius sit, deducat eum de gradu  
maximo nec prosit docere iustitiam quam minima culpa  
destruit, beatitudoque perfecta sit quae sermone docueris  
115 opere complere.

22. Omnis qui irascitur fratri suo. In quibusdam codicibus  
additur : sine causa. Ceterum in ueris definita sententia  
est et ira penitus tollitur, scriptura dicente : *Qui irascitur  
fratri suo.* Si enim iubemur uerberanti alteram praebere  
120 maxillam et inimicos nostros amare et orare pro persequentibus,  
omnis irae occasio tollitur. Radendum est ergo : sine  
causa, quia *ira uiri iustitiam Dei non operatur.*

107. Matth. 5, 18 || 119. Cf. Matth. 5, 39 ; Lc 6, 27-29 || 122. Jac. 1, 20

41. On pourrait aussi traduire : « que les différents sacrifices et ce qui paraît entaché de superstition dans les immolations de la Loi trouvent chaque jour leur accomplissement. »

nous le démontre bien : même ce qui semble de fort peu d'importance dans la Loi est plein de mystères spirituels et tout est récapitulé dans l'Évangile. Quelle science il faut, quelle culture, pour démontrer que même les différents sacrifices (de la Loi) et ce qui nous paraît entaché de superstition, trouvent chaque jour leur accomplissements dans nos immolations<sup>41</sup> ?

19. « Celui qui violera un seul de ces moindres commandements et enseignera aux hommes à faire de même sera appelé le moindre dans le royaume des cieux, mais celui qui les aura pratiqués et enseignés, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux. » Ce verset est étroitement lié à l'affirmation précédente où il disait : « Un seul iota ou un seul trait de la Loi ne passera pas que tout ne soit accompli. » Critique des Pharisiens qui édifiaient leur propre tradition sur le mépris des prescriptions divines : leur enseignement<sup>42</sup> dans le peuple ne leur sert à rien s'ils détruisent tant soit peu un précepte de la Loi. Autre interprétation : la science d'un maître, coupable du moindre péché, le fait déchoir du rang le plus élevé ; inutile d'enseigner une sainteté que ruine la moindre faute. Le comble de la béatitude est de réaliser dans ses œuvres ce que l'on enseigne dans ses paroles.

22. « Tout homme qui s'irrite contre son frère. » Dans quelques textes, on ajoute : « sans motif », mais dans ceux qui sont authentiques, ce précepte ne comporte aucune limite. La colère est entièrement exclue, car l'Écriture porte : « celui qui s'irrite contre son frère ». Puisqu'il nous est ordonné de présenter l'autre joue à celui qui nous frappe, d'aimer nos ennemis, de prier pour nos persécuteurs, on écarte toute occasion de colère. Il faut donc effacer « sans motif » : la colère de l'homme ne produit jamais la justice de Dieu.

42. « Doctrina » : l'enseignement oral, qui s'oppose à la « traditio ».

Qui autem dixerit fratri suo : Racha. Hoc uerbum proprie Hebraeorum est. *Rachā* enim dicitur κενός, id est inanis aut uacuus, quem nos possumus uulgata iniuria 'absque cerebro' nuncupare. Si de otioso sermone reddidit sumus rationem, quanto magis de contumelia ? Sed et signanter additur : *Qui dixerit fratri suo : Racha*. Frater enim noster nullus est nisi qui eundem nobiscum habet patrem.

125  
130 Cum ergo similiter credat in Deum et Christum Dei nouerit sapientiam, qua ratione stultitiae elogio denotari potest ?

Qui autem dixerit : Fatue, reus erit gehennae. Ἀπὸ κοινοῦ ex superioribus subauditur : *Qui dixerit fratri suo : Fatue, reus erit gehennae*. Qui enim aequae in Deum credenti dicit :

135 Fatue, impius est in religione.

23. Si ergo offers munus tuum ad altare et ibi recordatus fueris quia frater tuus habet aliquid aduersum te. Non dixit : si tu habes aliquid aduersus fratrem tuum, sed si *frater tuus habet aliquid aduersum te*, ut durior reconciliationis tibi imponatur necessitas. Quamdiu ergo illum placare non possumus, nescio an consequenter munera nostra offeramus Deo.

140

25. 26. Esto consentiens aduersario tuo cito, dum es cum illo in uia, ne forte tradat te aduersarius iudici et iudex tradat te ministro et in carcerem mittaris. Amen dico tibi : Non exies inde donec reddas nouissimum quadrantem. Pro eo quod nos in latinis codicibus habemus *consentiens*, in graecis scriptum est εὐνοῶν, quod interpretatur beniuolus aut benignus. Ex praecedentibus autem et consequentibus manifestus est

145  
150 sensus quod nos Dominus atque Saluator noster, dum in istius saeculi uia currimus, ad pacem et ad concordiam cohortetur,

126. Cf. Matth. 12, 36

« Celui qui aura dit à son frère : Raca ». Expression propre à l'hébreu. Raca signifie *kénos*, c'est-à-dire vain, vide, ce que nous pouvons traduire par l'injure courante, « écervelé ». Si nous aurons à rendre compte d'une parole futile, combien le devons-nous plus pour une injure ! Mais il est ajouté expressément : « Celui qui aura dit à son frère : Raca ». Nous n'avons point d'autre frère en effet que celui qui a même père que nous. Il croit en Dieu lui aussi, il connaît le Christ, sagesse de Dieu, alors comment pouvoir le flétrir de l'épithète de sot ?

« Mais celui qui aura dit ' fou ' sera passible de la géhenne du feu. » La similitude avec ce qui précède permet de sous-entendre : « Celui qui aura dit ' fou ' à son frère sera passible de la géhenne du feu. » En effet, qui traite de fou celui qui, comme lui, croit en Dieu, est, du point de vue religieux, un impie.

23. « Si donc tu présentes ton offrande à l'autel et si là tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi. » Il n'a pas dit : si tu as quelque chose contre ton frère, mais : « Si ton frère a quelque chose contre toi », pour t'imposer, avec plus de sévérité, l'obligation de la réconciliation. Donc, tant que nous ne pouvons l'apaiser, je doute que nous puissions alors offrir nos présents à Dieu.

25.26. « Mets-toi d'accord au plus tôt avec ton adversaire tandis que tu chemines avec lui, de peur qu'il ne vienne à te livrer au juge, que le juge ne te livre au garde et que tu ne sois jeté en prison. En vérité, je te le dis, tu n'en sortiras pas que tu n'aies payé jusqu'au dernier quart d'as. » Dans les textes latins, nous avons *consentiens*, dans les textes grecs *eunoôn*, qui signifie « bienveillant » ou « indulgent ». Or, d'après ce qui précède et ce qui suit, le sens est clair. Durant notre course sur le chemin de ce monde, le Seigneur, notre Sauveur, nous exhorte à la paix et à la concorde, conformément

iuxta apostolum dicentem : *Si fieri potest, quantum ex uobis est cum omnibus hominibus pacem habentes.* Nam et in praecedenti capitulo dixerat : *Si offers munus tuum ad altare et ibi recordatus fueris quia frater tuus habet aliquid aduersum te,* et hoc finito statim infert : *Esto beniuolus aut benignus aduersario tuo, et reliqua.* Et in consequentibus iubet : *Diligite inimicos uestros, benefacite his qui oderunt uos et orate pro persecutoribus uestris.* Cum haec manifesta sit et consequens intellegentia, plerique arbitrantur de carne dictum et anima, uel de anima et spiritu, quod penitus non stat. Quomodo enim aut caro mittenda erit in carcerem, si animae non consenserit, cum et anima et caro pariter recludendae sint nec quicquam possit caro facere nisi quod animus inperaret, aut Spiritus sanctus habitans in nobis uel carnem uel animam repugnantes iudici tradere cum ipse sit iudex ? Alii iuxta epistulam Petri dicentis : *Aduersarius noster diabolus quasi leo rugiens circuit,* aduersarium diabolum interpretantur et uolunt a Salvatore praecipi ut, dum in potestate nostra est, simus beniuoli erga diabolum, qui est inimicus et ultor, nec faciamus eum poenas sustinere pro nobis ; cum enim ipse uitiorum incentiua suppeditet et nobis etiam uoluntate peccantibus, si consenserimus ei uitia suggerenti, pro nobis quoque esse torquendum ; et dicunt beniuolum esse unumquemque sanctorum aduersario suo si eum non faciat pro se sustinere tormenta. Quidam coactius disserunt in baptisate singulos pactum inire cum diabolo et dicere : Renuntio tibi, diabole, et pompae tuae et uitis tuis et mundo tuo qui in maligno positus est. Si ergo seruauerimus pactum, beniuoli

152. Rom. 12, 18 || 154. Matth. 5, 23 || 158. Matth. 5, 44 || 165. Cf. II Tim. 1, 14 || 167. I Pierre 5, 8 || 170. Cf. Ps. 8, 3 || 179. Cf. I Jn 5, 19

43. « Imperaret » : nuance de potentiel dans l'imparfait du subjonctif.

44. Jérôme écrit vite. Cet infinitif, « tradere », ne dépend de rien. Grammaticalement, le parallélisme : « aut ... aut » devrait amener un

à la parole de l'Apôtre : « Si possible, autant qu'il dépend de vous, vivant en paix avec tout le monde. » En effet, dans le verset précédent, Jésus avait dit aussi : « Si tu présentes ton offrande à l'autel et si tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi. » Cela terminé, il ajoute immédiatement : « Sois bienveillant, indulgent, à l'égard de ton adversaire », etc., et après il prescrit : « Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent et priez pour ceux qui vous persécutent. » Le sens est clair et cohérent, et pourtant la plupart comprennent qu'il s'agit (d'une opposition) de la chair et de l'âme, ou de l'âme et de l'Esprit, interprétation qui ne tient absolument pas debout. Comment mettre en prison la chair si elle est en désaccord avec l'âme, alors qu'il faudrait y jeter à la fois et l'âme et la chair et que la chair ne pourrait rien faire que l'âme ne le lui eût ordonné<sup>43</sup> ? Comment l'Esprit-Saint qui habite en nous peut-il livrer<sup>44</sup> à un juge, soit la chair, soit l'âme en révolte, alors qu'il est lui-même le juge ? D'autres, invoquant la lettre de Pierre disant : « Notre adversaire, le diable, comme un lion rugissant, tourne autour de nous », voient en cet adversaire, le diable. Selon eux, le Sauveur nous enseigne à être bienveillants pendant que nous le pouvons à l'égard du diable, lui l'ennemi, prêt à se venger ; à éviter qu'il ne soit puni à cause de nous. C'est lui qui nous excite au vice, même si nous péchons volontairement ; si donc nous lui cédon alors qu'il nous inspire le vice, il doit être lui aussi puni à cause de nous. Ils disent donc que pour tous les saints, manifester de la bienveillance à l'égard de leur adversaire, c'est ne point l'exposer à être châtié à leur occasion. Certains ont une interprétation encore plus forcée. Au baptême, chacun de nous fait un pacte avec le diable et dit : « Je renonce à toi, diable, à ta pompe, à tes vices, à ton monde qui est sous l'empire du mal. » Si donc nous

verbe au futur. Ici, je pense, Jérôme sous-entend « possit », qu'il vient d'exprimer.

180 et consentientes sumus aduersario nostro et nequaquam in  
 carcerem recludendi. Sin uero quicquam transgressi fuerimus  
 eorum quae diabolo sponderamus, trademur iudici ac mi-  
 185 nistro et mittemur in carcerem et non exhibimus ex eo donec  
 reddamus nouissimum quadrantem. Quadrans genus nummi  
 est, qui habet duo minuta. Vnde in alio euangelio mulier illa  
 pauper et uidua dicitur misisse quadrantem in corbanam,  
 in alio duo minuta ; non quod dissonent euangelia, sed quod  
 unus quadrans duos minutos nummos habeat. Hoc est ergo  
 190 quod dicit : Non egredieris de carcere donec etiam minima  
 peccata persoluas.

28. Qui uiderit mulierem ad concupiscendum eam, iam  
 moechatus est eam in corde suo. Inter πάθος et προπάθειαν,  
 id est inter passionem et propassionem, hoc interest quod  
 passio reputatur in uitio, propassio (licet initii culpam  
 195 habeat) tamen non tenetur in crimine. Ergo qui uiderit  
 mulierem et anima eius fuerit titillata, hic propassione  
 percussus est ; si uero consenserit et de cogitatione affectum  
 fecerit, sicut scriptum est in Daudid : *Transierunt in affectum*  
*cordis*, de propassione transiuit ad passionem et huic non  
 200 uoluntas peccandi deest, sed occasio. Quicumque igitur  
 uiderit mulierem ad concupiscendum, id est si sic aspexerit ut  
 concupiscat, ut facere disponat, iste recte moechatus eam  
 dicitur in corde suo.

29. Quod si oculus tuus dexter scandalizat te, et reli-  
 205 qua. Quia supra de concupiscentia mulieris dixerat, recte

185. Cf. Mc 12, 42 || 187. Cf. Lc 21, 2 || 198. Ps. 72, 7

45. « Propassio » : ce terme est souvent employé pour désigner les  
 angoisses du Christ avant la Passion (cf. 26, 37). Ici, il s'agit de la ten-  
 tation et nous avons dû abandonner le jeu verbal entre « passio » et  
 « propassio ». Dans sa lettre 79 à Savina, Jérôme revient sur ces « ébauches  
 de trouble » et traduit alors προπάθειν par « antepassio » (Ep. 79, Labourt

observons le pacte, nous restons bienveillants et d'accord  
 avec notre adversaire, et nous n'aurons pas à être mis en  
 prison. Avons-nous enfreint la moindre des promesses faites  
 au diable, on nous livrera au juge et à son ministre, on nous  
 jettera en prison et nous n'en sortirons pas avant d'avoir  
 payé jusqu'au dernier quart d'as. Le quart d'as est une  
 sorte de monnaie qui vaut deux menues pièces. Voilà pour-  
 quoi, alors qu'un évangile nous dit que la pauvre veuve versa  
 un quart d'as dans le trésor du temple, un autre nous dit  
 deux menues pièces. Aucune contradiction entre ces deux  
 évangiles : un quart d'as vaut deux menues pièces. Voici  
 donc ce qu'il dit : « Tu ne sortiras pas de prison avant d'avoir  
 expié jusqu'à tes moindres fautes. »

28. « Celui qui regarde une femme avec convoitise a déjà  
 commis l'adultère avec elle en son cœur. » La différence entre  
 le *pathos* et la *propathéia*, c'est-à-dire entre la passion et les  
 tentations<sup>45</sup>, la voici : la passion est considérée comme  
 un vice tandis que la tentation — bien qu'elle contienne  
 la faute en son origine — n'est cependant point considérée  
 comme un péché. Donc celui qui, « voyant une femme »,  
 sent son âme chatouillée, celui-là éprouve le choc de la  
 tentation. Consent-il à la faute, transforme-t-il en désir ce  
 qui n'était qu'une pensée, selon ce qui est écrit par David :  
 « Ils en sont venus au désir du cœur », le voici passé de  
 la tentation à la passion. Ce n'est point la volonté de pécher  
 qui lui manque, mais l'occasion. Donc quiconque « regarde  
 une femme avec convoitise », c'est-à-dire d'un regard tel  
 qu'il en vient à la convoiter, à se disposer à passer à l'acte, à  
 juste titre on dit qu'« il a commis avec elle l'adultère en son  
 cœur ».

29. « Si ton œil droit te scandalise », etc. Il venait de parler  
 plus haut de la concupiscentia à l'égard de la femme, aussi,

IV, p. 104).

nunc cogitationem et sensum in diuersa uolitantem oculum nuncupauit. Per dextram autem et ceteras corporis partes, uoluntatis et affectus initia demonstrantur, ut quod mente  
 210 concipimus opere compleamus. Cauendum est igitur ne quod in nobis optimum est cito labatur in uitium. Si enim dexter oculus et dextra manus scandalizant, quanto magis ea quae in nobis sinistra sunt. Si anima labitur, quanto plus corpus quod ad peccata procliuius est. Aliter : in dextro oculo et  
 215 et propinquorum monstratur affectus ; quos si ad contemplandam ueram lucem nobis inpedimento cernimus, debemus truncare istiusmodi portiones, ne, dum uolumus lucri ceteros facere, ipsi in aeternum pereamus. Vnde dicitur et de sacerdote magno, cuius anima Dei cultui dedicata est : *Super matre et*  
 220 *patre et filiis non polluetur*, id est nullum affectum sciet nisi eius cuius cultui dedicatus est.

31.32. Dictum est : Quicumque dimiserit uxorem suam, det illi libellum repudii ; ego autem dico uobis quia omnis qui dimiserit uxorem suam, et reliqua. In posteriore parte istum  
 225 locum plenius Saluator exponit quod Moyses libellum repudii dari iusserit propter duritiam cordis maritorum, non discidium concedens sed auferens homicidium. Multo enim melius est licet lugubrem euenire discordiam quam per odium sanguinem fundi.

34. Ego autem dico uobis non iurare omnino neque per caelum, et reliqua. Hanc per elementa iurandi pessimam consuetudinem semper habuere Iudaei, sicut prophetalis  
 230

219. Léu. 21, 11 || 224. Cf. Matth. 19, 8 || 225. Cf. Deut. 24, 1

46. Cf. lettre 55 au prêtre Amandus, 4, où Jérôme explique plus longuement ce passage de S. Matthieu, en le rapprochant des textes de S. Paul.

à juste titre a-t-il appliqué alors le mot œil à la pensée, au sentiment qui volette d'un objet à l'autre. La main droite et les autres parties du corps figurent les premiers mouvements de la volonté et de la sensibilité qui tendent à nous faire réaliser en acte ce que nous avons conçu en pensée. Prenons donc garde que la meilleure partie de nous-mêmes ne se laisse aller rapidement au vice. En effet, si notre œil droit, notre main droite viennent à buter, combien en sera-t-il plus pour notre gauche ! Si l'âme se laisse aller, combien davantage le corps plus enclin au péché ! Autre interprétation : l'œil droit, la main droite figurent l'affection pour des frères, une femme, des enfants, des parents, des proches. Si nous voyons qu'ils nous empêchent de contempler la vraie lumière, nous devons retrancher ces parties-là de nous-mêmes, de peur qu'en voulant gagner autrui, nous ne nous perdions nous-mêmes pour l'éternité. D'où également ces paroles au sujet du grand prêtre dont l'âme a été vouée au culte de Dieu : « Il ne se rendra impur ni pour son frère, ni pour sa mère, ni pour ses fils », c'est-à-dire, il ne connaîtra d'attachement que pour celui au culte duquel il a été consacré :

31.32. « Il a été dit : Quiconque répudie sa femme, qu'il lui donne un acte de répudiation. Mais moi je vous dis que quiconque répudie sa femme<sup>46</sup> », etc. Dans la suite, le Sauveur développe ce thème : Moïse a prescrit de donner un acte de répudiation à cause de la dureté de cœur des maris, non point qu'il approuve le divorce, mais il a voulu éviter le meurtre. Mieux vaut, et de beaucoup, encore que déplorable, l'issue d'une séparation que l'effusion de sang, effet de la haine.

34. « Et moi je vous dis de ne pas jurer du tout, ni par le ciel », etc. Les Juifs eurent toujours la très mauvaise habitude de jurer par les éléments, ainsi que le leur reproche

eos frequenter arguit sermo. Qui iurat, aut ueneratur aut diligit eum per quem iurat. In lege praeceptum est ut non iuremus nisi per Dominum Deum nostrum. Iudaei per angelos et urbem Hierusalem et templum et elementa iurantes, creaturas resque carnales uenerabantur honore et obsequio Dei. Denique considera quod hic Saluator non per Deum iurare prohibuerit, sed per caelum et terram et Hierosolymam et per caput tuum. Et hoc quasi paruulis fuerat lege concessum ut quo modo uictimas immolabant Deo ne eas idolis immolarent, sic et iurare permitterentur in Deum, non quo recte hoc facerent, sed quo melius esset Deo id exhibere quam daemonibus. Euangelica autem ueritas non recipit iuramentum, cum omnis sermo fidelis pro iure iurando sit.

38. 39. Audistis quia dictum est : Oculum pro oculo, dentem pro dente ; ego autem dico uobis non resistere malo. Qui dicit : *Oculum pro oculo*, non et alterum uult auferre sed utrumque seruare. Dominus noster uicissitudinem tollens, truncat initia peccatorum. Et in lege retributio est, in euangelio gratia ; ibi culpa emendatur, hic peccatorum auferuntur exordia.

39. 40. Si quis te percusserit in dextra maxilla tua, praebet illi et alteram ; et illi qui uult tecum iudicio contendere et tunicam tuam tollere, remitte ei et pallium. Ecclesiasticus uir describitur imitator eius qui dicit : *Discite a me quia mitis sum et humilis corde* ; et pollicitationem suam percussus alapa comprobatur : *Si male locutus sum, argue ; sin autem bene, quid me caedis ?* Tale quid et Dauid loquebatur in psalmo : *Si reddidi retribuendis mihi mala* ; et Hieremias

233. Cf. Is. 65, 16 || 234. Cf. Deut. 6, 13 ; 10, 20 || 246. Cf. Léu. 24, 20 ; Deut. 19, 21 || 255. Matth. 11, 29 || 257. Jn 18, 23 || 259. Ps. 7, 5

47. Cette loi, explique Jérôme, n'a pas pour but la vengeance, mais

souvent la parole des prophètes. Celui qui jure vénère ou aime celui par lequel il jure. La Loi a prescrit de ne point jurer, sinon par le Seigneur, notre Dieu. En jurant par les anges, par Jérusalem, par le Temple, par les éléments, les Juifs rendaient à des créatures, à des objets matériels, un honneur et un hommage dus à Dieu. Enfin, note-le, le Sauveur interdit ici, non pas de jurer par Dieu mais par le ciel, la terre, Jérusalem et ta tête. La Loi avait fait aux Juifs cette concession — comme on en fait aux tout-petits — : de même qu'ils immolaient à Dieu des victimes pour ne pas en immoler aux idoles, il leur était permis de jurer par Dieu, non que cela fût bien, mais mieux valait rendre ainsi hommage à Dieu qu'aux démons. Quant à l'Évangile de vérité, il n'admet pas le serment, car toute parole de fidèle a valeur de serment.

38.39. « Vous avez entendu qu'il a été dit : œil pour œil, dent pour dent, et moi je vous dis de ne pas résister au méchant. » Celui qui dit « œil pour œil » ne veut pas en arracher aussi un autre, mais conserver les deux<sup>47</sup>. En faisant disparaître la réciprocité, notre Seigneur coupe la racine du péché. Dans la Loi, il y a la punition, dans l'Évangile, le pardon. Là, on châtie la faute, ici, on prévient le péché.

39.40. « Si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente-lui aussi l'autre. Et à celui qui veut t'appeler en justice pour prendre ta tunique, abandonne encore ton manteau. » Portrait de l'homme d'Église<sup>48</sup>. Il imite celui qui dit : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. » Ce qu'il nous propose, il le confirme, après avoir été souffleté : « Si j'ai mal parlé, prouve que c'est mal, mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappes-tu ? » C'est à peu près ce que disait David dans un psaume : « Si j'ai rendu le mal pour le mal »,

d'empêcher la violence. Les « deux yeux » qu'elle veut sauver sont l'œil de la victime et l'œil de celui qui serait châtié.

48. « Ecclesiasticus uir » : voir *supra* la note à *Matth.* 3, 3.

260 in lamentationibus : *Bonum est homini cum sederit ab  
adulescentia sua, dabit percütienti se maxillam, satura-  
bitur obprobriis. Hoc aduersum eos qui putant alterum  
Deum legis, alterum euangelii, quod et ibi et hic man-  
suetudo doceatur. Secundum mysticos intellectus, percussa  
265 dextra nostra, non iubemur sinistram praebere sed alteram,  
hoc est alteram dextram. Iustus enim sinistram non habet.  
Si nos hereticus in disputatione percusserit et dextrum dogma  
uoluerit uulnerare, obponatur ei aliud de scripturis testimo-  
nium et tamdiu uerberanti succedentes sibi dextras praebea-  
270 mus donec inimici ira lassescat.*

42. Qui petit a te da ei, et uolenti mutuari a te ne auertaris.  
Si de elemosina tantum dictum intelligimus, in plerisque  
pauperibus hoc stare non potest. Sed et diuites, si semper  
dederint, semper dare non poterunt. Post bonum ergo ele-  
275 mosinae apostolis, id est doctoribus, praecepta tribuuntur,  
ut qui gratis acceperunt gratis tribuant. Istius modi pecunia  
numquam deficit, sed quanto plus data fuerit, tanto amplius  
duplicatur, et cum subiecta sibi arua riget, numquam fontis  
unda siccatur.

280 44. Ego autem dico uobis : Diligite inimicos uestros, benefa-  
cite his qui oderunt uos. Multi, praecepta Dei inbecillitate sua  
non sanctorum uiribus aestimantes, putant esse impossibilia  
quae praecepta sunt et dicunt sufficere uirtutibus non  
odisse inimicos ; ceterum diligere plus praecipit quam humana

260. Lam. 3, 27-30 || 276. Cf. Matth. 10, 8

49. Le commentaire de Jérôme peut nous paraître bien étrange.  
Chez les anciens, le côté gauche, « sinistra pars », signifie : « à gauche »,  
« maladroit », mais aussi « sinistre », c'est-à-dire qui annonce la catas-  
trophe et la défaveur des dieux. Si Dieu est du côté du juste, il ne peut

et Jérémie dans ses lamentations : « Il est bon pour l'homme  
d'être resté assis depuis sa jeunesse. Il tendra sa joue à celui  
qui le frappera et il sera rassasié d'opprobres. » Voilà contre  
ceux qui pensent qu'autre est le Dieu de la Loi, autre celui  
des Évangiles : ici et là, on enseigne la mansuétude. Sens  
mystique : quand on nous frappe la joue droite, il ne nous  
est pas ordonné de tendre la gauche, mais l'autre, c'est-à-dire  
l'autre droite. En effet un juste n'a pas de gauche<sup>49</sup>. Un  
hérétique nous frappe-t-il dans une discussion, veut-il porter  
atteinte à la droite doctrine, opposons-lui un autre témoignage  
des Écritures, et tant qu'il nous frappe, ne cessons pas d'oppo-  
ser nos droites parades jusqu'à ce que la colère de notre  
ennemi commence à se lasser.

42. « Donne à qui te demande et ne te détourne pas de qui  
veut t'emprunter. » Si nous le comprenons seulement de  
l'aumône, appliquée au plus grand nombre des pauvres,  
cela ne tient pas debout : les riches eux-mêmes, s'ils donnent  
sans cesse, seront dans l'impossibilité de donner toujours.  
Donc, après avoir dit la vertu de l'aumône, c'est aux apôtres,  
c'est-à-dire aux docteurs, qu'il donne des préceptes pour  
qu'ils distribuent gratuitement ce qu'ils ont reçu gratuite-  
ment. Ce genre de richesse est inépuisable : plus on la répand,  
plus elle se multiplie. L'eau de source arrose les champs qui  
sont à ses pieds, mais ne tait jamais.

44. « Et moi je vous dis : Aimez vos ennemis, faites du  
bien à ceux qui vous haïssent. » Beaucoup, mesurant les pré-  
ceptes de Dieu à leur propre faiblesse et non aux forces des  
saints, pensent que ces préceptes sont inapplicables. Bien  
assez pour nos vertus, disent-ils, de ne pas haïr nos ennemis,  
les aimer est un précepte qui dépasse les possibilités de la

rien y avoir de « gauche » chez le juste. Sur l'application que Jérôme fait  
ensuite du texte de Matthieu à la doctrine, on trouvera un développement  
parallèle dans ORIGÈNE, fragm. 108 (GCS 41, I, p. 60) qui a dû l'inspirer.

285 natura patiatur. Sciendum est ergo Christum non impossibilia  
 praecipere sed perfecta, quae fecit Dauid in Saul et Absalon.  
 Stephanus quoque martyr pro inimicis lapidantibus deprecatus  
 est, et Paulus anathema cupit esse pro persecutoribus suis.  
 Haec autem Iesus et docuit et fecit dicens : *Pater ignosce*  
 290 *eis ; quod enim faciunt nesciunt.*

45. Vt sitis filii Patris uestri qui in caelis est. Si Dei praecepta  
 custodiens filius quis efficitur Dei, ergo non est natura filius  
 sed arbitrio suo.

2. Cum ergo facis elemosinam, noli tuba canere ante te sicut  
 hypocritae faciunt in synagogis et in uicis, ut honorificentur ab  
 hominibus. Qui tuba canit elemosinam faciens hypocrita est,  
 qui in synagogis et angulis platearum orat ut uideatur ab  
 5 hominibus hypocrita est, qui ieiunans demolitur faciem suam  
 ut uentris inanitatem monstret in uultu et hic hypocrita est.  
 Ex quibus omnibus colligitur hypocritas esse qui quodlibet  
 faciunt ut ab hominibus glorificentur. Mihi uidetur  
 et ille qui dicit fratri suo : *Dimitte ut tollam fistucam de*  
 10 *oculo tuo*, propter gloriam hoc facere, ut ipse iustus esse  
 uideatur. Vnde dicitur ei a Domino : *Hypocrita, eice primum*  
*trabem de oculo tuo*. Tum demum uirtus obseruationis Deo  
 accepta est si causa Dei fiat. Non itaque uirtus sed causa  
 15 uirtutis apud Deum mercedem habet. Et si a recta semita  
 paululum declinaris, non interest utrum ad dextram uadas  
 an ad sinistram, cum uerum iter amiseris.

286. Cf. I Sam. 24, 9 ; 26, 5 ; II Sam. 18, 33 || 287. Cf. Act. 7, 59 ||  
 288. Cf. Rom. 9, 3 || 289. Lc 23, 34 || 6, 9. Matth. 7, 4 || 11. Matth. 7, 5

nature humaine. Sachons donc que le Christ ne prescrit pas  
 l'impossible, mais ce qui est parfait : cela, David l'a fait à  
 l'égal de Saül et d'Absalon. De même le martyr Étienne pria  
 pour ses ennemis qui le lapidaient. Paul souhaite d'être  
 anathème pour ses persécuteurs. Tout cela, le Christ l'a ensei-  
 gné et fait, lui qui disait : « Père, pardonne-leur ; ils ne  
 savent pas ce qu'ils font. »

45. « Afin que vous soyez les enfants de votre Père qui  
 est aux cieux. » C'est l'observation de ses commandements  
 qui nous rend fils de Dieu, on l'est donc, non par nature, mais  
 par sa propre volonté.

#### CHAPITRE 6

2. « Quand donc tu fais l'aumône, ne va pas sonner de la  
 trompette devant toi comme font les hypocrites dans les  
 synagogues et sur les places pour être honorés des hommes. »  
 Hypocrite celui qui sonne de la trompette quand il fait  
 l'aumône. Hypocrite celui qui, dans les synagogues, au coin  
 des places, prie de manière à être vu. Hypocrite aussi celui  
 qui, lorsqu'il jeûne, défait son visage pour montrer sur ses  
 traits qu'il a le ventre creux. De tout cela il ressort que c'est  
 être hypocrite que de faire quoi que ce soit en vue d'être  
 glorifié par les hommes. Même celui qui dit à son frère :  
 « Laisse-moi enlever la paille de ton œil », me semble le faire  
 pour qu'on le glorifie, pour paraître juste lui-même. D'où  
 la parole du Seigneur : « Hypocrite, ôte d'abord la poutre  
 de ton œil. » La vertu d'observance n'est agréable à Dieu  
 que pratiquée pour Dieu. Donc, ce n'est pas la pratique de la  
 vertu, mais son mobile qui vaut une récompense auprès de  
 Dieu. Se détourne-t-on tant soit peu du droit chemin, peu  
 importe qu'on aille à droite ou à gauche, puisqu'on a perdu le  
 vrai chemin.

3. Te autem faciente elemosinam, nesciat sinistra tua quid faciat dextra tua. Non solum elemosinam sed quodcumque facientes boni operis debet sinistra nescire ; si enim illa scierit, statim dextra opera commaculatur.

5. Amen dico vobis : Receperunt mercedem suam, non Dei mercedem sed suam ; laudati sunt enim ab hominibus quorum causa exercuere uirtutes.

6. Tu autem cum orabis, intra in cubiculum tuum et clauso ostio tuo ora Patrem tuum in abscondito. Et simpliciter intellectum erudit auditorem ut uanam orandi gloriam fugiat. Sed mihi uidetur hoc magis esse praeceptum ut inclusa pectoris cogitatione labisque compressis oremus Dominum, quod et Annam in Regum uolumine fecisse legimus : *Labia*, inquit, *tantum eius mouebantur, et uox illius non audiebatur.*

7. Orantes autem nolite multum loqui sicut ethnici. Si ethnicus in oratione multum loquitur, ergo qui christianus est debet parum loqui. *Deus enim non uerborum sed cordis auditor est.*

8. Scit enim Pater uester quid opus sit uobis ante quam petatis. Consurgit in hoc loco quaedam heresis, philosophorum quoque dogma peruersum, dicentium : Si nouit Deus quid oremus et ante quam petamus, scit quibus indigeamus, frustra scienti loquimur. Quibus breuiter respondendum est nos non narratores esse sed rogatores. Aliud est enim

29. I Sant. 1, 13 || 33. Sag. 1, 6

50. « Facientes ». Construction très libre, qui a beaucoup intrigué les copistes. Ils ont voulu corriger en « facienti » R, ou « facientis » GP(cor.)ME<sup>2</sup>. Elle n'est pourtant pas impossible. A. BLAISE, dans son *Manuel du latin chrétien*, donne d'autres exemples de ce participe absolu au nominatif (p. 197, § 364).

51. « Dextra opera » : l'activité de droite. Expression étrange. Les éditeurs ont pensé à une erreur et ont corrigé en « dextrae ». De même

3. « Quand donc tu fais l'aumône, que ta main gauche ignore ce que fait ta droite. » Ce n'est pas seulement votre aumône, mais toutes vos bonnes actions<sup>50</sup> que votre main gauche doit ignorer. En effet, vient-elle à le savoir, aussitôt l'action droite<sup>51</sup> est souillée.

5. « En vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense », non celle de Dieu, mais la leur, la louange des hommes, but de leurs bonnes actions.

6. « Mais toi, quand tu pries, entre dans ta chambre, ferme la porte et prie ton père en secret. » Compris tout simplement, voilà qui enseigne à l'auditeur à fuir la vaine gloire de la prière. Mais, à mon avis, il nous est plutôt prescrit de prier le Seigneur en gardant nos pensées en nos cœurs, lèvres closes. Ainsi faisait Anne, lisons-nous dans le livre des Rois : « Elle remuait seulement les lèvres, et on n'entendait pas sa voix. »

7. « Quand vous priez, ne multipliez pas les paroles, comme le font les païens<sup>52</sup>. » Si donc le païen multiplie les paroles dans ses prières, le chrétien doit parler peu, car « Dieu écoute non les paroles mais le cœur ».

8. « En effet, votre Père sait bien ce dont vous avez besoin avant que vous le lui demandiez. » A l'occasion de ce passage, s'élève une hérésie et une opinion perverse des philosophes : si, disent-ils, Dieu connaît l'objet de notre prière et si, avant même notre demande, il sait nos besoins, inutile de le lui dire, il le sait. Il nous faut leur répondre brièvement : nous

l'emploi d'« opera » après « opus -eris » à la ligne précédente à poussé bien des copistes à y voir un pluriel. Ils ont donc écrit : « commaculantur » (G<sup>2</sup>CMEBL). Si étrange qu'il paraisse, le texte est bon et s'explique par le commentaire d'Origène, que Jérôme doit avoir sous les yeux et qui porte τὸ δεξιὸν ἔργον μολύβεται (fragm. 115 ; GCS 41, 1, p. 72).

52. Tel était bien le courant de la dévotion païenne. Cf. SÉNÈQUE, *Ep.* 31, 5 ; MARTIAL, VII, 60, 3 : « Cum uotis sibi quisque se fatiget. »

narrare ignoranti, aliud scientem petere. In illo indicium est, hic obsequium ; ibi fideliter indicamus, hic miserabiliter obsecramus.

9. Pater noster qui in caelis es. Patrem dicendo se filios  
45 confitentur.

Sanctificetur nomen tuum, non in te sed in nobis. Si enim propter peccatores nomen Dei blasphematur in gentibus, e contrario propter iustos sanctificatur.

10. Veniat regnum tuum. Vel generaliter pro totius mundi  
50 petit regno, ut diabolus in mundo regnare desistat, uel ut in unoquoque regnet Deus et non regnet peccatum in mortali hominum corpore. Simulque et hoc adtendendum quod grandis audaciae sit et purae conscientiae postulare regnum Dei, iudicium non timere.

55 Fiat uoluntas tua sicut in caelo et in terra, ut quo modo tibi angeli inculcate seruiunt in caelis, ita in terra seruiant homines. Erubescant ex hac sententia qui cotidie in caelo ruinas fieri mentiuntur. Nam quid nobis prodest caelorum similitudo, si et in caelo peccatum est ?

60 11. Panem nostrum supersubstantialem da nobis hodie. Quod nos supersubstantialem expressimus, in graeco habetur ἐπιούσιον, quod uerbum LXX interpretes περιούσιον frequentissime transtulerunt. Considerauimus ergo in hebraeo, et ubicumque illi περιούσιον expresserant, nos inuenimus  
65 sogolla quod Symmachus ἐξαιρέσιον, id est praecipuum uel egregium, transtulit, licet in quodam loco peculiare interpretatus sit. Quando ergo petimus ut peculiarem uel praecipuum nobis Deus tribuat panem, illum petimus qui dicit : *Ego sum*

47. Cf. Rom. 2, 24 || 51. Cf. Rom. 6, 12 || 68. Jn 6, 51

53. Nous avons modifié la ponctuation du texte donné par l'édition du CCL et nous avons placé la virgule après (et non avant) « panem ». Le texte nous semble ainsi bien meilleur.

ne sommes pas là pour raconter mais pour solliciter. En effet, autre chose est de raconter à qui ignore, autre chose de demander à qui sait. Le premier renseigne, le second rend hommage. Là exposé fidèle, ici, appel à la pitié.

9. « Notre Père qui es aux cieux. » En disant Père, ils se reconnaissent comme ses fils.

« Que ton nom soit sanctifié », non en toi, mais en nous. Si le nom de Dieu est blasphémé parmi les nations à cause des pécheurs, il est, par contre, sanctifié à cause des justes.

10. « Que ton règne vienne » : il prie, soit en général pour son règne sur le monde entier afin que le diable cesse d'y régner, soit pour que Dieu règne en chacun de nous, et que le péché ne règne plus sur le corps mortel de l'homme. En même temps, prenons-y garde : c'est la marque d'une grande audace, d'une conscience pure que de demander le règne de Dieu sans craindre son jugement.

« Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel. » Les anges te servent dans les cieux irrécusablement, qu'ainsi les hommes te servent sur la terre ! Qu'après ces mots, ils rougissent, ceux qui prétendent que chaque jour les cieux sont le théâtre de chutes. A quoi bon cette ressemblance avec les cieux s'il s'y trouve aussi le péché ?

11. « Donne-nous aujourd'hui notre pain supersubstantiel. » Notre expression *supersubstantialem* traduit le grec ἐπιούσιον, terme que les Septante ont très souvent remplacé par περίουσιον. Nous avons examiné attentivement le texte hébreu. Partout où ils avaient employé περίουσιον, nous avons trouvé sogolla que Symmaque a traduit par *exairéton*, c'est-à-dire « remarquable » ou « excellent », bien que, cependant, dans un passage, il l'ait traduit par « particulier ». Donc, quand nous demandons à Dieu qu'il nous accorde notre pain particulier ou remarquable<sup>53</sup>, nous demandons

*panis qui de caelo descendi*. In euangelio quod appellatur secun-  
 70 dum Hebraeos pro supersubstantiali pane maar repperi,  
 quod dicitur crastinum, ut sit sensus : *Panem nostrum* crasti-  
 num, id est futurum, *da nobis hodie*. Possumus supersubstan-  
 tialem panem et aliter intellegere : qui super omnes substan-  
 tias sit et uniuersas superet creaturas. Alii simpliciter putant,  
 75 secundum apostoli sermonem dicentis : *Habentes uictum*  
*et uestitum his contenti sumus*, de praesenti tantum cibo  
 sanctos curam gerere, unde et in posterioribus sit praeceptum :  
*Nolite cogitare de crastino*.

13. Amen. Signaculum orationis dominicae, quod Aquila  
 80 interpretatur fideliter, nos uere possumus dicere.

14. Si enim dimiseritis hominibus peccata eorum. Hoc quod  
 scriptum est : *Ego dixi, dii estis et filii excelsi omnes, uos*  
*uero ut homines moriemini et tanquam unus de principibus*  
*cadetis*, ad eos dicitur qui propter peccata homines ex diis  
 85 esse meruerunt. Recte ergo et hi quibus peccata dimittuntur  
 homines appellati sunt.

16. Exterminant enim facies suas ut pareant hominibus  
 ieiunantes. Verbum *exterminant*, quod in ecclesiasticis scrip-

75. I Tim. 6, 8 || 78. Matth. 6, 34 || 82. Ps. 81, 6-7

54. Sur l'Évangile selon les Hébreux, cf. *infra*, 6, 11, où Jérôme nous dit qu'il l'a récemment traduit de l'hébreu (c'est-à-dire de l'araméen) en grec. Voir aussi *Adv. Pel.* III, 2 (*PL* 23, 570), ou encore *De vir. illustr.* 2 et 3 (*PL* 23, 611 et 613). Il est aussi mentionné dans EUSÈBE, *H.E.* III, 25, 27, 29 et par Irénée, Hégésippe, Épiphane. « La plupart des chrétiens du IV<sup>e</sup> s. croyaient que cet Évangile était l'évangile araméen de S. Matthieu, mais il devait avoir été altéré par les Nazaréens et les Ébionites, c'est-à-dire par les chrétiens judaïsants qui en faisaient usage » (*Dict. de la Bible*, art. « Hébreux (Évangile des) », t. III, col. 553). — Sur le sens précis du mot « supersubstantialis », JEREMIAS juge décisif le témoignage de Jérôme (« Paroles de Jésus », trad. dom Marie Mailhé, Paris 1963, p. 72).

55. Ailleurs (*In Gal.* I, 1 ; *PL* 26, 317 B), Jérôme donne le mot grec

Celui qui dit : « Je suis le pain vivant descendu du ciel. » Dans l'Évangile dit selon les Hébreux<sup>54</sup>, au lieu de pain « supersubstantiel », j'ai trouvé *maar*, c'est-à-dire « du lendemain », d'où le sens : « Donne-nous aujourd'hui le pain du jour qui vient », c'est-à-dire « à venir ». Nous pouvons encore donner un autre sens à « pain supersubstantiel » : supérieur à toute substance, qui l'emporte sur toute créature. D'autres comprennent tout simplement que, selon la parole de l'Apôtre : « Si nous avons la nourriture et le vêtement, nous nous en contentons », les saints ne se soucient que de la nourriture du jour présent. D'où la recommandation donnée dans la suite : « Ne songez pas au lendemain. »

13. « Amen » : sceau de l'oraison dominicale. Aquila traduit par « c'est notre foi<sup>55</sup> » ; nous, nous pouvons dire : « c'est la vérité<sup>56</sup>. »

14. « Car si vous remettez aux hommes leurs offenses. » Ces mots de l'Écriture : « Je l'ai dit, moi, vous êtes tous des dieux et les Fils du Très-Haut, cependant vous mourrez comme des hommes et, comme le premier venu des princes, vous tomberez » s'adressent à ceux que leurs péchés ont avec justice précipités du rang des dieux à celui des hommes, c'est donc avec raison que ceux auxquels sont pardonnés leurs péchés ont été aussi appelés des hommes.

16. « En effet, ils défont leurs visages pour faire voir aux hommes qu'ils jeûnent. » Ce mot *exterminant*, qui, par la

employé par Aquila : *πιστωμένως*. Dans le même commentaire (438 C), Jérôme revient sur le sens de *Amen* : « Les Septante ont traduit Amen par 'qu'il en soit ainsi' (*fiat*) ; Aquila, Symmaque et Théodotion par 'fidèlement' ou 'véritablement'. De même que, dans l'Ancien Testament, ... Dieu confirme ses paroles en disant : 'Je suis Vivant, dit le Seigneur' (*Nombr.* 24, 28) ..., ainsi notre Sauveur dans l'Évangile montre, par le mot Amen, que ce qu'il dit est vrai. Ce mot Amen signifie aussi l'assentiment de celui qui écoute ; il est le sceau de la vérité... » (*In Gal.* III, 6).

56. Cf. aussi *Ep.* 26, 4 (*Labourt* II, p. 15).

turis uitio interpretum tritum est, aliud multo significat  
 90 quam uulgo intellegitur. Exterminantur quippe exules qui  
 mittuntur extra terminos. Pro hoc ergo sermone 'demo-  
 liuntur' semper accipere debemus. Demolitur autem hypocrita  
 faciem suam ut tristitiam simulet et animo forte laetante  
 luctum gestet in uultu.

95 17. Tu autem cum ieiunas, ungue caput tuum et faciem  
 tuam laua. Iuxta ritum prouinciae Palaestinae loquitur, ubi  
 diebus festis solent unguere capita. Praecipit igitur ut quando  
 ieiunamus laetos nos et festiuos esse monstremus. Multi  
 legentes illud psalmistae : *Oleum peccatoris non impinguet*  
 100 *caput meum*, e contrario uolunt bonum esse oleum, de quo alibi  
 dicitur : *Vnixit te Deus Deus tuus oleo exultationis prae parti-*  
*cipibus tuis*. Et id praecipit ut exercentes uirtutes spiritali oleo  
 principale cordis nostri unguere debeamus.

21. Vbi est thesaurus tuus, ibi est et cor tuum. Hoc non so-  
 105 lum de pecunia sed de cunctis passionibus sentiendum  
 est. Gulosi deus uenter est ; ibi ergo habet cor ubi et thesau-  
 rum. Luxuriosi thesaurus epulae sunt, lasciui ludicra, ama-  
 toris libido. *Huic seruit unusquisque quo uincitur*.

22. Si oculus tuus simplex est, totum corpus tuum lucidum  
 110 erit. Lippientes solent lucernas uidere numerosas. Simplex  
 oculus et purus simplicia intuetur et pura. Hoc totum transfert  
 ad sensum. Quo modo enim corpus, si oculus non fuerit,  
 totum in tenebris est, ita si anima principalem fulgorem suum  
 perdiderit, uniuersus sensus in caligine commorabitur.

99. Ps. 140, 5 || 101. Ps. 44, 8 || 106. Cf. Phil. 3, 19 || 108. II Pierre  
 2, 19

57. Après « debemus » l'édition de Vallarsi reproduite par Migne  
 ajoute : « quod graece dicitur ἀφανίζουσι », sans doute une glose que  
 certains manuscrits ont fait passer dans le texte. Signalons que l'apparat  
 critique du CCL ne mentionne même pas cette variante.

faute des traducteurs, est fréquent dans les Écritures cano-  
 niques, y est pris dans un sens bien différent de son acception  
 courante, car ce sont les exilés qu'on « exterminé » en les  
 chassant hors des frontières. Or sous ce mot nous devons  
 toujours comprendre *demoliuntur* : ils défont<sup>57</sup>. L'hypocrite  
 prend une mine défaite pour simuler la tristesse, mais son  
 âme est peut-être joyeuse sous un masque de deuil.

17. « Pour toi, quand tu jeûnes, oins ta tête et lave ton  
 visage. » Allusion à un rite de la province de Palestine où,  
 les jours de fête, on a coutume d'oindre sa tête. Donc le  
 Seigneur nous prescrit de nous montrer joyeux et en fête  
 lorsque nous jeûnons. Lisant cette parole du Psalmiste :  
 « Que l'huile du pécheur n'aille pas oindre ma tête », beaucoup  
 disent qu'il existe, par contre, une bonne huile, celle dont  
 il est dit ailleurs : « Dieu, ton Dieu t'a oint de l'huile d'allé-  
 gresse, te préférant à tes compagnons. » (Le Seigneur) nous  
 prescrit aussi, dans la pratique de la vertu, d'oindre de  
 l'huile de l'Esprit la faculté royale qu'est notre cœur.

21. « En effet où est ton trésor, là aussi est ton cœur. »  
 A comprendre non seulement de l'argent, mais de toutes les  
 passions. Le Dieu du gourmand, c'est son ventre ; il a donc son  
 cœur là où il a son trésor. Le trésor du sensuel, ce sont les  
 festins ; du viveur, les fêtes ; du libertin, la luxure. « Chacun  
 est l'esclave de ce qui le domine. »

22. « Si ton œil est sain<sup>58</sup>, tout ton corps sera dans la  
 lumière. » Les chassieux voient ordinairement les lumières  
 multipliées, un œil sain et pur voit les objets normalement  
 dans leur pureté. Tout cela s'applique à l'intelligence. De  
 même que, si l'œil n'est pas sain, le corps est tout entier dans  
 les ténèbres, de même, si l'âme vient à perdre sa lumière  
 souveraine, toute notre intelligence demeurera dans l'obscurité.

58. En grec ἀπλοῦς (en hébreu : « tam », parfait). Application morale.

115 23. Si ergo lumen quod in te est tenebrae sunt, ipsae tenebrae quantae erunt? Si sensus, qui lumen est animae, uitio caligatur, ipsa putas caligo quibus tenebris obuoluitur?

24. Non potestis Deo seruire et mammonae. Mammona sermone syriaco diuitiae nuncupantur. *Non potestis Deo seruire et mammonae.* Audiat hoc auarus, audiat qui censetur uocabulo christiano non posse simul diuitiis Christoque seruire. Et tamen non dixit: qui habet diuitias, sed: qui seruit diuitiis. Qui enim diuitiarum seruus est, diuitias custodit ut seruus; qui autem seruitutis excussit iugum, distribuit 125 eas ut dominus.

25. Ne solliciti sitis animae uestrae quid manducetis neque corpori uestro quid induamini. In nonnullis codicibus additum est: neque quid bibatis. Ergo quod omnibus natura tribuit et iumentis ac bestiis hominibusque commune est, huius 130 cura penitus liberamur. Sed praecipitur nobis ne solliciti simus quid comedamus quia in sudore uultus praeparamus nobis panem. Labor exercendus est, sollicitudo tollenda. Hoc quod dicitur: *Ne solliciti sitis animae uestrae quid comedatis neque corpori uestro quid induamini*, de carnali 135 cibo et uestimento accipiamus. Ceterum de spiritalibus cibis et uestimentis semper debemus esse solliciti.

Nonne anima plus est quam esca et corpus plus est quam uestimentum? Quod dicit istiusmodi est: Qui maiora praestitit utique et minora praestabit.

131. Cf. Gen. 3, 19

59. Idée chère à Jérôme. Il faut se rappeler le célèbre songe qu'il eut à Antioche durant une grave maladie. « On m'interrogea sur ma condition: je suis chrétien, répondis-je. — Tu mens, répondit celui qui siégeait (sur le tribunal). Tu es cicéronien, non chrétien. Là où est ton trésor,

23. « Si donc, ce qui est en toi la lumière n'est que ténèbres, que seront les ténèbres mêmes? » Si l'intelligence qui est la lumière de l'âme est obscurcie par la faute, l'obscurité elle-même, de quelles ténèbres, à ton avis, ne sera-t-elle pas enveloppée?

24. « Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon. » En syriacque, Mammon signifie richesses. « Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon. » Que l'avare écoute, que celui qui porte le nom de chrétien écoute: il ne peut servir à la fois la richesse et le Christ<sup>59</sup>. Et cependant il n'a pas dit: « celui qui possède les richesses », mais celui qui les sert. Qui sert les richesses veille sur elles, comme un esclave; qui a secoué le joug de leur servitude les distribue, comme un maître.

25. « Ne vous inquiétez pas pour votre vie de ce que vous mangerez ni pour votre corps de quoi vous vous vêtirez. » Quelques exemplaires ajoutent: « ni de ce que vous boirez ». Donc ce que la nature a accordé à tous, ce qui est à la disposition du bétail, des bêtes et des hommes indistinctement, nous sommes libres de tout souci à son égard. Mais s'il nous est prescrit de ne pas nous inquiéter de notre nourriture, c'est parce que nous préparons notre pain à la sueur de notre front. Nous devons travailler, mais nous devons bannir l'inquiétude. Cette parole: « Ne vous inquiétez pas pour votre vie de ce que vous mangerez, ni pour votre corps de quoi vous vous vêtirez », il faut la comprendre de la nourriture, du vêtement du corps; mais la nourriture et le vêtement de l'esprit, nous devons toujours nous en préoccuper.

« La vie n'est-elle pas plus que la nourriture et le corps plus que le vêtement? » Il dit à peu près ceci: qui a accordé le plus accordera bien sûr aussi le moins.

là est ton cœur! » Ep. 22, 30 (Labourt I, p. 144-146). Cf. STEINMANN, *op. cit.*, p. 51.

140 26. Respicite uolatilia caeli quoniam non serunt neque  
metunt neque congregant in horrea sua, et Pater uester  
caelestis pascit ea. Nonne uos pluris estis illis ? Apostolus prae-  
cipit ne plus sapiamus quam oportet sapere. Istud testimonium  
145 qui, dum uolunt terminos patrum excedere et ad alta uolitare,  
in ima merguntur, uolatilia dicentes caeli angelos esse cete-  
rasque in Dei ministerio fortitudines, quae absque cura sui  
Dei alantur prouidentia. Si hoc ita est ut intellegi uolunt,  
quomodo sequitur dictum ad homines : *Nonne uos pluris estis*  
150 *illis ?* Simpliciter ergo accipiendum quod si uolatilia absque  
cura et aerumnis Dei aluntur prouidentia, quae hodie sunt et  
cras non erunt, quorum anima mortalis est et cum esse  
cessauerint semper non erunt, quanto magis homines, quibus  
aeternitas repromittitur, Dei regantur arbitrio.

155 27. 28. Quis uestrum potest adicere ad staturam suam  
cubitus unum ? et de uestimento quid solliciti estis ?  
Sicut animam plus esse quam cibum comparatione  
auium demonstrauit, sic corpus plus esse quam uestem ex  
sequentibus rebus ostendit, dicens :

160 Considerate lilia agri quomodo crescunt, et reliqua. Et re-  
uera, quod sericum, quae regum purpura, quae pictura  
textricum potest floribus comparari ? Quid ita rubet ut rosa ?  
Quid ita candet ut lilium ? Violae uero purpuram nullo supe-  
rari murice oculorum magis quam sermonum iudicium est.

165 34. Nolite solliciti esse de crastino. De praesentibus ergo  
concessit debere esse sollicitos qui futura prohibet cogitare.  
Vnde et apostolus : *Nocte, inquit, et die manibus nostris*

142. Cf. Rom. 12, 3 || 145. Cf. Prov. 22, 28 || 151. Cf. Matth. 6, 30 || 167.  
I Thess. 2, 9

26. « Regardez les oiseaux du ciel : ils ne sèment ni ne  
moissonnent, ni n'amassent dans les greniers et votre Père  
céleste les nourrit. Ne valez-vous pas beaucoup plus qu'eux ? »  
L'Apôtre enseigne à ne pas être plus sage qu'il ne convient,  
précepte qui doit être également appliqué à ce verset. Certains,  
en voulant franchir les bornes où sont restés leurs pères et  
voler vers les cimes, plongent dans l'abîme : ils disent que  
ces oiseaux sont les anges du ciel et les autres Puissances au  
service de Dieu et que la Providence de Dieu les nourrit sans  
qu'ils aient à s'en soucier. Si leur interprétation est exacte,  
pourquoi la suite qui s'adresse aux hommes : « Ne valez-vous  
pas beaucoup plus qu'eux » ? Il faut donc comprendre tout  
simplement que, si la Providence de Dieu nourrit, sans qu'ils  
aient à se soucier ou à peiner, les oiseaux qui sont aujourd'hui  
et ne seront plus demain, eux dont la vie est mortelle et qui  
ne seront jamais plus quand ils auront cessé d'être, combien à  
plus forte raison les hommes, qui ont promesse d'éternité,  
sont gouvernés par la volonté de Dieu !

27. 28. « Qui de vous peut ajouter à sa taille une seule  
coudée ? Et du vêtement, pourquoi vous en tourmenter ? »  
Dans sa comparaison avec les oiseaux, le Seigneur a montré  
que la vie vaut plus que la nourriture. De même, par les  
exemples suivants, va-t-il montrer que le corps est plus que  
le vêtement.

« Voyez les lis des champs, comme ils croissent », etc. Et de  
fait, quel vêtement de soie, quelle pourpre royale, quel ouvrage  
de broderie est comparable aux fleurs ? Où trouver l'éclat  
de la rose et la blancheur du lis ? Aucun murex ne surpasse  
la pourpre de la violette : aux yeux, plus qu'aux paroles à en  
juger.

34. « Ne vous inquiétez pas du lendemain. » Il admet donc  
que nous devons nous inquiéter du présent, lui qui nous  
interdit de penser à l'avenir. D'où la parole de l'Apôtre :

*laborantes ne quem uestrum grauaremus. Cras in scripturis futurum tempus intellegitur, dicente Iacob : Et exaudiet*  
 170 *me cras iustitia mea ; et in Samuhelis fantasmate pythonissa loquitur ad Saulem : Cras eris mecum.*

Sufficit diei malitia sua. Hic malitiam non contrariam virtuti posuit, sed laborem et adflictionem et angustias saeculi, quo modo et Sarra adflixit Agar ancillam suam ; quod  
 175 significanter graece dicitur ἐκάκωσεν αὐτήν. Sufficit ergo nobis praesentis temporis cogitatio ; futurorum curam, quae incerta est, relinquamus.

1. Nolite iudicare ut non iudicemini. Si iudicare prohibet, qua consequentia Paulus in Corintho iudicat fornicantem et Petrus Annaniam et Saphiram mendacii coarguit ? Sed  
 5 ex consequentibus quid prohibuerit ostendit dicens : quo modo enim iudicaueritis, sic iudicabitur de uobis. Ita non prohibuit iudicare sed docuit.

3. Quid autem uides fistucam in oculo fratris tui et trabem in oculo tuo non uides, et cetera. De his loquitur qui cum ipsi mortali crimine teneantur obnoxii, minora peccata fratribus non concedunt, culicem liquantes et camelum  
 10 glutientes. Recte ergo et isti simulatione iustitiae, ut supra diximus, appellantur hypocritae qui per trabem oculi sui fistucam in oculo fratris aspiciunt.

6. Nolite dare sanctum canibus. Sanctum panis est filiorum.  
 15 Non debemus ergo tollere panem filiorum et dare eum canibus.

169. Gen. 30, 33 || 171. I Sam. 28, 19 || 174. Cf. Gen. 16, 6 || 175. Cf. Eccl. 9, 2 || 7, 2. Cf. I Cor. 5, 3-4 || 3. Cf. Act. 5, 1-10 || 10. Cf. Matth. 23, 24 || 15. Cf. Matth. 15, 26

60. Jérôme avait déjà commenté ce verset pour le prêtre Amandus qui lui en demandait le sens. Cf. *Ep.* 55, 1 (Labourt III, p. 41).

« Travaillant nuit et jour de nos mains pour n'être à charge à aucun de vous. » Dans les Écritures, demain a le sens d'avenir. Jacob dit : « Mon honnêteté portera témoignage pour moi demain. » Dans l'apparition de Samuel, la Pythonisse dit à Saül : « Demain, tu seras avec moi. »

« A chaque jour suffit son mal<sup>60</sup>. » Il n'a pas pris ici le mot « mal » dans un sens opposé à vertu, mais dans celui de peine, affliction, angoisses de l'existence, comme lorsque Sara fit de la peine à sa servante Agar : le grec le rend expressément par *ékakōsen autēn*, « elle lui fit du mal ». La pensée du présent nous suffit donc ; laissons le souci de l'avenir qui est incertain.

#### CHAPITRE 7

1. « Ne jugez pas afin de n'être pas jugés. » S'il défend de juger, est-il logique que Paul juge le fornicateur de Corinthe et que Pierre convainque de mensonge Ananie et Saphire ? Ce qu'il veut interdire, il le montre ensuite par ces mots : on vous jugera comme vous aurez jugé. Il n'a donc pas interdit de juger, mais nous a appris à le faire.

3. « Pourquoi vois-tu la paille qui est dans l'œil de ton frère et ne vois-tu pas la poutre qui est dans ton œil ? » etc. Il parle de ceux qui, étant eux-mêmes en état de péché mortel, ne tolèrent pas les moindres fautes chez leurs frères. « Ils filtrent le moucheron et avalent le chameau. » A juste titre, nous l'avons dit plus haut, il les appelle aussi hypocrites, à cause de leur feinte justice : à travers la poutre de leur œil ils voient une paille dans celui de leur frère !

6. « Ne donnez pas les choses saintes aux chiens. » Les choses saintes, c'est-à-dire le pain des enfants. Nous ne devons donc pas enlever le pain des enfants pour le donner aux chiens.

Neque mittatis margaritas uestras ante porcos. Porcus non recipit ornatum, qui uersatur in uolutabris luti ; et iuxta proueria Salomonis : *Si circulum habuerit aureum, foedior inuenitur*. Quidam canes eos intellegi uolunt qui post fidem Christi reuertuntur ad uomitum peccatorum suorum, porcos autem eos qui necdum euangelio crediderunt et in luto incredulitatis utiisque uersantur. Non conuenit igitur istiusmodi hominibus cito euangelii credere margaritum, ne conculcent illud, et conuersi incipiant uos dissipare.

7. Petite et dabitur uobis, quaerite et inuenietis, pulsate et aperietur uobis. Qui carnalia supra uetuerat postulari quid quaerere debeamus ostendit. Si petenti datur et quaerens inuenit et pulsanti aperietur, ergo cui non datur et qui non inuenit et cui non aperietur, apparet quod non bene petierit, quaesierit, pulsauerit. Pulsemus itaque ianuam Christi, de qua dictum est : *Haec porta Domini, iusti intrabunt per eam*, ut cum intrauerimus aperiantur nobis thesauri absconditi et tenebrosi in Christo Iesu, in quo est omnis scientia.

11. Si ergo uos cum sitis mali, nostis bona dare filiis uestris. Notandum quod apostolos malos dixerit, nisi forte sub apostolorum persona omne hominum damnatur genus, cuius ad comparationem diuinae clementiae ab infantia cor ad malum adpositum est. Lege Genesim. Nec mirum homines huius saeculi dici malos, cum et Paulus apostolus memoret : *Redimentes tempus quoniam dies mali sunt*.

13. Intrate per angustam portam ; quam lata porta et spatiosa uia quae ducit ad perditionem, et multi sunt qui

16. Cf. II Pierre 2, 22 || 18. Cf. Prov. 11, 22 || 20. Cf. II Pierre 2, 22 et Prov. 26, 11 || 31. Ps. 117, 20 || 33. Cf. Col. 2, 3 || 38. Cf. Gen. 8, 21 || 40. Éphés. 5, 16

61. Le texte des *Proverbes* applique l'image non à l'impie, mais à la femme belle et sottre qui ressemble à « un anneau d'or au groin d'un porc ».

« Et ne jetez pas vos perles aux pourceaux. » Le porc n'est pas fait pour les parures<sup>61</sup>, lui qui se vautre dans la boue et la fange. Selon les Proverbes de Salomon : « A-t-il un anneau d'or, il n'en paraît que plus repoussant. » Dans les chiens, certains veulent voir ceux qui, après avoir cru au Christ, en reviennent au vomissement de leurs péchés, et, dans les porcs, ceux qui n'ont pas encore cru à l'Évangile et qui se vautrent dans la boue de l'incredulité et dans le vice. Il ne convient donc pas de se hâter de confier la perle évangélique à ce genre d'hommes, de peur qu'ils ne la piétinent, se retournent contre vous et n'entreprennent de vous perdre.

7. « Demandez et il vous sera donné, cherchez et vous trouverez, frappez et il vous sera ouvert. » Plus haut, il avait défendu de demander des biens temporels, il nous montre maintenant ce que nous devons demander. S'il est donné à qui demande, si celui qui cherche trouve, si on ouvre à qui frappe, alors celui qui ne reçoit pas, celui qui ne trouve pas, celui auquel on n'ouvre pas, évidemment n'a ni bien demandé, ni bien cherché, ni bien frappé. Frappons donc à la porte du Christ dont il est dit : « Voici la porte du Seigneur, c'est par elle qu'entreront les justes », afin que, lorsque nous serons entrés, on nous ouvre les trésors obscurément cachés en Jésus-Christ en qui est toute science.

11. « Si donc vous, bien que mauvais, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants. » Notez-le, il a qualifié les apôtres de mauvais, à moins qu'en leur personne il ne condamne tout le genre humain dont le cœur, comparé à la bonté de Dieu, est tourné au mal dès l'enfance. Lis la Genèse. Rien d'étonnant si les hommes de ce siècle sont qualifiés de mauvais, puisque l'apôtre Paul nous rappelle aussi de « tirer bon parti de la période présente, car nos temps sont mauvais ».

13. « Entrez par la porte étroite : combien large est la porte et combien spacieuse la voie qui conduit à la perdition,

intrans per eam ; quam angusta porta et arcta uia quae ducit ad uitam, et pauci sunt qui inueniunt eam. Lata uia est saeculi uoluptates quas appetunt homines ; angusta quae per labores et ieiunia panditur, quam et apostolus ingressus est et ut Timotheus per eam ingrediatur hortatur. Simulque considera quam signanter de utraque uia locutus sit. Per latam multi ambulans, angustam pauci inueniunt. Latam non quaerimus nec inuentione opus est, sponte se offert et errantium uia est ; angustam uero nec omnes inueniunt nec qui inuenerint statim ingrediuntur per eam. Siquidem multi, inuenta ueritatis uia, capti saeculi uoluptatibus, de medio itinere reuertuntur.

15. Adtendite a falsis prophetis qui ueniunt ad uos in uestitu ouium, intus autem sunt lupi rapaces. Et de omnibus quidem intellegi potest qui aliud habitu ac sermone promittunt, aliud opere demonstrant. Sed specialiter de hereticis intellegendum, qui uidentur continentia, castitate, ieiunio, quasi quadam pietatis se ueste circumdare, intrinsecus uero habentes animum uenenatum, simpliciorum fratrum corda decipiunt. Ex fructibus ergo animae, quibus innocentiam ad ruinam trahunt, lupis rapacibus comparantur.

18. Non potest arbor bona fructus malos facere neque arbor mala fructus bonos facere. Quaeramus ab hereticis qui duas inter se contrarias dicunt esse naturas, si iuxta intelligentiam eorum arbor bona malos fructus facere numquam

46. Cf. II Cor. 6, 5 ; II, 27 || 47. Cf. II Tim. 2, 1-10

62. Il s'agit surtout des gnostiques « principalement ceux qui viennent de l'école de Marcion, Valentin et Basilide » (ORIGÈNE, *De principiis* II, 9, 5) mais aussi des Manichéens ; cf. *Ep.* 133 à Ctésiphon, 9 (Labourt VIII, p. 62). Jérôme s'oppose souvent à pareille doctrine (cf. *In Is.* I, 1, PL 24, 27 D ; *id.* 16, 57, PL 549 D), qui lui paraît saper à la base tout effort

et il en est beaucoup qui la prennent ; mais combien étroite est la porte et resserrée la voie qui conduit à la vie, et il en est peu qui la trouvent. » La voie large, ce sont les plaisirs du siècle que recherchent les hommes, la voie étroite, celle qui s'ouvre à travers les labeurs et les jeûnes, celle par laquelle s'est engagé l'apôtre qui exhorte Timothée à s'y engager. Remarque en même temps avec quelle précision il a parlé de chacune d'elles. Le grand nombre passe par la voie large ; la voie étroite, peu la découvrent. La voie large, nous ne la cherchons pas ; point besoin de la découvrir : elle s'offre d'elle-même. C'est le chemin de l'égarément. Mais la voie étroite, tous ne la trouvent pas et ceux qui la trouvent ne s'y engagent pas d'emblée. Car beaucoup, après avoir trouvé la voie de la vérité, pris par les plaisirs du siècle, s'en retournent au milieu du chemin.

15. « Gardez-vous des faux prophètes qui viennent à vous déguisés en brebis, tandis qu'au dedans ce sont des loups ravisseurs. » Cela se peut entendre de tous ceux dont les œuvres démentent la tenue et le langage, mais il faut l'entendre spécialement des hérétiques : on les voit se ceindre de continence, de chasteté, de jeûne comme d'un vêtement de piété, mais au fond d'eux-mêmes, ils portent une âme venimeuse et surprennent la trop grande simplicité d'âme de certains de nos frères. Les fruits de leur âme qui entraînent l'innocence à sa ruine les font comparer à des loups ravisseurs.

18. « Un arbre bon ne peut produire de mauvais fruits, ni un arbre mauvais produire de bons fruits. » Interrogeons les hérétiques<sup>62</sup> qui affirment l'existence de deux natures opposées si, selon leur interprétation, un arbre bon ne peut jamais produire de mauvais fruits, pourquoi alors Moïse qui était

moral. C'est ce qui l'indignait dans la doctrine de Jovinien à qui il répondait : « Liberi arbitrii nos condidit Deus, nec ad uirtutes, nec ad uitia necessitate trahimur », *Adv. Iov.* II, 3 (PL 23, 286 C).

potest, quomodo Moyses arbor bona peccauerit ad aquam contradictionis, et Dauid Vriâ interfecto cum Bethsabée concubuerit, Petrus quoque in passione Domini negauerit dicens : Nescio hominem ; aut qua consequentia Iethro socer Moysi arbor mala qui utique in Deum Israhel non credebat dederit consilium Moysi bonum ; et Achior Holofernae aliquid utile sit locutus ; et cômicus dixerit, quod bene dictum apostolus comprobauit : *Corrumpunt mores bonos confabulationes pessimae* ; et cum non inuenerint quid respondeant, nos inferimus et Iudam arborem quondam bonam fecisse fructus malos postquam prodiderit Saluatorem, et Paulum arborem malam eo tempore quo persequabatur ecclesiam Christi fecisse postea fructus bonos quando in uas electionis de persecutore translatus est. Tamdiu ergo bona arbor fructus non facit malos quamdiu bonitatis studium perseuerat, et mala arbor manet in fructibus peccatorum quamdiu ad paenitentiam non conuertitur. Nemo enim permanens in eo quod fuit, incipit id esse quod necdum coeperit.

21. Non omnis qui dicit mihi : Domine, Domine, intrabit in regnum caelorum, sed qui facit uoluntatem Patris mei qui in caelis est. Sicut supra dixerat eos qui habent uestem uitae bonae non recipiendos propter dogmatum nequitiam, ita nunc e contrario adserit ne his quidem adcommo-  
 90 dandam fidem qui, cum polleant integritate fidei, turpiter uiuant et doctrinae integritatem malis operibus destruant. Vtrumque enim Dei seruis necessarium est, ut et opus sermone et sermo

68. Cf. Deut. 32, 51 || 69. Cf. II Sam. 11, 27 || 70. Cf. Matth. 26, 72 || 71. Cf. Ex. 18, 19 || 73. Cf. Judith 5, 5 || 76. Cf. I Cor. 15, 33 || 77. Cf. Jn 13, 2 || 78. Cf. Phil. 3, 6 || 80. Cf. Act. 9, 15

63. Moïse, David, Pierre étaient déjà donnés comme exemples, à propos de ce verset, par ORIGÈNE, fragm. 147 (GCS 41, 1, p. 74).

64. Cf. MÉNANDRE, *Thaïs* (éd. Meineke, p. 75). Jérôme rappelait déjà la remarque du poète dans sa lettre à Eustochium (*Ep.* 22, 29 ; *Labourt I*, p. 143).

un arbre bon a-t-il péché à l'eau de contradiction ? Et pour-  
 quoi David, après avoir fait périr Urie, a-t-il couché avec Bethsabée ? Pourquoi, lors de la Passion de notre Seigneur, Pierre lui-même, l'a-t-il renié en disant : « Je ne connais pas cet homme » ? Était-il logique que Jethro, beau-père de Moïse, un arbre mauvais, lui qui ne croyait absolument pas au Dieu d'Israël, ait donné un bon conseil à Moïse<sup>63</sup> ? Et que Achior ait donné à Holopherne un avis utile ? Et comment un poète comique<sup>64</sup> a-t-il pu prononcer cette parole que l'Apôtre a approuvée comme bonne : « Les conversations perverses corrompent les bonnes mœurs » ? Ils ne trouveront pas de réponse. Nous ajoutons que Judas aussi, jadis arbre bon, a produit de mauvais fruits après avoir trahi le Sauveur ; que Paul, arbre mauvais lorsqu'il persécutait l'Église du Christ, produisit ensuite de bons fruits quand, de persécuteur qu'il était, il eut été changé en vase d'élection. Donc un arbre bon ne produit pas de mauvais fruits aussi longtemps que persévère son application au bien, et l'arbre mauvais ne cesse de produire des fruits de péché tant qu'il ne se tourne pas vers la pénitence. Personne, s'il demeure dans l'état où il était, ne devient ce qu'il n'a pas commencé d'être.

21. « Ce n'est point tous ceux qui me disent : Seigneur ! Seigneur ! qui entreront dans le royaume des cieux, mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est aux cieux. » Il avait dit plus haut<sup>65</sup> que des personnes qui porteraient le vêtement d'une vie vertueuse ne doivent pas être reçues à cause de la perversité de leurs croyances. De même ici, affirme-t-il, à l'inverse, qu'il ne faut pas accorder confiance à ceux qui, tout en brillant par l'intégrité de leur foi, se conduisent honteusement et ruinent par la malice de leurs œuvres l'intégrité de la doctrine. Les deux sont nécessaires aux serviteurs de Dieu : leurs paroles doivent confirmer leurs œuvres et leurs

65. Cf. *supra*, 7, 15.

operibus comprobetur. Huic sententiae potest illud uideri  
 95 contrarium : *Nemo potest dicere : Domine Iesu, nisi in Spiritu  
 sancto. Sed moris est scripturarum dicta pro factis accipere,  
 ut statim in consequentibus adprobatur refutari eos qui  
 iactant sine operibus scientiam Domini et audiunt a Salvatore :*  
*Discedite a me, operarii iniquitatis, nescio uos ;* et apostolus in  
 100 hunc sensum loquitur : *Confitentur se Deum scire, factis  
 autem negant.*

22. 23. Multi dicent mihi in illa die : Domine, Domine,  
 nonne in nomine tuo prophetauimus et in nomine tuo dae-  
 monia eiecimus et in nomine tuo uirtutes multas fecimus ?  
 105 Et tunc confitebor illis : Quia numquam noui uos ; discedite  
 a me qui operamini iniquitatem. Prophetare et uirtutes facere  
 et daemona eicere interdum non eius est meriti qui operatur,  
 sed uel inuocatio nominis Christi hoc agit, uel ob condemna-  
 tionem eorum qui inuocant uel utilitatem eorum qui uident et  
 110 audiunt conceditur, ut licet homines dispiciant signa facientes,  
 tamen Deum honorent, ad cuius inuocationem fiant tanta  
 miracula. Nam et Saul et Balaam et Caïphas prophetauerunt  
 nescientes quid dicerent, et Pharaon et Nabuchodonosor somniis  
 115 uidebantur eicere daemona, et Iudas apostolus cum animo  
 proditoris multa signa inter ceteros apostolos fecisse narratur.

*Tunc confitebor illis.* Signanter dixit : *confitebor*, quia  
 multo ante tempore dicere dissimulauerat : Non noui uos.  
 Non nouit Dominus eos qui pereunt. Obserua autem quare

95. I Cor. 12, 3 || 99. Lc 13, 27 || 100. Tite 1, 16 || 112. Cf. I Sam. 10,  
 6-12 ; Nomb. 24, 17 ; Ju 11, 50 || 113. Cf. Gen. 41, 17-36 ; Dan. 2, 29-46  
 || 114. Cf. Act. 19, 14-16 || 115. Cf. Lc 9, 6 ; Matth. 10, 1

66. Cf. ORIGÈNE, fragm. 150 (GCS 41, 1, p. 75).

67. Saül, etc. Jérôme reprend Origène : cf. fragm. 150 (GCS 41, 1, p. 75).

œuvres leurs paroles. A cette affirmation peut sembler  
 s'opposer ce texte : « Nul ne peut dire Seigneur Jésus que dans  
 le Saint-Esprit<sup>66</sup>. » Mais c'est l'usage des Écritures d'employer  
 le mot « paroles » pour « actes ». La suite le prouve immédiate-  
 ment. Ceux qui, sans les œuvres, font étalage de leur science  
 du Seigneur, sont repoussés et entendent cette parole du  
 Sauveur : « Écartez-vous de moi, ouvriers d'iniquité, je ne  
 vous connais point. » La parole de l'Apôtre va dans le même  
 sens : « Ils font profession de connaître Dieu, mais ils le  
 nient dans leur conduite. »

22.23. « Beaucoup me diront en ce jour-là : Seigneur, Seigneur !  
 N'est-ce pas en ton nom que nous avons prophétisé ? En ton  
 nom que nous avons chassé les démons ? En ton nom que nous  
 avons fait beaucoup de miracles ? Et alors je leur déclara-  
 rerai : jamais je ne vous ai connus. Écartez-vous de moi,  
 ouvriers d'iniquité. » Prophéties, miracles, expulsions des dé-  
 mons parfois ne sont point l'effet du mérite de celui qui les  
 opère. C'est l'invocation du nom du Christ qui les produit ou  
 bien ils sont accordés pour la condamnation de ceux qui l'invo-  
 quent, ou au profit de ceux qui voient ou qui entendent ;  
 même s'ils méprisent les auteurs des miracles, ils honoreront  
 Dieu qu'il suffit d'invoquer pour produire de si grands pro-  
 diges. Ainsi Saül<sup>67</sup>, Balaam, Caïphe prophétisèrent sans savoir  
 ce qu'ils disaient. Le Pharaon et Nabuchodonosor connais-  
 sent l'avenir par des songes. Dans les Actes des Apôtres, on  
 voyait les fils de Scéva chasser les démons. Même l'apôtre  
 Judas, avec son âme de traître, accomplit, dit-on, de nom-  
 breux miracles au milieu des autres apôtres.

« Et alors je leur déclarerai. » Il dit expressément : « Je  
 déclarerai », parce que cette parole, il la leur destinait depuis  
 bien longtemps : « Je ne vous ai pas connus. » Le Seigneur  
 n'a point connu ceux qui se perdent. Remarque aussi : pourquoi

120 addiderit : *numquam novi uos*, si iuxta quosdam omnes homines inter rationabiles semper uersati sunt creaturas.

*Recedite a me qui operamini iniquitatem.* Non dixit : qui operati estis iniquitatem, ne uideretur tollere paenitentiam, sed *qui operamini*, hoc est qui usque in praesentem horam, 125 cum iudicii tempus aduenerit, licet non habeatis facultatem peccandi, tamen adhuc habetis adfectum.

25. Et descendit pluuia, et uenerunt flumina, et flauerunt uenti. Pluuia ista quae domum subuertere nititur diabolus est, flumina omnes antichristi qui contra Christum sapiunt, 130 uenti spirituales nequitiæ in caelestibus.

Et non cecidit ; fundata enim erat supra petram. Super hanc petram Dominus fundauit ecclesiam ; ab hac petra et apostolus Petrus sortitus est nomen ; super huiusmodi petram non inueniuntur serpentis uestigia ; de hac et propheta 135 loquitur confidenter : *Statuit supra petram pedes meos*, et in alio loco : *Petra refugium* leporibus siue *erinaciis*. Timidum enim animal in petrae cauernas se recipit et cutis aspera et tota armata iaculis tali se protectione tutatur. Vnde et Moysi dicitur eo tempore quo de Aegypto fugerat et 140 lepusculus Domini erat : *Sta in foramine petrae, et posteriora mea uidebis*.

26. Qui aedificauit domum suam super harenam. Fundamentum quod apostolus architectus posuit unus est Dominus noster Iesus Christus. Super hoc fundamentum stabile et 145 firmum et per se robusta mole fundatum aedificatur Christi

129. Cf. Éphés. 6, 12 || 131. Cf. Matth. 16, 18 || 134. Cf. Prov. 30, 19 || 135. Ps. 39, 3 || 136. Ps. 103, 18 || 140. Ex. 33, 22-23 || 144. Cf. I Cor. 3, 10

67 bis. « Selon certains » : ces mots visent Origène pour qui les âmes humaines sont des anges qui, par suite d'une faute, sont tombés dans des corps. Dans cette hypothèse, à un moment de leur existence, avant leur faute, Dieu les aurait connues et aimées. Cf. JÉRÔME, *Ep.* 124 à Avitus, 3 (Labourt VII, p. 97).

aurait-il ajouté : « Jamais je ne vous ai connus », si, selon certains<sup>67bis</sup>, toujours tous les hommes ont fait partie des créatures raisonnables.

« Vous qui êtes des ouvriers d'iniquité, retirez-vous loin de moi. » Il n'a pas dit : « Vous qui avez été des ouvriers d'iniquité », pour ne point sembler bannir la pénitence, mais « qui êtes des ouvriers », c'est-à-dire vous qui, jusqu'à l'heure présente, lorsque est venu le temps du jugement, gardez encore l'amour du péché sans plus en avoir la possibilité.

25. « Et la pluie est tombée et les fleuves sont venus et les vents ont soufflé. » Cette pluie qui s'acharne à renverser la maison, c'est le diable, les fleuves, tous les antichrists qui s'opposent au Christ ; les vents, les puissances spirituelles mauvaises<sup>68</sup> répandues dans les airs.

« Et elle ne tomba pas, car elle avait été fondée sur la pierre. » Sur cette pierre, le Seigneur a fondé son Église et, de cette pierre, l'apôtre Pierre a tiré son nom. Point trace du serpent sur pareille pierre. D'elle, le prophète dit avec assurance : « Il a posé mes pieds sur la pierre », et ailleurs : « La pierre est l'abri des lièvres ou des hérissons. » En effet, l'animal peureux se réfugie dans des cavernes de pierre, et la peau rugueuse tout armée de piquants du hérisson y cherche un abri protecteur. Aussi, est-il dit à Moïse, au temps de la fuite d'Égypte, alors qu'il était le petit lièvre du Seigneur : « Tiens-toi au creux de la pierre et tu me verras par derrière. »

26. « Celui qui a bâti sa maison sur le sable. » Le fondement qu'a posé l'Apôtre architecte est uniquement notre Seigneur Jésus-Christ. Sur ce fondement stable et inébranlable, qui repose sur une masse par elle-même solide, est

68. Le texte du CCL porte « spirituales nequitia », qui est une faute d'impression (cf. apparat). Nous avons rétabli « spirituales nequitiæ ».

ecclesia ; super harenam uero, quae fluida est et coagmentari non potest nec in unam copulam redigi, omnis hereticorum sermo ad hoc aedificatur ut corruat.

29. Erat autem docens eos ut potestatem habens, non ut scribae. Illi enim ea docebant populos quae scripta sunt in Moyse et prophetis, Iesus uero, quasi Deus et Dominus ipsius Moysi, pro libertate uoluntatis suae uel ea quae minus uidebantur addebat in lege uel commutans praedicabat in populos, ut supra quoque legimus : *Dictum est antiquis ; ego autem dico uobis.*

1. 2. Cum autem descendisset de monte, secutae sunt eum turbae multae. Et ecce leprosus ueniens adorabat eum. De monte Domino descendente, occurrunt ei turbae quia ad altiora ascendere non ualuerant. Et primus ei occurrit leprosus. Necdum enim poterat cum lepra tam multiplicem in monte Saluatoris audire sermonem. Et notandum quod hic primus specialiter curatus sit, secundo puer centurionis, tertio socrus Petri febriens in Capharnaum, quarto loco qui oblatis ei daemone uexati, quorum spiritus uerbo eiciebat quando et omnes male habentes curauit.

*Et ecce leprosus ueniens adorabat eum dicens.* Recte post praedicationem atque doctrinam signi offertur occasio, ut per uirtutum miracula praeteritis apud audientes sermo firmetur.

bâtie l'Église du Christ. Mais c'est sur le sable, matière mouvante qui ne saurait s'agglomérer ou former une masse compacte, qu'est bâtie toute parole d'hérétique édiflée pour s'écrouler.

29. « Car il leur enseignait comme ayant autorité et non pas comme les scribes. » En effet, ils enseignaient au peuple ce qui est écrit dans Moïse et les prophètes, tandis que Jésus, en tant que Dieu et Seigneur de Moïse lui-même, dans la liberté de sa volonté, ou bien ajoutait à la loi ce qu'il voyait y manquer ou bien la modifiait dans son enseignement au peuple comme nous l'avons lu également plus haut : « Il a été dit aux anciens, mais moi je vous dis. »

## CHAPITRE 8

1.2. Quand il fut descendu de la montagne, des foules nombreuses le suivirent et voici qu'un lépreux venait l'adorer. Lorsqu'il descend de la montagne, les foules accourent au-devant du Seigneur, parce qu'elles n'avaient pas eu la force de monter plus haut. Le premier qui accourt à lui est un lépreux. En effet, avec sa lèpre, il n'avait pu encore écouter sur la montagne les propos si variés du Sauveur. Notons-le, c'est lui qui sera précisément guéri le premier ; le second fut le serviteur du Centurion ; la troisième, la belle-mère de Pierre qui avait la fièvre à Capharnaüm ; en quatrième lieu, les démoniaques qu'on lui présenta et dont il chassait les esprits par la parole, le jour où il guérit aussi tous les malades.

« Et voici qu'un lépreux venait l'adorer en disant. » C'est bien à propos qu'après l'exposé de la doctrine se présente l'occasion d'un miracle pour que son pouvoir de faire des miracles confirme auprès de ses auditeurs les propos qu'il vient de tenir.

Domine, si uis, potes me mundare. Qui uoluntatem rogat, de uirtute non dubitat.

3. Et extendens manum Iesus tetigit eum dicens : Volo, mundare. Extendente manum Domino statim lepra fugit. Simulque considera quam humilis et sine iactantia responsio. Ille dixerat : *Si uis* ; Dominus respondit : *uolo* ; ille praemiserat : *potes me mundare* ; Dominus iungit et dicit : *mundare*. Non ergo, ut plerique Latinorum putant, iungendum est et legendum : *uolo mundare, sed separatim, ut primum dicat : uolo, deinde imperet : mundare.*

4. Et ait illi Iesus : Vide nemini dixeris. Et re uera quid erat necesse ut sermone iactaret quod corpore praeferebat ?

Sed uade, ostende te sacerdoti et offer munus quod praecepit Moyses in testimonium illis. Varias ob causas mittit eum ad sacerdotem. Primum propter humilitatem ut sacerdotibus deferre uideatur. Erat enim in lege praeceptum ut qui mundati fuerant lepra offerrent munera sacerdotibus. Deinde ut mundatum uidentes leprosum aut crederent Saluatori aut non crederent ; si crederent saluarentur, si non crederent inexcusabiles fierent ; et simul ne — quod in eo saepissime criminabantur — legem uideretur infringere.

5. 6. 7. Accessit ad eum centurio rogans et dicens : Domine, puer meus iacet in domo paralyticus et male torquetur. Et ait illi Iesus : Ego ueniam et sanabo eum et cetera. Non debemus iactantiae arguere Dominum, quia statim se iturum et sanaturum esse promittit, uidens centurionis fidem, humili-

8, 27. Cf. Lévi. 14, 2-4 || 30. Cf. Lévi. 14, 2-4

69. Le « praecepit » du CCL est encore une faute d'impression. L'apparat ne signale aucune particularité ; or les éditions portent « praecepit » : c'est le texte de l'Écriture, que l'on retrouve ailleurs chez Jérôme. Nous

« Seigneur, si tu le veux, tu peux me guérir. » Celui qui sollicite sa volonté ne doute pas de son pouvoir.

3. Jésus, étendant la main, le toucha et dit : « Je le veux, sois guéri. » Le Seigneur étend la main et, aussitôt, la lèpre disparaît. En même temps, considère combien la réponse est humble, sans ostentation. L'autre avait dit : « Si tu veux », le maître répondit : « Je veux. » Il avait commencé : « tu peux me guérir », le maître poursuit et dit : « Sois guéri. » Contrairement à ce que pensent beaucoup de Latins, il ne faut donc pas enchaîner et dire : « Je veux que tu sois guéri », mais couper de façon qu'il dise tout d'abord : « Je veux », et qu'ensuite il donne l'ordre : « Sois guéri ».

4. Et Jésus lui dit : « Garde-toi de le dire à personne. » Véritablement en quoi était-il nécessaire de publier par la parole ce dont il témoignait par son corps ?

« Mais va te montrer au prêtre et fais l'offrande que Moïse a prescrite<sup>69</sup> pour le leur attester. » Il l'envoie au prêtre pour diverses raisons. Tout d'abord, par humilité, pour témoigner aux prêtres, sa déférence. En effet, à ceux qui avaient été guéris de la lèpre, la Loi prescrivait d'offrir des présents aux prêtres. Ensuite, pour qu'à la vue du lépreux guéri, ils eussent ou n'eussent point la foi en notre Sauveur : leur foi les sauverait, leur incrédulité n'aurait pas d'excuse. En même temps, il ne voulait point paraître enfreindre la Loi, ce dont ils l'accusaient très souvent.

5.6.7. Un centurion s'approcha de lui, le suppliant en ces termes : « Seigneur, mon serviteur est alité à la maison, paralysé, et il souffre cruellement. » Et Jésus lui dit : « J'irai et le guérirai », etc. Nous ne devons pas accuser le Seigneur de présomption parce qu'il promet immédiatement d'aller

l'avons adopté.

tatem et prudentiam ; fidem in eo quod ex gentibus credidit leprosum a Salvatore posse sanari, humilitatem quod se iudicavit indignum cuius tectum Dominus intraret, prudentiam quod ultra corporis tegumen diuinitatem latentem uiderit, sciens non id sibi profuturum quod etiam ab incredulis uidebatur, sed id quod latebat intrinsecus. De qua prudentia etiam hoc ait :

9. Ecce ego, cum sim homo, dico huic : Vade, et uadit, et cetera. Volens ostendere Dominum quoque non per aduentum tantum corporis, sed per angelorum ministeria posse implere quod uellet.

10. Audiens autem Iesus miratus est. Miratus est quod uidit centurionem suam intellegere maiestatem. Pellendae enim erant uel infirmitates corporum uel fortitudines contrariae, quibus homo ad debilitatem saepe conceditur, et uerbo Domini et ministeriis angelorum.

Amen dico uobis : Non inueni tantam fidem in Israhel. De praesentibus loquitur, non de omnibus retro patriarchis et prophetis, nisi forte in centurione fides gentium praeponitur Israheli.

11. Multi ab oriente et occidente uenient et recumbent cum Abraham et Isaac et Iacob in regno caelorum. Quia Deus Abraham caeli conditor pater Christi est, idcirco in regno caelorum est et Abraham, cum quo accubiturae sunt nationes quae crediderint in Christum filium Creatoris. Et ille pariter sensus impletur de quo supra diximus, in centurionis fide

70. « Leprosum » : il s'agit d'un paralytique. Distraction de Jérôme, sans doute, car la leçon est bien attestée (RGOKME<sup>1</sup>). Elle a été réparée dans plusieurs manuscrits (CE<sup>2</sup>BPL).

71. Cf. ORIGÈNE, fragm. 156 (GCS 41, 1, p. 78).

et de guérir ; il voyait la foi, l'humilité et la sagesse du centurion. La foi : en ce que lui, issu du paganisme, il a cru que le Sauveur pouvait guérir un lépreux<sup>70</sup>. L'humilité : en ce qu'il s'est jugé indigne de recevoir le Sauveur sous son toit. La sagesse : parce que, sous l'enveloppe corporelle, il a vu la divinité cachée. Ce qui allait le secourir, il le savait, ce n'était point ce que pouvaient voir même les incrédules, mais ce qui était caché au-dedans ; et cette sagesse lui fait ajouter :

9. « Car moi qui ne suis qu'un homme, je dis à l'un : Va, et il va », etc. Il veut montrer que le Seigneur peut accomplir sa volonté non point seulement en venant en personne, mais par le ministère de ses anges<sup>71</sup>.

10. En entendant cette parole, Jésus fut dans l'admiration. Dans l'admiration parce qu'il voit que le centurion comprend sa toute-puissance. En effet les maladies corporelles ou les puissances mauvaises auxquelles l'homme est souvent livré pour son infirmité, doivent être chassées à la fois par la parole du Seigneur et par le ministère des anges.

« En vérité, je vous le dis, je n'ai point trouvé si grande foi en Israël. » Il parle des Israélites de son temps, non de tous les patriarches et prophètes du passé ; à moins qu'en la personne du centurion, il ne mette la foi des Gentils au-dessus de celle d'Israël.

11. « Beaucoup viendront du levant et du couchant et prendront place à table avec Abraham et Isaac et Jacob dans le royaume des cieux. » Le Dieu d'Abraham, créateur du ciel, est le Père du Christ. Aussi Abraham se trouve-t-il également dans le royaume des cieux. Avec lui, prendront place à table les Gentils qui auront cru au Christ, fils du Créateur. Voilà qui corrobore aussi notre interprétation précédente : dans la foi de ce centurion se réalise la situation

gentium fieri praerogatiuam, dum ad illius credulitatem de oriente et occidente credituri populi commemorantur.

12. Filii autem regni. Filios regni Iudaeos significat in quos ante regnavit Deus.

Eiciuntur in tenebras exteriores. Tenebrae semper interiores sunt, non exteriores. Sed quoniam qui a Domino foras expellitur lumen relinquit, idcirco exteriores tenebrae nominatae sunt.

Ibi erit fletus et stridor dentium. Si fletus oculorum est et stridor dentium ossa demonstrat, vera est ergo corporum et eorum membrorum quae ceciderant resurrectio.

14. 15. Cum uenisset Iesus in domum Petri, uidit socrum eius iacentem et febrientem, et tetigit manum eius, et dimisit eam febris, et surrexit et ministrabat eis. Tangitur manus mulieris, et sanatis operibus eius peccatorum infirmitas fugit. Natura hominum istiusmodi est ut post febrem magis lassescant corpora et incipiente sanitate aegrotationis mala sentiant. Verum sanitas quae confertur a Domino totum simul reddit, nec sufficit esse sanatam sed, ut ἐπιτασις fortitudinis indicetur, additum est : *et surrexit et ministrabat eis*. Illa manus ministrabat quae et tacta fuerat et sanata.

16. Vespere autem facto, obtulerunt ei multos daemones habentes, et eiciebat spiritus uerbo et omnes male habentes

72. Le « et » donné par les manuscrits autres que RGB semble nécessaire pour le sens et exigé par le texte scripturaire. Si l'on acceptait le texte du CCL, il faudrait alors en modifier la ponctuation et écrire : « additum est : et surrexit. Ministrabat eis : illa manus... »

73. Bel exemple d'interprétation spirituelle. Le soir, c'est le moment où le soleil se couche. Le Christ est le soleil. Son « coucher », c'est la Passion. C'est aussi l'heure où le grain de blé, comme le soleil, tombe en terre et produit beaucoup de fruit — le fruit, c'est la guérison des hommes. Ainsi la guérison de tous ces malades, fruit de la Passion du

privilegiée des Gentils, puisque, à la vue de sa foi à lui, nous est annoncée la future conversion des peuples de l'Orient et de l'Occident.

12. « Tandis que les enfants du royaume. » Par enfants du royaume, il désigne les Juifs sur lesquels auparavant Dieu a établi son règne.

« Seront jetés dans les ténèbres extérieures. » Les ténèbres sont toujours à l'intérieur, jamais en dehors. Mais celui que Dieu jette dehors quitte la lumière d'où l'expression : ténèbres extérieures.

« Là il y aura des pleurs et des grincements de dents ». S'il y a pleurs des yeux, si le grincement des dents montre l'existence des os, elle est donc vraie la résurrection des corps et de ces membres eux-mêmes qui sont tombés en poussière.

14.15. Et Jésus étant venu dans la maison de Pierre vit sa belle-mère couchée et ayant la fièvre. Il toucha sa main et la fièvre la quitta, et elle se leva et elle les servait. Il touche la main de la femme : une fois ses œuvres purifiées, l'infirmité de ses péchés la quitte. La nature humaine est telle qu'après la fièvre, le corps éprouve un surcroît de lassitude et, avec le retour de la santé, ressent les malaises de la maladie. Au contraire, si la santé est accordée par le Seigneur, elle nous rend d'un seul coup à notre plénitude. Il ne suffit pas qu'elle ait été guérie ; pour montrer cette intensité (*épitasis*) de force, il est ajouté : « Et elle se leva et elle le servait. » Cette main qu'il avait à la fois touchée et guérie le servait.

16. Le soir venu<sup>73</sup>, on lui présenta beaucoup de démoniaques : et il chassait les esprits par sa parole et il guérissait tous les

Seigneur, ne pouvait avoir lieu que le soir.

90 curabat. Omnes non mane, non meridie, sed ad uesperam curantur, quando sol occubiturus est, quando granum tritici in terra moritur ut multos fructus adferat.

19.20. Et accedens unus scriba ait illi : Magister, sequar te quocumque ieris. Et dicit ei Iesus : Vulpes foueas habent et uolucres caeli nidos, filius autem hominis non habet ubi caput reclinet. Scriba iste legis, qui tantum litteram nouerat  
95 occidentem, si dixisset : Domine, sequar te quocumque ieris, non fuisset repulsus a Domino, sed quia magistrum unum de pluribus aestimabat et litterator erat (quod significantius  
00 graece dicitur γραμματῆς) et non spiritalis auditor, ideo non habet locum in quo possit reclinare Iesus caput suum. Ostenditur autem nobis et ob hoc scribam repudiatum quod, signorum uidens magnitudinem, sequi uoluerit Saluatorem ut lucra ex operum miraculis quaereret, hoc idem desiderans  
105 quod et Simon Magus a Petro emere uoluerat. Talis ergo fides iuste sententia Domini condemnatur, et dicitur ei : Quid me propter diuitias et saeculi lucra cupis sequi, cum tantae sim paupertatis ut ne hospitium quidem habeam et non meo utar tecto ?

110 21. Alius autem de discipulis eius ait illi : Domine, permitte me primum ire et sepelire patrem meum. Quid simile inter scribam et discipulum ? Ille magistrum uocat, hic Dominum confitetur ; ille propter pietatis occasionem ad sepeliendum patrem ire desiderat, iste secuturum se quolibet esse promittit,  
115 non magistrum quaerens sed ex magistro lucrum.

22. Ait illi Iesus : Sequere me et dimitte mortuos sepelire mortuos suos. Mortuus est quicumque non credit. Si autem

91. Cf. Jn 12, 25 || 105. Cf. Act. 8, 19

74. Il faut fermer la parenthèse après γραμματῆς et non après « auditor » (CCL).

malades. Ils sont tous guéris, non point le matin, ni à midi, mais le soir quand le soleil va se coucher, quand le grain de froment meurt dans la terre pour produire beaucoup de fruits.

19.20. Et un scribe, s'approchant lui dit : « Maître, je te suivrai partout où tu iras. » Et Jésus lui dit : « Les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel des nids, mais le fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête. » Ce scribe de la Loi ne connaissait que la lettre qui tue. S'il avait dit : Seigneur, « je te suivrai partout où tu iras », il n'eût pas été repoussé par le Seigneur. Mais il ne voyait en lui qu'un maître, parmi tant d'autres. C'était un homme de la lettre — le grec dit plus précisément *grammateus*<sup>74</sup> — non un auditeur s'attachant à l'esprit. Voilà pourquoi Jésus ne peut trouver en lui où reposer sa tête. (Le texte) nous montre que le scribe est aussi repoussé parce que, témoin de ses grands miracles, il a voulu suivre le Sauveur pour tirer profit de ces prodiges. Il désirait précisément ce que Simon le Magicien avait voulu acheter de Pierre. A juste titre, le Seigneur condamne une pareille foi et lui dit : pourquoi veux-tu me suivre pour les richesses et les profits du siècle quand ma pauvreté est si grande que je n'ai pas le moindre petit asile et que le toit qui m'abrite n'est pas à moi ?

21. Un autre de ses disciples lui dit : « Seigneur permets-moi d'aller d'abord ensevelir mon père. » Qu'y a-t-il de semblable entre le scribe et le disciple ? L'un l'appelle maître, l'autre le proclame son Seigneur. L'un, à l'occasion d'un devoir pieux, désire aller ensevelir son père, l'autre lui promet de le suivre partout, attiré non par le maître, mais par le gain qu'il peut en retirer.

22. Jésus lui dit : « Suis-moi et laisse les morts ensevelir leurs morts. » Est mort quiconque ne croit pas. Or, si c'est le

mortuum sepelit mortuus, non debemus curam habere mortuorum sed uiuentium, ne dum solliciti sumus de mortuis, nos quoque mortui appellemur.

23. Et ascendente eo in nauicula secuti sunt eum discipuli eius, et reliqua. Quintum signum fecit quando ascendens nauem de Capharnaum uentis imperauit et mari, sextum quando in regione Gerasenorum dedit potestatem daemonibus in porcos, septimum quando ingrediens ciuitatem suam paralyticum secundum curauit in lectulo (primus enim paralyticus est puer centurionis).

24. 25. Ipse uero dormiebat. Et accesserunt et suscitauerunt eum dicentes : Domine salua nos. Huius signi typum in Iona legimus, quando ceteris periclitantibus ipse securus est et dormit et suscitatur et imperio ac sacramento passionis suae liberat suscitantes.

26. Tunc surgens increpauit uentis et mari. Et ex hoc loco intellegimus quod omnes creaturae sentiant Creatorem. Quibus enim increpatur et imperatur sentiunt imperantem, non errore hereticorum qui omnia putant animantia, sed maiestate Conditoris. Quae apud nos insensibilia illi sensibilia sunt.

27. Porro homines mirati sunt dicentes : Qualis est hic quia uenti et mare oboediunt ei. Non discipuli sed nautae et ceteri qui in nauis erant mirabantur. Sin autem quis conten-

126. Cf. Matth. 9, 6 || 127. Cf. Matth. 8, 6 || 129. Cf. Jonas 1, 5 || 134. Cf. Sag. 16, 24

75. Jonas, en effet, se sacrifie pour sauver les matelots : « Prenez-moi et jetez-moi à la mer, et la mer s'apaisera pour vous » (Jonas 1, 12). Jérôme avait déjà souligné ce rapprochement (appelé par l'allusion de Jésus au « signe de Jonas » — Matth. 12, 39 etc.) entre le naufrage de

mort qui ensevelit le mort, nous ne devons pas nous occuper des morts, mais des vivants, de peur que si nous nous inquiétons des morts, on ne dise que nous sommes aussi des morts.

23. Et quand il monta dans la barque, ses disciples le suivirent, etc. Il accomplit son cinquième miracle, lorsque montant sur une embarcation qui s'en allait de Capharnaüm, il commanda aux vents et à la mer, le sixième dans le pays des Geraséniens lorsqu'il donna pouvoir à des démons sur des porcs, le septième quand il entra dans sa cité et guérit sur son grabat un second paralytique ; car le premier paralytique était le serviteur du centurion.

24.25. Lui cependant dormait. Ses disciples s'approchèrent de lui, l'éveillèrent disant : « Seigneur, sauve-nous. » Nous trouvons la préfiguration de ce miracle dans Jonas. Les autres sont épouvantés, il dort tranquillement, on l'éveille et, par le pouvoir et le mystère de sa passion, il délivre ceux qui l'éveillent<sup>75</sup>.

26. Alors se levant, il apostropha les vents et la mer. Ce passage nous fait comprendre que tous les éléments de la création reconnaissent le Créateur. Ceux qu'il apostrophe, ceux auxquels il donne des ordres, reconnaissent Celui qui leur commande, non pas selon l'erreur des hérétiques qui pensent que tout est doué d'une âme, mais à cause de la toute-puissance du Créateur. Ce qui à nos yeux est insensible est sensible à Lui.

27. Et les gens furent saisis d'admiration et ils disaient : « Quel est cet homme, pour que les vents mêmes et la mer lui obéissent ? » Ce n'était pas les disciples qui étaient frappés d'admiration, mais les nautoniers et les autres personnes qui étaient dans l'embarcation. A ceux qui contestent et

Jonas et la Passion du Christ dans sa lettre à Paulin de Nole (Ep. 53, 8 ; Labourt III, p. 19) : « naufragio suo Passionem Domini praefigurans ».

tiose uoluerit eos qui mirabantur fuisse discipulos, respondebimus recte homines appellatos, quia necdum potentiam nouerant Saluatoris.

145 29. Quid nobis et tibi, fili Dei ? Venisti huc ante tempus torquere nos ? Non uoluntatis ista confessio est, quam praemium sequitur confitendi, sed necessitatis extortio quae cogit inuitos, uelut si serui fugitui post multum temporis dominum suum uideant : nihil aliud nisi de uerberibus  
150 deprecantur. Sic et daemones, cernentes Dominum in terris repente uersari, ad iudicandos se uenisse credebant. Praesentia Saluatoris tormenta sunt daemonum. Ridiculeque putant quidam daemones scire filium Dei et diabolum ignorare, eo quod minoris malitiae sint isti quam ille cuius satellites sunt,  
155 cum omnis scientia discipulorum ad magistrum referenda sit, et tam daemones quam diabolus suspicari magis filium Dei quam nosse intellegendi sint. *Nemo enim Patrem nouit nisi Filius et cui uoluerit Filius reuelare.*

31. Si eicis nos, mitte nos in gregem porcorum. Et ait illis :  
160 Ite. Non quod concederet Saluator daemonibus quod petebant, dixit : *Ite*, sed ut per interfectionem porcorum hominibus salutis occasio praeretur. Pastores enim ista cernentes statim nuntiant ciuitati. Erubescat Manicheus : si de eadem substantia et ex eodem auctore hominum bestiarumque sunt  
165 animae, quomodo ob unius hominis salutem duo milia porcorum suffocantur ?

146. Cf. Rom. 10, 10 || 153. Cf. Jac. 2, 19 || 157. Matth. 11, 27

76. Même interprétation en 16, 15 : Jérôme oppose les hommes (« Quem dicunt 'homines' esse filium hominis ? ») — eux qui ont des pensées humaines — aux Apôtres qui sont des enfants de Dieu parce qu'ils croient en Jésus-Christ : « Vos, qui dii estis, quem me esse existimatis ? »

77. Nous avons dû modifier la ponctuation du texte, pour rétablir l'unité de la dernière phrase.

prétendent que c'étaient les disciples qui étaient dans l'admiration, nous répondrons qu'alors ils méritaient d'être appelés hommes<sup>76</sup>, eux qui ignoraient encore la puissance du Sauveur.

29. « Qu'y a-t-il entre nous et toi, fils de Dieu ? Es-tu venu nous tourmenter avant le temps ? » Il n'y a pas ici confession volontaire, ordinairement suivie de sa récompense, mais confession arrachée par la nécessité qui les contraint malgré eux. Ainsi des esclaves fugitifs, revoyant leur maître après un long temps, ne le supplient que pour éviter les coups. De même, à la vue de la présence soudaine du Seigneur sur la terre, les démons croyaient qu'il était venu pour les juger. La présence du Sauveur, voilà les tourments des démons. Selon une opinion ridicule, les démons connaissent le Fils de Dieu, mais le diable l'ignore, parce qu'ils sont moins mauvais que lui, dont ils ne sont que les satellites. Mais toute science des disciples est proportionnée à celle du maître ; donc, comprenons-le : aussi bien que le diable, les démons soupçonnent en lui le Fils de Dieu plutôt qu'ils ne le connaissent<sup>77</sup>. « En effet, personne ne connaît le Père sinon le Fils et celui auquel le Fils veut le révéler. »

31. « Si tu nous chasses, envoie-nous dans ce troupeau de porcs. » Et il leur dit : « Allez. » Allez, dit le Sauveur, non qu'il accordât aux démons ce qu'ils demandaient, mais par le moyen du massacre des porcs, il voulait offrir aux hommes un moyen de salut. En effet, à cette vue, les pâtres vont l'annoncer immédiatement dans la ville. Honte à Manès<sup>78</sup> : si l'esprit des hommes et celui des bêtes sont de la même substance et ont même créateur, comment se peut-il alors que pour le salut d'un seul homme deux mille porcs soient noyés ?

78. *Manicheus*, « le Manichéen », c'est Manès — ou Mani — (215-276), fondateur du manichéisme, doctrine dualiste qui séduisit longtemps S. Augustin, avant sa conversion.

34. Et ecce omnis ciuitas exiit obuiam Iesu, et uiso eo rogabant ut transiret a finibus eorum. Qui rogant ut transeat fines eorum non de superbia hoc faciunt (ut nonnulli arbitrantur), sed de humilitate qua se praesentia Domini indignos iudicabant, sicut et Petrus in captura piscium cadens ad genua Saluatoris ait : *Exi a me, Domine, quia uir peccator sum.*

9 1.2. Et uenit in ciuitatem suam. Et ecce offerebant ei paralyticum iacentem in lecto. Videns autem Iesus fidem illorum dixit paralytico : Confide, fili, remittuntur tibi peccata tua, et reliqua. Ciuitatem eius non aliam intellegamus quam 5 Nazareth ; unde et nazareus appellatus est. Obtulerunt autem ei, ut supra diximus, secundum paralyticum iacentem in lectulo, quia ipse ingredi non ualebat. *Videns autem Iesus non eius fidem qui offerebatur sed eorum qui offerebant, dixit paralytico : Confide, fili, dimittuntur tibi peccata tua.* O mira 10 humilitas ! Despectum et debilem totisque membrorum compagibus dissolutum filium uocat, quem sacerdotes non dignabantur adtingere. Aut certe ideo filium, quia dimittuntur ei peccata sua. Iuxta tropologiam interdum anima iacens in corpore suo, totis membrorum uirtutibus dissolutis, a perfecto 15 doctore offertur curanda Domino ; quae si misericordia eius sanata fuerit, tantum roboris accipit ut portet statim lectulum suum.

172. Lc 5, 8 || 9, 5. Cf. Matth. 2, 23

79. Explication charitable, mais contestable. Peut-être ont-ils eu simplement peur de voir aussi leurs propres troupeaux disparaître dans les flots. Jérôme suit ici l'exégèse d'ORIGÈNE : cf. fragm. 171 (GCS 41, 1, p. 83).

80. Cf. *supra*, 8, 23.

81. Déjà, plus haut (8, 14-15), Jérôme a souligné qu'après une guérison l'homme reste naturellement tout alanguï. Cette vigueur donnée au

34. Et voilà que toute la ville sortit à la rencontre de Jésus. L'ayant vu, ils lui demandaient de s'éloigner de leur territoire. Ils lui demandent de s'éloigner de leur territoire, non par orgueil, comme certains le pensent, mais par humilité, se jugeant indignes de la présence du Seigneur<sup>79</sup>. Ainsi, lors de la pêche miraculeuse, Pierre tombe aux genoux du Sauveur et lui dit : « Éloigne-toi de moi, Seigneur, parce que je suis un pécheur. »

## CHAPITRE 9

1.2. Il vint dans sa cité. Et voilà qu'on lui présentait un paralytique étendu sur un lit. Et, voyant leur foi, Jésus dit au paralytique : « Aie confiance, mon fils, tes péchés te sont remis », etc. « Sa cité », ne comprenons pas une autre ville que Nazareth, d'où il a tiré précisément son nom de Nazaréen. Comme nous l'avons dit plus haut, c'est un second paralytique<sup>80</sup> qu'on lui présenta, étendu sur un grabat, car il ne pouvait se déplacer de lui-même. « Voyant la foi », non de celui qu'on lui présentait, mais de ceux qui le lui présentaient, Jésus dit au paralytique : « Aie confiance, mon fils, tes péchés te sont remis. » Humilité admirable. Il appelle « son fils » cet être méprisé, faible, tout désarticulé, celui que les prêtres ne daignaient point toucher. Ou alors, pour sûr, il l'appelle son fils, parce que ses péchés lui sont remis. En même temps, au sens allégorique, c'est l'âme qui gît en son corps, toutes les forces de ses membres brisées, qui est (ici) présentée au Seigneur pour être guérie par le docteur parfait. Une fois guérie par sa miséricorde, elle en reçoit tant de force<sup>81</sup> qu'elle-même emporte immédiatement son grabat.

malade pour porter son grabat est, aux yeux de Jérôme, un autre signe de l'« intensité de force » que donnent les guérisons du Seigneur.

3. Et ecce quidam de scribis dixerunt intra se : Hic blasphematus. Legimus in propheta, dicente Deo : *Ego sum qui deleo iniquitates tuas*. Consequenter ergo scribae, quia hominem putabant et uerba Dei intellegebant, arguunt eum blasphemiae. Sed Dominus uidentem cogitationes eorum ostendit se Deum, qui potest cordis occulta cognoscere, et quodammodo tacens loquitur : eadem maiestate et potentia qua cogitationes uestras intueor, possum et hominibus delicta dimittere ; ex uobis intellegite quid paralyticus consequatur.

5. Quid est facilius dicere : Dimittuntur tibi peccata tua ; aut dicere : Surge et ambula ? Inter dicere et facere multa distantia est. Vtrum sint paralytico peccata dimissa, solus nouerat qui dimittebat. *Surge autem et ambula* tam ille qui surgebat quam hii qui surgentem uidebant adprobare poterant. Fit igitur carnale signum ut probetur spiritale, quamquam eiusdem uirtutis sit et corporis et animae uitia dimittere. Et datur nobis intellegentia propter peccata plerasque euenire corporum debilitates, et idcirco forsitan prius dimittuntur peccata ut causis debilitatis ablatis sanitas restituatur.

6. Tolle lectum tuum et uade in domum tuam. Et anima paralytica, si surrexerit, si robur pristinum recuperarit, portat lectum suum in quo iacebat antea dissoluta et portat illum in domum uirtutum suarum.

9. Et cum transiret inde Iesus, uidit hominem sedentem in teloneo Matheum nomine et ait illi : Sequere me. Et surgens secutus est eum. Ceteri euangelistae propter uerecundiam et honorem Mathei noluerunt eum nomine appellare uulgato

19. Is. 43, 25 || 23. Cf. Ps. 43, 22 ; I Cor. 14, 25

3. Alors quelques scribes se dirent en eux-mêmes : « Cet homme blasphème. » Nous lisons dans un prophète cette parole de Dieu : « C'est moi qui efface tes iniquités. » Donc, tout naturellement, les scribes, parce qu'ils pensaient que c'était un homme et qu'ils l'entendaient prononcer les paroles de Dieu, l'accusent de blasphème. Mais le Seigneur, en voyant leurs pensées, montre qu'il est Dieu, lui qui peut connaître les secrets des cœurs et, en quelque sorte, il leur dit tacitement : « C'est au nom de cette même majesté, de cette même puissance qui me fait voir vos pensées que je puis aussi remettre aux hommes leurs péchés : après ce qui se produit pour vous, comprenez la grâce faite au paralytique. »

5. « Quel est le plus facile, de dire : Tes péchés te sont remis, ou de dire : Lève-toi et marche ? » Entre dire et faire, la distance est grande. Les péchés ont-ils été remis au paralytique ? Celui-là seul le savait qui les lui remettait. Mais cette parole « Lève-toi et marche », ausssi bien celui qui se levait que ceux qui le voyaient se lever en pouvaient constater l'effet. Il y a donc miracle corporel pour prouver le miracle spirituel, bien que la rémission des maux du corps et de ceux de l'âme relève de la même puissance. Il nous est aussi donné de comprendre que la plupart des infirmités corporelles sont l'effet du péché. Et peut-être, si la rémission des péchés précède, c'est pour que, une fois disparues les causes de son infirmité, la santé lui soit rendue.

6. « Prends ton lit et va dans ta maison. » Vient-elle à se relever, à recouurer son ancienne vigueur, l'âme paralytique emporte le lit sur lequel elle gisait auparavant, brisée, et l'emporte dans la demeure de ses vertus.

9. Et étant parti de là, Jésus vit, assis au bureau de perception des impôts, un homme qui s'appelait Matthieu. Il lui dit : « Suis-moi. » Et se levant, il le suivit. Par respect, par déférence à l'égard de Matthieu, les autres évangélistes n'ont

sed dixerunt Leui ; duplici quippe uocabulo fuit. Ipse autem Matheus, secundum illud quod a Salomone praecipitur : *Iustus accusator sui est in principio sermonis*, et in alio loco : *Dic tu peccata tua ut iustificeris*, Matheum se et publicanum nominat, ut ostendat legentibus nullum debere salutem desperare si ad meliora conuersus sit, cum ipse de publicano in apostolum sit repente mutatus. Arguit in hoc loco Porphyrius et Iulianus Augustus uel inperitiam historici mentientis uel stultitiam eorum qui statim secuti sunt Saluatorem, quasi inrationabiliter quemlibet uocantem hominem sint secuti, cum tantae uirtutes tantaque signa praecesserint quae apostolos ante quam crederent uidisse non dubium est. Certe fulgor ipse et maiestas diuinitatis occulta, quae etiam in humana facie relucebat, ex primo ad se uidentes trahere poterat aspectu. Si enim in magnete lapide et sucinis haec esse uis dicitur ut anulos et stipulam et festucas sibi copulent, quanto magis Dominus omnium creaturarum ad se trahere poterat quos uolebat.

10. Et factum est discumbente eo in domo ecce multi publicani et peccatores uenientes discumbebant cum Iesu, et reliqua. Viderant publicanum a peccatis ad meliora conuersum locum inuenisse paenitentiae, et ob id etiam ipsi non desperant salutem ; neque uero in pristinis uitiis permanentes ueniunt ad Iesum, ut Pharisaei et scribae murmurant, sed paenitentiam agentes, ut sequens Domini sermo significat dicens :

13. Misericordiam uolo et non sacrificium. Non ueni iustos uocare sed peccatores. Ibat autem Dominus ad conuiuia peccato-

46. Cf. Mc 2, 14 ; Lc 5, 27 || 48. Prov. 18, 27 || 49. Is. 43, 26

82. Même remarque de Jérôme dans son *Commentaire sur Isaïe XI*, 37 (PL 24, 385 D). Même exégèse aussi dans CHRYSOSTOME, *Hom. in Matth.* 30 (PG 57, 362).

83. Sur l'empereur Julien, cf. *supra*, note à 1, 16. Sur Porphyre, cf. 3, 3 : son *Aduersus christianos* est cité sept fois dans ce commentaire :

pas voulu lui donner son nom habituel ; ils l'ont appelé Lévi<sup>82</sup>, car il avait deux noms. Mais Matthieu, lui, suivant le précepte de Salomon : « Le juste commence par s'accuser lui-même » et cet autre : « Dis toi-même tes péchés pour être justifié » se nomme Matthieu et se dit publicain, pour montrer aux lecteurs que nul ne doit désespérer de son salut s'il s'est converti à une vie meilleure, puisque lui-même s'est soudain changé de publicain en apôtre. Porphyre et l'empereur Julien<sup>83</sup> dénoncent dans ce passage, soit les gaucheries d'un historien mensonger, soit la sottise de ceux qui ont aussitôt suivi le Sauveur, comme s'ils avaient inconsidérément suivi l'appel du premier venu, alors que cet appel avait été précédé de signes et de prodiges si grands et que les apôtres en ont été incontestablement les témoins avant de croire. D'ailleurs, le seul éclat, la majesté de sa divinité cachée, qui resplendissaient même sur sa face humaine, avaient le pouvoir d'attirer ceux qui le voyaient, dès qu'ils le regardaient. Car, si l'aimant et l'ambre renferment, dit-on, une force d'attraction, capable d'agglomérer autour d'eux les anneaux, la paille et les fétus, combien plus le Seigneur de toute créature pouvait-il attirer à lui ceux qu'il voulait !

10. Et il arriva qu'étant à table dans la maison, beaucoup de publicains et de pécheurs venaient prendre place avec Jésus<sup>84</sup>, Ils avaient vu un publicain ramené du péché à une vie meilleure, admis à la pénitence. Aussi eux-mêmes ne désespèrent-ils pas non plus de leur salut, et viennent-ils à Jésus, sans toutefois persévérer dans leurs anciens vices comme le murmurent les Pharisiens et les scribes, mais en faisant pénitence. Tel est le sens de la parole suivante du Seigneur :

13. « Je veux la miséricorde et non le sacrifice. Je ne suis pas venu appeler les justes mais les pécheurs. » Or le Seigneur

84. Jérôme avait déjà commenté ces versets pour Damase (*Ep.* 21, 2 ; *Labourt I*, p. 85).

rum ut occasionem haberet docendi et spiritales inuitatoribus suis praeberet cibos. Denique cum frequenter pergere ad conuiuia describatur, nihil refertur aliud nisi quid ibi fecerit, quid docuerit, ut et humilitas Domini eundo ad peccatores et potentia doctrinae eius in conuersione paenitentium demonstraretur. Quod autem sequitur : *Misericordiam uolo et non sacrificium*, et : *Non ueni uocare iustos sed peccatores*, de propheta proferens testimonium suggillat scribas et Pharisaeos, qui iustos se aestimantes peccatorum et publicanorum consortia declinabant.

14. Tunc accesserunt ad eum discipuli Iohannis dicentes : Quare nos et Pharisaei ieiunamus frequenter, discipuli autem tui non ieiunant ? Superba interrogatio et plena de supercilio Pharisaeorum. Certe (ut aliud non dicamus) reprehendenda ieiunii iactantia. Nec poterant discipuli Iohannis non esse sub uitio, qui calumniabantur eum quem sciebant magistri uocibus praedicatum et iungebantur Pharisaeis quos a Iohanne nouerant condemnatos : *Generatio uiperarum quis ostendit uobis fugere ab ira uentura ?*

15. Ait illis Iesus : Numquid possunt filii sponsi lugere quamdiu cum illis est sponsus ? Venient autem dies cum auferetur ab eis sponsus, et tunc ieiunabunt. Sponsus Christus, sponsa ecclesia est. De hoc sancto spiritalique conubio apostoli sunt creati, qui lugere non possunt quamdiu sponsam in thalamo uident et sciunt sponsum esse cum sponsa. Quando uero transierint nuptiae et passionis ac resurrectionis tempus aduenerit, tunc sponsi filii ieiunabunt. Nonnulli putant idcirco

78. Os. 6, 6 || 90. Matth. 3, 7

85. « Plenus » suivi de « de ». « C'est dans l'emploi de la proposition *de* que S. Jérôme s'écarte le plus de l'usage classique », dit H. GÖTZER

se rendait aux repas des pécheurs pour avoir l'occasion de les instruire et servir des nourritures spirituelles à qui l'invitait et, dans les récits de ces repas où pourtant il se rendait fréquemment, il n'est rappelé que ce qu'il y a fait, ce qu'il y a enseigné, pour faire apparaître à la fois l'humilité du Seigneur qui va trouver les pécheurs et la force de son enseignement qui convertit à la pénitence. La suite : « Je veux la miséricorde et non le sacrifice », et « Je ne suis pas venu appeler les justes mais les pécheurs », citation du prophète, est une pointe contre les scribes et les Pharisiens qui, s'estimant justes, évitaient la société des pécheurs et des publicains.

14. Alors s'approchèrent de lui les disciples de Jean : « Pourquoi nous et les Pharisiens jeûnons-nous fréquemment, tandis que tes disciples ne jeûnent pas ? » Question orgueilleuse, pleine<sup>85</sup> de la moigie pharisaïque. Certainement, pour ne pas en dire plus, voilà une ostentation dans le jeûne qui est condamnable. Impossible pour les disciples de Jean de n'être pas coupables, eux qui accusaient à tort celui qu'ils savaient avoir été annoncé par les paroles de leur maître et qui s'alliaient aux Pharisiens, dont ils connaissaient la condamnation par Jean en ces termes : « Race de vipères, qui vous a appris à fuir la colère qui vient ? »

15. Et Jésus leur dit : « Est-ce que les fils de l'époux peuvent s'attrister tant que l'époux est avec eux ? Mais les jours viendront où l'époux leur sera enlevé. Et alors ils jeûneront. » L'époux, c'est le Christ, l'épouse, l'Église : union sainte et spirituelle qui donna naissance aux apôtres, et ils ne peuvent être en deuil tant qu'ils voient l'épouse dans la chambre, tant qu'ils savent l'époux avec l'épouse. Mais une fois le temps des noces fini, quand sera venu celui de la Passion et de la Résurrection, alors les fils de l'Époux jeûneront. Voilà pourquoi,

(*Latinité de S. Jérôme*, Paris 1884, p. 338). On rencontre de même « de » après « anxius, certus, securus » (p. 343).

100 post dies quadraginta passionis ieiunia debere committi,  
 licet statim dies pentecostes et Spiritus sanctus adueniens  
 indicet nobis festiuitatem, et ex huius occasione testimonii  
 Montanus, Prisca et Maximilla etiam post pentecosten faciunt  
 quadragesimam, quod ablato sponso filii sponsi debeant  
 105 ieiunare. Ecclesiae autem consuetudo ad passionem Domini  
 et resurrectionem per humilitatem carnis uenit ut spiritali  
 saginae ieiunio corporis praeparemur. Iuxta leges autem  
 tropologiae sciendum quod, quamdiu sponsus nobiscum est  
 et in laetitia sumus, nec ieiunare possumus nec lugere ;  
 110 cum autem ille propter peccata a nobis recesserit et auolarit,  
 tunc indicendum ieiunium est, tunc luctus recipiendus.

16. 17. Nemo mittit commissuram panni rudis in uestimento  
 ueteri ; tollit enim plenitudinem eius de uestimento, et peior  
 scissura fit. Neque mittunt uinum nouum in utres ueteres,  
 115 alioquin rumpentur utres, et uinum effundetur, et utres peri-  
 bunt ; sed uinum nouum in utres nouos mittunt, et ambo con-  
 seruantur. Quod dicit hoc est : donec renatus quis fuerit et  
 ueteri homine deposito per passionem meam nouum induerit  
 hominem, non potest seueriora ieiunia et continentiae susti-  
 120 nere praecepta, ne per austeritatem nimiam etiam credulita-  
 tem quam nunc habere uidetur amittat. Duo autem exempla  
 posuit uestimenti et utrius ueterum et nouorum. Veteres de-  
 bemus intellegere scribas et Pharisaeos. Plagula uestimenti  
 noui et uinum nouum praecepta euangelica sentienda quae non  
 125 possunt sustinere Iudaei ne maior scissura fiat. Tale quid et  
 Galatae facere cupiebant ut cum euangelio legis praecepta

118. Cf. Éphés. 4, 22-24

86. Jérôme songe à l'Ascension, que Luc date : quarante jours après la Passion. C'est alors en effet que l'Époux est enlevé à l'Église. Cf. *Act.* 1, 3 : Le Seigneur « praeibit seipsum uinum post passionem suam in multis

selon certains, il faut jeûner quarante jours après la Passion<sup>86</sup>, bien qu'immédiatement après, la Pentecôte et la venue de l'Esprit-Saint nous invitent à l'allégresse. Aussi, en s'appuyant sur ce texte, Montanus, Prisca et Maximilla font-ils un jeûne de quarante jours, même après la Pentecôte, parce que, après la disparition de l'Époux, les fils de l'Époux doivent jeûner. Mais la coutume de l'Église est de s'acheminer à la Passion de notre Seigneur et à la Résurrection en humiliant la chair, pour que le jeûne du corps nous prépare au festin de l'âme. Mais, suivant les règles de la tropologie, sachons-le, tant que l'Époux est avec nous nous sommes dans la joie et il n'y a point de place pour le jeûne et le deuil. Mais vient-il à s'éloigner de nous, à disparaître, à cause de nos péchés, alors il faut s'imposer le jeûne et prendre le deuil.

16.17. « Personne en effet ne rajoute une pièce d'étoffe neuve à un vieil habit ; car elle emporte un morceau de l'habit. Et la déchirure s'aggrave. Et on ne met pas du vin nouveau dans de vieilles outres, autrement les outres se rompent, le vin se répandra et les outres seront perdues. Mais on met le vin nouveau dans des outres neuves et le tout se conserve. » Voici le sens de ses paroles : qui n'est pas encore rené, qui n'a pas encore dépouillé le vieil homme, et, par l'effet de ma Passion, revêtu l'homme nouveau, ne peut supporter les jeûnes trop austères et les préceptes de la continence, de peur que l'excès d'austérité ne lui fasse perdre même la foi qu'il montre maintenant. Et il nous propose deux comparaisons : celle du vêtement et celle des vieilles outres et des outres neuves. Les vieilles outres, nous devons comprendre les Scribes et les Pharisiens, les pièces sur l'habit neuf et le vin nouveau, les préceptes évangéliques que les Juifs ne peuvent supporter sans danger de voir s'élargir la déchirure. C'est à peu près ce que désiraient faire aussi les Galates, voulant

argumentis, per dies quadraginta apparens eis ».

miscerent et in utribus ueteribus mitterent uinum nouum. Sed apostolus ad eos loquitur : *O insipientes Galatae, quis uos fascinauit ueritati non oboedire ?* Sermo igitur euangelicus apostolis potius quam scribis et Pharisaeis est infundendus, qui maiorum traditionibus deprauati sinceritatem praeceptorum Christi non poterant custodire. Alia est enim puritas uirginalis animae et nulla prioris uitii contagione pollutae, et aliae sordes eius quae multorum libidini subiacerit.

135 18. 19. Ecce princeps unus accessit et adorabat eum dicens : *Filia mea modo defuncta est, sed ueni, inpone manum super eam, et uiuet. Et surgens Iesus sequebatur eum et discipuli eius.* Octauum signum est in quo princeps suscitari postulat filiam suam, nolens de mysterio uerae circumcisionis excludi ; sed  
140 subintrat mulier sanguine fluens et octauo sanatur loco, ut principis filia de hoc exclusa numero ueniat ad nonum, iuxta illud quod in psalmis dicitur : *Aethiopia praeueniet manus eius Deo ; et : Cum intrauerit plenitudo gentium, tunc omnis Israhel saluus fiet.*

145 20. Ecce mulier quae sanguinis fluxum patiebatur duodecim annis accessit retro et tetigit fimbriam uestimenti eius. In euangelio secundum Lucam scribitur quod principis filia duodecim annos haberet aetatis. Nota ergo quod eo tempore haec mulier, id est gentium populus, coeperit aegrotare quo  
150 gens crediderit Iudaeorum. Nisi enim ex comparatione uirtutum uitium non ostenditur. Haec autem mulier sanguine fluens non in domo, non in urbe accedit ad Dominum, quia iuxta legem urbibus excludebatur, sed in itinere, ambulante

128. Gal. 3, 1 || 142. Ps. 67, 32 || 143. Rom. 11, 25-26 || 147. Cf. Lc 8, 42

87. Dans son commentaire du Ps. 67, à ce verset 32 qu'il cite ici, Jérôme avait déjà fait le rapprochement avec l'hémorroïsse : « *Aethiopia praeueniet manus eius Deo.* » Parce que nous étions noirs (allusion au teint des Éthiopiens) de péchés et de passions, nous devançons le peuple d'Israël et nous croyons dans le Sauveur, comme cette femme qui perdait

allier les préceptes de la Loi à l'Évangile et verser du vin nouveau dans de vieilles outres. Mais l'Apôtre leur déclare : « Galates insensés, qui vous a ensorcelés au point de désobéir à la vérité ? » Donc la parole de l'Évangile doit être versée plutôt aux apôtres qu'aux scribes et aux Pharisiens : écartés du droit chemin par leurs traditions ancestrales, ils ne pouvaient conserver l'intégrité des préceptes du Christ : autre est la pureté d'une âme virginal non encore souillée par le contact du vice, autres les impuretés de celle qui a été livrée à la débauche d'une multitude.

18.19. Voilà qu'un chef, s'étant approché, se prosternait devant lui en disant : « Ma fille vient de mourir, mais viens, impose ta main sur elle et elle vivra. » Et Jésus, se levant, le suivait avec ses disciples. Le huitième miracle est celui du chef qui demande la résurrection de sa fille, ne voulant pas qu'elle soit exclue du mystère de la vraie circoncision. Mais voici que s'interpose une femme affligée d'une perte de sang et c'est elle la huitième à être guérie, si bien que la fille du chef perd ce rang et en vient au neuvième, selon la parole des psaumes : « L'Éthiopie prendra les devants, tendant les mains vers Dieu<sup>87</sup> » et : « Lorsque l'universalité des Gentils sera entrée, alors tout Israël sera sauvé. »

20. Et voici qu'une femme, affligée depuis douze ans d'une perte de sang, s'approcha de lui par derrière et toucha la frange de son manteau. Dans l'Évangile selon Luc, il est écrit que la fille du chef avait 12 ans. Note-le donc, la maladie de cette femme, c'est-à-dire du peuple des Gentils, remonte au temps où apparut la foi dans le peuple juif. Ce n'est que par la confrontation avec les vertus que le vice est mis en lumière. D'autre part, cette hémorroïsse ne s'approche pas du Seigneur dans une maison ou une ville, car la Loi la bannissait des

son sang devance la fille du chef de synagogue et est guérie » (CCL 78, p. 47, l. 218-222).

Domino, ut dum pergit ad aliam alia curaretur. Vnde dicunt  
 155 et apostoli : *Vobis quidem oportebat praedicari uerbum, sed quoniam uos indignos iudicastis salute, transgredimur ad gentes.*

21. Dicebat enim intra se : Si tetigero tantum fimbriam  
 160 uestimenti eius, salua ero. Iuxta legem, qui mulierem mens-  
 truatam aut fluentem sanguine tetigerit, immundus est.  
 Ista ideo tangit Dominum ut sanguinis uitio etiam ipsa  
 curetur.

22. Confide, filia, fides tua te saluam fecit. Ideo filia quia  
 165 *fides tua te saluam fecit.* Nec dixit : *fides tua te saluam* factura  
 est, sed *saluam fecit* ; in eo enim quod credidisti iam salua  
 facta es.

23. Et cum uenisset Iesus in domum principis et uidisset  
 170 tibicines et turbam tumultuantem. Vsque hodie puella iacet  
 in domo principis mortua, et qui uidentur magistri tibicines  
 sunt carmen lugubre cantantes. Turba quoque Iudaeorum  
 non est turba credentium, sed turba tumultuantium.

24. Non est mortua puella sed dormit, quia Deo uiuunt  
 omnia.

25. Et cum eiecta esset turba intrauit et tenuit manum eius.  
 175 Non enim erant digni ut uiderent mysterium resurgentis  
 qui resuscitantem indignis contumeliis deridebant.

Et tenuit manum eius, et surrexit puella. Nisi prius munda-  
 tae fuerint manus Iudaeorum quae sanguine plenae sunt,  
 synagoga eorum mortua non consurgit.

155. Act. 13, 46 || 159. Cf. Léu. 15, 19

88. « Nisi mundatae fuerint ... non consurgit. » On attendrait plutôt  
 le futur « consurget », que donnent la majorité des manuscrits. En effet,  
 quelques lignes plus loin (en 9, 27), Jérôme écrit : « Nisi confessi fuerint ...  
 lumen pristinum non recipient ». Toutefois le présent est aussi possible ;

viles, mais sur le chemin où passait le Seigneur : ainsi, c'est  
 en allant vers l'une, qu'il guérissait l'autre. D'où cette parole  
 des apôtres : « C'est à vous tout d'abord qu'il convenait  
 d'annoncer la parole de Dieu, mais puisque vous vous êtes  
 jugés indignes du salut, nous passons aux Gentils. »

21. Car elle se disait en elle-même : « Si je touche seulement  
 la frange de son manteau, je serai guérie. » Selon la Loi, celui  
 qui touche une femme qui a ses règles ou un flux de sang  
 est souillé. C'est donc elle qui touche le Seigneur pour être  
 guérie, elle aussi, du vice de son sang.

22. « Aie confiance, ma fille, ta foi t'a sauvée ! » « Ma fille »  
 s'explique par « ta foi t'a sauvée ». Il n'a pas dit : « ta foi te  
 sauvera », mais « t'a sauvée ». Du fait que tu as cru, tu es déjà  
 sauvée.

23. Et quand Jésus fut venu dans la maison du chef, qu'il  
 eut vu les joueurs de flûte et la foule tumultueuse. Aujourd-  
 d'hui encore, la jeune fille gît, morte, dans la demeure du  
 chef, et ceux qui passent pour être ses maîtres ne sont que  
 joueurs de flûte, modulant un air funèbre, et la foule des  
 Juifs n'est pas une foule de croyants, mais une foule de  
 turbulents.

24. « La jeune fille n'est pas morte, mais elle dort. »  
 C'est que tout vit pour Dieu.

25. Et quand la foule eut été renvoyée, il entra et prit sa  
 main. En effet, ils ne méritaient pas de voir le miracle de  
 sa résurrection, eux qui se moquaient indignement, outra-  
 geusement de celui qui la ressuscitait.

« Et il prit sa main » et la jeune fille se leva. Tant que n'au-  
 ront pas été purifiées les mains des Juifs, pleines de sang,  
 leur synagogue morte ne peut se lever<sup>88</sup>.

c'est un trait de la langue familière (cf. A. BLAISE, *Manuel* ..., p. 134, § 226).

180 27. 28. Et transeunte inde Iesu, secuti sunt eum duo caeci clamantes et dicentes : Misere nostri, fili David. Cum autem uenisset domum, accesserunt ad eum caeci. Transeunte per domum principis Domino Iesu et pergente ad domum suam, sicut supra legimus : *Ascendens nauiculam transfretauit et*  
 185 *uenit in ciuitatem suam, clamabant duo caeci dicentes : Misere nostri, fili David* ; et tamen non curantur in itinere, non transitorie, ut putabant, sed postquam uenit in domum suam, accedunt ad eum et introeunt, et primum eorum discutitur fides ut sic uerae fidei lumen accipiant. Priori signo quod  
 190 exposuimus de principis filia et de emorrousa muliere consequenter hoc iungitur, ut quod ibi mors et debilitas, hic caecitas demonstraret. Vterque enim populus caecus erat, Domino per hoc saeculum transeunte et cupiente reuerti ad domum suam. Qui nisi confessi fuerint et dixerint : *Misere nostri, fili David*, et interrogante Iesu : *Creditis quia*  
 195 *possum hoc facere ?* responderint ei : *Vtique Domine, lumen pristinum non recipient.* In alio euangelista unus caecus scribitur scissis uestibus et in Hiericho sedens, qui ab apostolis prohibetur clamare sed per inpuentiam recipit sanitatem.  
 200 Qui locus proprie ad gentium populum pertinet et in suo exponendus est uolumine. *Fili David, misere nostri.* Audiatur Marcion et Manicheus et ceteri heretici qui uetus laniant instrumentum et discant Saluatorem appellari filium David. Si enim non est natus in carne, quomodo uocatur filius David ?

184. Matth. 9, 1 || 197. Cf. Mc 10, 50-52

89. Il semble que Jérôme fasse allusion à Mc 10, 50-52. Mais Jérôme brode. Il n'est pas dit que ses vêtements sont déchirés : l'aveugle rejette son manteau. Ce ne sont pas les Apôtres qui le rabrouent, mais ceux qui précèdent Jésus. Dans sa préface aux *Opera homiletica* de S. Jérôme (2<sup>e</sup> éd., CCL 78, p. XI-XIII), dom MORIN donne d'autres exemples des nombreuses erreurs que l'on trouve dans les œuvres de Jérôme et qui sont dues les unes à ses copistes, d'autres à Jérôme lui-même.

27.28. Et comme Jésus s'en allait de là, deux aveugles le suivirent, criant et disant : « Aie pitié de nous, fils de David. » Or, quand il fut entré dans la maison, les aveugles s'approchèrent de lui. Alors que le Seigneur Jésus passait par la demeure du chef, puis s'en allait dans la sienne, comme nous l'avons lu plus haut : « Étant monté dans une barque, il traversa le lac et vint dans sa ville », « deux aveugles » criaient : « Aie pitié de nous, fils de David. » Et cependant, ils ne sont point guéris sur la route, sur son passage, comme ils le pensaient. C'est après son retour dans sa demeure qu'ils s'approchent de lui et qu'ils entrent. Il commence par éprouver leur foi pour qu'ils puissent alors recevoir la lumière de la vraie foi. Ce miracle vient tout naturellement à la suite du précédent que nous avons raconté, celui de la fille du chef et de l'hémorroïsse pour que ce qui était démontré là à l'occasion de la mort et de la maladie le fût ici pour la cécité. En effet, les deux peuples étaient aveugles, alors que le Seigneur passait par notre monde et désirait s'en retourner en sa demeure. Tant qu'ils n'auront point proclamé leur foi, et dit : « Aie pitié de nous, fils de David », et, à la question de Jésus : « Croyez-vous que je puisse faire cela ? » n'auront pas répondu : « Oui, Seigneur », ils ne recouvreront pas leur première lumière. Dans un autre évangile, il n'est mentionné qu'un aveugle, les vêtements déchirés, assis dans Jéricho. Les apôtres veulent l'empêcher de crier mais son audace lui vaut la guérison<sup>89</sup>. Ce passage concerne en propre le peuple des Gentils et doit être expliqué en son lieu dans l'ouvrage.

« Fils de David, aie pitié de nous. » Qu'ils écoutent les Marcion, les Manès et les autres hérétiques qui déchirent l'Ancien Testament, qu'ils apprennent que le Sauveur est appelé fils de David. S'il n'est pas né dans la chair, comment peut-il être appelé fils de David ?

205 30. 31. Et comminatus est illis Iesus dicens : Videte ne quis  
 sciat. Illi autem exeuntes diffamauerunt eum in tota terra illa.  
 Et Dominus propter humilitatem fugiens iactantiae gloriam  
 hoc praeceperat, et illi propter memoriam gratiae non possunt  
 tacere beneficium. Nota ergo aliquid inter se iustum esse  
 210 contrarium. Caeci isti in decimo curantur loco.

32. 33. Egressis autem illis, ecce obtulerunt ei hominem mu-  
 tum daemonium habentem, et eiecto daemone locutus est  
 mutus. Vndecimus mutus linguam recipit ad loquendum.  
 Quod autem graece dicitur κωφός magis tritum est sermone  
 215 communi, ut surdus magis quam mutus intellegatur. Sed  
 moris est scripturarum κωφόν indifferenter uel mutum uel sur-  
 dum dicere. Spiritualiter autem sicut caeci lumen recipiunt,  
 sic et muti ad loquendum lingua laxatur ut confiteatur eum  
 quem antea denegabat.

220 33. 34. Et miratae sunt turbae dicentes : Numquam sic  
 apparuit in Israhel. Pharisei autem dicebant : In principe  
 daemoniorum eicit daemonia. Turba Dei opera confitetur  
 et dicit : *Numquam apparuit sic in Israhel.* In turba confessio  
 nationum est. Pharisei autem, quia uirtutem negare non  
 225 poterant, opera calumniantur et dicunt : *In principe daemo-*  
*niorum eicit daemones,* per suam calumniam usque hodie  
 Iudaeorum infidelitatem demonstrantes.

35. Et circuibat Iesus ciuitates omnes et castella docens  
 in synagogis eorum et praedicans euangelium regni et curans  
 230 omnem languorem et omnem infirmitatem. Cernis quod aequa-  
 liter et uillis et urbibus et castellis, id est et magnis et paruis,

90. Jérôme dicte vite. La comparaison n'est pas menée à son terme :  
 les aveugles retrouvent la vue pour voir Jésus, la vraie lumière ; de  
 même la parole est rendue au muet pour confesser le Christ. Illumination  
 spirituelle d'un côté ; confession de la foi, de l'autre.

30.31. Jésus les menaça en disant : « Prenez garde que  
 personne ne le sache. » Mais à peine sortis, ils répandirent sa  
 renommée dans toute cette contrée. Par humilité, pour fuir  
 la vaine gloire, le Seigneur leur avait fait cette recommanda-  
 tion, mais leur reconnaissance pour cette grâce ne leur permet  
 pas de taire ce bienfait. Note-le donc, il est légitime qu'il y ait  
 quelque opposition dans leur attitude réciproque. La guérison  
 de ces aveugles est le dixième miracle.

32.33. Après qu'ils furent partis, voici qu'on lui présenta  
 un muet possédé du démon. Et le démon une fois chassé, le  
 muet se mit à parler. La guérison du muet qui retrouve  
 l'usage de la parole est le onzième miracle. Ce que le Grec  
 exprime par *kôphos*, la langue commune a pris l'habitude de le  
 rendre plutôt par sourd que par muet. Cependant, par ce  
 terme de *kôphos*, les Écritures ont l'habitude de désigner  
 indifféremment un muet ou un sourd. Au sens spirituel,  
 tout comme les aveugles retrouvent la lumière, de même la  
 langue du muet se délie pour qu'il puisse confesser Celui  
 qu'il méconnaissait naguère<sup>90</sup>.

33.34. Et saisie d'admiration, la foule disait : « On n'a  
 jamais rien vu de semblable en Israël. » Mais les Pharisiens  
 disaient : « C'est par le prince des démons qu'il chasse les  
 démons. » La foule proclame les œuvres de Dieu et dit :  
 « On n'a jamais rien vu de semblable en Israël. » Dans cette  
 foule, c'est la profession de foi des Gentils. Mais les Pharisiens  
 ne pouvant nier le miracle, dénaturent les œuvres du Seigneur  
 et disent : « C'est par le prince des démons qu'il chasse les  
 démons », faisant voir jusqu'aujourd'hui par leur calomnie  
 l'incrédulité des Juifs.

35. Et Jésus parcourait toutes les villes et les bourgades,  
 enseignant dans leurs synagogues, prêchant l'Évangile du  
 règne et guérissant toute maladie et toute infirmité. Tu le vois,  
 il a prêché l'Évangile dans les villages, les villes et les bour-

euangelium praedicauerit, ut non consideraret nobilium potentiam sed salutem credentium. *Circuibat ciuitates* : hoc habens operis quod mandauerat pater et hanc esuriem ut  
 235 doctrina sua saluos faceret infideles. Docebat autem in synagogis et uillis euangelium regni et post praedicationem atque doctrinam curabat omnem languorem et omnem infirmitatem, ut quibus sermo non suaserat opera persuaderent. De Domino proprie dicitur : *curans omnem languorem et*  
 240 *omnem infirmitatem* ; nihil quippe ei impossibile est.

36. Videns autem turbas misertus est eis qui erant uexati et iacentes sicut oues non habentes pastorem. Vexatio gregis et ouium atque turbarum, pastorum culpa, uitium magistrorum est. Vnde sequitur :

37. Messis quidem multa, operarii autem pauci. Messis multa populorum significat multitudinem, operarii pauci penuriam magistrorum. Et imperat ut rogent Dominum messis ut eiciat operarios in messem suam. Isti sunt operarii de quibus psalmista loquitur : *Qui seminant in lacrimis in gaudio metent. Euntes ibant et flebant portantes semina sua, uenientes autem ueniunt in exultatione portantes manipulos suos.* Et ut apertius loquar : messis multa omnis turba credentium est, operarii pauci apostoli et imitatores eorum qui mittuntur ad messem.

1. Et conuocatis duodecim discipulis suis, dedit illis potestatem spirituum inmundorum, ut eicerent eos et curarent omnem languorem et omnem infirmitatem. Benignus et clemens Dominus ac magister non inuidet seruis atque discipulis

240. Cf. Lc 1, 37 ; 18, 27 || 249. Ps. 125, 5-6

91. Dieu est le maître de l'impossible ; cf. Lc 1, 37 citant Gen. 18, 14 ; Mc 10, 27.

gades, indistinctement, c'est-à-dire aux grands et aux petits, sans considération pour le pouvoir des grands, ne regardant que le salut des croyants. « Il parcourait les cités. » Son ouvrage : celui que lui avait confié son Père ; sa faim : sauver les infidèles par son enseignement. Il enseignait l'Évangile du règne dans les synagogues et les villages. Après sa prédication et son enseignement, il guérissait toute maladie, toute infirmité pour que fussent convaincus par ses œuvres ceux qui ne l'avaient pas été par sa parole. C'est du Seigneur que se dit en propres termes : « Guérissant toute maladie et toute infirmité » ; car à lui rien d'impossible<sup>91</sup>.

36. Or, à la vue des foules, il eut pitié de ceux qui étaient harassés et gisaient à terre comme des brebis sans pasteur. Les troupeaux, les brebis, les foules harassées, voilà la négligence des pasteurs, voilà la faute des maîtres ; d'où la suite :

37. « La moisson est abondante, mais il y a peu d'ouvriers. » L'abondance de la moisson signifie la multitude des peuples ; le petit nombre d'ouvriers, la pénurie de maîtres. Il ordonne de prier le Seigneur de la moisson d'y envoyer des ouvriers. Il s'agit de ces ouvriers dont parle ainsi le Psalmiste : « Ceux qui sèment dans les larmes moissonneront dans l'allégresse. Ils s'en allaient et pleuraient en portant leur semence. Ils reviendront dans l'allégresse en portant leurs gerbes. » Pour m'exprimer plus clairement, la moisson abondante, c'est toute la foule des croyants ; le petit nombre des ouvriers les apôtres et leurs disciples envoyés à la moisson.

#### CHAPITRE 10

1. Et, ayant appelé ses douze disciples, il leur donna pouvoir sur les esprits impurs, pour les expulser et pour guérir toute maladie et toute infirmité. Bon et clément, le Seigneur et Maître ne refuse pas jalousement ses pouvoirs miraculeux à

5 uirtutes suas, et sicut ipse curauerat omnem languorem et omnem infirmitatem, apostolis quoque suis tribuit potestatem ut curent omnem languorem et omnem infirmitatem. Sed multa distantia est inter habere et tribuere, donare et accipere. Iste quodcumque agit, potestate Domini agit ; illi si quid  
10 faciunt, inbecillitatem suam et uirtutem Domini confitentur dicentes : *In nomine Iesu surge et ambula*. Notandum autem quod in duodecimo loco potestas signorum apostolis concedatur.

2. Duodecim autem apostolorum nomina sunt haec.  
15 Catalogus apostolorum ponitur, ut extra hos qui pseudo-apostoli futuri sunt excludantur.

Primus Simon qui dicitur Petrus et Andreas frater eius. Ordinem apostolorum et meritum uniuscuiusque illius fuit distribuere qui cordis arcana rimatur. Primus scribitur  
20 Simon, cognomento Petrus, ad distinctionem alterius Simonis qui appellatur Cananaeus de uico Galileae Cana, ubi aquas Dominus uertit in uinum. Iacobum quoque appellat Zebedaei quia et alius sequitur Iacobus Alphei. Et apostolorum paria iugaque consociat. Iungit Petrum et Andream  
25 fratres non tam carne quam spiritu ; Iacobum et Iohannem qui patrem corporis relinquentes uerum Patrem secuti sunt ; Philippum et Bartholomeum, Thoman quoque et Matheum publicanum. Ceteri euangelistae in coniunctionem nominum primum ponunt Matheum et postea Thoman nec publicani  
30 nomen adscribunt, ne antiquae conuersationis recordantes suggillare euangelistam uiderentur. Iste uero, ut supra diximus, et post Thoman se ponit et publicanum appellat, ut *ubi abundauit peccatum superabundet gratia*.

10, 11. Act. 3, 6 || 21. Cf. Jn 2, 8 || 28. Cf. Mc 3, 18 ; Lc 6, 15 || 33. Rom. 5,  
20

92. Jérôme vient de dire (en 9, 35) que guérir toute maladie et toute infirmité est le propre de Dieu et manifeste en Jésus le Seigneur. Il se

ses serviteurs et disciples<sup>92</sup>. Comme lui-même avait guéri toute maladie et toute infirmité, il accorde également à ses apôtres le pouvoir de guérir toute maladie et toute infirmité. Mais grande est la différence entre avoir et accorder, donner et recevoir. Tout ce qu'il fait, lui, c'est en vertu de son pouvoir de Seigneur ; eux, s'ils font quelque chose, confessent leur faiblesse et la puissance miraculeuse du Seigneur, en disant : « Au nom de Jésus, lève-toi et marche. » Notons-le, c'est en douzième place qu'est accordé aux apôtres le pouvoir des miracles.

2. Or, voici le nom des douze apôtres. La liste des apôtres est établie pour en exclure les faux apôtres à venir.

Le premier, Simon nommé Pierre et André, son frère. C'est à celui qui sonde le secret des cœurs qu'il appartient d'assigner le rang de chacun des apôtres et leur mérite respectif. Le premier désigné est Simon, surnommé Pierre pour le distinguer de l'autre Simon, appelé le Cananéen, de la bourgade de Cana en Galilée où le Seigneur changea l'eau en vin. De même, il appelle Jacques, fils de Zébédée, parce qu'après il y a un autre Jacques, fils d'Alphée. Et il groupe les apôtres par couples et paires. Il joint Pierre et André, frères moins par le sang que par l'esprit, Jacques et Jean, qui, abandonnant leur père selon la chair, ont suivi le Père véritable, Philippe et Barthélémy, Thomas aussi et Matthieu, le publicain. Lorsqu'ils groupent les noms, les autres évangélistes mettent en premier lieu Matthieu, puis Thomas, mais n'ajoutent pas le nom de publicain pour ne point paraître déprécier l'évangéliste en rappelant son ancien genre de vie. Mais lui, comme nous l'avons dit plus haut, se place après Thomas, et s'appelle publicain, pour que « là où abonda le péché » surabonde « la grâce ».

doit donc d'expliquer comment on peut trouver la même affirmation à propos des apôtres.

4. Simon Cananaeus. Ipse est qui in alio euangelista scri-  
 35 bitur zelotes ; Cana quippe zelus interpretatur. Taddeum  
 apostolum ecclesiastica tradit historia missum Edessam ad  
 Abgarum regem Osroenae ; qui ab euangelista Luca Iudas  
 Iacobi dicitur, et alibi appellatur Lebbeus, quod interpretatur  
 corculus ; credendumque est eum fuisse trinomium, sicut  
 40 Simon Petrus et filii Zebedaei boanerges ex firmitate et magni-  
 tudine fidei nominati sunt. Iudas autem Scariothes uel a  
 uico in quo ortus est uel ex tribu Issachar uocabulum sumpsit,  
 ut quodam uaticinio in condemnationem sui natus sit. Issachar  
 enim interpretatur merces, ut significetur pretium proditoris.

45 5. 6. In uiam gentium ne ambulaueritis et in ciuitates  
 Samaritanorum ne intraueritis, sed potius ite ad oues quae  
 perierunt domus Israhel. Non est contrarius locus iste ei  
 praecepto quod postea dicitur : *Euntes docete omnes gentes,*  
*baptizantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritus sancti,*  
 50 *quia hoc ante resurrectionem, illud post resurrectionem*  
*praeceptum est. Et oportebat primum aduentum Christi*  
*nuntiare Iudaeis, ne iustam haberent excusationem, dicentes*  
*ideo se Dominum reiecisse quia ad gentes et Samaritas apos-*  
 55 *tolos miserit. Iuxta tropologiam uero praecipitur nobis,*  
*qui Christi censemur nomine, ne in uia gentium et hereticorum*  
*ambulemus errore, ut quorum religio separata est, separetur*  
*et uita.*

34. Cf. Lc 6, 15 || 37. Cf. Lc 6, 16 ; Act. 1, 14 || 40. Cf. Mc 3, 17 || 42.  
 Cf. Gen. 49, 14-15 || 48. Matth. 28, 19

93. « Zélote (hébreu *qannâ*) : celui qui déploie une grande ardeur pour la défense d'une cause... Pour mériter un pareil surnom, Simon dut se distinguer par un zèle plus qu'ordinaire ou par quelque action d'éclat » (*Dict. de la Bible, ad verbum*).

94. L'Osroène était une province située au nord-ouest de la Mésopotamie. Sa capitale était Edesse ; cette ville se trouve à quelque deux cents kilomètres au nord-ouest d'Alep. La visite légendaire de Thaddée auprès d'Abgar nous est rapportée par EUSEBE, *H.E.* I, 13 (SC 31, p. 40-45).

4. Simon, le cananéen. C'est celui qui, chez un autre évangéliste, est nommé le zélote<sup>93</sup>. Cana signifie zèle. Quant à l'apôtre Thaddée, l'Histoire ecclésiastique raconte qu'il fut envoyé à Edesse auprès d'Abgar, roi d'Osroène<sup>94</sup>. L'évangéliste Luc le nomme Judas, fils de Jacques ; ailleurs on l'appelle Lébée, ce qui signifie « homme de cœur ». Il faut croire qu'il portait trois noms. Ainsi, Simon fut appelé Pierre et les fils de Zébédée Boanergès<sup>95</sup>, à cause de la fermeté et de la grandeur de leur foi. Quant à Judas, l'Isariote<sup>96</sup>, il tira son nom soit du bourg où il naquit, soit de la tribu d'Issachar, si bien qu'il est né en quelque sorte sous le présage de sa condamnation. En effet, Issachar signifie « salaire », pour indiquer la rémunération du traître.

5. 6. « N'allez pas sur le chemin qui mène vers les Gentils et n'entrez pas dans les villes des Samaritains, mais allez plutôt vers les brebis perdues de la maison d'Israël. » Ce passage ne s'oppose pas à l'ordre qui est donné plus loin : « Allez, enseignez tous les peuples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit » : le premier ordre fut donné avant la résurrection, l'autre après. Il convenait d'annoncer la venue du Christ tout d'abord aux Juifs, pour qu'ils n'eussent pas l'excuse légitime de dire qu'ils avaient rejeté le Seigneur parce qu'il avait envoyé ses apôtres auprès des Gentils et des Samaritains. Selon le sens figuré, à nous qui portons le nom de Chrétiens, il est prescrit de ne pas marcher dans la voie des païens, ni dans l'erreur des hérétiques, afin que soient également séparés par le genre de vie ceux qui le sont par la religion.

95. « Boanergès, ce qui signifie : fils du tonnerre » (Mc 3, 17).

96. Scariothes ou Isariothes suivant les manuscrits. On s'attendrait plutôt ici à trouver *Isariothes*, puisque Jérôme rapproche le mot de Issachar. Cf. *Liber interpr. Hebr. nom.* 62, 7 : « Isarioth memoriale Domini. Quod si uoluerimus Issacharioth legere interpretatur : est merces eius » (CCL 72, p. 136).

7.8. Euntes autem praedicate dicentes quia adpropinquavit regnum caelorum ; infirmos curate, mortuos suscite, leprosos mundate, daemones eicite ; gratis accepistis, gratis date. Ne hominibus rusticanis et absque eloquiū uenustate, indoctis et inlitteratis nemo crederet pollicentibus regna caelorum, dat potestatem : infirmos curate, leprosos mundate, daemones eicite, ut magnitudinem promissorum probet magnitudo signorum. Et quia semper dona spiritalia, si merces media sit, uiliora fiunt, adiungitur auaritiae condemnatio : *Gratis accepistis, gratis date* ; ego magister et Dominus absque pretio hoc uobis tribui, et uos sine pretio date, ne euangelii gratia corrumpatur.

70 9.10. Nolite possidere aurum neque argentum neque pecuniam in zonis uestris, non peram in uia, non duas tunicas, non calciamenta, neque uirgam in manu ; dignus est enim operarius cibo suo. Consequenter haec praecepit euangelizatoribus ueritatis, quibus ante dixerat : *Gratis accepistis, gratis date*. Si enim sic praedicant ut pretium non accipiant, superflua est auri et argenti nummorumque possessio. Nam si habuissent aurum et argentum, uidebantur non causa salutis hominum sed causa lucri praedicare. *Neque aes in sacculis*. Qui diuitias detruncarat, propemodum et necessaria uitae amputat, ut apostoli, doctores uerae religionis, qui instituebant omnia prouidentia gubernari, se ipsos ostenderent nihil cogitare de crastino. *Non peram in uia*. Ex hoc praecepto

68. Cf. I Cor. 9, 12 || 78. Cf. Mc 6, 8 ; Lc 10, 4 || 81. Cf. Sag. 14, 3

97. « Inlitterati ». Il n'y a pas là mépris de l'homme cultivé. Les apôtres s'en font gloire (*Act. 4, 13 ; I Cor. 1, 20-27*). Jérôme reprend le mot de l'Écriture.

7.8. « Allez et prêchez en disant : le Royaume des Cieux est proche. Guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, chassez les démons. Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement. » De peur que ces hommes rustres qui ignorent l'art séduisant de la parole, sans instruction et illettrés<sup>97</sup>, ne rencontrent aucune créance lorsqu'ils promettent le royaume des cieux, il leur donne ce pouvoir : guérissez les malades, purifiez les lépreux, chassez les démons, pour que la grandeur des signes garantisse la grandeur des promesses. Mais comme toujours les dons spirituels, s'il s'y mêle une question de salaire, sont déconsidérés, suit une condamnation de la cupidité : « Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement. » — Moi, Maître et Seigneur, je vous ai donné cela gratuitement ; vous aussi, donnez-le gratuitement pour que ne soit point corrompue la grâce de l'Évangile.

9.10. « Ne possédez ni or, ni argent, ni monnaie dans vos ceintures, ni besace pour la route, ni deux tuniques, ni chaussures, ni bâton à la main, car l'ouvrier mérite sa nourriture. » Tout naturellement, il donne ces préceptes aux messagers de vérité auxquels il venait de dire : « Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement. » S'ils ne prêchent point pour un salaire, la possession de l'or, de l'argent et des pièces de monnaie est inutile. S'ils avaient eu de l'or, de l'argent, ils eussent semblé prêcher, non pour le salut des hommes, mais pour le gain. « Ni de monnaie dans des bourses. » Celui qui a décapité les richesses va presque jusqu'à supprimer également ce qui est nécessaire à la vie, pour que les apôtres, ces docteurs de la vraie religion, qui enseignaient que tout est gouverné par la Providence, montrent eux-mêmes qu'ils ne se préoccupent nullement du lendemain. « Ni besace pour la route. » Dans cette prescription, il vise les philosophes, communément appelés Bactropérites : méprisant le monde, ne faisant cas de rien, ils emportaient un garde-manger avec eux. « Ni deux

arguit philosophos qui uulgo appellantur bacroperitae, quod contemptores saeculi et omnia pro nihilo ducentes cellarium  
 85 secum uehebant. *Neque duas tunicas.* In duabus tunicis uidetur mihi duplex ostendere uestimentum, non quo in locis Scythiae et glaciali niue rigentibus una quis tunica debeat esse contentus, sed quo in tunica uestimentum intellegamus : ne alio uestiti, aliud nobis futurorum timore seruemus.  
 90 *Neque calciamenti.* Et Plato praecipit duas corporis summitates non esse uelandas nec adsuefieri debere mollitiae capitis et pedum ; cum enim haec habuerint firmitatem, cetera robustiora sunt. *Neque uirgam.* Qui Domini habemus auxilium, baculi praesidium cur quaeramus ? Et quia quodammodo  
 95 nudos et expeditos ad praedicandum apostolos miserat et dura uidebatur esse condicio magistrorum, seueritatem praecepti sequenti sententia temperauit, dicens : *Dignus est operarius cibo suo.* Tantum, inquit, accipite quantum in uictu et uestimento uobis necessarium est. Vnde et apostolus replicat : *Habentes uictum et uestitum his contenti sumus*, et in alio loco : *Communicet autem is qui catechizatur ei qui se catechizat in omni bono*, ut quorum discipuli metunt spiritualia, consortes eos faciant carnalium suorum, non in auaritiam sed in necessitatem. Haec historice diximus. Ceterum, secundum  
 100 anagogen, non licet magistris aurum et argentum et pecuniam quae in zonis est possidere. Aurum saepe legimus pro sensu, argentum pro sermone, aes pro uoce. Haec nobis non licet ab aliis accipere sed data a Domino possidere,

100. I Tim. 6, 8 || 101. Gal. 5, 6 || 102. Cf. I Cor. 9, 11

98. Les rigueurs du pays des Scythes. C'est un lieu commun de la poésie latine, déjà avant l'exil d'Ovide. Cf. l'édition des *Tristes* (Paris, *Les Belles Lettres*, 1968), préface de J. André, p. xxiv.

99. « Neque calciamenti » : ni en fait de chaussures. Mais ce génitif est bien étrange au milieu de tous les accusatifs que Jérôme détaille : « aes, peram, tunicas, uirgam ». Le texte de l'Écriture, qu'il suit, porte « calciamenta ».

100. C'est dans les *Lois* que nous retrouvons ces prescriptions de PLATON : « Il ne faut pas gâter la force naturelle de la tête et des pieds

tuniques. » Par deux tunicas, il entend, me semble-t-il, désigner deux vêtements, non pour que dans les contrées de Scythie<sup>98</sup>, sur les dures couches de neige glacée, on doive se contenter d'une seule tunique, mais pour que, par tunique, nous comprenions un vêtement : une fois vêtu d'un vêtement, n'en conservons pas un autre par crainte de l'avenir. « Ni des chaussures<sup>99</sup>. » Platon aussi prescrit de ne point couvrir les deux extrémités du corps<sup>100</sup> : point d'habitudes de mollesse pour la tête et les pieds ; une fois que ces extrémités sont endurcies, le reste du corps est plus robuste. « Ni un bâton. » Nous avons le secours du Seigneur, pourquoi chercher le recours d'un bâton ? Mais, parce qu'il avait envoyé ses apôtres prêcher en quelque sorte nus et sans bagage, et que la condition des prédicateurs semblait dure, il a adouci la sévérité de la prescription dans la maxime qui suit : « L'ouvrier mérite sa nourriture. » Acceptez seulement, dit-il, ce qui est nécessaire pour vous nourrir et vous vêtir. Voilà pourquoi l'Apôtre répète : « Si nous avons la nourriture et le vêtement, nous savons nous en contenter », et ailleurs : « Que celui qu'on instruit de la Parole partage tous ses biens avec celui qui l'instruit. » Ainsi les disciples, à ceux dont ils moissonnent les biens spirituels, font partager leurs biens temporels pour satisfaire non leur cupidité, mais leurs besoins indispensables. Voilà notre interprétation littérale. Par ailleurs, selon l'anagogie<sup>100bis</sup>, il n'est pas permis aux prédicateurs de garder l'or, l'argent, la monnaie qui est dans leur ceinture. L'or, nous l'avons souvent lu, c'est la pensée ; l'argent, l'expression ; le bronze, la voix. Cela, il ne nous est pas permis de le recevoir d'autrui, mais il faut garder ce

en les enveloppant de protections artificielles... ces membres se trouvant aux deux extrémités, leur état, bon ou mauvais, a la plus grande influence sur l'état général du corps » (*Lois XII, 942, d-e ; trad. A. Diès, Paris, Les Belles Lettres, 1956, p. 49*).

100 bis. Sur le sens anagogique, voir *Introd.*, p. 33, n. 47.

neque hereticorum et philosophorum peruersaeque doctrinae  
 110 suscipere disciplinas ; non saeculi pondere premi, neque  
 duplici esse animo, neque pedes nostros mortiferis uinculis  
 alligari, sed sanctam terram ingredientibus esse nudos ; neque  
 habere uirgam quae uertatur in colubrum, neque in aliquo  
 praesidio carnis inniti, quia istiusmodi uirga et baculus  
 115 arundineus est, quem si paululum presseris, frangitur et  
 manum transforat incumbentis.

11. In quamcumque ciuitatem aut castellum intraueritis,  
 interrogate quis in ea dignus sit, et ibi manete donec exeatis.  
 Super ordinationem episcopi et diaconi Paulus loquitur :  
 120 *Oportet autem et testimonium eos habere bonum ab his qui foris  
 sunt.* Apostoli nouam introeuntes urbem scire non poterant  
 quis qualis esset. Ergo hospes fama eligendus est populi et  
 iudicio uicinorum, ne praedicationis dignitas suscipientis  
 infamia deturpetur. Cum uniuersis debeant praedicare,  
 125 hospes unus eligitur, non tribuens beneficium ei qui apud  
 se mansurus est sed accipiens. Hoc enim dicitur : *quis in ea  
 dignus est, ut magis se nouerit accipere gratiam quam dare.*

12. 13. Intranses autem in domum salutate eam, et si qui-  
 dem fuerit domus digna, ueniet pax uestra super eam ; si  
 130 autem non fuerit digna, pax uestra ad uos reuertetur.  
 Occulte salutationem hebraei ac syri sermonis expressit.  
 Quod enim graece dicitur *χαίρει* et latine aue, hoc hebraico  
 syroque sermone appellatur : salom lach, siue : salama lach,  
 id est pax tecum. Quod autem praecepit tale est : introeuntes  
 135 domum, pacem inprecamini hospiti, et quantum in uobis

113. Cf. Ex. 4, 2-3 || 114. Cf. IV Rois 18, 21 ; Is. 36, 6 || 120. I Tim.  
 3, 7

101. Nous avons modifié la coupe des phrases (l. 107 s.), pour respecter  
 le rythme des « non » et des « neque ».

que nous a donné le Seigneur, et il ne nous est point permis  
 d'accepter l'enseignement des hérétiques, des philosophes et  
 d'une doctrine perverse. Il ne faut pas nous laisser accabler  
 par le poids du siècle, avoir une âme double, nous laisser  
 lier les pieds dans de mortelles entraves, mais nous devons  
 entrer nus dans la Terre sainte, ne point avoir un bâton qui se  
 change en serpent, ni chercher quelque appui dans la chair<sup>101</sup>.  
 Une verge, un bâton de la sorte n'est qu'un roseau ; pèse-  
 t-on tant soit peu sur lui, il se brise et transperce la main  
 de qui s'y appuie.

11. « En quelque ville ou village que vous entriez, informez-  
 vous s'il y a là quelqu'un de digne et demeurez chez lui jusqu'à  
 votre départ. » A propos de l'ordination d'un évêque et  
 d'un diacre, Paul dit : « Il faut aussi que d'eux soit rendu  
 un bon témoignage par ceux du dehors. » Les apôtres, lorsqu'ils  
 entraient dans une ville nouvelle, ne pouvaient savoir ce que  
 valait telle ou telle personne. Donc, dans le choix de leur  
 hôte, ils doivent tenir compte de l'opinion populaire et de  
 l'estime des voisins, pour que la dignité de la parole apos-  
 tolique ne soit point discréditée par la mauvaise réputation  
 de celui qui les reçoit. C'est à tous qu'ils doivent prêcher,  
 mais c'est un seul hôte qu'ils choisissent. Celui-ci n'est pas  
 le bienfaiteur, mais l'obligé, de celui qui va rester chez lui.  
 Il est dit : « s'il y a là quelqu'un de digne », pour qu'il sache  
 qu'il reçoit bien plutôt une faveur qu'il n'en accorde.

12.13. « En entrant dans la maison, saluez-la et, si la  
 maison en est digne, votre paix viendra sur elle ; si elle ne  
 l'est pas, votre paix vous reviendra. » Il a employé en termes  
 voilés la salutation de l'hébreu et du syrien. Le grec dit :  
 « réjouis-toi », et le latin : « salut » ; l'hébreu et le syrien  
 « Salom lach » ou « Salama lach », c'est-à-dire : la paix avec  
 toi. Voici donc ce qu'il prescrit ; quand vous entrez dans  
 une demeure, souhaitez la paix à votre hôte, et, dans la

est discordiae bella sedate ; sin autem orta fuerit contradictio, uos mercedem habebitis de oblata pace, illi bellum quod habere uoluerint possidebunt.

14. Et quicumque non receperint uos neque audierint sermones uestros, exeuntes foras de domo uel de ciuitate excutite puluerem de pedibus uestris. Puluis excutitur de pedibus in testimonium laboris sui quod ingressi sint ciuitatem et praedicatio apostolica ad illos usque peruenerit, siue excutitur puluis ut nihil ab eis accipiant, ne ad uictum quidem necessarium, qui euangelium spreuerint.

15. Amen dico uobis : Tolerabilius erit terrae Sodomorum et Gomorraeorum in die iudicii quam illi ciuitati. Si tolerabilius erit terrae Sodomorum et Gomorraeorum quam illi ciuitati quae non receperit euangelium, et idcirco tolerabilius, quia Sodomis et Gomorris non fuit praedicatum, huic autem praedicatum sit et tamen non receperit euangelium, ergo et inter peccatores diuersa supplicia sunt.

16. Ecce ego mitto uos sicut oues in medio luporum. Lupos scribas et Pharisaeos uocat qui sunt clerici Iudaeorum.

155 Estote ergo prudentes sicut serpentes et simplices sicut columbae. Vt per prudentiam deuitent insidias, per simplicitatem non faciant malum. Serpentis astutia ponitur in exemplum quia toto corpore occultat caput et illud in quo uita est protegit. Ita et nos toto periculo corporis caput nostrum qui Christus est custodiamus. Simplicitas columbarum ex

159. Cf. Éphés. 4, 15 || 160. Cf. Matth. 3, 16

102. Nous avons dû modifier la ponctuation du texte latin pour restituer à la phrase sa continuité.

mesure où vous le pouvez, mettez fin aux guerres de la discorde, mais s'élève-t-il un différend, vous serez récompensé de la paix que vous avez offerte ; eux, la guerre qu'ils ont voulue, ils l'auront.

14. « Et si quelqu'un ne vous reçoit pas et n'écoute pas vos paroles, sortez de cette maison ou de cette ville et secouez la poussière de vos pieds. » Ils secouent la poussière de leurs pieds pour témoigner de leur labeur : leur venue dans la cité, la prédication apostolique parvenue jusqu'à ces gens-là. Ou ils secouent la poussière pour ne rien recevoir, pas même ce qui est nécessaire pour vivre, de ces gens qui ont méprisé l'Évangile.

15. « En vérité, je vous le dis, il y aura moins de rigueur au jour du jugement pour la terre de Sodome et de Gomorrhe que pour cette ville-là. » S'il doit y avoir moins de rigueur pour la terre de Sodome et de Gomorrhe que pour cette ville qui n'aura pas reçu l'Évangile, moins de rigueur parce qu'à Sodome et à Gomorrhe, l'Évangile n'a pas été prêché, tandis que cette ville l'a entendu, mais ne l'a point reçu, c'est donc qu'il y a également diversité des peines pour les pécheurs<sup>102</sup>.

16. « Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. » Il appelle loups les scribes et les Pharisiens qui sont le clergé des Juifs.

« Soyez donc prudents comme les serpents et simples comme les colombes. » Pour que leur prudence leur fasse éviter les pièges et que leur simplicité les garde de faire le mal. On donne en exemple la ruse du serpent parce qu'il cache sa tête avec tout son corps et protège cette partie vitale. De même, risquons tout notre corps pour préserver notre tête qui est le Christ. La simplicité des colombes,

Spiritus sancti specie demonstratur. Vnde dicit et apostolus :  
*Malitia paruuli estote.*

19. 17. 18. Cum autem tradent uos, nolite cogitare quomodo  
aut quid loquamini. Supra dixerat : Tradent enim uos in  
165 conciliis et in synagogis suis flagellabunt uos et ad praesides  
et ad reges ducemini propter me. Cum ergo propter Christum  
ducamur ad iudices, uoluntatem tantum nostram pro Christo  
debemus offerre. Ceterum ipse Christus qui in nobis habitat  
loquetur pro se et Spiritus sancti in respondendo gratia  
170 ministrabitur.

21. Tradet autem frater fratrem in mortem et pater filium,  
et insurgent filii in parentes. Hoc in persecutionibus fieri cre-  
bro uidemus, nec ullus est inter eos fidus affectus quorum  
diuersa fides est.

175 22. Qui perseuerauerit in finem hic saluus erit. Non enim  
coepisse sed perfecisse uirtutis est.

23. Cum autem persequantur uos in ciuitate ista, fugite  
in aliam. Amen dico uobis : Non consummabitis ciuitates  
Israhel donec ueniat filius hominis. Hoc ad illud tempus refe-  
rendum est cum ad praedicationem apostoli mittebantur,  
180 quibus et proprie dictum est : *In uiam gentium ne abieritis  
et in ciuitates Samaritanorum ne intraueritis*, quod persecutio-  
nem timere non debeant et debeant declinare. Quod quidem  
uidemus in principio fecisse credentes, quando orta Hieroso-  
185 lymis persecutione dispersi sunt in uniuersa Iudea, ut tribu-  
lationis occasio fieret euangelii seminarium. Spiritualiter autem

162. I Cor. 14, 20 || 168. Cf. Éphés. 3, 17 || 181. Matth. 10, 5 || 184. Cf. Act. 8, 1

103. « Spiritus sancti species » : allusion au baptême du Seigneur. Même vocabulaire, en 3, 16 : « Spiritus descendit in specie columbae. »

l'Esprit-Saint la manifeste, lui qui en a pris l'apparence<sup>103</sup>. D'où également la parole de l'Apôtre : « Pour la malice, soyez de petits enfants. »

19.17.18. « Mais quand on vous livrera, ne vous mettez pas en peine, ni de la manière dont vous parlerez, ni de ce que vous direz. » Il avait dit plus haut : « Ils vous livreront à leurs tribunaux et vous flagelleront dans leurs synagogues et vous serez menés devant les gouverneurs et devant les rois à cause de moi. » C'est à cause du Christ que nous sommes cités en justice, aussi ne devons-nous offrir pour lui que notre consentement ; quant au reste, c'est le Christ lui-même, habitant en nous, qui parlera pour lui-même, et la grâce de l'Esprit-Saint nous sera accordée dans nos réponses.

21. « Le frère livrera son frère à la mort et le père son fils et les fils se dresseront contre leurs parents. » Spectacle fréquent dans les persécutions : aucune fidélité entre hommes que la foi divise.

22. « Mais celui qui aura persévéré jusqu'à la fin sera sauvé. » Le propre de la vertu est non pas d'entreprendre mais de mener à terme.

23. « Quand on vous persécutera dans cette ville-là, fuyez dans une autre. En vérité, je vous le dis, vous n'aurez pas fini de parcourir les villes d'Israël avant que vienne le fils de l'homme ! » Il faut replacer cela au temps où les apôtres étaient envoyés prêcher, eux auxquels il fut dit tout spécialement : « N'allez pas sur le chemin qui mène vers les Gentils et n'entrez pas dans les villes des Samaritains. » En effet, la persécution, ils ne doivent pas la craindre, mais l'éviter. Et, nous le voyons, telle fut au début la conduite des fidèles, lorsque la persécution s'éleva à Jérusalem et qu'ils se dispersèrent dans toute la Judée, si bien que leur tribulation devint l'occasion de semer l'Évangile. Au sens spirituel,

possumus dicere : cum persecuti nos fuerint in una ciuitate, hoc est in uno scripturarum librò uel testimonio, nos fugiamus ad alias ciuitates, id est ad alia uolumina. Quamuis contentiosus fuerit persecutor, ante praesidium Saluatoris adueniet quam aduersariis uictoria concedatur.

25. Si patremfamilias beelzebub uocauerunt, quanto magis domesticos eius. Beelzebub idolum est Accaron, quod uocatur in Regum uolumine idolum muscae. Beel ipse est bel siue baal, zebub autem musca dicitur. Principem ergo daemoniorum expurcissimi idoli appellabant uocabulo, qui musca dicitur propter immunditiam quae exterminat suauitatem olei.

26. Nihil enim opertum est quod non reuelabitur et occultum quod non sciatur. Et quomodo ? In praesenti saeculo multorum uitia nesciuntur, sed de futuro tempore scribitur quando iudicabit Deus occulta hominum et inluminabit latebras tenebrarum et manifesta faciet consilia cordium. Et est sensus : nolite timere persecutorum saeuitiam et blasphemantium rabiem, quia ueniet dies iudicii in quo et uestra uirtus et eorum nequitia demonstrabitur.

27. Quod dico uobis in tenebris dicite in lumine, et quod in aure auditis praedicate super tecta. Quod audistis in mysterio apertius praedicate, quod didicistis abscondite publice loquimini, quod uos erudiui in paruulo Iudaeae loco, in uniuersis urbibus et in toto mundo audacter dicite.

28. Nolite timere eos qui occidunt corpus, animam autem non possunt occidere. Si qui corpus occidunt animam non

193. Cf. IV Rois 1, 2 || 197. Cf. Eccl. 10, 1 || 201. Cf. Rom. 2, 16 || 202. Cf. I Cor. 4, 5

voici ce que nous pouvons dire : nous a-t-on persécutés dans une cité, c'est-à-dire à propos d'un livre ou d'un texte des Écritures, fuyons vers d'autres cités, c'est-à-dire vers d'autres ouvrages. Quel que soit l'acharnement du persécuteur, le secours du Sauveur nous parviendra avant que la victoire ne passe aux adversaires.

25. « S'ils ont appelé le père de famille Béalzébul, combien plus ceux de sa maison ! » Béalzébul est une idole d'Accaron, nommée « idole de la mouche » dans le livre des Rois. Béel, c'est Bel ou Baal et Zébul signifie mouche. Ils donnaient donc au prince des démons le nom d'une idole infecte ; ils l'appellent mouche à cause de son impureté car (la mouche) gâte la douceur de l'huile.

26. « En effet, il n'est rien de caché qui ne sera révélé, rien de secret qui ne sera connu. » Et comment ? En ce siècle présent, les vices de bien des gens restent ignorés ; mais il s'agit ici des temps à venir où Dieu jugera ce que les hommes cachaient, éclairera les replis des ténèbres et manifestera les desseins des cœurs. Voici le sens : ne craignez pas la cruauté des persécuteurs, la rage des blasphémateurs, car le jour du jugement viendra où apparaîtront et votre vertu et leur méchanceté<sup>104</sup>.

27. « Et ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le au grand jour, et ce que vous entendez à l'oreille, publiez-le sur les toits. » Ce que vous avez entendu dans le mystère, éclairez-le dans votre prédication ; ce que vous avez appris dans le secret, dites-le en public ; ce que je vous ai enseigné dans un tout petit coin de Judée, dites-le audacieusement dans toutes les villes et dans le monde entier.

28. « Et ne craignez point ceux qui tuent le corps mais ne peuvent tuer l'âme. » Si ceux qui tuent le corps ne peuvent

104. Là encore, nous avons modifié la ponctuation du texte latin. Dans ce passage, Jérôme suit ORIGÈNE, fragm. 206 (GCS 41, 1, p. 99).

possunt occidere, ergo anima inuisibilis et incorporalis est,  
 215 secundum crassiores dico nostri corporis substantiam. Vel  
 eo certe tempore punietur et supplicia sentiet quando pristi-  
 num corpus receperit ut cum quo peccauit cum ipso et punia-  
 tur.

Eum timete qui potest animam et corpus perdere in gehennam.  
 220 nomen gehennae in ueteribus libris non inuenitur  
 sed primum a Salvatore ponitur. Quaeramus ergo quae  
 sit sermonis huius occasio. Idolum Baal fuisse iuxta Hierusa-  
 lem, ad radices montis Moriae in quibus Siloa fluit, non semel  
 legimus. Haec uallis et parua campi planities inrigua erat et  
 225 nemorosa plenaque deliciis, et lucus in ea idolo consecratus.  
 In tantam autem populus Israhel dementiam uenerat ut  
 deserta templi uicinia ibi hostias immolaret et rigorem reli-  
 gionis deliciae uincerent filiosque suos incenderent daemone  
 uel initiarent, et appellabatur locus ipse gehennon, id est  
 230 uallis filiorum Ennon. Hoc Regum uolumen et Paralipomenon  
 et Hieremias scribunt plenissime. Et comminatur Deus se locum  
 ipsum impleturum cadaueribus mortuorum, ut nequaquam  
 uocetur Tophet et Baal sed uocetur Polyandriion, id est tumu-  
 lus mortuorum. Futura ergo supplicia et poenae perpetuae  
 235 quibus peccatores cruciandi sunt huius loci uocabulo denotan-  
 tur. Duplicem autem esse gehennam, nimii ignis et frigoris,  
 in Iob plenissime legimus.

29. 30. 31. Nonne duo passerés asse ueneunt ? Et unus ex  
 illis non cadet super terram sine Patre uestro. Vestri autem et

222. Cf. III Rois 16, 31 || 226 Cf. IV Rois 23, 4-20 ; II Chr. 28, 21-25 ; Jér. 7, 32 ; 19, 6 || 236. Cf. Job 24, 19

105. La piscine de Siloé était située au sud-est de Jérusalem.

106. Nous avons restitué « Polyandriion », plutôt que « Polyandrum », qui tel quel n'est donné par aucun manuscrit. « Polyandriion » est le mot des LXX : Jérôme savait son grec. Les copistes ne sauraient guère

tuer l'âme, c'est donc qu'elle est invisible, incorporelle, je veux dire en comparaison de notre substance corporelle, plus épaisse. En tout cas elle sera punie et suppliciée au temps où elle retrouvera son ancien corps pour être punie avec ce corps avec lequel elle a péché.

« Mais craignez plutôt celui qui peut précipiter le corps et l'âme dans la géhenne. » Le terme de géhenne ne se trouve pas dans les livres anciens, il est employé pour la première fois par le Sauveur. Cherchons donc l'origine de ce terme. Nous avons lu plus d'une fois qu'il y avait une idole de Baal, près de Jérusalem, au pied du mont Moria, là où coule la source de Siloé<sup>105</sup>. Cette vallée, cette petite plaine était arrosée, ombreuse, bien délicieuse, et un bocage y était consacré à cette idole. Or le peuple d'Israël en était venu à ce degré de démence qu'il avait déserté le voisinage du temple pour venir en ce lieu sacrifier des victimes, que les plaisirs avaient triomphé de la rigueur de la religion, qu'ils brûlaient leurs enfants en l'honneur du démon ou les faisaient initier. On appelait ce lieu Gehennon, c'est-à-dire vallée des fils d'Hénnom. Le livre des Rois, les Paralipomènes et Jérémie nous en parlent très longuement. Dieu annonce avec menaces qu'il remplira ce lieu même de cadavres pour qu'il ne soit plus appelé du nom de « Tophet » et de « Baal », mais de Polyandriion<sup>106</sup>, c'est-à-dire monceau de morts. Le nom de ce lieu désigne donc les supplices futurs, les peines éternelles qui doivent tourmenter les pécheurs. Or, nous lisons continuellement<sup>107</sup> dans Job qu'il y a deux géhennes : celle du feu et celle du froid excessifs.

29.30.31. « Est-ce que deux passereaux ne se vendent pas pour un as ? Et pourtant pas un ne tombera à terre sans la

nous renseigner ; leurs bévues lorsqu'ils transcrivent des mots grecs sont trop visibles dans tout ce commentaire : cf., par ex., dans ce livre I, en 2, 12 ; 3, 4 ; 5, 22, 26, etc.

107. « Plenissime » : la description de Job n'est pas bien longue.

240 capilli capitis numerati sunt. Nolite ergo timere, multis passeribus pluris estis uos. Haeret sibi sermo dominicus, et sequentia pendent ex superioribus. Prudens lector, caue semper superstitiosam intelligentiam, ut non tuo sensui adtemperes scripturas sed scripturis iungas sensum tuum, et intellegas  
 245 quid sequatur. Supra dixerat : *Nolite timere eos qui occidunt corpus, animam autem non possunt occidere* ; nunc loquitur consequenter : *Nonne duo passeret assere ueneunt ? et unus ex illis non cadet super terram sine Patre uestro* ; et est sensus : si parua animalia et uilia absque Deo auctore non decedunt, et in omnibus est prouidentia, et quae in his peritura  
 250 sunt sine Dei uoluntate non pereunt, uos qui aeterni estis non debetis timere quod absque Dei uiuatis prouidentia. Iste sensus et supra dictus est : *Respicite uolatilia caeli quoniam non serunt neque metunt neque congregant in horrea sua, et Pater uester caelestis pascit illa ; nonne uos pluris estis illis ?* ac deinceps : *Considerate lilia agri quomodo crescunt, et reliqua. Si autem fenum agri, quod hodie est et cras in clibanum mittitur, Deus sic uestit, quanto magis uos minimae fidei ?* Quidam coacte duos passeret animam interpretantur et corpus ; quin-  
 260 que quoque passeret secundum Lucam qui duobus assibus ueneunt ad sensus referunt. Sed quomodo illa intelligentia toto euangelici sermonis corpori coaptetur, non paruae difficultatis est : *Vestri autem et capilli capitis omnes numerati*

245. Matth. 10, 28 || 253. Matth. 6, 26 || 256. Matth. 6, 28 || 257. Matth. 6, 30 || 260. Cf. Lc 12, 6

108. Souci constant chez Jérôme de ne pas se contenter du commentaire « comatique », verset par verset, mais de faire ressortir le lien logique de tout le discours. Cf. *supra*, introd. p. 23 : « un exposé cohérent ».

109. « In omnibus prouidentia » : c'est aussi la conviction d'ORIGÈNE (fragm. 212 ; GCS 41, I, p. 101).

110. « Timere quod » : construction populaire. GOELZER ne la signale pas avec les verbes de crainte, mais souligne la fréquence de cette construction avec les verbes d'affirmation, de connaissance et d'opinion (*Latinité de S. Jérôme*, p. 375-381). BLAISE (*Manuel...*, p. 147 s.) y ajoute

permission de votre Père. Et même les cheveux de votre tête sont comptés. Ne craignez donc point, vous valez plus que beaucoup de passereaux. » Le discours de notre Seigneur est cohérent, la suite est amenée par ce qui précède<sup>108</sup>. Prudent lecteur, défie-toi toujours d'une interprétation trop subtile du texte, pour ne pas accommoder les Écritures à ton sens, mais adapter ton sens à celui de l'Écriture et comprendre la suite. Il avait dit plus haut : « Ne craignez point ceux qui tuent le corps mais ne peuvent tuer l'âme », et il ajoute maintenant en conséquence : « Deux passereaux ne se vendent-ils pas un as ? Et pas un d'entre eux ne tombera à terre sans la volonté de votre Père. » Voici le sens : si les animaux, petits et sans aucune valeur, ne périssent pas sans la volonté de Dieu, si sa Providence s'applique à tous<sup>109</sup>, si, parmi eux, les êtres destinés à la mort ne périssent pas sans la volonté de Dieu, vous qui êtes éternels, vous ne devez point craindre<sup>110</sup> de vivre loin de la Providence de Dieu. C'est le sens exprimé plus haut : « Regardez les oiseaux du ciel, ils ne sèment ni ne moissonnent et ils n'amassent pas dans les greniers, et votre Père céleste les nourrit. Ne valez-vous pas plus qu'eux ? » Et ensuite : « Regardez les lis des champs comme ils croissent » etc. « Si Dieu revêt ainsi l'herbe des champs qui est aujourd'hui et qui demain sera jetée au four, combien plus (le fera-t-il) pour vous, hommes de peu de foi. » Certains forcent l'interprétation et voient dans ces deux passereaux l'âme et le corps<sup>111</sup>, rapportant également à nos sens les cinq passereaux vendus deux as selon Luc<sup>112</sup>. Mais comment accorder cette interprétation avec l'ensemble de ce discours évangélique ? Ce n'est pas petite difficulté. « Même tous les cheveux de votre tête sont comptés ; ne craignez donc point,

les verbes de sentiment et donne un autre exemple de notre construction « timere quod » chez Jérôme.

111. Cf. HILAIRE, *In Matth.* X, 18 (PL 9, 973 B).

112. Cf. AMBROISE, *In Luc.* VII, 113 (SC 52, p. 47).

*sunt ; nolite ergo timere, multis passeribus meliores estis uos.*  
 265 Manifestius superior nostrae expositionis sensus expressus est : quod timere non debeant eos qui possunt corpus occidere et animam non possunt, quoniam si sine Dei scientia parua quoque animalia non decedunt, quanto magis homo qui apostolica fultus sit dignitate. Quod autem ait : *Vestri*  
 270 *autem et capilli capitis omnes numerati sunt*, immensam Dei erga homines ostendit prouidentiam et ineffabilem signat affectum, quod nihil nostrorum Deum lateat et etiam parua et otiosa dicta eius scientiam non fugiant. Derident intellegentiam ecclesiasticam in hoc loco qui carnis resurrectionem  
 275 negant, quasi nos et capillos qui numerati sunt et a tonsore decisi omnes dicamus resurgere, cum Saluator non dixerit : *Vestri autem et capilli omnes saluandi sunt, sed numerati sunt*. Vbi numerus est, scientia numeri demonstratur, non eiusdem numeri conseruatio.

280 34. *Nolite arbitrari quia uenerim mittere pacem in terram : non ueni pacem mittere sed gladium.* Supra dixerat : *Quod dico uobis in tenebris dicite in lumine, et quod in aure auditis praedicate super tecta.* Nunc infert quid post praedicationem sequatur. Ad fidem Christi totus orbis contra se diuisus est,  
 285 unaquaeque domus et infideles habuit et credentes, et propterea bellum missum est bonum ut rumperetur pax mala. Tale quid in Genesi aduersum rebelles homines, qui moti fuerant de oriente et turrem extruere festinabant per quam caeli alta penetrarent, fecisse scribitur Deus ut diuideret  
 290 linguas eorum. Vnde et in psalmo Dauid precatur : *Dissipa Domine gentes quae bella uolunt.*

35. 36. *Veni enim separare hominem aduersus patrem suum et filiam aduersus matrem suam et nurum aduersus*

vous valez plus que beaucoup de passereaux. » Voilà exprimé plus clairement encore le sens que nous avons exposé plus haut : on ne doit pas craindre ceux qui peuvent tuer le corps, mais non point l'âme : puisque même les petits animaux ne meurent point sans que Dieu le sache, combien plus un homme soutenu par sa dignité d'apôtre ! Ce qu'il dit : « Tous les cheveux de votre tête sont comptés » montre l'immensité de la Providence de Dieu à l'égard de l'homme et souligne son amour ineffable, puisque rien de ce qui nous concerne ne reste caché à Dieu, puisque même nos moindres propos futiles n'échappent pas à sa connaissance. Ceux qui nient la résurrection de la chair tournent ici en ridicule l'interprétation de l'Église, comme si nous disions que nous ressuscitons avec tous les cheveux qui sont comptés et que le barbier a taillés. Or, le Sauveur n'a pas dit : « Tous vos cheveux » doivent vous être conservés, mais « ils sont comptés ». Quand on parle de nombre, il s'agit de la connaissance, non de la conservation de ce même nombre.

34. « Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre : je ne suis pas venu apporter la paix mais le glaive. » Il avait dit plus haut : « Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le au grand jour et ce que vous entendez à l'oreille, publiez-le sur les toits. » Il annonce maintenant ce qui va suivre sa prédication. Face au christianisme le monde entier s'est divisé, les uns dressés contre les autres. Chaque maison eut ses incroyants, ses croyants : une guerre bonne fut apportée pour rompre une paix mauvaise. Il est écrit dans la Genèse que Dieu procéda à peu près ainsi contre les rebelles qui, soulevés de l'Orient, élevaient hâtivement une tour pour pénétrer dans les hauteurs du ciel : il mit chez eux la diversité des langues. D'où la prière du psaume de David : « Disperse, Seigneur, les peuples qui veulent la guerre. »

35.36. « En effet je suis venu séparer l'homme de son père, la fille de sa mère, la belle-fille de sa belle-mère. Et les ennemis

socrum suam, et inimici hominis domestici eius. Hic locus  
 295 propre hisdem uerbis in Michea propheta scribitur. Et notan-  
 dum, ubicumque de ueteri instrumento testimonium ponitur,  
 utrum sensus tantum an et sermo consentiat.

37. Qui amat patrem aut matrem plus quam me, non est me  
 dignus, et reliqua. Quia ante praemiserat : *Non ueni pacem*  
 300 *mittere sed gladium*, et diuidere homines aduersum patrem  
 et matrem et socrum, ne quis pietatem religioni anteferet,  
 subiecit dicens : *Qui amat patrem aut matrem plus quam me* ;  
 et in Cantico legimus canticorum : *Ordinate in me caritatem*.  
 Hic ordo in omni affectu necessarius est. Ama post Deum  
 305 patrem, ama matrem, ama filios. Si autem necessitas uenerit  
 ut amor parentum ac filiorum Dei amori comparetur et non  
 possit utrumque seruari, odium in suos pietas in Deum est.  
 Non ergo prohibuit amare patrem aut matrem, sed signanter  
 addidit : *Qui amat patrem aut matrem plus quam me*.

310 38. Et qui non accipit crucem suam et sequitur me, non est  
 me dignus. In alio euangelio scribitur : Qui non accipit  
 crucem suam *cotidie*. Ne semel putemus ardorem fidei posse  
 sufficere, semper crux portanda est ut semper nos Christum  
 amare doceamus.

315 40. Qui recipit uos me recipit, et qui me recipit recipit eum  
 qui me misit. Ordo pulcherrimus. Ad praedicationem mittit,  
 docet pericula non timenda, affectum subiecit religioni ;

295. Cf. Mich. 7, 6 || 299. Matth. 10, 34 || 303. Cant. 2, 4 || 311. Cf. Lc  
 9, 23.

113. « Parentem » (CCL) est évidemment une faute d'impression,  
 58. Nous avons rétabli « parentum ».

114. Nous ne saurions accepter le texte du CCL qui adopte, à la ligne  
 précédente, « accipit » avec OMEI, contre RGCKBP, puis ici « accepit »  
 avec RGCBP contre OKMEL. L'ensemble des manuscrits ont bien  
 compris qu'il faut garder le même temps dans les deux phrases : la seconde  
 ne fait qu'ajouter « cotidie » à l'affirmation de la première. Nous avons

de l'homme sont les gens de sa propre maison. » Ce passage se  
 trouve à peu près textuellement dans le prophète Michée.  
 Pour toutes les citations de l'Ancien Testament, il faut  
 noter s'il y a accord seulement pour le sens ou également  
 dans les termes.

37. « Qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas  
 digne de moi », etc. Parce qu'il avait dit auparavant : « Je ne  
 suis pas venu apporter la paix mais le glaive » et dresser  
 l'homme contre son père, sa mère, sa belle-mère, il ajoute,  
 pour que personne ne fasse passer la piété familiale avant la  
 religion : « Celui qui aime son père et sa mère plus que moi ».  
 Nous lisons aussi dans le Cantique des Cantiques : « Que  
 votre amour s'ordonne en moi. » L'ordre est nécessaire en  
 toute affection. Aime ton père, aime ta mère, aime tes fils  
 après Dieu. S'il devient inévitable de mettre en balance  
 l'amour de ses parents<sup>113</sup> et de ses enfants avec l'amour de  
 Dieu, sans qu'il soit possible de les conserver tous deux, alors  
 haïr les siens est piété envers Dieu. Il n'a donc pas interdit  
 d'aimer son père et sa mère, mais il a ajouté et précisé :  
 « Celui qui aime son père et sa mère plus que moi. »

38. « Et celui qui ne prend pas sa croix et ne me suit pas  
 n'est pas digne de moi. » Il est écrit dans un autre évangile :  
 celui qui ne prend<sup>114</sup> pas sa croix « chaque jour ». Ne pensons  
 pas que l'ardeur de la foi suffise une fois pour toutes, c'est  
 toujours qu'il nous faut porter la croix, pour montrer la  
 constance de notre amour pour le Christ.

40. « Qui vous reçoit me reçoit et qui me reçoit reçoit celui  
 qui m'a envoyé. » Magnifique ordonnance ! Il envoie prêcher,  
 il enseigne qu'il ne faut pas craindre les périls, il subordonne les  
 affections à la religion ; plus haut il leur avait ôté l'or, arraché

donc adopté les deux fois « accipit », qui s'impose à cause du temps de  
 « sequitur » ; et le texte de la Vulgate le confirme (cf. WEBER, *Vulgata*,  
 II, p. 154<sup>r</sup>).

aurum supra tulerat, aes de zona excusserat. Dura euangelistarum condicio. Vnde ergo sumptus, unde uictus necessaria ?  
 320 Austeritatem mandatorum spe temperat promissorum : *Qui recipit*, inquit, *uos me recipit, et qui me recipit recipit eum qui me misit*, ut in suscipiendis apostolis unusquisque credentium Christum se suscepisse arbitraretur.

41. *Qui recipit prophetam in nomine prophetae, mercedem prophetae accipiet, et reliqua. Qui prophetam recipit ut prophetam et intellegit eum de futuris loquentem, hic mercedem prophetae accipiet. Igitur Iudaei, carnaliter intellegentes prophetas, mercedem non accipient prophetarum. Aliter : in omni professione zizanium mixtum est tritico. Praemiserat :*  
 330 *Qui recipit uos me recipit, et qui me recipit recipit eum qui me misit.* Ad susceptionem magistrorum discipulos prouocauerat. Poterat occulta esse credentium responsio : ergo et pseudo-prophetas et Iudam proditorem debemus recipere, et illis alimoniam ministrare ? Hoc Dominus ante procurans dicit non personas suscipiendas esse sed nomina, et mercedem non  
 335 perdere suscipientes licet indignus fuerit qui susceptus sit.

42. *Et quicumque potum dederit uni ex minimis istis calicem aquae frigidae tantum in nomine discipuli, amen dico uobis, non perdet mercedem suam. Legimus in propheta*  
 340 *Dauid : Ad excusandas excusationes in peccatis, quod multi peccatorum suorum quasi iustas praetendant occasiones, ut quod uoluntate delinquant uideantur necessitate peccare. Dominus scrutator cordis et renum futuras cogitationes in singulis contuetur. Dixerat : Qui recipit uos me recipit.*  
 345 *Sed hoc praeceptum multi pseudoprophetae et falsi praedica-*

328. Cf. Matth. 13, 25 || 329. Matth. 10, 40 || 340. Ps. 140, 4 || 343. Cf. Ps. 7, 10 || 344. Matth. 10, 40

l'argent de leur ceinture. Dure condition pour les évangélistes. Comment donc pourvoir aux dépenses, aux nécessités de la vie ? Il adoucit la rigueur de ses prescriptions par l'espérance des promesses, et dit : « Qui vous reçoit me reçoit et qui me reçoit reçoit celui qui m'a envoyé », pour que tout croyant ait cette pensée qu'en recevant les apôtres, c'est le Christ qu'il a reçu.

41. « Qui reçoit un prophète en qualité de prophète recevra la récompense d'un prophète », etc. Qui reçoit un prophète comme prophète et comprend qu'il parle de l'avenir, celui-là recevra la récompense d'un prophète. Donc les Juifs, qui ne comprennent les prophètes que de manière charnelle, ne recevront point la récompense des prophètes. Autre interprétation : dans toute profession, l'ivraie est mêlée au froment. Il avait dit plus haut : « Qui vous reçoit me reçoit, et qui me reçoit reçoit celui qui m'a envoyé. » Il avait invité les disciples à recevoir leurs maîtres. La réponse des fidèles pouvait porter une arrière-pensée : alors les faux prophètes et Judas, le traître, nous devons les recevoir aussi et leur servir la nourriture ? Le Seigneur va au devant de l'objection : leur accueil ne doit pas concerner l'individu mais sa qualité. En les recevant, ils ne perdent pas leur récompense, celui qu'ils ont reçu en fût-il indigne.

42. « Et quiconque aura donné à boire, fût-ce seulement un verre d'eau froide, à l'un de ces petits en qualité de disciple, en vérité, je vous le dis, il ne perdra pas sa récompense. » Nous lisons dans le prophète David : « Pour se donner des excuses dans le péché », parce que beaucoup mettent en avant, comme si elles les justifiaient, les occasions qu'ils ont de pécher, si bien que, dans leurs fautes volontaires, ils semblent pécher par nécessité. Le Seigneur, qui scrute les cœurs et les reins, voit à l'avance les pensées de chacun. Il avait dit : « Qui vous reçoit me reçoit. » Mais le grand nombre des faux pro-

tores poterant impedire. Medicatus est huic quoque scandalo dicens : *Qui recipit iustum in nomine iusti, mercedem iusti accipiet*. Rursus poterat alius causari et dicere : Paupertate prohibeor, tenuitas me retinet, ut hospitalis esse non possim. 350 Et hanc excusationem leuissimo praecepto diluit, ut calicem aquae frigidae toto animo porrigamus ; *frigidae*, inquit, *aquae*, non calidae, ne et in calida paupertatis et penuriae lignorum occasio quaereretur. Tale quid et apostolus, ut ante iam diximus, ad Galatas praecipit : *Communicet is qui* 355 *catechizatur ei qui se catechizat in omnibus bonis*, et discipulos ad magistrorum refrigeria cohortatur. Quia poterat quilibet obtendere paupertatem et praeceptum eludere, prius quam ille proponat, imminentem soluit quaestionem, dicens : *Nolite errare, Deus non invidetur ; quae enim seminaverit homo haec* 360 *et metet* ; et est sensus : frustra causaris inopiam, cum aliud habeat conscientia ; me potes fallere cohortantem, sed scito quod quantumcumque seminaveris tantum et messurus sis.

347. Matth. 10, 41 || 354. Gal. 6, 6 || 358. Gal. 6, 7 || 362. Cf. II Cor. 9, 6

phètes, des faux prédicateurs pouvait être un obstacle à ce commandement. Il a remédié également à ce scandale par ces mots : « Qui reçoit un juste en qualité de juste recevra la récompense d'un juste. » Sur quoi un autre pouvait s'excuser en disant : Ma pauvreté m'en empêche, mon indigence ne me permet pas d'offrir l'hospitalité. Cette excuse encore, il la réduit à néant par une obligation fort légère : offrir de tout cœur un verre d'eau froide. « D'eau froide », dit-il, non d'eau chaude, de peur que, même pour de l'eau chaude, on ne cherche l'excuse de la pauvreté, du manque de bois. Nous l'avons déjà dit<sup>115</sup>, c'est à peu près ce que Paul prescrit aux Galates : « Que celui qu'on instruit de la Parole partage tous ses biens avec celui qui l'instruit » et il exhorte<sup>116</sup> les disciples à assurer le réconfort matériel des maîtres. Parce que n'importe qui pouvait prétexter la pauvreté et éluder le précepte, avant qu'il ne l'avance, il réduit à néant l'objection qui va venir : « Ne vous y trompez pas, on ne se joue pas de Dieu. L'homme récoltera ce qu'il aura semé. » Voici le sens : en vain invoques-tu ton indigence, quand tel n'est pas le fond de ta conscience ; moi qui t'exhorte, tu peux me tromper, mais, sache-le, tu ne moissonneras qu'autant que tu auras semé.

115. Cf. *supra*, 10, 10.

116. « Cohortatus », donné par C, serait excellent ; mais « cohortatur » semble donné par tous les autres manuscrits. Bède, qui reprend ce passage, ajoute un « et » devant « quia », pour rendre la phrase correcte. Si l'on adopte le texte du CCL, il faut couper la phrase avant « quia ».

11 2. 3. Iohannes autem, cum audisset in uinculis opera Christi,  
mittens duos de discipulis suis ait illi : Tu es qui uenturus es an  
alium expectamus ? Non quasi ignorans interrogat ; ipse enim  
ceteris ignorantibus demonstrarat dicens : *Ecce agnus Dei,*  
5 *ecce qui tollit peccata mundi,* et Patris uocem intonantis audierat :  
*Hic est Filius meus dilectus in quo mihi complacui ;* sed quo  
modo Saluator interrogat ubi sit positus Lazarus, ut qui  
locum sepulchri indicabant saltim sic pararentur ad fidem  
et uiderent mortuum resurgentem, sic et Iohannes, interficien-  
10 dus ab Herode, discipulos suos mittit ad Christum, ut per  
hanc occasionem uidentes signa atque uirtutes, crederent  
in eum et, magistro interrogante, sibi discerent. Quod autem  
superbirent discipuli Iohannis aduersum Dominum et habe-  
rent aliquid mordacitatis ex liuore et inuidia, superior quoque  
15 interrogatio demonstrauit, euangelista referente : *Tunc*  
*accesserunt ad eum discipuli Iohannis dicentes : Quare nos*  
*et Pharisei ieiunamus frequenter, discipuli autem tui non*  
*ieiunant ?* et alibi : *Magister, cui tu praeuisti testimonium*  
*ad Iordanem, ecce discipuli eius baptizant et plures ueniunt*

11, 4. Jn I, 29 || 6. Matth. 3, 17 || 7. Cf. Jn II, 34 || 15. Matth. 9, 14 ||  
18. Jn 3, 26

1. Nous avons choisi la leçon « demonstrarat » de CKL, parallèle à l'« audierat » de la ligne suivante. Meilleure pour le sens, elle explique aussi les deux autres leçons : « demonstrat » RGEB et « demonstrauerat » O.

2. « Interficiendus » : cet adjectif verbal est l'équivalent du participe futur passif ; cf. BLAISE, *Manuel*, p. 192, § 349. Cette construction a passé dans les langues romanes : « il doit venir » est synonyme de « il va venir ».

3. L'exégèse de Jérôme paraît aujourd'hui bien subtile aux exégètes.

2.3. Or Jean ayant appris dans la prison les œuvres du Christ lui envoya dire par deux de ses disciples : « Es-tu celui qui doit venir ou devons-nous en attendre un autre ? » Ce n'est point par ignorance qu'il pose la question. En effet, aux autres qui l'ignorent, lui-même l'avait désigné<sup>1</sup> en ces termes : « Voici l'agneau de Dieu, voici celui qui ôte les péchés du monde », et il avait entendu la voix du Père qui proclamait dans l'éclat du tonnerre : « Celui-ci est mon fils bien-aimé en qui j'ai mis mes complaisances. » Mais, de même que le Sauveur demande où a été déposé Lazare, pour préparer à la foi, au moins de cette façon, ceux qui lui indiquaient l'endroit du sépulcre, pour qu'ils voient le mort se lever, de même Jean, qui doit être mis à mort<sup>2</sup> par Hérode, envoie ses disciples vers le Christ afin qu'à cette occasion, à la vue de ses signes et de ses miracles, ils croient en lui et s'instruisent à propos de la question posée par leur maître<sup>3</sup>. Dédain des disciples de Jean vis-à-vis du Seigneur, pointe d'âpreté par malignité et envie, voilà ce qui est aussi apparu dans la question qui précède, rapportée par l'évangéliste : « Alors s'approchèrent de lui les disciples de Jean disant : Pourquoi, alors que nous jeûnons nous et les pharisiens, tes disciples ne jeûnent-ils pas ? » et ailleurs : « Maître, celui à qui tu as rendu témoignage au Jourdain, voici que ses disciples baptisent et le grand

Elle veut sauver la foi du Baptiste : celui-ci espérait une mission plus fulgurante ; Jésus lui montre que le Royaume de Dieu est déjà là. en lui rappelant les prophéties messianiques (Is. 29, 18 ; 35, 5 etc.) et en lui faisant voir qu'elles s'accomplissent.

20 *ad eum*, quasi dixerint : Nos deserimur, hic raritas est, ad illum turba concurrat.

*Tu es qui uenturus es an alium expectamus ?* Non ait : tu es qui uenisti, sed : *tu es qui uenturus es* ; et est sensus : Manda mihi, quia ad inferna descensus sum, utrum te et inferis  
25 debeam nuntiare qui nuntiaui superis, an non conueniat filio Dei ut gustet mortem et alium ad haec sacramenta misurus es ?

4. 5. Respondens Iesus ait illis : Euntes renuntiate Iohanni quae audistis et uidistis : caeci uident, claudi ambulant,  
30 leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resurgunt. Iohannes interrogauerat per discipulos : *Tu es qui uenturus es an alium expectamus ?* Christus signa demonstrat non ad ea respondens quae interrogatus fuerat sed ad scandalum nuntiorum : Ite, inquit, et dicite Iohanni signa quae cernitis, caecos uidentes,  
35 claudos ambulantes, et reliqua, et quod his non minus est : *pauperes euangelizantur* ; uel pauperes spiritu uel certe opibus pauperes, ut nulla inter nobiles et ignobiles, inter diuites et egenos in praedicatione distantia sit. Haec magistri rigorem, haec praeceptoris comprobant ueritatem, quando omnis  
40 apud eum qui saluari potest aequalis est. Quod autem ait :

6. Et beatus est qui non fuerit scandalizatus in me, internuntios percutit, sicut in sequentibus demonstrabitur.

7. 8. Illis autem abeuntibus coepit Iesus dicere ad turbas de Iohanne : Quid existis in deserto ? Videre harundinem uento  
45 agitatam ? Sed quid existis ? Videre hominem mollibus uesti-

4. Jérôme reprend cette exégèse qu'il doit sans doute à Origène (cf. GCS 41, fragm. 220, 1) dans sa lettre 121 à Algasia (Labourt VII, p. 11 s.) : « Puisque je dois descendre aux enfers, je te pose en outre cette interrogation : descendras-tu là-bas en personne, ou bien est-il impie de croire cela du Fils de Dieu, et en enverras-tu un autre ? » Sur ce thème traditionnel, cf. Daniel SCHERIN, « St John the Baptist in the Lower World » dans *Vigiliae Christianae*, Mars 1976, vol. 30, p. 1-22.

nombre va à lui », comme s'ils avaient dit : Nous voici délaissés : ici le petit nombre, vers lui l'affluence de la foule.

« Es-tu celui qui doit venir ou devons-nous en attendre un autre ? » Il ne dit pas : Est-ce toi qui es venu ? mais : « est-ce toi qui dois venir ? » Voici le sens : fais-moi savoir, puisque je vais descendre aux Enfers, si je dois t'annoncer aussi aux morts, moi qui t'ai annoncé sur terre, ou bien s'il est indigne du fils de Dieu de connaître la mort, et te proposes-tu alors d'envoyer quelqu'un d'autre pour cette mission sacrée<sup>4</sup> ?

4.5. Et Jésus répondit et leur dit : « Allez, répondez à Jean ce que vous avez entendu et vu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent. » Jean avait fait demander par ses disciples : « Es-tu celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre ? » Le Christ expose les signes. Il répond, non à la question posée, mais au scandale des envoyés. « Allez, dit-il, et dites à Jean les signes que vous voyez » : les aveugles qui voient, les boiteux qui marchent etc., et, ce qui n'est pas moindre, « les pauvres sont évangélisés », les pauvres en esprit, ou du moins les pauvres de biens matériels, si bien que la prédication ne distingue pas grands et petits, riches et indigents. Preuve et de la droiture du Maître et de la vérité de son enseignement, puisque tout homme qui peut être sauvé a même prix à ses yeux. Ce qu'il dit ensuite :

6. « Et bienheureux celui pour lequel je n'aurai pas été un objet de scandale » atteint les messagers, comme le démontrera la suite.

7.8. Lorsque ceux-ci s'en furent allés, Jésus commença à dire à la foule au sujet de Jean : « Pourquoi êtes-vous allés au désert ? Pour voir un roseau agité par le vent ? Mais pourquoi y êtes-vous allés ? Pour voir un homme vêtu d'étoffes

tum ? et reliqua. Si superior sententia contra Iohannem prolata fuerat, ut plerique arbitrarentur in eo quod ait : *Beatus est qui non fuerit scandalizatus in me*, quomodo nunc Iohannes tantis laudibus praedicatur ? Sed quia turba circumstans  
 50 interrogationis mysterium nesciebat et putabat Iohannem dubitare de Christo quem ipse monstrauerat, ut intellegerent Iohannem non sibi interrogasse sed discipulis suis : *Quid, inquit, existis in deserto ?* Numquid ob hoc ut hominem uideretis calamo similem qui omni uento circumfertur et leuitate  
 55 mentis de eo ambigeret quem antea praedicarat ? An forsitan stimulis contra me inuidiae cogitur et praedicatio eius uanam sectatur gloriam ut ex ea quaerat lucra ? Cur diuitias cupiat ? ut affluat dapibus ? Lucustis uescitur et melle siluestri. An ut mollibus uestiatur ? Pili camelorum tegumen eius sunt.  
 60 Istiusmodi cibus et uestis carceris hospitio recipiuntur et praedicatio ueritatis tale habet habitaculum. Qui autem adulescentes sunt et sectantur lucra et quaerunt diuitias et deliciis affluunt et mollibus uestiuntur, isti in domibus regum sunt. Ex quo ostenditur rigidam uitam et austeram praedicationem  
 65 uitare debere aulas regum et mollium hominum palatia declinare.

9. Sed quid existis ? Videre prophetam ? Etiam dico uobis et plus quam prophetam. In eo Iohannes prophetis ceteris maior est quod quem illi praedicauerant esse uenturum, hic  
 70 uenisse digito demonstrauit dicens : *Ecce agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi*. Et quia ad priuilegium prophetale etiam Baptistae accessit praemium ut suum Dominum baptizaret, inde infert meritorum αἰγιον faciens de Malachia

47. Matth. 11, 6 || 58. Cf. Matth. 3, 4 || 59. Cf. Matth. 3, 4 || 70. Jn 1, 29 || 73. Cf. Mal. 3, 1

5. Nous avons dû, pour le sens, modifier la ponctuation et mettre un point d'interrogation après « cupiat ».

moelleuses ? » etc. Si la phrase précédente avait visé Jean, interprétation ordinaire de ces paroles : « Bienheureux celui pour lequel je n'aurai pas été un objet de scandale », comment fait-il alors un si grand éloge de Jean ? Mais la foule qui l'entourait ignorait le sens profond de la question et pensait que Jean doutait de Jésus, ce Jésus que lui-même avait désigné du doigt. Aussi pour lui faire comprendre que Jean avait fait poser la question non pour lui-même mais à l'intention de ses disciples, il dit : « Pourquoi êtes-vous allés au désert ? » Était-ce pour voir un homme semblable au roseau qui tourne à tout vent, un esprit léger doutant de celui qu'il avait annoncé ? Peut-être est-il poussé contre moi par l'aiguillon de l'envie et sa prédication ne poursuit-elle qu'une vaine gloire pour en tirer profit ? Pourquoi désirerait-il de l'argent<sup>5</sup> ? Pour avoir une nourriture abondante ? Il se nourrit de sauterelles et de miel sauvage. Est-ce pour se vêtir mollement ? Mais ses vêtements sont en poils de chameau. Pareille nourriture, pareil vêtement ont pour asile une prison, telle est la misérable demeure de la prédication de la vérité ; alors que les flatteurs, ceux qui poursuivent le gain, qui recherchent les richesses, qui nagent dans le luxe et sont mollement vêtus, ceux-là habitent les demeures des rois. Ceci nous montre qu'une vie rigoureuse et une prédication austère doivent éviter la cour des rois et fuir les palais de la mollesse.

9. « Mais pourquoi y êtes-vous allés ? Pour voir un prophète ? Oui, vous dis-je, et plus qu'un prophète. » Si Jean est plus grand que les autres prophètes, c'est que celui dont ils avaient annoncé qu'il viendrait, lui l'a désigné du doigt comme déjà venu, en ces termes : « Voici l'agneau de Dieu, voici celui qui ôte le péché du monde. » Et, parce qu'au don prophétique s'est ajouté chez Jean Baptiste le privilège de baptiser son propre Seigneur, celui-ci, pour cette raison, lui attribue un surcroît de mérites, s'appuyant sur le témoi-

testimonium in quo etiam angelus praedicatur. Angelum  
75 autem hic dici Iohannem non putemus naturae societate sed  
officii dignitate, id est nuntium, quod uenturum Dominum  
nuntiaret.

11. Amen dico uobis : Non surrexit inter natos mulierum  
maior Iohanne Baptista. *Inter mulierum*, inquit, *natos*. His  
80 ergo praefertur hominibus qui de mulieribus nati sunt et  
de concubitu uiri, et non ei qui est natus ex uirgine et Spiritu  
sancto. Quamquam in eo quod dixit : *Non surrexit inter natos  
mulierum maior Iohanne Baptista*, non ceteris prophetis  
et patriarchis cunctisque hominibus Iohannem praetulit,  
85 sed Iohanni ceteros exaequauit. Non enim statim sequitur  
ut si allii eo maiores non sunt, ille maior aliorum sit, uerum  
ut aequalitatem habeat cum ceteris sanctis.

Qui autem minor est in regno caelorum maior est illo.  
Multi de Salvatore hoc intellegi uolunt quod qui minor est  
90 tempore maior sit dignitate. Nos autem simpliciter intelle-  
gamus quod omnis sanctus qui iam cum Deo est maior sit  
illo qui adhuc consistit in proelio. Aliud est enim coronam  
uictoriae possidere, aliud adhuc in acie dimicare. Quidam  
nouissimum angelum in caelis Domino ministrantem meliorem  
95 uolunt accipere quolibet primo homine qui uersetur in terris.

12. A diebus Iohannis Baptistae usque nunc regnum caelo-  
rum uim patitur. Si primus Iohannes, ut supra diximus,  
paenitentiam populis nuntiauit dicens : *Paenitentiam agite,  
adpropinquauit enim regnum caelorum*, consequenter a diebus

98. Matth. 3, 2

6. « Quidam » : c'est l'exégèse à laquelle lui-même se rallie dans sa  
lettre 121 (Labourt VII, p. 13).

gnage de Malachie qui l'annonce même comme un ange.  
S'il est appelé ici ange, ne pensons point qu'il en partage la  
nature, mais c'est parce que son rôle est aussi éminent :  
cela veut dire un messenger, puisque c'est lui qui devait  
annoncer la venue du Christ.

11. « En vérité je vous le dis, parmi ceux qui sont nés des  
femmes, il ne s'en est pas levé de plus grand que Jean Baptiste. »  
« Parmi ceux qui sont nés des femmes », dit-il, il est donc placé  
au-dessus des hommes qui sont nés de la femme et de son  
union avec l'homme, mais non au-dessus de celui qui naquit  
de la Vierge et de l'Esprit-Saint. Et cependant, lorsqu'il  
dit : « Parmi ceux qui sont nés des femmes, il ne s'en est  
pas levé de plus grand que Jean Baptiste », il n'a pas mis Jean  
au-dessus des autres prophètes et patriarches et de tous  
les hommes, il les a placés sur le même plan. Les autres ne  
sont pas plus grands que lui, il ne s'ensuit pas nécessairement  
qu'il soit plus grand qu'eux. Il est sur un pied d'égalité  
avec les autres saints.

« Pourtant le plus petit dans le royaume des cieus est plus  
grand que lui. » Beaucoup veulent appliquer cela au Sauveur :  
plus jeune par l'âge, il est plus grand par la dignité. Nous  
autres, comprenons tout simplement que tout saint, déjà  
auprès de Dieu, est plus grand que celui qui se trouve encore  
dans le combat. Autre chose est de posséder la couronne de la  
victoire, autre chose de combattre encore dans la bataille.  
Certains veulent comprendre que le dernier des anges servant  
Dieu dans les cieus vaut mieux que n'importe quel homme<sup>6</sup>,  
fût-il le premier, qui demeure sur terre.

12. « Depuis les jours de Jean Baptiste jusqu'à maintenant,  
le royaume des cieus souffre violence. » Si, comme nous  
l'avons dit plus haut, Jean a le premier prêché la pénitence  
aux peuples en disant : « Faites pénitence le royaume des  
cieus est proche », il en résulte que depuis les jours de celui-ci

100 *illius regnum caelorum uim patitur, et uiolenti diripiunt illud.*  
 Grandis est enim uiolentia in terra nos esse generatos et  
 caelorum sedem quaerere possidere per uirtutem quod non  
 tenuimus per naturam.

13. Omnes enim prophetae et lex usque ad Iohannem prophe-  
 105 *tauerunt.* Non quod post Iohannem excludat prophetas  
 (legimus enim in Actibus apostolorum et Agabum prophe-  
 tase et quattuor uirgines filias Philippi), sed quo lex et  
 prophetae quos scriptos legimus, quicquid prophetauerunt,  
 de Domino uaticinati sunt. Quando ergo dicitur : *Omnes*  
 110 *prophetae et lex usque ad Iohannem prophetauerunt,* Christi  
 tempus ostenditur, ut quem illi dixerint esse uenturum,  
 Iohannes uenisse ostenderit.

14. 15. Si uultis recipere, ipse est Helias qui uenturus est.  
 Qui habet aures audiendi audiat. Hoc quod dictum est : *Si*  
 115 *uultis recipere, ipse est Helias,* mysticum esse et egere intelle-  
 gentia, sequens Domini sermo demonstrat dicens : *Qui*  
*habet aures audiendi audiat.* Si enim planus esset sensus  
 et manifesta sententia, quid necesse fuit nos ad illius intel-  
 legentiam praeparari ? Helias ergo Iohannes dicitur non  
 120 secundum stultos philosophos et quosdam hereticos qui  
 μετεμψύχωσιν introducunt, sed quo iuxta aliud testimonium  
 euangelii uenerit in spiritu et uirtute Heliae et eandem  
 sancti Spiritus uel gratiam habuerit uel mensuram. Sed et uitae  
 austeritas rigorque mentis Heliae et Iohannis pares sunt.  
 125 Ille in heremo, iste in heremo ; ille zona pellicia cingebatur,

106. Cf. Act. II, 28 ; 21, 9 || 121. Cf. Lc I, 17

7. Cf. lettre 121 : « Ut qui homo natus est, angelus esse desideret ;  
 et terrenum animal caeleste quaerat habitaculum » (p. 14, l. 1-3).

8. « Sed quo ... uenerit » : « En latin classique, la locution *non quod ... sed*  
*quod* [ou *quo* : Jérôme utilise équivalement les deux formules, cf. ici  
 même, en 11, 13] se construit avec le subjonctif dans le premier membre

« le Royaume des cieux souffre violence et les violents le  
 ravissent ». En effet c'est grande violence de chercher,  
 nous autres créatures terrestres, la demeure des cieux<sup>7</sup>,  
 et de posséder par notre vertu ce que nous n'avons pas  
 reçu par nature.

13. « Car tous les prophètes et la Loi ont prophétisé jusqu'à  
 Jean. » Non point qu'après Jean il exclut les prophètes. Nous  
 lisons en effet dans les Actes des Apôtres qu'Agabus ainsi que  
 les quatre vierges, filles de Philippe, ont prophétisé, mais la  
 Loi et les prophètes, dont nous lisons les écrits, ont toujours  
 eu le Seigneur pour objet de leurs prophéties. Donc, lorsqu'il  
 est dit : « Tous les prophètes et la Loi ont prophétisé jusqu'à  
 Jean », c'est le temps du Christ qui est désigné, si bien que  
 celui dont les autres ont dit qu'il viendrait, Jean l'a présenté  
 comme déjà venu.

14.15. « Si vous voulez comprendre, il est lui-même Élie  
 qui doit venir. Qui a des oreilles pour entendre, qu'il entende. »  
 Que cette parole : « Si vous voulez comprendre, il est lui-même  
 Élie » renferme un mystère et doive être interprétée, c'est ce  
 qu'indique la parole suivante du Seigneur : « Qui a des  
 oreilles pour entendre, qu'il entende. » Si le sens était clair et  
 la pensée évidente, en quoi eût-il été nécessaire de nous  
 préparer à la comprendre ? Donc Jean est nommé Élie, non  
 pas au sens de certains philosophes insensés, de certains  
 hérétiques qui font appel à la métempsycose, mais parce que,  
 selon un autre texte de l'Évangile, il est venu<sup>8</sup> avec l'esprit  
 et la puissance d'Élie et a reçu même grâce et même plénitude  
 du Saint-Esprit. D'ailleurs l'austérité de la vie et la rigueur  
 des principes sont égales chez Élie et chez Jean. L'un vit  
 au désert, l'autre vit au désert ; l'un portait un pagne de

et l'indicatif dans le second ; cette distinction n'est pas toujours observée  
 chez nos auteurs » (BLAISE, *Manuel*, p. 158, § 276). On attendrait ici  
 « sed quo (= eo quod) uenit ».

et iste simile habuit cingulum ; ille quoniam regem Achab et Hiezabel impietatis arguit fugere compulsus est, iste quia Herodis et Herodiadis illicitas arguit nuptias capite truncatur. Sunt qui propterea Iohannem Heliam uocari putant  
 130 quod, quomodo in secundo Saluatoris aduentu iuxta Malachiam praecessurus Helias est et uenturum iudicem nuntiaturus, sic Iohannes in primo aduentu fecerit et uterque sit nuntius uel primi aduentus Domini uel secundi.

16-19. Cui autem adsimilabo generationem istam ? Similis  
 135 est pueris sedentibus in foro qui clamantes coequalibus suis dicunt : Cecinimus uobis, et non saltastis, lamentauimus uobis, et non planxistis. Venit enim Iohannes neque manducans neque bibens, et dicunt : Daemonium habet. Venit Filius hominis manducans et bibens, et dicunt : Ecce homo uorax  
 140 et uini potator, publicanorum et peccatorum amicus. Et iustificata est sapientia a filiis suis. Pueris in foro sedentibus et clamantibus atque dicentibus ad coequales suos : *Cecinimus uobis, et non saltastis, lamentauimus, et non planxistis,* comparatur generatio Iudaeorum, scriptura dicente : *Cui*  
 145 *similem aestimabo generationem istam ? Similis est pueris sedentibus in foro,* et reliqua. Non ergo nobis libera tribuitur intellegentia et allegoriae interpretatione passiuâ, sed quicquid dicturi sumus de pueris, ad generationis referendum est similitudinem. Pueri isti qui sedent in foro, hii sunt de quibus  
 150 Esaias loquitur : *Ecce ego et pueri mei quos mihi dedit Deus ;* et in octauo decimo psalmo : *Testimonium Dei fidele sapientiam praestans paruulis ;* et alibi : *Ex ore infantium et lactantium*

126. Cf. III Rois 19, 3 || 128. Cf. Matth. 14, 3-11 || 130. Cf. Mal. 4, 5 || 150. Is. 8, 18 || 151. Ps. 18, 8 || 152. Ps. 8, 3

peau, l'autre une ceinture de même espèce. L'un, pour avoir reproché leur impiété au roi Achab et à Jézabel, fut forcé à fuir ; l'autre, pour avoir dénoncé l'union illicite d'Hérode et d'Hérodiade, est décapité. D'après certains, Jean est appelé Élie parce que, tout comme Élie, selon Malachie, doit précéder la seconde venue du Sauveur et l'annoncer comme juge, ainsi l'a fait Jean pour la première venue. Tous deux sont donc messagers, soit du premier, soit du second avènement du Seigneur.

16-19. « Mais à qui comparerai-je cette génération ? Elle ressemble à des enfants assis sur la place publique et qui crient à leurs camarades : Nous avons joué de la flûte pour vous et vous n'avez pas dansé ; nous nous sommes lamentés pour vous, et vous ne vous êtes pas frappé la poitrine. Car Jean est venu ne mangeant ni ne buvant, et ils disent : Il est démoniaque. Le Fils de l'homme est venu mangeant et buvant, et ils disent : C'est un glouton et un buveur de vin, ami des publicains et des pécheurs. Et la Sagesse a été justifiée par ses enfants. » Des enfants, assis sur la place publique, criant, disant à leurs camarades : « Nous avons joué de la flûte pour vous et vous n'avez pas dansé, nous nous sommes lamentés et vous ne vous êtes pas frappé la poitrine », la comparaison vise cette génération juive, car l'Écriture le dit : « Mais à qui comparerai-je cette génération ? Elle ressemble à des enfants assis sur la place publique », etc. Il ne nous est donc pas permis de comprendre à notre gré et d'utiliser une libre interprétation allégorique, mais, pour tout ce que nous allons dire au sujet des enfants, il faut le rapporter à la comparaison avec cette génération. Ces enfants assis sur la place publique, ce sont ceux dont parle Isaïe : « Me voici, moi et les enfants que Dieu m'a donnés. » De même au Psaume 18 : « Le témoignage du Seigneur est sûr, il donne la sagesse aux tout-petits. » Et ailleurs : « De la bouche des enfants et de ceux qui sont à la mamelle vous avez fait

*perfectisti laudem.* Isti ergo pueri sederunt in foro, siue èv  
 ὄροφῶ, quod significantius græce dicitur, ubi multa uenalia  
 155 sunt. Et, quia populus Iudæorum audire nolebat, non ei  
 tantum locuti sunt sed plenis faucibus inclamarunt : *Cecinimus*  
*vobis, et non saltastis*, prouocauimus ut ad nostrum canticum  
 bona opera faceretis et saltaretis ad nostram tibiam, sicut  
 saltauit et Dauid ante arcam Domini, et nolulistis ; *lamentati*  
 160 *sumus* et uos ad paenitentiam prouocauimus, et ne hoc quidem  
 facere uoluistis, spernentes utramque praedicationem, tam  
 exhortationis ad uirtutes quam paenitentiae post peccata.  
 Nec mirum si duplicem uiam contempseritis salutis, cum et  
 ieunium et saturitatem pariter spreueritis. Si ieunium uobis  
 165 placet, cur Iohannes displicuit ? Si saturitas, cur filius homi-  
 nis ? Quorum alterum daemonium habentem, alterum uora-  
 torem et ebrium nuncupastis. Ergo quia uos nolulistis utram-  
 que recipere disciplinam, *iuustificata est sapientia a filiis suis*,  
 id est Dei dispensatio atque doctrina, et ego qui sum Dei  
 170 uirtus et Dei sapientia, iuste fecisse ab apostolis meis filiis  
 comprobatus sum, quibus reuelauit Pater quae a sapientibus  
 absconderat et prudentibus apud semet ipsos. In quibusdam  
 euangelis legitur : *Iustificata est sapientia ab operibus suis*.  
 Sapientia quippe non quaerit uocis testimonium sed operum.

175 20. Tunc coepit exprobrare ciuitatibus in quibus factae sunt  
 plurimae uirtutes eius quia non egissent paenitentiam.  
 Exprobratio ciuitatum Chorazain et Bethsaidae et Caphar-  
 naum capituli huius titulo panditur. Quod ideo exprobrauerit  
 eis quia post factas uirtutes et signa quam plurima non egerint  
 180 paenitentiam.

159. Cf. II Sam. 6, 14 || 166. Cf. Lc 7, 33-34 || 170. Cf. I Cor. 1, 24  
 || 172. Cf. Matth. 11, 15 ; Rom. 12, 16 || 173. Lc 7, 35

9. « A apostolis » du CCL est impossible. Il faut accepter « a meis  
 apostolis filiis » de RG ou écrire « ab ».

10. « Capituli huius titulo » : les premières lignes sont comme un  
 titre, qui résume tout ce qui suit.

sortir louange parfaite. » Ces enfants se sont donc assis sur la  
 place publique, sur l'*agora* — le terme du grec est plus  
 expressif — où il y a un marché bien achalandé. Le peuple  
 juif ne voulant pas écouter, ils ne se sont pas contentés de le  
 lui dire, ils lui ont crié à pleine gorge : « Nous avons chanté  
 pour vous et vous n'avez pas dansé. » Par nos chants nous vous  
 avons appelés à faire de bonnes œuvres, à danser au son  
 de la flûte, tout comme le fit aussi David devant l'arche  
 du Seigneur, et vous ne l'avez point voulu. « Nous nous  
 sommes lamentés » et nous vous avons appelés à la pénitence,  
 et même cela, vous n'avez pas voulu le faire, méprisant  
 également nos deux prédications qui vous exhortaient l'une  
 aux vertus, l'autre à la pénitence après les péchés. Et il n'est  
 pas étonnant que vous ayez dédaigné les deux voies du  
 salut, vous qui avez méprisé aussi bien le jeûne que la satiété.  
 Si le jeûne vous plaît, pourquoi Jean vous a-t-il déplu ?  
 Si c'est la satiété, pourquoi le Fils de l'homme vous a-t-il  
 déplu ? Vous avez traité l'un de démoniaque, l'autre de  
 glouton et d'ivrogne. Aussi, parce que vous avez rejeté  
 ces deux règles de vie, la Sagesse, c'est-à-dire le dessein et  
 l'enseignement de Dieu, « a été justifiée par ses enfants ». Quant à moi, qui suis la force, la sagesse de Dieu, ma conduite  
 a été justifiée par les apôtres<sup>9</sup>, mes fils, auxquels mon Père  
 a révélé ce qu'il avait caché aux sages, à ceux qui se croient  
 habiles. On lit dans certains évangiles : « La Sagesse a été  
 justifiée par ses œuvres. » En effet la Sagesse cherche le  
 témoignage non de la parole mais des œuvres.

20. « Et alors il se mit à reprocher aux villes où avaient  
 eu lieu tant de ses miracles de ne pas avoir fait pénitence. »  
 Les reproches adressés aux villes de Corozaim, de Bethsaïde et  
 de Capharnaüm sont expliqués par le début du passage<sup>12</sup> :  
 ce qu'il leur reproche c'est de ne pas avoir fait pénitence après  
 tant de miracles et de signes.

21. 22. Vae tibi Chorazain, vae tibi Bethsaida, quia si in Tyro et Sidone factae essent uirtutes quae factae sunt in uobis, olim in cilicio et cinere paenitentiam egissent. Verumtamen dico uobis : Tyro et Sidoni remissius erit in die iudicii quam uobis. Chorazain et Bethsaida urbes Galileae a Salvatore planguntur quod post tanta signa atque uirtutes non egerint paenitentiam et praeferuntur eis Tyrus et Sidon urbes idolatriae et uitii deditae. Praeferuntur autem ideo quod Tyrus et Sidon naturalem tantum legem calcauerint, istae uero, post transgressionem naturalis legis et scriptae, etiam signa quae apud eas facta sunt parui duxerint. Querimus ubi scriptum sit quod in Chorazain et Bethsaida Dominus signa fecerit. Supra legimus : *Et circuibat ciuitates omnes et uicos curans omnem infirmitatem*, et reliqua. Inter ceteras ergo urbes et uiculis aestimandum est in Chorazain quoque et Bethsaida Dominum signa fecisse.

23. Et tu Capharnaum numquid usque in caelum exaltaueris ? usque in infernum descendes. In altero exemplari repperimus : *Et tu Capharnaum quae usque in caelum exaltata es, usque ad inferna descendes*, et est duplex intelligentia : uel ideo ad inferna descendes quia contra praedicationem meam superbissime restitisti, uel ideo quia exaltata usque ad caelum meo hospitio et meis signis atque uirtutibus, tantum habens priuilegium, maioribus plecteris suppliciis quod his quoque credere noluisti.

193. Matth. 9, 35 || 199. Lc 10, 15

11. Tyr et Sidon, puissantes villes phéniciennes, étaient donc idolâtres. Situées sur la côte de la Syrie, elles étaient en rapport direct avec Israël et, par leur richesse, demeuraient un pôle d'attraction pour le royaume de Samarie. Achab épousa même une princesse de Sidon, Jézabel, qui favorisa le culte de Baal. Les prophètes lancèrent nombre de malédictions sur Tyr et Sidon pour leur idolâtrie et leurs vices (cf. *Jér.* 25 ; *Éz.* 26, 27, 32 etc.).

21.22. « Malheur à toi Corozaim ! Malheur à toi, Bethsaïde ! Car s'ils eussent été faits à Tyr et à Sidon les miracles opérés au milieu de vous, il y a longtemps qu'elles auraient fait pénitence sous le cilice et la cendre. Aussi bien, je vous le dis, il y aura au jour du Jugement moins de rigueur pour Tyr et pour Sidon que pour vous. » Le Sauveur se lamente sur Corozaim et Bethsaïde, villes de Galilée, parce qu'elles n'ont point fait pénitence après des prodiges et des miracles si grands. Il leur préfère Tyr et Sidon<sup>11</sup>, des villes adonnées à l'idolâtrie et aux vices. Il les préfère parce que Tyr et Sidon n'ont foulé aux pieds que la loi naturelle, tandis que celles-ci, après avoir transgressé la loi naturelle et la loi écrite, ont également méprisé les miracles opérés chez elles. Nous cherchons où il a été écrit que le Seigneur ait fait des miracles à Corozaim et à Bethsaïde. Nous avons lu plus haut : « Et il parcourait toutes les cités, toutes les bourgades, guérissant toute maladie », etc. Donc il faut penser qu'entre autres cités et bourgades où le Seigneur a fait des signes, il y avait aussi Corozaim et Bethsaïde.

23. « Et toi, Capharnaüm, t'élèveras-tu jusqu'au ciel ? Tu descendras jusqu'aux Enfers. » Dans un autre texte<sup>12</sup> nous trouvons : « Et toi, Capharnaüm, qui as été élevée jusqu'au ciel, tu descendras jusqu'aux enfers. » Deux interprétations : tu descendras jusqu'aux enfers pour avoir si orgueilleusement résisté à ma prédication, ou bien : exaltée jusqu'au ciel par mon séjour chez toi, mes signes et mes prodiges, toi qui avais un tel privilège, tu seras frappée de plus grands supplices pour ne pas avoir voulu y croire.

12. Il ne s'agit pas d'un autre exemplaire de Matthieu, mais de l'évangile de S. Luc. Toutefois Jérôme a fort bien pu le lire dans un exemplaire du premier évangile, car on sait les contaminations provoquées dans certains *codices* par des leçons parallèles tirées d'un autre évangile.

Quia si in Sodomis factae fuissent uirtutes quae factae sunt in te, forte mansissent usque in hunc diem. Quaerat prudens lector et dicat : Si Tyrus et Sidon et Sodoma potuerunt agere paenitentiam ad praedicationem Saluatoris signorumque miracula, non sunt in culpa quod non crediderunt, sed uitium silentii in eo est qui acturis paenitentiam noluit praedicare. Ad quod facilis et aperta responsio est ignorare nos iudicia Dei et singularum dispensationum eius sacramenta nescire. Propositum fuerat Domino Iudaeae fines non excedere ne iustam Pharisaeis et sacerdotibus occasionem persecutionis daret. Vnde et apostolis ante passionem praecepit : *In uiam gentium ne abieritis et in ciuitates Samaritanorum ne intraueritis*. Chorazain igitur et Bethsaida damnantur quod praesenti Domino credere noluerunt, Tyrus et Sidon iustificantur quod apostolis illius crediderunt. Non quaeras tempora cum credentium intuearis salutem. In Capharnaum autem, quae interpretatur uilla pulcherrima, condemnatur incredula Hierusalem cui dicitur per Hiezechielem : *Iustificata est Sodoma ex te*.

25. In illo tempore respondens Iesus dixit : Confiteor tibi Pater Domine caeli et terrae. Confessio non semper paenitentiam sed et gratiarum actionem significat, ut in psalmis saepissime legimus. Audiant qui Saluatorem non natum sed creatum calumniantur quod Patrem suum uocet, caeli autem

216. Matth. 10, 5 || 223. Éz. 16, 52

13. L'évangile (Mc 3, 8) nous dit en effet que « beaucoup de monde de la Galilée ... du pays de Tyr et de Sidon, apprenant tout ce que Jésus avait fait, vint à lui ». Matthieu (15, 21) nous montre aussi Jésus se retirant dans la région de Tyr et de Sidon. Lorsque Jérôme nous dit que Tyr et Sidon crurent à l'enseignement des apôtres, il fait sans doute allusion à la visite de Paul dans la ville de Tyr (Act. 21, 3) : « A Tyr, ayant découvert des disciples, nous restâmes sept jours. » Paul devait aussi passer à Sidon, lors du voyage qui le menait captif à Rome (Act. 27, 3).

« Parce que, s'ils eussent été faits à Sodome, les miracles opérés au milieu de toi, elle subsisterait peut-être encore aujourd'hui. » Un lecteur avisé pourrait poser cette question : Si Tyr, Sidon et Sodome auraient pu faire pénitence à la prédication du Sauveur et à la vue de ses signes miraculeux, elles ne sont point responsables de leur incrédulité ; le coupable, pour avoir gardé le silence, c'est celui qui n'a pas voulu prêcher à des gens qui auraient fait pénitence. La réponse est facile, évidente : nous ignorons les décisions de Dieu, nous ne connaissons pas le plan mystérieux de chacune de ses dispositions. Le Seigneur s'était fixé de ne point sortir des limites de la Judée pour ne point donner aux Pharisiens et aux Prêtres un prétexte légitime de persécution. D'où également ses prescriptions à ses apôtres avant sa passion : « Ne vous détournez pas vers le chemin qui mène aux Gentils et n'entrez pas dans les villes des Samaritains. » Donc Corozaim et Bethsaïde sont condamnées parce qu'elles n'ont point voulu croire au Seigneur présent en personne ; Tyr et Sidon sont justifiées pour avoir cru à ses apôtres<sup>13</sup>. A quelle époque ? Ne le cherche pas, puisque tu les vois croire et être sauvés. En Capharnaüm — nom qui veut dire une très belle ville<sup>14</sup> — est condamnée l'incrédule Jérusalem à qui il est dit par Ézéchiël : « Sodome a été justifiée plutôt que toi. »

25. En ce temps-là Jésus, prenant la parole, dit : « Je te confesse, Père, Seigneur du ciel et de la terre. » Confession ne signifie pas toujours pénitence, mais aussi action de grâces, comme nous le lisons très souvent dans les psaumes. Qu'ils écoutent ceux qui accusent faussement le Sauveur d'être non point le fils mais la créature de Dieu : le Christ qui appelle Dieu son Père, l'appelle Seigneur du ciel et de la terre.

14. Ailleurs, Jérôme donne une tout autre étymologie pour Capharnaüm : « ager uel uilla consolationis » (De interpr. nom. hebr., 64, l. 11-12).

230 et terrae Dominum. Si enim et ipse creatura est et creatura  
conditorem suum Patrem appellare potest, stultum fuit non  
et sui et caeli ac terrae Dominum uel Patrem similiter  
appellare.

235 Quia abscondisti haec a sapientibus et prudentibus et  
reuelasti ea paruulis. Gratias agit et exultat in Patre quod  
apostolis aduentus sui aperuerit sacramenta, quae ignoraue-  
runt scribae et Pharisei qui sibi sapientes uidentur et in  
conspectu suo prudentes. *Iustificata est sapientia a filiis suis.*

240 26. Ita Pater quoniam sic placitum fuit ante te.  
Blandientis affectu loquitur ad Patrem ut coeptum in aposto-  
los beneficium compleatur.

245 27. Omnia mihi tradita sunt a Patre meo. Et tradentem  
Patrem et accipientem Filium mystice intellege. Alioquin  
si iuxta nostram fragilitatem sentire uolumus : cum coeperit  
habere qui accepit, incipiet non habere qui dederit. Tradita au-  
tem sibi omnia non caelum et terra et elementa intellegenda  
sunt et cetera quae ipse fecit et condidit, sed hii qui per Filium  
accessum habent ad Patrem et ante rebelles Deum postea  
sentire coeperunt.

250 Et nemo nouit Filium nisi Pater, neque Patrem quis nouit  
nisi Filius et cui uoluerit Filius reuelare. Erubescat Eunomius  
tantam sibi notitiam Patris et Filii quantam alterutrum inter  
se habent iactitans. Quod si inde contendit et suam consolatur  
insaniam quia sequitur : *et cui uoluerit Filius reuelare*, aliud  
255 est naturae aequalitate nosse quod nouerit, aliud reuelantis  
dignatione.

28. Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego  
reficiam uos. Graui onera esse peccati et Zacharias propheta

238. Matth. II, 19 || 258. Cf. Zach. 5, 7

15. Eunome, évêque arien de Cyzique, proclamait hautement que le  
Fils était dissemblable du Père.

S'il est lui-même une créature, si une créature peut appeler  
Père son Créateur, ce fut une sottise de sa part de ne pas  
l'appeler aussi bien : son Seigneur et celui du ciel et de la  
terre ou son Père, et le Père du ciel et de la terre.

« Parce que vous avez caché ces choses aux sages et aux  
habiles, et les avez révélées aux tout-petits. » Il rend grâce, il  
tressaille de joie en son Père de ce qu'il a révélé à ses apôtres  
les mystères de son avènement, ignorés des scribes et des  
pharisiens qui se croient sages et sont habiles à leurs propres  
yeux. « La Sagesse a été justifiée par ses enfants. »

26. « Oui, Père, parce que tel a été ton bon plaisir. »  
Il parle à son père avec amour pour qu'il achève les bienfaits  
commencés en ses apôtres.

27. « Tout m'a été remis par mon Père. » Que le Père remet,  
que le Fils reçoit, comprends-le au sens mystique. Autrement,  
si nous voulons comprendre selon notre faiblesse, dès que  
celui qui reçoit possédera, celui qui aura donné ne possédera  
plus. Tout lui a été remis, n'entendons point le ciel, la terre,  
les éléments et tout le reste qu'il a lui-même fait et créé,  
mais ceux qui, par le Fils, ont accès au Père, et qui, jadis  
rebelles, ont commencé à connaître Dieu.

« Et nul ne connaît le Fils si ce n'est le Père, et nul ne  
connaît le Père si ce n'est le Fils et celui à qui le Fils aura  
voulu le révéler. » Qu'il rougisse Eunome<sup>15</sup>, lui qui se vante de  
connaître le Père et le Fils aussi bien qu'ils se connaissent  
l'un l'autre. Mais s'il affirme et console sa folie, à cause  
de la suite « et celui auquel le Fils aura voulu le révéler »,  
c'est tout différent de connaître ce qu'on connaît par égalité  
de nature et de le connaître par la condescendance de celui  
qui vous le révèle.

28. « Venez à moi, vous tous qui peinez et qui êtes surchar-  
gés, et je vous soulagerai. » Lourd est le poids du péché ;

testatur, iniquitatem dicens sedere super talentum plumbi,  
 260 et psalmista complorat : *Iniquitates meae adgravatae sunt  
 super me.* Vel certe eos qui iugo legis grauissimo premebantur  
 ad euangelii inuitat gratiam.

30. Iugum enim meum suaue est et onus meum leue.

Quomodo leuius lege euangelium cum in lege homicidium,  
 265 in euangelio ira damnetur ? Qua ratione euangelii gratia faci-  
 lior cum in lege adulterium, in euangelio concupiscentia  
 puniatur ? In lege multa praecepta sunt quae apostolus non  
 posse compleri plenissime docet. In lege opera requiruntur  
 quae qui fecerit uiuet in eis ; in euangelio uoluntas quaeritur  
 270 quae si etiam effectum non habuerit tamen praemium non  
 amittit. Euangelium ea praecipit quae possumus : ne scilicet  
 concupiscamus, hoc in arbitrio nostro est ; lex cum uolunta-  
 tem non puniat, punit effectum : ne adulterium facias. Finge  
 in persecutione aliquam uirginem prostitutam : haec apud  
 275 euangelium, quia uoluntate non peccat, uirgo suscipitur ;  
 in lege, quasi corrupta, repudiatur.

1. In illo tempore abiit Iesus sabbato per sata, discipuli  
 autem eius esurientes coeperunt uellere spicas et manducare.  
 Vt in alio quoque euangelista legimus, propter nimiam impor-  
 5 tunitatem ne uescendi quidem habebant locum, et ideo quasi  
 homines esuriebant. Quod autem spicas segetum manibus  
 confricant et inediam consolantur, uitae austerioris indicium  
 est non praeparatas epulas sed cibos simplices quaerentium.

260. Ps. 37, 5 || 264. Cf. Ex. 20, 13 ; Matth. 5, 23 || 265. Cf. Ex. 20,  
 15 ; Matth. 5, 28 || 267. Cf. Rom. 7, 14-23 || 268. Cf. Lév. 18, 5 ; Prov. 4,  
 4 ; 7, 2... || 12, 3. Cf. Mc 3, 20 ; 6, 31

le prophète Zacharie en témoigne en ces termes : l'iniquité  
 est assise sur une masse de plomb. Le psalmiste aussi se  
 lamente : « Mes iniquités m'ont écrasé » ; ou en tout cas  
 ce sont ceux qu'accablait le joug si pesant de la Loi, qu'Il  
 invite à la grâce de l'Évangile.

30. « Car mon joug est doux et mon fardeau léger. »  
 Comment l'Évangile peut-il être plus léger que la Loi ?  
 Elle condamne l'homicide, lui la colère. Comment la grâce de  
 l'Évangile peut-elle être plus facile ? La Loi punit l'adultère,  
 lui la concupiscence. Mais l'apôtre nous l'enseigne parfaite-  
 ment : dans la Loi il y a bien des préceptes dont l'application  
 est impossible. La Loi demande des œuvres : vivra en elles  
 qui les aura accomplies. L'Évangile demande la bonne  
 volonté. Fût-elle sans effet, elle n'en perd point cependant  
 sa récompense. L'Évangile nous prescrit ce qui est en notre  
 pouvoir : de ne pas céder à la concupiscence, cela dépend de  
 nous. La Loi ne punit pas la volonté mais l'effet : qu'on ne  
 commette pas d'adultère. Imaginez qu'au cours d'une per-  
 sécution, une vierge ait été livrée à la prostitution : selon  
 l'Évangile, parce qu'elle ne pêche pas volontairement, on  
 l'accueille comme vierge. Dans la Loi, on la rejette comme  
 souillée.

## CHAPITRE 12

1. En ce temps-là, Jésus traversa un jour de sabbat des  
 champs cultivés et ses disciples ayant faim se mirent à arracher  
 des épis et à les manger. Comme nous le lisons encore, dans  
 un autre évangéliste, ils étaient si importunés qu'ils n'avaient  
 pas le temps de se nourrir. Aussi, car c'étaient des hommes,  
 avaient-ils faim. Ils froissent dans leurs mains des épis  
 de blé et apaisent leur faim, preuve de l'austérité peu com-  
 mune de leur vie : ils ne recherchent point des mets apprêtés  
 mais une nourriture simple.

2. Pharisei autem uidentes dixerunt ei : Ecce discipuli tui faciunt quod non licet eis facere sabbatis. Nota quod primi  
 10 apostoli Saluatoris litteram sabbati destruunt : aduersum Hebionitas, qui, cum ceteros recipiant apostolos, Paulum quasi transgressorem legis repudiant.

3.4. At ille dixit eis : Non legistis quid fecerit Dauid quando esuriit et qui cum eo erant, quomodo intrauit in domum Dei  
 15 et panes propositionis comedit quos non licebat ei edere neque his qui cum eo erant nisi solis sacerdotibus. Ad confutandam calumniam Phariseorum ueteris recordatur historiae, quando Dauid fugiens Saulem uenit in Nobam et ab Achimelech sacerdote susceptus postulauit cibos ; qui cum panes  
 20 laicos non haberet dedit ei consecratos, quibus non licebat uesci nisi solis sacerdotibus et leuitis, et hoc tantum interrogauit si mundi essent pueri a mulieribus, et illo respondente : *ab heri et nudius tertius*, non dubitauerit panes dare, melius arbitratus (propheta dicente : *Misericordiam uolo et non sacrificium*)  
 25 de famis periculo homines liberare quam Deo offerre sacrificium. Hostia enim placabilis. Deo hominum salus est. Opponit ergo Dominus et dicit : Si et Dauid sanctus est et Achimelech pontifex a uobis non reprehenditur sed legis uterque mandatum probabili excusatione transgressi sunt  
 30 et famis in causa est, cur eandem famem non probatis in apostolis quam probatis in ceteris ? Quamquam et in hoc multa distantia sit ; isti spicas in sabbato manu confricant, illi panes comederunt leuiticos et ad sabbati sollempnitatem accedebant neomeniarum dies quibus in conuiuio requisitus  
 35 fugit ex aula regia. Obserua quod panes propositionis nec

18. Cf. I Sam. 21, 1-6 || 24. Os. 6, 6 || 34. Cf. I Sam. 20, 14.24.27

16. Sur les Ébionites, voir la note à la l. 43 de la Préface de Jérôme.

2. Voyant cela, les Pharisiens lui dirent : « Voici que tes disciples font ce qu'il ne leur est point permis de faire pendant le sabbat. » Note-le : les premiers apôtres du Sauveur détruisent la lettre du sabbat. Cela va contre les Ébionites<sup>16</sup>, qui acceptent les autres apôtres, mais rejettent Paul, sous prétexte qu'il transgresse la Loi.

3.4. Mais il leur dit : « N'avez-vous pas lu ce que fit David lorsque, avec ceux qui l'accompagnaient, il eut faim, comment il entra dans la maison de Dieu, et mangea les pains de proposition dont il n'était permis de manger ni à lui, ni à ceux qui étaient avec lui, mais aux prêtres seuls. » Pour réfuter l'accusation sans fondement des Pharisiens, il se souvient d'une vieille histoire : David fuyant Saül vint à Nobé. Reçu par le prêtre Achimélech, il lui demanda à manger et celui-ci n'ayant pas de pain ordinaire lui donna du pain consacré. Seuls les prêtres et les lévites avaient le droit d'en manger. Il lui demanda seulement si ses gens s'étaient abstenus de la femme. David répondit « depuis hier et avant-hier », et le prêtre n'hésita pas à donner ces pains, ayant estimé que, selon la parole du prophète : « Je veux la miséricorde et non le sacrifice », mieux valait délivrer les hommes du péril de la faim que d'offrir un sacrifice à Dieu. Le salut des hommes, voilà l'offrande qui apaise Dieu. Donc le Seigneur objecte : Si David est saint, si vous ne blâmez pas le pontife Achimélech, mais si tous deux ont transgressé la prescription de la Loi avec une excuse légitime, et si la faim en est responsable, pourquoi ne l'admettez-vous pas cette même faim comme excuse lorsqu'il s'agit des apôtres, ainsi que vous le faites pour les autres ? Et pourtant voici une grande différence : les uns broient les épis dans leurs mains le jour du sabbat, les autres ont mangé le pain des lévites, et, à la solennité du sabbat s'ajoutait celle des jours de la nouvelle lune, où David, invité au festin, s'était enfui du palais du roi. Re-

Dauid nec pueri eius acceperint ante quam se a mulieribus mundos esse responderint.

5. Aut non legistis in lege quia sabbatis sacerdotes in templo sabbatum uiolant et sine crimine sunt ? Calumniamini, inquit, 40 discipulos meos cur per segetes transeuntes spicas triuerint et hoc fecerint famis necessitate cogente, cum ipsi sabbatum uiolent in templo immolantes uictimas, caedentes tauros, holocausta super lignorum struem incendio concremantes ; et iuxta alterius euangelii fidem circumcidentes paruulos 45 in sabbato ut, dum aliam legem seruare cupitis, sabbatum destruatis. Numquam autem leges Dei sibi contrariae sunt. Et prudenter, ubi transgressionis discipuli sui argui poterant, Dauid et Achimelech dicit exempla sectatos ; ueram autem et absque necessitatis obtentu sabbati praeuaricationem 50 in ipsos refert qui calumniam fecerant.

6. Dico autem uobis quia templo maior est hic. Non pronomen sed aduerbium loci legendum : quod maior templo sit locus qui Dominum templi teneat.

7. Si autem sciretis quid est : Misericordiam uolo et non sacrificium, numquam condemnassetis innocentes. Quid sit : 55 *Misericordiam uolo et non sacrificium*, supra diximus ; quod autem sequitur : *numquam condemnassetis innocentes*, de apostolis intellegendum, et est sensus : Si misericordiam comprobatis Achimelech eo quod fame periclitantem Dauid refocilaret et pueros eius, quare meos discipulos condemnatis qui nihil tale fecerunt ?

44. Cf. Jn 7, 22

17. « Calumniari cur ». Cf. BLAISE, *Manuel*, p. 162, § 282 h : « Les poètes classiques offrent des exemples de *irasci cur*. Chez les auteurs chrétiens, *cur* est devenu une conjonction qui s'emploie avec des verbes exprimant l'accusation, la protestation. »

18. « Circumcidentes » (CCL) est une faute d'impression. Nous avons rétabli « circumcidentes ».

marque-le, ni David, ni ses gens n'ont reçu les pains de proposition avant d'avoir répondu qu'ils s'étaient abstenus de la femme.

5. « Ou n'avez-vous pas lu dans la Loi que, les jours de sabbat, les prêtres violent le sabbat dans le Temple sans être coupables ? » Vous attaquez injustement, dit-il, mes disciples, parce que<sup>17</sup>, passant le long des blés ils ont broyé des épis. Ils l'ont fait pressés par la faim, mais vous-mêmes, vous violez le sabbat dans le Temple, en immolant des victimes, en tuant des taureaux, en consumant les holocaustes sur un tas de bois et — si l'on en croit un autre évangile — en pratiquant la circoncision<sup>18</sup> sur les petits enfants, le jour du sabbat ; si bien que, voulant observer une autre loi, vous violez le sabbat. Or, jamais les lois de Dieu ne se contredisent. Il use d'habileté : alors qu'on pouvait accuser ses disciples de transgresser la Loi, ils n'ont fait, dit-il, que suivre l'exemple de David et d'Achimélech ; mais le manquement au sabbat, réel et sans l'excuse de la nécessité, il en rejette l'accusation sur les calomniateurs eux-mêmes.

6. « Je vous le dis, il y a ici plus grand que le Temple. » *Hic* doit être pris non comme pronom mais comme adverbe de lieu : le lieu qui contient le Seigneur du Temple est plus grand que le Temple.

7. « Si vous compreniez ce que signifie : Je veux la miséricorde et non le sacrifice, jamais vous n'auriez condamné des innocents. » Ce que signifie : « Je veux la miséricorde, non le sacrifice », nous l'avons dit plus haut<sup>19</sup>. La suite : « Jamais vous n'auriez condamné des innocents », doit être appliquée aux apôtres. Voici le sens : si vous approuvez la miséricorde d'Achimélech, parce qu'il restaurait David et ses gens souffrant de la faim, pourquoi condamnez-vous mes disciples qui n'ont rien fait de tel ?

19. Jérôme s'en est expliqué quelques lignes plus haut (cf. 12, 4).

9. 10. Et cum inde transisset uenit in synagogam eorum. Et ecce homo manum habens aridam. Tertius decimus iste est qui curatur in synagoga. Et notandum quod non in itinere  
65 et foris, sed in conciliabulo Iudaeorum manus arida fuerit.

Et interrogabant eum dicentes : Si licet sabbatis curare, ut accusarent eum. Quia destructionem sabbati quam Pharisaei in discipulis arguebant probabili exemplo excusauerat, ipsum calumniari uolunt et interrogant utrum liceat curare  
70 in sabbatis ut, si non curauerit, crudelitatis aut inbecillitatis, si curauerit, transgressionis accusent.

11. 12. Ipse autem dixit illis : Quis erit ex uobis homo qui habeat ouem unam, et si ceciderit haec sabbatis in foueam, nonne tenebit et leuabit eam ? Quanto magis melior est homo oue. Itaque licet sabbatis bene facere. Sic soluit propositam quaestionem ut interrogantes auaritiae condemnaret. Si uos, inquit, in sabbato ouem et aliud quodlibet animal in foueam decidens eripere festinatis, non animali sed uestrae auaritiae consulentes, quanto magis ego hominem, qui multo melior est oue, debeo liberare.

13. Tunc ait homini : Extende manum tuam. Et extendit, et restituta est sanitati sicut altera. In euangelio quo utuntur Nazareni et Hebionitae quod nuper in graecum de hebraeo sermone transtulimus et quod uocatur a plerisque Mathei  
85 authenticum, isto iste qui aridam habet manum caementarius scribitur, istiusmodi uocibus auxilium precans : *Caementarius eram manibus uictum quaeritans, precor te Iesu ut mihi restituas sanitatem ne turpiter mendicem cibos.* Vsque

20. Cf. livre I, 6, 11 et la note.

9.10. Étant sorti de là, il vint dans leur synagogue. Et voici qu'il s'y trouvait un homme qui avait une main desséchée. Celui qui est guéri dans la synagogue est le treizième à l'être. Notons la présence de cette main desséchée non point sur le chemin du Christ et au dehors, mais dans l'assemblée des Juifs.

Et ils lui demandaient : « Est-il permis de guérir les jours de sabbat ? » cela pour l'accuser. La violation du sabbat reprochée par les Pharisiens à ses disciples, il l'avait justifiée par un exemple probant. Ils veulent donc s'en prendre à lui-même et ils lui demandent s'il est permis de guérir aux jours de sabbat : s'il ne guérit pas ils vont l'accuser de cruauté ou d'impuissance, et, s'il guérit, de transgression de la Loi.

11.12. Mais il leur dit : « Quel est l'homme parmi vous qui, n'ayant qu'une brebis, si elle vient à tomber dans une fosse un jour de sabbat, ne la prendra pour l'en retirer ? Combien un homme vaut-il plus qu'une brebis ! Il est donc permis de faire une bonne action le jour du sabbat. » Il résout la question posée en condamnant l'avarice de ceux qui l'interrogent. Une brebis, dit-il, ou tout autre animal viennent-ils à tomber dans une fosse le jour du sabbat, vous-mêmes, vous vous hâtez de les retirer, non dans l'intérêt de la bête mais par avarice ; combien plus dois-je, moi, délivrer un homme qui est bien plus précieux qu'une brebis !

13. Alors il dit à l'homme : « Étends ta main. » Et il l'étendit et elle redevint saine comme l'autre. Dans l'évangile dont se servent les Nazaréens et les Ébionites<sup>20</sup> — récemment traduit par nous de l'hébreu en grec et appelé le plus souvent Évangile authentique de Matthieu —, il est écrit que cet homme à la main desséchée est un maçon qui implore secours en ces termes : « J'étais maçon, je tirais ma nourriture du travail de mes mains. Je t'en prie, Jésus, guéris-moi pour m'éviter la honte de mendier ma nourriture. » Jusqu'à la venue du

ad aduentum Saluatoris arida manus in synagoga Iudaeorum  
 90 fuit et Dei opera non fiebant in ea ; postquam ille uenit in  
 terras, reddita est in apostolis credentibus dextera et operi  
 pristino restituta.

14. Exeuntes autem Pharisei consilium faciebant aduersus  
 eum quomodo eum perderent. Quod Domino moliuntur insi-  
 95 dias, lior in causa est. Quid enim fecerat ut Phariseos ad  
 interfectionem sui prouocaret ? Nempe quod homo extenderat  
 manum. Quis enim Phariseorum in die sabbati non extendit  
 manum portans cibos, calicem porrigens et cetera quae uictui  
 100 necessaria sunt ? Si ergo manum extendere et alimenta su-  
 bleuare uel potum in sabbato non est criminis, cur hoc in  
 alio arguant quod ipsi facere coarguuntur, praesertim cum  
 iste caementarius nihil tale portauerit sed ad praeceptum  
 Domini solam extenderit manum.

15. Iesus autem sciens recessit inde. Sciens insidias eorum,  
 105 quod uellent perdere Saluatorem suum, recessit inde ut  
 Phariseis contra se occasionem impietatis auferret.

18. Ecce puer meus quem elegi dilectus meus, et reliqua.  
 Per Esaïam prophetam ex persona patris hoc dicitur : Ponam  
 Spiritum meum super eum. Spiritus ponitur non super Dei  
 110 Verbum et super Vnigenitum qui de sinu processit Patris,  
 sed super eum de quo dictum est : *Ecce puer meus.*

19. Neque audiet quis in plateis uocem eius. *Lata enim  
 est et spatiosa uia quae ducit ad perditionem, et multi ingre-*

108. Is. 42, 1 || 110. Cf. Jn 1, 18 ; 8, 42 || 112. Matth. 7, 13

21. Exégèse tirée d'ORIGÈNE, fragm. 258 (GCS 41, I, p. 119). Le rapprochement entre la place publique (*platea*, ἡ πλατεία) et le comman-

Sauueur, dans la synagogue des Juifs, il y avait une main desséchée, point ne s'y accomplissaient les œuvres de Dieu. Après sa venue sur terre, la main droite fut rendue en la personne des apôtres qui crurent et, à nouveau, consacrée au travail de jadis.

14. Mais les Pharisiens sortirent et ils tenaient conseil contre lui sur les moyens de le perdre. Ils dressent des embûches contre le Seigneur, et la raison en est l'envie. Qu'avait-il donc fait qui pût exciter les Pharisiens à vouloir sa mort ? Apparemment parce qu'un homme avait tendu la main. Or quel est celui des Pharisiens qui, au jour du sabbat, ne tend la main pour soulever des mets, offrir une coupe et tout ce qui est nécessaire pour vivre ? Si tendre la main, prendre des aliments et de la boisson au jour du sabbat n'est pas condamnable, pourquoi dénoncent-ils chez autrui ce qu'ils sont convaincus de faire eux-mêmes ? D'autant plus que le maçon n'a rien porté de tel, il n'a fait que tendre une seule main sur l'ordre du Seigneur.

15. Mais Jésus, le sachant, s'éloigna de ces lieux. Connaissant leurs embûches, leur dessein de perdre leur Sauueur, il s'éloigna pour enlever aux Pharisiens une occasion d'impiété contre lui.

18. « Voici mon serviteur que j'ai choisi, mon bien-aimé », etc. Voici ce que dit le prophète Isaïe au nom du Père : « Je ferai reposer mon esprit sur lui. » L'Esprit se repose non pas sur le Verbe de Dieu et sur le Fils unique sorti du sein du Père, mais sur celui dont il a été dit : « Voici mon serviteur. »

19. « Et ce n'est pas dans les places publiques qu'on entendra sa voix », car « large et spacieuse la voie qui mène à la perdition et nombreux ceux qui s'y engagent<sup>21</sup>. » Nombreux ?

dement de Jésus qui nous demande de fuir la route large et facile se comprend mieux en grec où la voie large se dit ἡ πλατεία ὁδός.

115 *diuntur per eam* Qui multi ? qui non audiunt uocem Saluatoris quia non sunt in arta uia sed in spatiosa.

20. Harundinem quassatam non confringet et linum fumigans non extinguet. Qui peccatori non porrigit manum nec portat onus fratris sui, iste quassatum calamum confringit. Et qui modicam scintillam fidei contemnit in paruulis, hic 120 linum extinguit fumigans. Quorum Christus utrumque non fécit ; ad hoc enim uenerat ut saluum faceret quod perierat.

22. Tunc oblatum est ei daemionium habens caecus et mutus, et curauit eum ita ut loqueretur et uideret. Tria signa simul in uno homine perpetrata sunt : caecus uidet, mutus loquitur, 125 possessus daemone liberatur. Quod et tunc quidem carnaliter factum est, sed et cotidie completur in conuersatione creditum, ut expulso daemone primum fidei lumen aspiciant, deinde in laudes Dei tacentia prius ora laxentur.

25. Iesus autem sciens cogitationes eorum dixit eis : Omne 130 regnum diuisum intra se desolabitur. Turbae stupebant et confitebantur eum qui tanta signa faciebat esse filium Dauid ; Pharisaei uero opera Dei principi daemionum deputabant, quibus Dominus non ad dicat sed ad cogitata respondit, ut uel sic compellerentur credere potentiae eius qui cordis 135 uidebat occulta.

26. Si satanas satanan eicit, aduersus se diuisus est, quomodo ergo stabit regnum eius ? Non potest regnum et ciuitas contra

118. Cf. Gal. 6, 2 || 121. Cf. Matth. 18, 11 ; Lc 19, 10

22. Ce commentaire transcrit presque mot pour mot le fragment 262 d'ORIGÈNE (GCS 41, I, p. 120).

23. « Conuersatione » ou « conuersione » : les deux leçons se trouvent également attestées. Il s'agit évidemment de conversion, mais les deux mots peuvent avoir ce sens et ils ont fini par être interchangeables. Cf. Chr. MOERMANN, *Études sur le latin des chrétiens*, t. II : *Latin chrétien et médiéval*, Rome 1961, p. 341 s.

Qui ? Ceux qui n'entendent pas la voix du Seigneur, parce qu'ils sont non dans la voie étroite, mais dans celle qui est large.

20. « Le roseau froissé, il ne le brisera pas ; la mèche qui fume encore, il ne l'éteindra pas. » Qui ne tend pas la main au pécheur, qui ne porte point le fardeau de son frère, celui-là brise le roseau froissé. Qui méprise une faible étincelle de foi chez les tout-petits, celui-là éteint la mèche qui fume encore. Or le Christ n'a rien fait ni de ceci ni de cela, car il était venu pour sauver ce qui était perdu<sup>22</sup>.

22. Alors on lui présenta un démoniaque aveugle et muet. Il le guérit de sorte qu'il parlait et voyait. Trois miracles simultanément réalisés en un seul homme : aveugle il voit, muet il parle, possédé du démon il en est délivré. Cela fut accompli alors au sens matériel, mais chaque jour le voit également réalisé dans la conversion<sup>23</sup> des croyants : après l'expulsion des démons ils aperçoivent tout d'abord la lumière de la foi, puis leur bouche, auparavant muette, s'ouvre pour louer Dieu.

25. Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit : « Tout royaume divisé contre lui-même sera dévasté. » Stupéfaites les foules confessaient que l'auteur de si grands signes était le fils de David, mais les Pharisiens attribuaient les œuvres de Dieu au prince des démons. Le Seigneur répondit, non à leurs paroles mais à leurs pensées, pour les forcer du moins ainsi à croire à la puissance de celui qui voyait dans le secret des cœurs<sup>24</sup>.

26. « Et si Satan chasse Satan, il est divisé contre lui-même, et comment donc son royaume durera-t-il ? » Un royaume, une

24. Cf. *supra*, 9, 3 où lire les secrets des cœurs est déjà présenté par Jérôme comme le signe de la divinité de Jésus.

se diuisa perstare, sed quomodo concordia paruae res crescunt sic discordia maximae dilabuntur. Si ergo satanas pugnat  
 40 contra se et daemon inimicus est daemonis, deberet iam mundi uenisse consummatio nec haberent in eo locum aduersariae potestates, quarum inter se bellum pax hominum est. Si autem putatis, o scribes et Pharisei, quod recessio daemonum oboedientia sit in principem suum ut homines ignorantes  
 45 fraudulenta simulatione deludant, quid potestis dicere de corporum sanitatibus quas Dominus perpetravit ? Aliud est si membrorum quoque debilitates et spiritalium uirtutum insignia daemonibus adsignatis.

27. Si ego in beelzebub eicio daemones, filii uestri in quo  
 50 eiciunt ? Ideo ipsi iudices erunt uestri. Filios Iudaeorum uel exorcistas gentis illius ex more significat uel apostolos ex eorum stirpe generatos. Si exorcistas qui ad inuocationem Dei eiciebant daemones, coartat interrogatione prudenti ut confiteantur Spiritus sancti esse opus. Quod si expulsio,  
 55 inquit, daemonum in filiis uestris Deo non daemonibus deputatur, quare in me idem opus non eandem habeat et causam ? Ergo ipsi uestri iudices erunt non potestate sed comparatione, dum illi expulsionem daemonum Deo adsignant, uos beelzebub principi daemoniorum. Sin autem de apostolis dictum est,  
 60 quod et magis intellegere debemus, ipsi erunt iudices eorum quia sedebunt in duodecim solis iudicantes duodecim tribus Israhel.

161. Cf. Matth. 19, 28

25. Les souvenirs de l'Antiquité affleurent souvent dans la mémoire de Jérôme. Ici, il cite une phrase célèbre de SALLUSTE dans le discours qu'il prête au vieux roi Micipsa invitant ses fils à la concorde (*Jugurtha* 10, 6).

26. Déjà en 385, dans sa lettre 42 à Marcella (*Labourt* II, p. 91), Jérôme donnait le commentaire de ce passage de S. Matthieu. Sa lettre éclaire notre phrase, que l'ironie rend obscure. Il écrit : « Puisque le

cité divisés contre eux-mêmes ne peuvent durer. Les petites choses croissent dans la concorde, ainsi les plus grandes se dissolvent dans la discorde<sup>25</sup>. Si donc Satan combat contre lui-même, si le démon est l'ennemi du démon, la fin du monde devrait être déjà venue et les puissances ennemies n'y trouveraient plus place, car la guerre entre elles c'est la paix pour les hommes. Mais, scribes et Pharisiens, si, dans la fuite des démons, vous voyez un effet de leur obéissance à leur prince pour se jouer de l'ignorance des hommes par une feinte trompeuse, alors que pouvez-vous dire des guérisons corporelles opérées par le Seigneur ? C'est autre chose, si vous attribuez également aux démons les maladies corporelles et des pouvoirs surnaturels extraordinaires<sup>26</sup>.

27. « Et, si moi je chasse les démons par Béalzébul vos fils par qui les chassent-ils ? C'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges. » Par fils des Juifs, selon l'habitude, il désigne soit les exorcistes de cette nation, soit les apôtres nés de leur race. S'agit-il des exorcistes qui chassaient les démons par l'inuocation de Dieu, sa question habile les force d'avouer que c'est l'œuvre de l'Esprit-Saint. Que si l'expulsion des démons par vos fils est attribuée à Dieu, non aux démons, pourquoi, lorsqu'il s'agit de moi, le même effet n'aurait-il pas la même cause ? Donc « ils seront eux-mêmes vos juges », non qu'ils aient ce pouvoir, mais par comparaison, puisqu'ils attribuent cette expulsion à Dieu et vous à Béalzébul<sup>27</sup>, prince des puissances démoniaques. Mais si, comme nous devons plutôt l'entendre, cela a été dit des apôtres, ils seront eux-mêmes leurs juges, puisqu'ils siégeront sur douze trônes et jugeront les douze tribus d'Israël.

souci du démon, c'est de nuire à la création de Dieu, comment pourrait-il ressortir à sa volonté de guérir les malades ou de se chasser lui-même du corps des possédés ? »

27. Sur le nom de Béalzébul, cf. *supra*, 10, 25.

28. Si autem ego in Spiritu Dei eicio daemones, igitur peruenit in uos regnum Dei. In Luca istum locum ita scriptum legimus : *Si autem ego in digito Dei eicio daemones. Iste est digitus quem confitentur et magi qui contra Moysen et Aaron signa faciebant dicentes : Digitus Dei est iste, quo tabulae lapideae scriptae sunt in monte Sina. Si igitur manus et brachium Dei Filius est et digitus eius Spiritus sanctus, Patris et Filii et Spiritus sancti una substantia est ; non te scandalizet membrorum inaequalitas cum aedificet unitas corporis. Peruenit in uos regnum Dei : uel se ipsum significat de quo in alio loco scriptum est : Regnum Dei intra uos est, et : Medius stat inter uos quem nescitis, uel certe illud regnum quod et Iohannes et ipse Dominus praedicauerant : Paenitentiam agite, adpropinquauit enim regnum caelorum. Est et tertium regnum scripturae sanctae quod aufertur a Iudaeis et traditur genti facienti fructus eius.*

29. Aut quomodo potest quisquam intrare in domum fortis et uasa eius diripere, nisi prius alligauerit fortem et tunc domum illius diripiet ? Non debemus esse securi ; aduersarius noster fortis, uictoris quoque uocibus comprobatur ; domus illius mundus, qui in maligno positus est non creatoris dignitate sed magnitudine delinquentis ; uasa eius nos quondam fuimus. Alligatus est fortis et religatus in tartarum et Domini contritus pede et direptis sedibus tyranni captiua ducta captiuitas.

30 Qui non est mecum contra me est et qui non congregat mecum spargit. Non putet quisquam hoc de hereticis dictum et scismaticis, quamquam et ita ex superfluo possit intellegi, sed ex consequentibus textuque sermonis ad diabolum refertur

164. Lc 11, 20 || 166. Ex. 8, 19 || 168. Cf. Deut. 9, 10 || 173. Lc 17, 21 || 174. Jn 1, 26 || 175. Matth. 3, 2 ; 4, 17 || 177. Cf. Matth. 21, 43 || 183. Cf. I Jn 5, 19 || 186. Cf. Ps. 67, 19

28. « Si c'est dans l'Esprit de Dieu que je chasse les démons, c'est qu'alors le royaume de Dieu est parvenu jusqu'à vous. » Dans Luc nous trouvons cette version : « Mais si je chasse les démons par le doigt de Dieu. » C'est le doigt que reconnaissent aussi les magiciens qui opposaient leurs prodiges à Moïse et à Aaron en disant : « C'est le doigt de Dieu », ce doigt qui écrivit les tables de pierre sur le mont Sinaï. Si donc le Fils est la main et le bras de Dieu, et l'Esprit-Saint son doigt, le Père, le Fils et le Saint-Esprit n'ont qu'une seule substance. Ne te scandalise pas de l'inégalité des membres puisque l'unité de ce corps fait ton édification. « Le royaume de Dieu est parvenu jusqu'à vous. » Ou il se désigne lui-même, lui dont il a été écrit ailleurs : « Le royaume de Dieu est parmi vous » et : « Au milieu de vous, se tient quelqu'un que vous ne connaissez pas. » Ou, du moins, il désigne ce royaume prêché par Jean et par le Seigneur lui-même : « Faites pénitence, car le royaume des cieus est proche. » Il y a aussi un troisième royaume, celui de l'Écriture sainte, enlevé aux Juifs et confié à un peuple qui en porte les fruits.

29. « Ou, comment quelqu'un peut-il entrer dans la maison d'un homme fort et piller ses meubles, s'il n'a pas d'abord lié cet homme fort ? Alors il pillera sa maison. » Point de sécurité pour nous. Notre adversaire est reconnu comme « fort » par les paroles mêmes de son vainqueur. Sa maison est le monde, établi dans le mal non par la puissance du Créateur, mais par la grandeur du coupable. Ses meubles, nous les avons été autrefois. Le fort a été lié, relégué au Tartare, foulé par le pied du Seigneur. La demeure du tyran a été pillée et la foule de ses captifs a été conquise et emmenée.

30. « Qui n'est pas avec moi est contre moi, et qui n'amasse pas avec moi dissipe. » Qu'on ne pense pas que ces paroles visent les hérétiques et les schismatiques, interprétation pourtant possible de surcroît. D'après la suite et le contexte du discours, cela se rapporte au Diable, car on ne saurait compa-

eo quod non possint opera Saluatoris beelzebub operibus comparari ; ille cupit animas hominum tenere captiuas, Dominus liberari ; ille praedicat idola, hic unius Dei notitiam ;  
 195 ille trahit ad uitia, hic ad uirtutes reuocat. Quomodo ergo possunt inter se habere concordiam quorum opera diuersa sunt ?

32. Quicumque dixerit uerbum contra filium hominis remittetur ei, qui autem dixerit contra Spiritum sanctum non remittetur ei neque in hoc saeculo neque in futuro. Et quomodo  
 200 quidam nostrorum episcopos atque presbiteros post blasphemiam Spiritus sancti in suum recipiunt gradum, cum Saluator dicat omne peccatum et blasphemiam dimitti hominibus, qui autem in Spiritum sanctum blasphemauerint  
 205 non dimitti eis nec in praesenti tempore nec in futuro ? Nisi forte illud de Marco euangelista sumamus exemplum qui causas tantae irae manifestius expressit dicens : *Quia dicebant : Spiritum immundum habet.* Ergo quicumque opera Saluatoris beelzebub daemonum principi deputarit et dixerit filium Dei  
 210 habere immundum spiritum, huic nullo tempore blasphemiam remittetur. Vel ita locus iste intellegendus : Qui uerbum dixerit contra filium hominis, scandalizatus carne mea et me hominem tantum arbitrans quod filius sim fabri et fratres habeam Iacobum et Ioseph et Iudam et homo uorator et uini  
 215 potator sim, talis opinio atque blasphemiam, quamquam culpa non careat, erroris tamen habet ueniam propter corporis uilitatem ; qui autem manifeste intellegens opera Dei, cum

207. Mc 3, 30 || 213. Cf. Matth. 13, 55 || 214. Cf. Matth. 11, 19

28. Dans sa lettre 42 à Marcella (Labourt II, p. 90-92), Jérôme posait déjà la question de ceux qui ont blasphémé sous l'effet de la persécution. Jérôme est partisan de la miséricorde et fait allusion au schisme de Novatien, prêtre romain du III<sup>e</sup> siècle, qui refusait la réintégration de ceux qui avaient faibli, en s'appuyant sur ce texte de *Matth.* 12, 32. Il tient le même raisonnement : « Que Novatien prouve que l'un de ceux qui

rer les œuvres du Sauveur à celles de Béalzébub. Celui-ci désire tenir captives les âmes des hommes, le Seigneur désire qu'elles soient libérées. L'un prône les idoles, l'autre la connaissance du Dieu unique. L'un nous entraîne au vice, l'autre nous rappelle à la vertu. Comment pourraient-ils s'accorder entre eux, ceux dont les œuvres sont opposées ?

32. « Et quiconque aura dit un mot contre le Fils de l'homme, il lui sera remis, mais qui aura parlé contre l'Esprit-Saint, il ne lui sera pas remis, ni dans ce siècle ni dans le siècle à venir. » Alors comment certains des nôtres rétablissent-ils dans leur dignité des évêques et des prêtres qui ont blasphémé contre l'Esprit-Saint, alors que le Sauveur dit que tout blasphème et tout péché est remis aux hommes, mais que le blasphème contre l'Esprit-Saint ne le sera ni dans ce siècle ni dans le siècle à venir<sup>28</sup> ? Mais peut-être faut-il prendre le témoignage de l'évangéliste Marc qui explique plus clairement les causes d'une si grande colère en ces termes : parce qu'ils disaient : « Il est possédé d'un esprit impur. » Donc quiconque attribuera les œuvres du Sauveur à Béalzébub, prince des démons, et dira que le Fils de Dieu est possédé d'un démon impur, n'obtiendra jamais le pardon de son blasphème. Ou bien ce passage doit être ainsi compris : celui qui aura dit un mot contre le Fils de l'homme, scandalisé par ma nature corporelle, pensant que je ne suis qu'un homme, parce que fils d'un ouvrier, parce que j'ai pour frères Jacques, Joseph et Jude, et parce que je suis un glouton, un buveur de vin : une telle opinion et un tel blasphème, bien qu'ils ne soient pas sans être coupables, ont droit à l'indulgence, à cause de la bassesse de ma condition corporelle ; mais celui qui, avec la claire intelligence des œuvres de Dieu, alors qu'il ne

ont été contraints de sacrifier devant le tribunal du juge a répondu que tout ce qui est écrit dans l'Évangile n'a pas été accompli par le Fils de Dieu, mais bien par Béalzébub, prince des démons ; car il pourra prouver qu'il s'agit là du blasphème irrémissible contre l'Esprit-Saint. »

de uirtute negare non possit, eadem stimulatus inuidia calumniatur et Christum Deique uerbum et opera Spiritus sancti dicit esse beelzebub, isti non dimittetur neque in praesenti saeculo neque in futuro.

33. Aut facite arborem bonam et fructum eius bonum aut facite arborem malam et fructum eius malum. Ex fructibus enim arbor agnoscitur. Constringit eos syllogismo quem Graeci uocant ἀφικτον, nos ineuitabilem possumus appellare, qui interrogatos hinc inde concludit et utroque cornu premit. Si, inquit, diabolus malus est, bona opera facere non potest ; si autem bona sunt quae facta cernitis, sequitur ut non sit diabolus qui ea facit. Neque enim fieri potest ut ex malo bonum aut ex bono oriatur malum. Quod autem sequitur :

34. Progenies uiperarum quomodo potestis bona loqui cum sitis mali, ostendit illos arborem malam et tales adferre fructus blasphemiae redundantes qualia habeant semina diaboli.

35. Bonus homo de bono thesauro profert bona, et malus homo de malo thesauro profert mala. Vel ipsos Iudaeos Dominum blasphemantes ostendit de quali thesauro blasphemias proferant uel cum superiori quaestione haeret sententia quod quomodo non possit bonus homo proferre mala nec malus bona, sic non possit Christus mala, diabolus bona opera facere.

36. Dico autem uobis quoniam omne uerbum otiosum quod locuti fuerint homines reddent rationem pro eo in die iudicii. Hoc quoque haeret cum superioribus, et est sensus : Si otiosum uerbum quod nequaquam aedificat audientes non est absque periculo eius qui loquitur, et in die iudicii redditurus est unusquisque rationem sermonum suorum, quanto magis uos,

peut nier sa puissance, sous l'aiguillon de l'envie, calomnie ces mêmes œuvres, celui qui fait dépendre de Béalzébub le Christ, le Verbe de Dieu et les œuvres du Saint-Esprit, pour celui-là point de rémission, ni dans le siècle présent, ni dans le siècle à venir.

33. « Posez ou bien que l'arbre est bon et que son fruit est bon, ou bien que l'arbre est mauvais et que son fruit est mauvais. Car c'est aux fruits qu'on connaît l'arbre. » Il les enferme dans un syllogisme que les Grecs appellent *aphukton*, inéluctable pourrions-nous dire : il les interroge, les enferme de tout côté, les bloque de part et d'autre. Si le diable est mauvais, dit-il, il ne peut produire des œuvres bonnes ; mais si les actes dont vous êtes témoins sont bons, il s'ensuit que ce n'est pas le diable qui en est l'auteur, car il est impossible que du mal naisse le bien ou du bien le mal. La suite :

34. « Race de vipères, comment pourriez-vous dire du bien alors que vous êtes méchants ? » montre qu'eux sont l'arbre mauvais, qu'ils produisent en abondance des fruits de blasphème, tels qu'en ont les semences du diable.

35. « L'homme bon tire de bonnes choses de son bon trésor, et l'homme mauvais tire des mauvaises choses de son mauvais trésor » : il montre de quel trésor précisément les Juifs, blasphémateurs de Dieu, tirent leurs blasphèmes ; ou ce jugement se rattache à la question précédente : de même qu'un homme bon ne peut produire du mal ni un homme mauvais du bien, de même le Christ ne peut faire le mal ni le Diable le bien.

36. « Je vous le dis : toute parole oiseuse que les hommes auront dite, ils en rendront compte au jour du Jugement. » C'est également lié à ce qui précède. Voici le sens : si une parole oiseuse, nullement édifiante pour les auditeurs, n'est point sans péril pour qui la prononce, et si, au jour du jugement, chacun devra rendre compte de ses propos, vous, qui

qui opera Spiritus sancti calumniimini et dicitis me in beelzebub principe daemoniorum eicere daemonia, reddituri estis rationem calumniae uestrae. Otiosum uerbum est quod sine utilitate et loquentis dicitur et audientis : si omissis seriis de rebus friuolis loquamur et fabulas narremus anti-  
 250 quas. Ceterum qui scurilia replicat et cacinnis ora dissoluit et aliquid profert turpitudinis, hic non otiosi uerbi sed  
 255 criminosi tenebitur reus.

38. Tunc responderunt ei quidam de scribis et Pharisaeis dicentes : Volumus a te signum uidere. Sic signum postulant quasi quae uiderant signa non fuerint. Sed in alio euangelista quid petant plenius explicatur : *Volumus a te signum uidere de*  
 260 *caelo*, uel in morem Heliae ignem de sublimi uenire cupiebant, uel in similitudinem Samuhelis tempore aestiuo mugire tonitrua, coruscare fulgora, imbres ruere, quasi non possint et illa calumniari et dicere ex occultis et uariis aeris passionibus  
 265 accidisse. Nam qui calumniaris ea quae oculis uides, manu tenes, utilitate sentis, quid factururus es de his quae de caelo uenerint ? Vtique respondebis et magos in Aegypto multa signa fecisse de caelo.

39. 40. Ait illis : Generatio praua et adultera. Egrege dixit adultera, quia dimiserat uirum et iuxta Hiezechiel multis se  
 270 amatoribus copularat.

Signum quaerit, et signum non dabitur illi nisi signum Ionae prophetae. Sicut enim fuit Iona in uentre ceti tribus diebus et tribus noctibus, sic erit filius hominis in corde terrae tribus diebus ac noctibus. De hoc plenius loco in commentariis

259. Mc 8, 11 || 260. Cf. III Rois 18, 38 || 261. Cf. I Sam. 12, 18 || 266. Cf. Ex. 7, 12.22 || 269. Cf. Éz. 16, 26 || 272. Cf. Jonas 2, 2

29. Cf. lettre 121, 10 (Labourt VII, p. 53) à Algasia, où Jérôme traite les traditions juives de « contes de vieilles femmes » (*aniles fabulae*). Ici il s'agit sans doute des fables mythologiques païennes.

calomniez les œuvres de l'Esprit-Saint et qui dites que c'est par la puissance de Béalzébub leur prince, que je chasse les démons, combien plus devrez-vous rendre compte de votre calomnie ? La parole oiseuse, c'est celle qui se dit sans utilité pour celui qui parle et pour celui qui écoute, si, laissant de côté les propos sérieux, nous nous entretenons de frivolité et racontons les fables de jadis<sup>29</sup>. Quant à celui qui débite des bouffonneries, qui fait éclater de rire, qui profère quelque obscénité, celui-là sera tenu pour coupable de paroles non pas oiseuses, mais criminelles.

38. Alors quelques-uns des scribes et des Pharisiens reprirent la parole et lui dirent : « Nous voulons voir un signe de toi. » Ainsi ils réclament un signe, comme si n'en étaient pas ceux qu'ils avaient vus. Mais dans un autre évangile, on explique mieux ce qu'ils veulent : « Nous voulons voir de toi un signe dans le ciel. » Ils désiraient qu'il fît descendre le feu du haut du ciel, comme Élie ou comme Samuel, qu'il fît, en plein été, mugir le tonnerre, briller l'éclair et se déchaîner la pluie ; comme si cela aussi ils ne pourraient le contester, l'attribuer à des perturbations mystérieuses et diverses de l'air ! Toi qui contestes ce que tu vois de tes yeux, ce que tu touches de tes mains, ce dont tu éprouves l'utilité, que feras-tu à l'égard des prodiges venus du ciel ? Tu répondras certainement qu'eux aussi, les magiciens, en Égypte, ont fait bien des prodiges célestes.

39.40. Il leur dit : « Génération méchante et adultère. » Il dit fort bien : adultère, car elle avait quitté son mari et, selon Ézéchiél, s'était livrée à une foule d'amants.

« Elle demande un signe et il ne lui en sera point donné d'autre que celui du prophète Jonas. Car de même que Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre d'une baleine, ainsi le fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le cœur de la terre. » Nous avons discuté plus complètement

275 Ionae prophetae disputauimus ; ad illum ergo locum lectoris diligentiam remittimus ; hoc breuiter nunc dixisse contenti quod συνεκδοχικῶς totum intellegatur ex parte, non quo omnes tres dies et tres noctes in inferno Dominus fecerit, sed quod in parte parasceues et dominicae et tota die sabbati tres  
280 dies et totidem noctes intellegantur.

41. Viri Nineuitae surgent in iudicio cum generatione ista et condemnabunt eam, non sententiae potestate sed comparationis exemplo.

285 Et ecce hic plus quam Iona. *Hic* aduerbium loci, non pronomen intellegas. Ionas secundum LXX interpretes triduo praedicauit, ego tanto tempore ; ille Assyrii genti incredulae, ego Iudaeis populos Dei ; ille peregrinis, ego ciuibus ; ille uoce locutus est simplici nihil signorum faciens, ego tanta signa faciens beelzebub calumniam sustineo. Plus ergo est  
290 Iona hic, id est inpraesentiarum inter uos.

42. Regina austri surget in iudicio cum generatione ista et condemnabit eam, quia uenit a finibus terrae audire sapientiam Salomonis. Eodem modo condemnabit regina austri populum Iudaeorum quo condemnabunt uiri Nineuitae  
295 Israhelem incredulum. Ista est autem regina Saba de qua in Regum uolumine et in Paralipomenon legimus, quae per tantas difficultates, gente sua et imperio derelictis, uenit in Iudeam sapientiam audire Salomonis et ei multa munera detulit. In Nineue autem et in regina Saba occulta  
300 fides nationum praefertur Israheli.

285. Cf. Jonas 3, 3-4 || 295. Cf. III Rois 10, 1-7.

30. « Hic » aduerbe : cf. *supra*, 12, 6.

31. « Selon les LXX ». N'y aurait-il pas là une confusion de Jérôme ? Pour le texte hébreu comme pour le texte grec, il faut trois jours pour traverser Ninive. Mais peut-être Jérôme se souvient-il vaguement d'une particularité de la LXX qui contient le nombre trois. Il s'agit de la prédiction de Jonas : « Encore trois jours et Ninive sera détruite », porte le

ce passage dans les commentaires sur le prophète Jonas ; nous y renvoyons le lecteur attentif et nous nous bornons ici à dire brièvement que, selon la figure appelée synecdoque, le tout est entendu de la partie, non que le Seigneur soit resté trois jours entiers et trois nuits dans les enfers, mais parce que par trois jours et autant de nuits on comprend une partie du jour de la préparation et du dimanche et tout le jour du sabbat.

41. « Les hommes de Ninive se lèveront au jour du jugement contre cette génération et ils la condamneront. » Non qu'ils aient le pouvoir de porter sentence, mais parce qu'ils vous seront comparés et pris comme exemple.

« Et ici il y a plus que Jonas. » Comprends *hic*<sup>30</sup> comme aduerbe de lieu, non comme pronom. Jonas, d'après les Septante<sup>31</sup>, prêcha trois jours, moi si longtemps ; lui au peuple assyrien, nation incrédule, moi aux Juifs, peuple de Dieu ; lui à des étrangers, moi à mes concitoyens. Lui se borna à parler sans le moindre signe, et moi qui accomplis de si grands signes, je suis calomnieusement traité de Béalzébub. Donc, il y a plus que Jonas ici, c'est-à-dire maintenant, parmi vous.

42. « La reine du Midi se lèvera au jour du jugement avec cette génération et elle la condamnera, parce qu'elle est venue des extrémités de la terre pour entendre la sagesse de Salomon. » La reine du Midi condamnera le peuple juif, de la même manière que les Ninivites Israël l'incrédule. Il s'agit de la reine de Saba dont nous lisons l'histoire dans le livre des Rois et celui des Paralipomènes. Au milieu de quelles difficultés, quittant son peuple et son empire, elle vint en Judée écouter la sagesse de Salomon et lui apporter de nombreux présents ! Mais en Ninive et en la reine de Saba, c'est la foi, encore cachée, des Gentils qui est préférée à celle d'Israël.

texte grec ; le texte hébreu dit : « Encore quarante jours... » (cf. *PL* 25, 1140 AB). Sur Jonas figure du Christ, voir *supra*, 8, 24.

43.45. Cum autem inmundus spiritus exierit ab homine, ambulat per loca arida quaerens requiem et non inuenit, et reliqua. Quidam istum locum de hereticis dictum putant, quod inmundus spiritus, qui in eis ante habitauerat quando gentiles erant, ad confessionem uerae fidei eiciatur, postea uero cum se ad heresim transtulerint et simulatis uirtutibus ornauerint domum suam, tunc aliis septem nequam spiritibus adiunctis reuertatur ad eos diabolus et habitet in illis, fiantque nouissima eorum peiora prioribus; multo quippe peiori conditione sunt heretici quam gentiles quia in illis spes fidei est, in istis pugna discordiae. Cum haeci intelligentia plausum quendam et colorem doctrinae praeferat, nescio an habeat ueritatem. Ex eo enim quod finita uel parabola uel exemplo sequitur : Sic erit et generationi huic pessimae, compellimur non ad hereticos et quoslibet homines sed ad Iudaeorum populum referre parabolam, ut contextus loci non passiuus et uagus in diuersum fluctuet atque insipientium more turbetur, sed haerens sibi uel ad priora uel ad posteriora respondeat. Inmundus spiritus exiuit a Iudaeis quando acceperunt legem et ambulauit per loca arida quaerens sibi requiem. Explusus uidelicet a Iudaeis ambulauit per gentium solitudines quae cum postea Domino credidissent, ille non inuento loco in nationibus dixit :

44. Reuertar ad domum meam pristinam unde exiui, ab eo ad Iudaeos quos ante dimiseram.

Et ueniens inuenit domum uacantem scopis mundatam. Vacabat enim templum Iudaeorum et Christum hospitem non habebat dicentem : *Surgite, abeamus hinc* ; et in alio loco : *Dimittetur uobis domus uestra deserta*. Quia igitur et Dei et angelorum praesidia non habebant et ornati erant superfluis

43.45. « Quand l'esprit impur est sorti d'un homme, il va par des lieux arides, cherchant du repos, et n'en trouve pas », etc. Selon certains, ce passage concerne les hérétiques : l'esprit impur, qui auparavant avait habité en eux quand ils étaient païens, en est chassé par la confession de la vraie foi. Mais ensuite, quand ils ont passé à l'hérésie et orné leur maison de vertus simulées, alors le Diable prend avec lui sept autres esprits méchants, revient chez eux, habite en eux et leur dernier état devient pire que le premier. Certes, la condition des hérétiques est bien pire que celle des païens. Pour ces derniers, en effet, on peut espérer la foi, tandis que les autres n'ont que les combats de la discorde. Sens plausible, apparemment orthodoxe, mais je ne sais s'il a pour lui la vérité. En effet, une fois terminés la parabole et l'exemple, voici la suite : « Ainsi en sera-t-il aussi pour cette engeance si perverse. » Nous sommes donc forcés d'appliquer la parabole non aux hérétiques ou à des hommes quelconques, mais au peuple juif, pour ne point laisser l'enchaînement logique du texte ballotté en un désordre extravagant, dans la confusion coutumière aux esprits insensés, pour qu'il soit au contraire cohérent et en accord avec ce qui précède et ce qui suit. L'esprit impur sortit des Juifs lorsqu'ils reçurent la Loi. Il est allé par des lieux arides, à la recherche du repos. Apparemment, chassé des Juifs, il erra dans les déserts des Gentils, mais dans la suite, comme ils crurent au Seigneur, il ne trouva plus place parmi les Gentils et il dit :

44. « Je retournerai dans mon ancienne maison que j'ai quittée », c'est-à-dire je m'en vais chez les Juifs que j'ai quittés.

Et revenant il la trouve vide, balayée. En effet, le Temple des Juifs était vide. Il n'avait plus le Christ comme hôte, lui qui disait : « Levez-vous, partons d'ici » et ailleurs : « Votre demeure vous sera laissée déserte. » Chez eux donc point de protection de Dieu et des anges ; pour ornement, les

335 obseruationibus legis et traditionibus Pharisaeorum, reuertitur diabolus ad sedem suam pristinam et septenario sibi numero daemonum addito habitat pristinam domum, et fiunt posteriora illius populi peiora prioribus. Multum enim  
 340 nunc maiori daemonum numero possidentur, blasphemantes in synagogis suis Christum Iesum, quam in Aegypto possessi fuerant ante legis notitiam, quia aliud est uenturum non credere, aliud eum non suscepisse qui uenerit. Septenarium autem numerum adiunctum diabolo uel propter sabbatum  
 340 intellege uel propter numerum Spiritus sancti, ut quo modo in Esaïa super uirgam de radice Iesse et florem qui de radice conscendit septem spiritus uirtutum descendisse narrantur, ita e contrario uitiorum numerus in diabolo consecratus sit.

345 46. 47. Adhuc eo loquente ad turbas ecce mater eius et fratres eius stabant foris quaerentes loqui ei. Dixit autem ei quidam : Ecce mater tua et fratres tui foris stant quaerentes te. Occupatus erat Dominus in opere sermonis, in doctrina populorum, in officio praedicandi ; mater et fratres ueniunt et foris stant et ei desiderant loqui. Tunc quidam nuntiat  
 350 Saluatori quod mater sua et fratres stent foris quaerentes eum. Videtur mihi iste qui nuntiat non fortuito et simpliciter nuntiare, sed insidias tendere, utrum spiritali operi carnem et sanguinem praeferat. Vnde et Dominus, non quo matrem negaret et fratres, exire contempsit, sed quo responderet  
 355 insidianti :

49. Extendens manum in discipulos ait : Ecce mater mea et fratres mei. Isti sunt mater mea qui me cotidie in creden-

341. Cf. Is. II, 1-5

32. « Nuntiat quod ». Goelzer écrit (*Latinité de S. Jérôme*, p. 375) : « A partir du III<sup>e</sup> s. de notre ère, *quod* tend de plus en plus à remplacer la proposition infinitive ; il est suivi tantôt du subjonctif, tantôt de l'indicatif », sans qu'on puisse déterminer une nuance de sens. L'auteur cite notre passage ainsi que l'*épître* 108, 18.

observations superflues de la Loi et les traditions pharisiennes ; aussi le Diable retourne-t-il à sa première demeure, il s'adjoit des démons au nombre de sept, habite son ancienne maison, et le dernier état de ce peuple devient pire que le précédent. En effet, eux qui, dans la synagogue, blasphèment le Christ Jésus, ils sont possédés par un plus grand nombre de démons qu'ils ne l'avaient été en Égypte avant la connaissance de la Loi : il y a une différence entre ne pas croire à la venue future de quelqu'un et ne pas l'avoir reçu lorsqu'il est venu. Quant au nombre de sept — celui des démons qui s'adjoignent au Diable —, comprends-le, il s'explique soit par le sabbat, soit par le chiffre propre au Saint-Esprit : de même que, dans Isaïe, il est rapporté que sur le rejeton de la tige de Jessé, sur la fleur qui s'élève de sa racine, descendirent les sept esprits des vertus, ainsi, en sens contraire, c'est le même nombre de vices qui est attribué quand il s'agit du diable.

46. 47. Alors que celui-ci parlait encore à la foule, voici que sa mère et ses frères se tenaient dehors, cherchant à lui parler, et quelqu'un lui dit : « Voici ta mère et tes frères qui se tiennent dehors et qui te cherchent. » Le Seigneur était occupé au travail de la parole, à l'instruction des peuples, à sa mission de prédication, surviennent sa mère et ses frères. Ils se tiennent dehors, désirent lui parler. Quelqu'un annonce<sup>32</sup> alors au Sauveur que sa mère et ses frères sont dehors et le cherchent. A mon avis, celui qui le lui annonce ne le fait point par hasard et sans malice. Il tend un piège au Sauveur : va-t-il faire passer la voix de la chair et du sang avant son action spirituelle ? Aussi le Seigneur dédaigne-t-il de sortir, non qu'il reniât sa mère et ses frères, mais pour répondre à celui qui lui tend un piège.

49. Il étend sa main vers ses disciples et dit : « Voici ma mère et mes frères. » Ceux-là sont ma mère qui chaque

tium animis generant, isti sunt fratres mei qui faciunt opera Patris mei. Non ergo iuxta Marcionem et Manicheum matrem negavit, ut natus de fantasmate putaretur, sed apostolos cognationi praetulit, ut et nos in comparatione dilectionis carni spiritum praeferamus. *Ecce mater tua et fratres tui foris stant quaerentes te.* Quidam fratres Domini de alia uxore Ioseph filios suspicantur, sequentes deliramenta apocryphorum et quandam Escham mulierculam confingentes. Nos autem, sicut in libro quem contra Helvidium scripsimus continetur, fratres Domini non filios Ioseph sed consobrinos Saluatoris Mariae liberos intellegimus materterae Domini, quae esse dicatur mater Iacobi minoris et Iosetis et Iudae, quos in alio euangelii loco fratres Domini legimus appellatos. Fratres autem consobrinos dici omnis scriptura demonstrat. Dicamus et aliter : Saluator loquitur ad turbas, intrinsecus erudit nationes. Mater eius et fratres, hoc est synagoga et populus Iudaeorum, foris stant et intrare desiderant et sermone eius indigni fiunt ; cumque rogauerint et quaesierint et nuntium miserint, responsum accipiunt liberi eos esse arbitrii et intrare posse, si uellent et ipsi credere ; qui tamen intrare non poterunt nisi alios rogauerint.

3 1. 2. In illo die exiens Iesus de domo sedebat secus mare, et congregatae sunt ad eum turbae multae. Populus domum Iesu non poterat intrare nec esse ibi ubi apostoli audiebant

369. Cf. Mc 6, 3

33. Jérôme consacre à cette objection la plus grande partie de l'*Adversus Helvidium* 12 s. (PL 23, 194 s.).

jour m'engendrent dans l'âme des croyants, ceux-là sont mes frères qui font les œuvres de mon Père. Donc, il n'a pas renié sa mère, comme le prétendent Marcion et Manès, de telle sorte qu'on pourrait alors le croire né d'un fantôme, mais il a fait passer ses apôtres avant sa parenté pour que nous aussi, lorsque nous avons à mettre en balance les affections, nous préférions l'esprit à la chair. « Voici ta mère et tes frères qui se tiennent dehors et qui te cherchent. » Certains, suivant en cela les divagations d'apocryphes, supposent que le Seigneur aurait eu des frères, fils de Joseph et d'une autre épouse, et imaginent une certaine bonne femme nommée Escha. Mais, et cela se trouve dans notre ouvrage contre Helvidius<sup>33</sup>, nous comprenons que ces frères du Seigneur étaient non pas les fils de Joseph, mais les cousins germains du Sauveur, fils de Marie, la tante maternelle du Seigneur, que l'on dit mère de Jacques le Mineur, de José et de Jude, que nous voyons appelés frères du Seigneur dans un autre passage des évangiles. Les cousins germains sont appelés frères, toute l'Écriture le démontre. Donnons aussi une autre explication : le Sauveur parle à la foule, c'est à l'intérieur qu'il instruit les Gentils. Sa mère et ses frères, c'est-à-dire la synagogue et le peuple juif, se tiennent dehors et désirent entrer, et se rendent indignes de recevoir sa parole. Après avoir prié, demandé, envoyé quelqu'un pour les annoncer, ils reçoivent la réponse. Libre à eux, ils peuvent entrer s'ils veulent croire eux aussi, et cependant ils ne pourront entrer qu'après l'avoir demandé à d'autres.

#### CHAPITRE 13

1.2. En ce jour-là, Jésus, sortant de la maison, était assis au bord de la mer et des foules nombreuses s'assemblèrent auprès de lui. Le peuple ne pouvait entrer dans la demeure

mysteria ; idcirco miserator et misericors Dominus egreditur  
 5 de domo sua et sedit iuxta huius saeculi mare ut turbae  
 congregentur ad eum et audiant in litore quae intus non  
 merebantur audire.

Ita ut in nauicula ascendens sederet, et omnis turba  
 stabat in litore. Iesus in mediis fluctibus est, hinc inde mari  
 10 tunditur, et in sua maiestate securus adpropinquare facit  
 terrae nauiculam suam ; at populus, nequaquam periculum  
 sustinens nec temptationibus circumdatus quas ferre non  
 poterat, stat in litore fixo gradu ut audiat quae dicuntur.

3. Et locutus est eis multa in parabolis dicens. Turba non  
 15 unius sententiae est sed diuersarum in singulis uoluntatum.  
 Vnde loquitur ad eam in multis parabolis ut iuxta uarias  
 uoluntates diuersas reciperent disciplinas. Et notandum  
 quod non omnia locutus sit eis in parabolis sed multa. Si  
 enim dixisset cuncta in parabolis, absque emolumento  
 20 populi recessissent. Perspicua miscet obscuris ut per ea quae  
 intellegunt prouocentur ad eorum notitiam quae non intellegunt.

Ecce exiit qui seminat seminare. Intus erat, domi uersaba-  
 tur, discipulis sacramenta loquebatur. Exiit ergo de domo  
 25 sua qui seminat uerbum Dei ut seminaret in turbis. Signi-  
 ficatur autem sator iste qui seminat esse filius Dei, et Patris  
 in populis seminare sermonem. Et simul obserua hanc  
 esse primam parabolam quae cum interpretatione sua posita  
 sit ; et cauendum est, ubicumque Dominus exponit sermones

13, 4. Cf. Ps. 102, 8 ; 144, 8

34. Cette opposition entre la maison et les bords du lac, le dedans et le dehors (« intus, intrinsecus ... egredi »), les disciples et la foule, est chère à Origène ; cf. fragm. 283 (GCS 41, 1, p. 126) et le début de ce qui nous reste du livre X de son *Commentaire sur Matthieu* (GCS 40, p. 1). —

de Jésus, ni être là où les apôtres écoutaient les mystères. Aussi, pitoyable et miséricordieux, le Seigneur sort de sa maison, s'assied sur le bord de la mer de ce siècle pour que les foules s'assemblent auprès de lui et entendent sur le rivage ce qu'elles ne méritaient pas d'entendre à l'intérieur<sup>34</sup>.

Si bien qu'il monta dans une barque et s'y assit ; et toute la foule se tenait sur le rivage. Jésus est au milieu des flots, de tous côtés battu par la mer, et, protégé du danger par sa majesté, il fait approcher sa barque de la terre, mais le peuple, sans courir aucun danger, sans être entouré de tentations qu'il ne saurait surmonter, se tient d'un pied ferme sur le rivage pour écouter ce qu'il dit.

3. Et il leur dit beaucoup de choses en paraboles. Point d'unanimité dans la foule, autant de dispositions que d'individus. Aussi lui parle-t-il en paraboles nombreuses, pour qu'ils reçoivent un enseignement approprié à la diversité de leurs dispositions. Notons-le, il n'a pas tout dit en paraboles, mais « beaucoup de choses ». Eût-il tout dit en paraboles, les peuples se seraient retirés sans profit. Il mêle la clarté à l'obscurité pour que ce qu'ils comprennent les incite à vouloir connaître ce qu'ils ne comprennent pas.

« Voilà que celui qui sème sortit pour semer. » Il était à l'intérieur, il se tenait dans la maison, il exposait les mystères à ses disciples. Donc, celui qui sème la parole de Dieu, sortit de sa demeure pour semer dans les foules. Or voici le sens : ce semeur qui sème est le Fils de Dieu. Il sème la parole de son Père dans les peuples. Note-le aussi, c'est la première parabole accompagnée de son interprétation. Prenons-y garde, toutes les fois que le Seigneur explique ce qu'il a dit, et, à la prière de ses disciples, en fait le commentaire à

La mer a une valeur symbolique. Elle représente l'agitation et le bruit du monde. La maison est le lieu de la prière et de la révélation.

30 suos et rogatus a discipulis intrinsecus disserit, ne uel aliud nec plus quid uel minus uelimus intéllegere quam ab eo expositum est.

4. 5. Quaedam ceciderunt secus uiam, et uenerunt uolucres et comederunt ea : et alia ceciderunt in petrosis ubi non habebant terram multam, et reliqua. Hanc parabolam ad comprobendam heresim suam Valentinus adsumit, tres introducens esse naturas : spiritalem, animalem atque terrenam, cum hic quattuor sint : una iuxta uiam, alia petrosa, tertia plena spinis, quarta terra bona. Differimus parumper interpretationem eius, cum discipulis uolentes secreto audire quod dicitur :

9. Qui habet aures audiendi audiat. Prouocamur ad dictorum intelligentiam quotiens his sermonibus commonemur.

10. Et accedentes discipuli dixerunt ei. Quaerendum est quomodo accedant ad eum discipuli, cum Iesus in nauí sedeat ; nisi forte intellegendum datur quod dudum cum ipso nauem conscenderint et ibi stantes super interpretationem parabolae sciscitati sint.

12. Qui habet dabitur ei et abundabit, qui autem non habet et quod habet auferetur ab eo. Non in aequalitate iudicii habentibus additur et non habentibus id quoque quod habere uidentur aufertur, sed quod apostolis in Christo habentibus fidem, etiam si quid minus uirtutum habeant, conceditur ; Iudaeis autem qui non crediderunt in filium Dei, etiam si

35. Jérôme cite plusieurs fois ce gnostique égyptien du II<sup>e</sup> s., qui propagea à Rome, de 135 à 160, la gnose alexandrine. Son influence fut considérable, et tour à tour Justin, Tertullien, Irénée et Hippolyte réfutèrent ses doctrines.

36. Jérôme ne dédaigne pas de préciser un détail que ne signale pas l'Évangile, surtout s'il a, comme ici, une valeur symbolique.

l'intérieur (de sa demeure), n'essayons pas de comprendre autre chose, ni plus ni moins, que ce qu'il a exposé dans son commentaire.

4.5. « Certains grains tombèrent le long du chemin et les oiseaux du ciel vinrent et les mangèrent. D'autres tombèrent dans les endroits pierreux où ils n'avaient pas beaucoup de terre », etc. Valentin<sup>35</sup> s'appuie sur cette parabole pour justifier son hérésie. Il introduit l'existence de trois natures : la spirituelle, l'animale et la terrestre. Mais ici, il y en a quatre : une le long du chemin, une autre pierreuse, la troisième pleine d'épines, la quatrième étant la bonne terre. Nous remettons à un peu plus tard l'interprétation de la parabole dans notre désir d'entendre, avec les disciples, en particulier, ce qui est dit.

9. « Que celui qui a des oreilles pour entendre entende. » Chaque fois qu'il use de pareil avertissement, c'est pour nous inciter à vouloir comprendre ses paroles.

10. Et ses disciples s'approchèrent et lui dirent. Nous devons nous poser une question : comment ses disciples s'approchent-ils de lui, puisque Jésus est assis dans une embarcation<sup>36</sup> ? A moins qu'il ne nous soit donné à comprendre qu'ils y sont déjà montés avec lui, et que c'est là qu'ils ont interrogé sur le sens de la parabole.

12. « Car, à celui qui a, l'on donnera, et il sera dans l'abondance, mais à celui qui n'a pas, l'on ôtera même ce qu'il a. » Donner plus à ceux qui ont, enlever à ceux qui n'ont pas même ce qu'ils semblent avoir, voilà qui va contre une justice équitable, mais c'est qu'est donné aux apôtres, qui croient au Christ, même ce qui pourrait leur manquer de vertu, et qu'est enlevé aux Juifs qui n'ont pas cru au Fils de Dieu, même ce qu'ils peuvent posséder par la bonté

quid per naturae bonum possideant, tollitur. Neque enim  
55 possunt aliquid sapienter intellegere qui caput non habent  
sapientiae.

13. 14. Ideo in parabolis loquor eis quia uidentes non uident  
et audientes non audiunt. Haec de his loquitur qui stant in  
litore et diuiduntur ab Iesu et, sonitu fluctuum perstrepente,  
60 non audiunt ad liquidum quae dicuntur, impleturque in  
eis propheta Esaiiae : **Auditu audietis et non intelletis et  
uidentes uidebitis et non uidebitis.** Haec de turbis prophetata  
sunt quae stant in litore et Dei non merentur audire sermo-  
nem. Accedamus ergo et nos cum discipulis ad Iesum et  
65 rogemus eum dissertationem parabolae, ne cum turbis frustra  
aures et oculos habere uideamur.

15. **Incrassatum est enim cor populi huius et auribus grauitate  
audierunt et oculos suos clausurunt, et reliqua.** Reddit causas  
quare uidentes non uideant et audientes non audiant : quia  
70 *incrassatum est, inquit, cor populi huius et auribus suis grauitate  
audierunt* ; ac ne forte arbitremur crassitudinem cordis et  
grauitatem aurium naturae esse, non uoluntatis, subiungit  
culpam arbitrii et dicit : **Oculos suos clausurunt ne quando  
oculis uideant et auribus audiant et corde intellegant et conuer-**  
75 **tantur et sanem eos.** In parabolis ergo audiunt et in aenigmate,  
qui clausis oculis nolunt cernere uerum.

16. **Vestri autem beati oculi quia uident et aures uestrae  
quia audiunt.** Nisi supra legissemus auditores ad intelligentiam  
prouocatos, Salvatore dicente : *Qui habet aures audiendi*

de la nature. En effet, ils sont dans l'impossibilité de com-  
prendre avec sagesse, eux qui n'ont pas celui qui est « le  
chef » de la sagesse.

13.14. « Voilà pourquoi je leur parle en paraboles, parce  
qu'ils voient, sans voir, ils entendent sans entendre. »  
Cela concerne ceux qui se tiennent sur le rivage, séparés de  
Jésus, n'entendant pas nettement ses paroles au milieu  
du bruit déchaîné des flots. « Pour eux, s'accomplit la prophé-  
tie d'Isaïe : Vous entendrez de vos oreilles, et vous ne com-  
prendrez pas, vous regarderez et vous verrez sans voir »,  
prophétie qui concerne les foules demeurées sur le rivage,  
indignes d'entendre la parole de Dieu. Approchons, nous  
aussi, de Jésus avec les disciples, demandons-lui l'explication  
de la parabole de peur que, comme les foules, nous ne sem-  
blions avoir des oreilles et des yeux inutilement.

15. « En effet, le cœur de ce peuple s'est épaissi et leurs  
oreilles se sont endurcies, ils ont fermé les yeux », etc. Il ex-  
plique pourquoi ils voient sans voir, et entendent sans en-  
tendre. C'est, dit-il, « parce que le cœur de ce peuple s'est  
épaissi et ses oreilles endurcies ». Pour que nous n'allions pas  
voir dans cet épaississement du cœur, ce durcissement des  
oreilles, l'effet de la nature et non de la volonté, il en rejette  
ensuite la responsabilité sur le libre choix et dit : « Ils ont fermé  
les yeux de peur qu'ils ne voient de leurs yeux et qu'ils n'en-  
tendent de leurs oreilles et qu'ils ne comprennent en leur  
cœur et qu'ils ne se convertissent et que je les guérisse. »  
Ils entendent donc en parabole, obscurément, ceux qui,  
fermant les yeux, ne veulent pas voir la vérité.

16. « Bienheureux vos yeux parce qu'ils voient et vos  
oreilles parce qu'elles entendent. » Si nous n'avions lu plus  
haut cet appel à l'intelligence des auditeurs, ces paroles du  
Sauveur : « que celui qui a des oreilles pour entendre, en-

80 *audiat*, putaremus nunc oculos et aures quae beatitudinem accipiunt carnis intellegi. Sed mihi uidentur illi beati oculi qui possunt Christi cognoscere sacramenta et quos leuari Iesus in sublime praecepit ut candentes segetes aspiciant, et illae aures beatae de quibus Esaias loquitur : *Dominus*  
85 *adposuit mihi aurem*.

17. Amen quippe dico uobis quia multi prophetae et iusti cupierunt uidere quae uidetis, et non uiderunt, et audire quae auditis, et non audierunt. Videtur huic loco illud esse contrarium quod alibi dicitur : *Abraham concupiuit diem*  
90 *meum uidere et uidit et laetatus est*. Non autem dixit : omnes prophetae et iusti cupierunt uidere quae uidetis, sed multi. Inter multos potest fieri ut alii uiderint, alii non uiderint, licet et in hoc periculosa sit interpretatio ut inter sanctorum merita discretionem quamlibet facere uideamur. Ergo Abra-  
95 ham uidit in aenigmate, uidit in specie, uos autem inpraesentiarum tenetis et habetis Dominum uestrum et ad uoluntatem interrogatis et conuescimini ei.

19. Omnis qui audit uerbum regni et non intellegit. Hoc praemittens hortatur nos ut quae dicuntur diligentius  
100 audiamus.

Venit malus et rapit quod seminatum est in corde eius. Malus bonum semen rapit. Et simul intellege quod in corde fuerit seminatum, et diuersitas terrae animae sint credentium.

82. Cf. Jn 4, 35 || 84. Is. 50, 4 (LXX) || 89. Jn 8, 56 || 94. Cf. Gen. 32, 30 || 95. Cf. I Cor. 13, 12

37. Jérôme suit ici l'exégèse d'Origène (cf. fragm. 287). Dès lors il traduit très exactement le texte de la LXX, cité par son modèle : « le Seigneur m'a ajouté une oreille (ὄτιον : auriculum) », tandis que le texte

tende », nous penserions maintenant que par ces yeux et ces oreilles qu'il appelle bienheureux, il veut dire ceux de la chair, mais à mon avis, les yeux bienheureux sont ceux qui peuvent connaître les mystères du Christ, invités par Jésus à lever leurs regards en haut pour voir l'éclatante blancheur de ses moissons, les oreilles bienheureuses celles dont parle Isaïe : « Le Seigneur m'a donné une oreille<sup>37</sup>. »

17. « Car je vous le dis en vérité, un grand nombre de prophètes et de justes ont désiré voir ce que vous voyez et ne l'ont pas vu, et entendre ce que vous entendez et ne l'ont pas entendu. » A ce passage semble s'opposer ce qui est dit ailleurs : « Abraham désira voir mon jour et il l'a vu et il s'est réjoui. » Mais il ne dit pas : « tous les prophètes, tous les justes ont désiré voir ce que vous voyez », mais « un grand nombre<sup>38</sup> ». Parmi ce grand nombre, il se peut faire que les uns aient vu et les autres non. Et cependant, même en ce sens, l'interprétation peut être risquée en laissant croire que nous établissons une distinction quelconque entre les mérites des saints. Donc Abraham a vu obscurément en apparence, tandis que vous en possédez la présence, vous avez votre Seigneur, vous l'interrogez à loisir, vous mangez avec lui.

19. « Tout homme qui entend la parole du royaume et ne la comprend pas. » Par ce préambule il nous exhorte à écouter plus soigneusement sa parole.

« Le malin vient et enlève ce qui a été semé dans son cœur. » Le malin enlève la bonne semence. Comprends-le en même temps : c'est dans le cœur qu'elle a été jetée, et ces terres variées sont les âmes des croyants.

latin de la Vulgate (*Is. 50, 4*) porte, avec l'hébreu : « erigit mihi aurem », « il me fait dresser l'oreille ».

38. « Non omnes ... sed multi ». Là encore, Jérôme suit fidèlement Origène (cf. fragm. 289 : *GCS 41, 1, p. 129*).

21. Facta autem tribulatione et persecutione propter  
 105 uerbum continuo scandalizatur. - Adtende quod dictum sit :  
*continuo scandalizatur*. Est ergo aliqua distantia inter eum  
 qui multis tribulationibus poenisque compellitur Christum  
 negare et eum qui ad primam persecutionem statim scandali-  
 zatur et corrui.

110 22. Qui autem seminat in spinis, hic est qui uerbum audit,  
 et sollicitudo saeculi istius et fallacia diuitiarum suffocat  
 uerbum et sine fructu efficitur. Mihi uidetur et illud quod  
 iuxta litteram ad Adam dicitur : *Inter spinas et tribulos*  
*panem tuum manducabis*, hoc significare mystice quod qui-  
 115 cumque se saeculi dederit uoluptatibus curisque istius  
 mundi, panem caelestem et cibum uerum inter spinas com-  
 dat. Et eleganter adiunxit : *fallacia diuitiarum suffocat*  
*uerbum*. Blandae enim sunt diuitiae, aliud agentes et aliud  
 pollicentes. Lubrica est earum possessio dum huc illucque  
 120 circumferuntur et instabili gradu uel habentes deserunt uel  
 non habentes referciunt. Vnde et Dominus diuites adserit  
 difficulter intrare in regnum caelorum, suffocantibus diuitiis  
 uerbum Dei et rigorem uirtutum emollientibus.

23. Qui uero in terra bona seminatus est, hic est qui audit  
 125 uerbum et intellegit et fructum adfert. Sicut in terra mala  
 tres fuere diuersitates : secus uiam et petrosa et spinosa  
 loca, sic in terra bona trina diuersitas est : centesimi, sexagesi-  
 mi fructus et tricesimi. Et in illa autem et in ista non mutatur  
 substantia, sed uoluntas, et tam incredulorum quam creden-

113. Gen. 3, 18 || 121. Cf. Matth. 19, 23

39. Jérôme reste préoccupé par la question des apostats ou « lapsi » ;  
 cf. *supra*, 12, 32.

40. « Mihi uidetur ». Jérôme reste toujours prudent dans ses inter-  
 prétations allégoriques. Le rapprochement avec le texte de la *Genèse*

21. « Vienne une tribulation ou une persécution à cause  
 de la parole, aussitôt il est scandalisé. » Attention à ce qui a  
 été dit : « Aussitôt il est scandalisé. » Il y a donc quelque  
 distance entre celui qui renie le Christ sous la contrainte  
 d'une foule de tribulations et de mauvais traitements et celui  
 qui, à la première persécution, se scandalise et s'effondre  
 immédiatement<sup>39</sup>.

22. « Celui qui a reçu la semence dans les épines, c'est  
 celui qui écoute la parole, mais les soucis de ce siècle et les  
 séductions des richesses étouffent la parole et elle devient  
 infructueuse. » Voici, à mon avis<sup>40</sup>, également le sens mys-  
 tique de ce qui est dit littéralement à Adam : « Tu mangeras  
 ton pain parmi les épines et les chardons » : quiconque se  
 sera livré aux plaisirs et aux soins de ce siècle mange le  
 pain du ciel et la vraie nourriture parmi les épines. Il a ajouté  
 judicieusement : « et les séductions des richesses étouffent la  
 parole ». Séduisantes en effet sont les richesses, mais leurs  
 effets ne répondent pas à leurs promesses. Instable leur pos-  
 session ; portées de-ci de-là, en une marche incertaine,  
 elles abandonnent ceux qui les possèdent, ou comblent ceux  
 qui ne les ont point. Aussi le Seigneur affirme-t-il que les  
 riches entrent difficilement dans le royaume des cieux,  
 car les richesses étouffent la parole de Dieu et amollissent  
 la rigueur des vertus.

23. « Mais celui qui a été ensemencé dans la bonne terre,  
 c'est celui qui écoute la parole et la comprend, et il porte  
 du fruit. » Tout comme il y avait trois variétés dans la  
 mauvaise terre : le long du chemin, les endroits pierreux et les  
 endroits épineux, il y a également trois variétés dans la bonne  
 terre, suivant leur rendement : 100, 60, 30 pour un. Dans  
 l'une comme dans l'autre, il y a différence, non de substance,

se trouve déjà dans ORIGÈNE, fragm. 294 (GCS 41, 1, p. 131), mais  
 Jérôme en tire une leçon personnelle.

130 tium corda sunt quae semen recipiunt : *Venit*, inquit, *malus*  
*et rapit quod seminatum est in corde eius* ; et secundo ac  
 tertio : *hic est*, ait, *qui uerbum audit*. In expositione quoque  
 terrae bonae iste est *qui audit uerbum*. Primum ergo debemus  
 135 reddere doctrinarum et facere uel centesimum fructum uel  
 sexagesimum atque tricesimum ; de quibus plenius in libro  
 contra Iouinianum diximus et nunc breuiter perstringimus,  
 centesimum fructum uirginibus, sexagesimum uiduis et  
 continentibus, tricesimum sancto matrimonio deputantes.  
 140 *Honorabiles enim nuptiae et cubile immaculatum*. Quidam  
 nostrorum centesimum fructum ad martyres referunt ;  
 quod si est, sancta consortia nuptiarum excluduntur a fructu  
 bono.

24. 25. Aliam parabolam proposuit illis dicens : Simile factum  
 145 est regnum caelorum homini qui seminauit bonum semen in  
 agro suo ; cum autem dormirent homines, uenit inimicus  
 eius et superseminauit zizania in medio tritici, et reliqua. Haec  
 secunda parabola est cum interpretatione sua non statim  
 posita sed interiectis aliis parabolis edisserata. Hic enim  
 150 proponitur, et postea dimissis turbis uenitur domum, et  
 accedunt ad eum *discipuli eius rogantes* : *Dissere nobis parabo-*

130. Matth. 13, 19 || 140. Hébr. 13, 4 || 151. Matth. 13, 36

41. Cf. *Adu. Iouinianum* I, 3 (PL 23, 223 B - 224 A). Le passage est d'ailleurs intégralement cité dans *Ep* 49 à Pammachius, 2 (Labourt II, p. 121-122), où Jérôme se défend d'avoir jamais rabaisé le mariage dans son désir d'exalter la virginité.

42. « Certains des nôtres ». L'application de la bonne terre qui rend cent pour un au martyr est en effet traditionnelle. On la retrouve dans le sermon « De centesima, sexagesima, tricesima » (PLSI, 53-67) qui remonte au III<sup>e</sup> siècle. Dans son *Ep*. 49 à Pammachius, Jérôme précise : « Nous avons été beaucoup plus cléments à l'égard des ménages que

mais de disposition et aussi bien pour les incrédules que pour les croyants, ce sont leurs cœurs qui reçoivent la semence. « Le malin vient, dit-il, et enlève ce qui fut semé dans son cœur. » Le texte dit la seconde et la troisième fois : « c'est celui qui a entendu la parole ». De même pour l'explication de la parabole de la bonne terre : « c'est celui qui a entendu la parole ». Donc, il nous faut tout d'abord écouter, puis comprendre et, après avoir compris, produire le fruit de l'enseignement, rendre 100 ou 60 ou 30 pour un. Nous avons développé ce point dans notre livre contre Jovinien<sup>41</sup> et maintenant nous l'effleurons rapidement, attribuant 100 aux vierges, 60 aux veuves et aux continents, 30 à la sainteté du mariage, car « dignes d'honneur sont les unions et le lit conjugal immaculés ». Certains des nôtres<sup>42</sup> réservent aux martyrs le rendement de 100 pour un. S'il en est ainsi, la sainte union du mariage est exclue du bon rendement.

24.25. Il leur proposa une autre parabole en disant : « Le royaume des cieux est semblable à un homme qui sema la bonne graine dans son champ. Or, pendant que des gens dormaient, vint son ennemi et il sema l'ivraie au milieu du froment », etc. Cette seconde parabole n'est pas accompagnée immédiatement de son interprétation, mais commentée après d'autres paraboles<sup>43</sup>. Ici, elle n'est que proposée. Ensuite, après la dispersion de la foule, on vient à la maison « et les disciples s'approchent pour lui demander : Commente-

presque tous les auteurs grecs et latins, lesquels rapportent le chiffre cent aux martyrs, soixante aux vierges, trente aux veuves. De la sorte, à leur avis, de la bonne terre ... sont exclus les gens mariés » (Labourt II, p. 122). La note renvoie au *De habitu uirginum* de CYPRIEN, au *De cultu feminarum* de TERTULLIEN, au poème sur sainte Agnès et au *Contra Symmachum* de PRUDENCE.

43. Cf. *supra*, 13, 3.

*lam zizaniorum agri, et reliqua. Non enim debemus prae-  
propero intellegendi desiderio ante eius notitiam quaerere  
quam a Domino disseratur.*

155 31. Aliam parabolam proposuit eis dicens. Sedebat Domi-  
nus in nauis, turba stabat in litore; illi procul, discipuli  
uicinius audiebant. Proponit eis et aliam parabolam, quasi  
diues paterfamilias inuitatos diuersis reficiens cibis, ut  
160 unusquisque secundum naturam stomachi sui uaria alimenta  
susciperet. Vnde et in priori parabola non dixit alteram  
sed *aliam*. Si enim praemisisset alteram, expectare tertiam  
non poteramus; praemisit *aliam* ut plures sequantur.

31. 32. Simile est regnum caelorum grano sinapis, quod  
accipiens homo seminavit in agro suo; quod minimum quidem  
165 est omnibus seminibus, cum autem creuerit maius est omnibus  
holeribus et fit arbor, ita ut uolucres caeli ueniant et habitent  
in ramis eius. Non sit molestum lectori si totas parabolas  
proponimus. Quae enim obscura sunt plenius disserenda  
sunt, ne breuitate nimia inuoluantur magis sensus quam  
170 exponantur. Regnum caelorum praedicatio euangelii est et  
notitia scripturarum quae ducit ad uitam et de qua dicitur  
ad Iudaeos: *Auferetur a uobis regnum Dei et dabitur genti  
facienti fructus eius. Simile est ergo huiusmodi regnum  
grano sinapis, quod accipiens homo seminavit in agro suo.*  
175 Homo qui seminat in agro suo a plerisque Saluator intellegitur

158. Cf. Matth. 13, 52 || 172. Matth. 21, 43

44. Précaution oratoire, procédé classique de la rhétorique.

nous la parabole de l'ivraie du champ » etc. Nous ne devons donc point, dans un désir prématuré de comprendre, en chercher le sens avant que le Seigneur ne la commente.

31. Il leur proposa une autre parabole. Le Seigneur était assis dans l'embarcation et la foule se tenait sur le rivage : elle écoutait de loin, les disciples de plus près. Il leur propose encore une autre parabole. Tel le père de famille riche qui restaure ses invités en leur offrant des mets divers, afin que chacun choisisse, selon son goût, des aliments différents. Aussi, dans la parabole précédente, l'Évangéliste n'a-t-il pas dit « l'autre parabole », mais « une autre ». En effet, s'il avait fait précéder « parabole » de « l'autre », nous ne pourrions en attendre une troisième, mais il a fait précéder de « une autre » pour la faire suivre de plusieurs.

31.32. « Le royaume des cieux est semblable à un grain de sénevé qu'un homme a pris et semé dans son champ ; c'est la plus petite de toutes les graines. Mais quand il a poussé il est plus grand que tous les autres légumes et devient un arbre : si bien que les oiseaux du ciel viennent habiter dans ses branches. » Que le lecteur ne trouve pas ennuyeux<sup>44</sup> notre exposé des paraboles dans leur intégralité. Ce qui est obscur doit être exposé plus complètement de peur que le sens en soit, non pas dégagé, mais embrouillé par un excès de concision. Le royaume des cieux, c'est la prédication de l'Évangile et la connaissance des Écritures, qui conduit à la vie et dont il est dit aux Juifs : « Le Royaume de Dieu vous sera ôté et il sera donné à une nation qui en portera les fruits. » Donc ce « royaume est semblable à un grain de sénevé qu'un homme a pris et semé dans son champ. » Cet homme qui sème dans son champ, la plupart y voient le Sauveur, parce qu'il sème dans les âmes des croyants ; d'autres l'homme lui-même, semant dans son propre champ, c'est-à-dire en lui-même, en son cœur. Quel est ce semeur, sinon notre intelligence, notre âme qui, recevant la graine de la prédication, et fécon-

quod in animis credentium seminet, ab aliis ipse homo seminans in agro suo, hoc est in semet ipso et in corde suo. Quis est iste qui seminat nisi sensus noster et animus, qui suscipiens granum praedicationis et fouens sementem umore fidei  
 180 facit in agro sui pectoris pullulare? Praedicatio euangelii minima est omnibus disciplinis. Ad primam quippe doctrinam, fidem non habet ueritatis, hominem Deum, Christum mortuum et scandalum crucis praedicans. Confer huiusmodi doctrinam dogmatibus philosopho-  
 185 rum et libris eorum et splendori eloquentiae compositionique sermonum, et uidebis quanto minor sit ceteris seminibus sementis euangelii. Sed illa cum creuerint, nihil mordax, nihil uiuidum, nihil uitale demonstrant, totum flaccidum marcidumque ebullit in holera et in herbas quae cito arescunt  
 190 et corruunt; haec autem praedicatio quae parua uidebatur in principio, cum uel in anima credentis uel in toto mundo sata fuerit, non exurgit in holera, sed crescit in arborem, ita ut uolucres caeli quas uel animas credentium uel fortitudines Dei seruitio mancipatas sentire debemus, ueniant  
 195 et habitent in ramis eius. Ramos puto euangelicae arboris, quae de grano sinapis creuerit, dogmatum esse diuersitates in quibus supradictarum uolucrum unaquaque requiescit. Adsumamus et nos pinnas columbae, ut ad altiora uolitantes possimus habitare in ramis huius arboris et nidulos nobis fa-  
 200 cere doctrinarum terrenaque fugientes ad caelestia festinare. Multi legentes granum sinapis minimum omnibus seminibus et illud quod in euangelio dicitur a discipulis: *Domine adauge nobis fidem*, et respondetur eis a Salvatore: *Amen dico uobis: Si habueritis fidem quasi granum sinapis, diceretis monti huic: Mi gra de loco isto, et migraret*, putant apostolos uel paruam fi-

198. Cf. Ps. 54, 7 || 202. Lc 17, 5 || 203. Lc 17, 6

45. « Minima omnibus disciplinis »; cf. *Matth.* 13, 32 : « minimum omnibus seminibus ». Par suite de la confusion du comparatif avec le

dant la semence par l'humidité de la foi, la fait proliférer dans le champ de son cœur? La prédication de l'Évangile est la plus petite de toutes les doctrines<sup>45</sup>. Au premier abord, aucune vraisemblance dans cet enseignement qui prêche un Dieu homme, un Christ mort et le scandale de la Croix. Compare pareille doctrine aux systèmes des philosophes, à leurs livres, à la splendeur de leur éloquence, à leur style harmonieux, et tu verras combien la graine du semeur de l'Évangile est plus petite que les autres. Mais les autres, quand elles ont poussé, ne montrent aucune vigueur, aucune vie, aucune vitalité. Flasque, flétri, sans force, le tout ne produit que des plantes potagères et des herbes bientôt desséchées jonchant la terre, tandis que notre prédication, apparemment chétive à ses débuts, une fois semée dans l'âme du croyant ou dans le monde entier, ne pousse pas en plantes potagères, mais grandit pour devenir un arbre, si bien que les oiseaux du ciel — et nous devons comprendre par là les âmes des croyants ou les puissances soumises au service de Dieu — viennent habiter ses rameaux. A mon avis, ces rameaux de l'arbre de l'Évangile, qui a grandi à partir du grain de sénevé, sont les dogmes divers sur lesquels repose chacun des oiseaux dont nous venons de parler. Prenons, nous aussi, les ailes de la colombe pour nous élever plus haut dans notre vol, pour pouvoir habiter dans les rameaux de cet arbre, nous y faire de petits nids de ces enseignements, fuir les choses de la terre et nous hâter vers celles du ciel. Quand ils lisent que le grain de sénevé est la plus petite de toutes les graines, quand ils lisent dans l'Évangile les paroles des disciples : « Seigneur augmente en nous la foi », et la réponse que leur fait le Sauveur : « En vérité je vous le dis, si vous aviez la foi comme un grain de sénevé, vous diriez à la montagne que voici : pars d'ici, elle partirait »,

superlatif et de l'affaiblissement de leurs sens respectifs, le complément du superlatif se met parfois à l'ablatif (BLAISE, *Manuel*, p. 92, § 116).

dem petere uel Dominum de fide parua dubitare, cum apostolus Paulus fidem grano sinapis comparatam maximam iudicet. Quid enim dicit ? *Si habuero totam fidem ita ut montes transferam, caritatem autem non habeam, nihil mihi prodest.*  
 210 Ergo quod Dominus dixit fide fieri quae grano sinapis comparatur, hoc apostolus docet tota fide posse fieri.

33. Aliam parabolam locutus est eis : Simile est regnum caelorum fermento, quod acceptum mulier abscondit in farinae satis tribus, donec fermentatum est totum.

215 Diuersus est hominum stomachus ; alii amaris, alii dulcibus, hi austerioribus, illi lenioribus delectantur cibis. Proponit itaque Dominus, ut iam supra diximus, diuersas parabolae, ut iuxta uulnerum uarietates et medicina diuersa sit. Mulier ista quae fermentum accepit et abscondit illud  
 220 farinae satis tribus donec fermentetur totum, uel praedicatio mihi uidetur apostolica, uel ecclesia quae de diuersis gentibus congregata est. Haec tollit fermentum, notitiam scilicet et intelligentiam scripturarum, et abscondit illud in farinae satis tribus ut spiritus, anima et corpus in unum redacta non  
 225 discrepent inter se, sed, cum duobus et tribus conuenerint, inpetrent a Patre quodcumque postulauerint. Disseritur locus iste et aliter. Legimus in Platone, et philosophorum dogma uulgatum est, tres esse in humana anima passiones :

208. I Cor. 13,2 || 225. Cf. Matth. 18, 19

46. Il faut corriger « tantam fidem » (RGEBL) par « totam fidem » (OCKP) pour bien des raisons. La même expression revient trois lignes plus bas et les manuscrits y acceptent tous « tota fide ». Le texte de l'Écriture porte « omnem fidem », πᾶσαν en grec. Plus loin, citant de nouveau ce texte, et dans le même contexte, à propos de *Matth. 17, 20*, Jérôme écrit : « Et si totam fidem ... » Enfin, Jérôme n'aurait pas écrit « tantam ita ut », mais « tantam ut ».

47. Cf. *supra* 13, 3 et 13, 31. Les paraboles sont variées pour répondre aux besoins divers d'âmes multiples.

beaucoup pensent que les apôtres demandent une foi petite ou que le Seigneur se défie de la petitesse de leur foi. Au contraire, l'apôtre Paul juge que cette foi, qui est comparée au grain de sénevé, est très grande. En effet, que dit-il ? « Lors même que j'aurais la totalité de la foi<sup>46</sup> jusqu'à transporter les montagnes, si je n'ai pas la charité, cela ne me sert à rien. » Donc l'efficacité de cette foi dont parle le Seigneur et qu'il compare au grain de sénevé, l'enseignement de l'Apôtre l'attribue à une foi totale.

33. Il leur dit une autre parabole : « Le royaume des cieux est semblable à du levain qu'une femme a pris et mêlé à trois mesures de farine, jusqu'à ce que toute la pâte soit levée. » Les goûts des hommes diffèrent pour les aliments : les uns les aiment amers, les autres doux, ceux-ci plutôt durs, ceux-là plutôt attendris<sup>47</sup>. Aussi le Seigneur propose-t-il, nous l'avons déjà dit plus haut, des paraboles diverses pour qu'à la diversité des blessures morales corresponde celle du traitement. En cette femme qui a pris le levain et l'a mêlé à trois mesures de farine jusqu'à ce que le tout fût levé, je vois, soit la prédication apostolique, soit l'Église qui s'est rassemblée à partir de peuples divers<sup>48</sup>. Elle prend le levain, entendons la connaissance, l'intelligence des Écritures, mêle cela à trois mesures de froment, afin que, devenus un, l'esprit, l'âme et le corps ne soient pas en désaccord, mais que, unis à deux ou trois, ils obtiennent du Père tout ce qu'ils lui ont demandé. Autre interprétation de ce passage : nous lisons dans Platon, et c'est la doctrine courante des philosophes, qu'il y a dans l'âme humaine trois passions : *to logistikon*,

48. Cf. ORIGÈNE, fragm. 302 (GCS 41, 1, p. 135, l. 21 s.) : « Le levain, c'est l'enseignement de la vérité, et la femme, c'est l'Église, qui a pris le levain et l'a livré aux nations », et plus loin : « Les trois mesures de farine, c'est l'homme qui possède en lui ces trois choses : âme, corps et esprit. »

τὸ λογιστικόν quod nos possumus interpretari rationabile, τὸ  
 230 θυμικόν quod dicimus plenum irae uel irascibile, τὸ ἐπιθυμη-  
 τικόν quod appellamus concupiscibile, et putat ille philosophus  
 rationabile nostrum in cerebro, iram in felle, desiderium in  
 iecore commorari. Et nos ergo si acceperimus fermentum euan-  
 235 gelicum sanctarum scripturarum de quo supra dictum est, tres  
 humanae animae passiones in unum redigentur ut in ratione  
 possideamus prudentiam, in ira odium contra uitia, in deside-  
 rio cupiditatem uirtutum, et hoc totum fiet per doctrinam  
 euangelicam quam nobis mater ecclesia praestitit. Dicam et  
 240 tertiam quorundam intelligentiam, ut curiosus lector e  
 pluribus quod placuerit eligat. Mulierem istam et ipsi eccle-  
 siam interpretantur, quae fidem hominis farinae satis tribus  
 commiscuerit credulitati Patris et Filii et Spiritus sancti,  
 cumque in unum fuerit fermentata non nos ad triplicem  
 Deum sed ad unius diuinitatis perducit notitiam. Farinae  
 245 quoque sata tria, dum non est in singulis diuersa natura, ad  
 unitatem trahunt substantiae. Pius quidem sensus, sed num-  
 quam parabolae et dubia aenigmatum intelligentia potest  
 ad auctoritatem dogmatum proficere. Satum autem genus est  
 mensurae iuxta morem prouinciae Palaestinae, unum et  
 250 dimidium modium capiens. Dicuntur et alia de hac parabola,  
 sed non est praesentis materiae totum de omnibus dicere.

34. Haec omnia locutus est Iesus in parabolis ad turbas,  
 et sine parabolis non loquebatur eis. Non discipulis sed turbis  
 per parabolas loquebatur; et usque hodie turbae in parabolis  
 255 audiunt, discipuli domi interrogant Saluatorem.

49. Platon expose son analyse dans sa *République* (l. IV, 439 d - 440 e). Jérôme s'y référerait encore *infra*, en 15, 19, et surtout dans *In Ezech.* 1, 7. Voir Paul ANTIN, *Recueil*, chap. 27 : « Les idées morales de S. Jérôme », p. 328.

50. Péjoratif chez Augustin, l'adjectif « curiosus » est, au contraire, une qualité pour Jérôme. Sur ces appels au lecteur, voir Introduction, p. 22.

nous pouvons traduire par « le raisonnable », *to thumikon* nous disons « le colérique » ou « l'irascible », *to épithumétikon*, ce que nous appelons « le concupiscible », et selon ce philosophe leur séjour est le cerveau pour la raison, le fiel pour la colère, le foie pour le désir<sup>49</sup>. Donc, si nous avons reçu le levain évangélique des saintes Écritures dont il a été parlé plus haut, alors les trois passions de l'âme humaine vont se confondre en une seule, la raison nous donnant la possession de la sagesse, la colère la haine du vice, la concupiscence le désir ardent des vertus, et cela formera un tout grâce à la doctrine des évangiles, que notre mère l'Église nous a donnée. Je vous dirai aussi une troisième interprétation de certains : ainsi le lecteur attentif<sup>50</sup> aura à son gré possibilité d'un choix plus large. En cette femme, ils voient également l'Église qui a mêlé la foi de l'homme à trois mesures de farine : la croyance au Père, celle au Fils, celle au Saint-Esprit. Une fois levée pour ne faire qu'une seule pâte, elle nous amène à la connaissance non d'un Dieu triple, mais d'une divinité unique. De même pour les trois mesures de farine : aucune diversité de nature entre chacune d'elles, elles nous font connaître l'unité de substance. Sens certainement pieux, mais jamais les paraboles et l'interprétation douteuse de réalités obscures ne peuvent contribuer à l'autorité des dogmes. Le *satum* est un genre de mesure, en usage dans la province de Palestine, d'une capacité d'un boisseau et demi. Il y a d'autres explications sur cette parabole, mais notre propos actuel n'est pas de tout dire sur tout.

34. Jésus dit toutes ces choses en paraboles aux foules et il ne leur parlait pas sans paraboles. Ce n'est pas à ses disciples mais aux foules qu'il parlait en paraboles. Aujourd'hui encore, les foules entendent en paraboles tandis que les disciples interrogent le Sauveur en sa demeure.

35. Vt impleretur quod dictum est per prophetam dicentem :  
 Aperiam in parabolis os meum ; eructabo abscondita a consti-  
 tutione mundi. Hoc testimonium de septuagesimo septimo  
 psalmo sumptum est. Legi in nonnullis codicibus, et studiosus  
 260 lector id ipsum forte reperiatur, in eo loco ubi nos posuimus et  
 uulgata habet editio : *Vt impleretur quod dictum est per*  
*prophetam dicentem, ibi scriptum : per Esaiam prophetam*  
*dicentem. Quod quia minime inueniebatur in Esaia, arbitrator*  
 265 *postea a prudentibus uiris esse sublatum. Sed mihi uidetur*  
*in principio ita editum, quod scriptum est : per Asaph prophe-*  
*tam dicentem (septuagesimus septimus enim psalmus, de quo*  
*hoc sumptum est testimonium, Asaph prophetae titulo inscri-*  
 270 *bitur) et primum scriptorem non intellexisse Asaph et putasse*  
*scriptoris uitium atque emendasse nomen Esaiae, cuius*  
*uocabulum manifestius erat. Sciendum est itaque quod in*  
*psalmis et hymnis et canticis Dei non solum Dauid sed et ceteri*  
*quorum praescripta sunt nomina prophetae sint appellandi,*  
 275 *Asaph uidelicet et Idithon et Aeman Ezraites et Aetham*  
*et filii Chore et reliqui quos scriptura commemorat. Quodque*  
*ex persona Domini dicitur : Aperiam in parabolis os meum ;*  
*eructabo abscondita a constitutione mundi, considerandum*  
 280 *attentius et inueniendum describi egressum Israhelis ex*  
*Aegypto et omnia signa narrari quae in exodi continentur*  
*historia. Ex quo intellegimus uniuersa illa quae scripta sunt*  
 285 *parabolice sentienda, nec manifestam tantum sonare litteram*  
*sed et abscondita sacramenta. Hoc enim se Saluator dicturum*  
*esse promittit, aperiens os suum in parabolis et eructans abs-*  
*condita a constitutione mundi.*

36. Tunc dimissis turbis uenit in domum. Et accesserunt ad  
 285 eum discipuli eius dicentes : Dissere nobis parabolam zizaniorum

257. Ps. 77, 2 || 265. Cf. Ps. 77, 1

51. C'est effectivement la leçon originelle du *Sinaiticus*.

35. Afin que s'accomplît ce que dit le prophète : « J'ouvrirai  
 ma bouche pour dire des paraboles, je révélerai des choses  
 cachées depuis la création du monde », citation tirée du se-  
 cond verset du psaume 77. J'ai lu dans un certain nombre  
 d'exemplaires, et un lecteur diligent pourrait peut-être  
 l'y retrouver, précisément au passage où, tout comme l'édi-  
 tion reçue, nous avons adopté la leçon : « afin que s'accomplît  
 ce que dit le prophète », le texte : « ce que dit le prophète  
 Isaïe<sup>51</sup> ». Comme cela ne se trouvait pas du tout dans Isaïe,  
 voilà pourquoi, je pense, ce fut supprimé ensuite par des  
 personnes avisées. A mon avis, le texte primitif portait « ce  
 que dit le prophète Asaph », etc. — En effet, le psaume 77  
 d'où a été tirée cette citation est mis sous le nom du prophète  
 Asaph — et selon moi le premier copiste ne comprit pas le  
 nom d'Asaph, crut à une erreur de copiste et corrigea par  
 le nom d'Isaïe qui lui était plus familier. Sachons-le donc,  
 dans les psaumes, les hymnes, les cantiques à Dieu, doivent  
 être appelés prophètes non seulement David mais encore  
 les autres, dont les noms sont dans les titres, c'est-à-dire  
 Asaph, Idithum, Héman l'Ezraïte, Éthan, les fils de Coré  
 et les autres dont fait mention l'Écriture. Quant à ce qui y  
 est dit au nom du Seigneur : « J'ouvrirai ma bouche pour  
 parler en paraboles, je proclamerai des choses cachées depuis  
 la création du monde », il faut l'examiner plus attentivement,  
 découvrir que le psaume décrit la sortie d'Israël, d'Égypte,  
 raconte tous les prodiges contenus dans l'histoire de l'Exode.  
 Par suite, nous comprenons que tous ces récits doivent être  
 compris comme une parabole, que ce n'est pas seulement le  
 sens littéral qui s'y fait entendre, mais aussi des mystères  
 cachés. Voilà ce que le Sauveur promet en effet de dire en  
 ouvrant la bouche pour parler en paraboles et en proclamant  
 des choses cachées depuis la création du monde.

36. Alors ayant congédié la foule, il vint à la maison, et les  
 disciples s'approchèrent de lui, disant : « Explique-nous la

agri. Dimittit turbas Iesus et domum reuertitur, ut accedant ad eum discipuli et secreto interrogent quae populus nec merebatur audire nec poterat : *Dissere nobis parabolam zizaniorum.*

290 37. Qui respondens ait : Qui seminat bonum semen est filius  
hominis. Perspicue exposuit quod ager mundus sit, sator  
filius hominis, bonum semen filii regni, zizania filii pessimi,  
zizaniorum sator diabolus, messis consummatio saeculi, mes-  
sures angeli ; omnia scandala referuntur ad zizania, iusti  
295 reputantur in filios regni. Ergo, ut supra dixi, quae exposita  
sunt a Domino his debemus adcommo-  
dare fidem ; quae autem tacita et nostrae intellegentiae derelicta perstringenda  
sunt breuiter. Homines qui dormiunt magistros ecclesiarum  
intellege ; seruos patrisfamiliae ne alios accipias quam angelos  
300 qui cotidie uident faciem Patris ; diabolus autem propterea  
inimicus homo appellatur quia deus esse desiuit et in nono  
psalmo scriptum est de eo : *Exsurge, Domine, non confortetur  
homo.* Quamobrem non dormiat qui ecclesiae praepositus est,  
ne per illius neglegentiam inimicus homo superseminet  
305 zizania, hoc est hereticorum dogmata. Quod autem dicitur :  
*ne forte colligentes zizania eradicetis simul et frumentum,*  
datur locus paenitentiae, et monemur ne cito amputemus  
fratrem, quia fieri potest ut ille, qui hodie noxio deprauatus  
est dogmate, cras resipiscat et defendere incipiat ueritatem.  
310 Illud quoque quod sequitur : *Sinite utraque crescere usque  
ad messem,* uidetur illi praeepto esse contrarium : *Auferite  
malum de medio uestrum,* et nequaquam societatem habendam

299. Cf. Matth. 28, 10 || 302. Ps. 9, 20 || 311. Deut. 13, 5 || 312. Cf. I Cor. 5, 1

52. S. Jérôme a déjà insisté sur ce principe essentiel *supra*, 13, 3 et 13, 24.

53. Même opposition de ces deux textes dans ORIGÈNE, fragm. 299 (GCS 41, I, p. 135).

parabole de l'ivraie du champ. » Jésus congédie la foule et revient à la maison pour que ses disciples s'approchent de lui et l'interrogent en secret sur ce que le peuple était indigne et incapable d'entendre. « Explique-nous la parabole de l'ivraie. »

37. Et lui de répondre : « Celui qui sème le bon grain, c'est le fils de l'homme. » Son exposé est clair : le champ c'est le monde, le semeur le fils de l'homme, la bonne semence les fils du royaume, l'ivraie les fils du Mauvais, le semeur de l'ivraie le diable, la moisson la fin du monde, les moissonneurs les anges. Tous les scandales sont mis sur le compte de l'ivraie, les justes sont considérés comme les fils du royaume. Donc, comme je l'ai dit plus haut<sup>52</sup>, nous devons plier notre foi à ce qui a été expliqué par le Seigneur. Mais ce qui n'est pas dit, ce qui est abandonné à notre intelligence, il nous faut l'effleurer rapidement. Les gens qui dorment, comprends par là les maîtres des églises. Les serviteurs du père de famille, ne le comprends de nul autre que des anges qui voient chaque jour la face du Père. Le Diable est appelé « l'homme ennemi » parce qu'il a cessé d'être un dieu. Dans le psaume 9, il est écrit à son sujet : « Lève-toi Seigneur ! Que l'homme ne s'affermisse pas dans sa puissance. » Qu'il ne dorme donc point celui qui a été mis à la tête d'une église, de peur que, à la faveur de sa négligence, l'homme ennemi ne vienne ensuite semer l'ivraie, c'est-à-dire l'hérésie. La parole : « de peur qu'en ramassant l'ivraie, vous n'arrachiez aussi le blé » laisse place pour la pénitence et nous sommes avertis de ne pas nous presser de retrancher un frère. En effet, il peut arriver que celui qui, aujourd'hui, a été séduit par une doctrine nuisible, vienne demain à résipiscence et se mette à défendre la vérité. La suite aussi : « laissez-les tous deux croître jusqu'à la moisson » semble contredire<sup>53</sup> le précepte : « Ôtez le mal du milieu de vous » et l'obligation de n'avoir absolument aucun

cum his qui fratres nominentur et sint adulteri et fornicatores. Si enim prohibetur eradicatio et usque ad messem tenenda est patientia, quomodo eiciendi sunt quidam de medio nostrum ? Inter triticum et zizania, quod nos appellamus lolium, quamdiu herba est et necdum culmus uenit ad spicam, grandis similitudo est et in discernendo aut nulla aut perdifficilis distantia. Praemonet ergo Dominus ne ubi quid ambiguum est cito sententiam proferamus, sed Deo iudici terminum reseruemus ut, cum dies iudicii uenerit, ille non suspicionem criminis sed manifestum reatum de sanctorum coetu eiciat. Quod autem dixit zizaniorum fasciculos ignibus tradi et triticum congregari in horrea, manifestum est hereticos quosque et hypocritas fidei gehennae ignibus concremandos ; sanctos uero, qui appellantur triticum, horreis, id est mansionibus caelestibus, suscipi.

43. Tunc iusti fulgebunt sicut sol in regno patris sui. In praesenti saeculo fulget lux sanctorum coram hominibus ; post consummationem autem mundi, ipsi iusti fulgebunt sicut sol in regno patris sui.

44. Simile est regnum caelorum thesauro abscondito in agro, quem qui inuenit homo abscondit : et prae gaudio illius uadit et uendit uniuersa quae habet et emit agrum illum. Crebris parabolarum obscuritatibus retardati, commaticam interpretationem excedimus, ut prope de alio interpretationis genere ad aliud transisse uideamur. Thesaurus iste in quo sunt omnes thesauri sapientiae et scientiae absconditi aut Dei uerbum est qui in carne Christi uidetur absconditus, aut sanctae scripturae in quibus reposita est notitia Saluatoris ;

329. Cf. Matth. 5, 16 || 337. Col. 2, 3

54. Le rapprochement des versets de Matthieu et de celui de Paul se trouve dans ORIGÈNE, *In Matth.* X, 5 (GCS 40, p. 5, l. 18 s. ; SC 162, p. 157).

contact avec ceux qui portent le nom de frères et qui sont adultères et débauchés. En effet, s'il est interdit de déraciner l'ivraie, s'il faut patienter jusqu'à la moisson, comment se fait-il que certains doivent être chassés du milieu de nous ? Entre le froment et l'ivraie que nous appelons *lolium*, tant que ce n'est qu'une herbe et que la tige ne se transforme pas en épi, grande est la ressemblance. Veut-on les distinguer, la différence est nulle ou très difficile à établir. Donc le Seigneur nous avertit de ne pas porter immédiatement une condamnation quand il y a quelque doute, mais de réserver l'arrêt à Dieu qui est Juge. Ainsi, le jour du jugement venu, ce ne sera pas le soupçon du crime, mais la culpabilité manifeste qu'il chassera de l'assemblée des saints. Et lorsqu'il a dit que les gerbes d'ivraie étaient livrées au feu et que le blé était amassé dans le grenier, le sens est clair : tous les hérétiques et les hypocrites dans la foi doivent être brûlés aux feux de la géhenne, mais les saints, ce blé dont il parle, sont reçus dans les greniers, c'est-à-dire dans les demeures célestes.

43. « Alors les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père. » Dans le siècle présent, la lumière des saints brille aux yeux des hommes ; après la consommation du monde « les justes brilleront eux-mêmes comme le soleil dans le royaume de leur Père ».

44. « Le royaume des cieux est semblable à un trésor caché dans un champ. Celui qui l'a trouvé le cache et, dans sa joie, il s'en va, vend tout ce qu'il a, et achète ce champ. » Retardés par les nombreuses obscurités des paraboles, nous dépassons l'exégèse verset par verset, si bien que nous semblons presque avoir passé d'un genre d'exégèse à un autre. Ce trésor « où se trouvent cachés tous les trésors de la sagesse et de la science<sup>54</sup> », c'est ou bien le Verbe de Dieu qui paraît caché dans la chair du Christ, ou les saintes Écritures dans lesquelles repose la connaissance du Sauveur.

quem, cum quis in eis inuenerit, debet omnia istius saeculi emolumenta contemnere, ut illum possit habere quem reperit. Quod autem sequitur : *quem cum inuenerit homo abscondit*, idcirco dicitur non quod hoc de inuidia faciat sed quo timore  
 345 seruantis et nolentis perdere abscondat in corde suo quem pristinis praetulit facultatibus.

45. 46. Iterum simile est regnum caelorum homini negotiatori quaerenti bonas margaritas ; inuenta autem una pretiosissima margarita, abiit et uendit omnia quae habuit et emit eam.  
 350 Aliis uerbis id ipsum quod supra dicitur. Bonae margaritae quas quaerit institor lex et prophetae sunt. Audi Marcion, audi Manichee, bonae margaritae sunt lex et prophetae et notitia ueteris instrumenti ; unum autem est pretiosissimum margaritum : scientia Saluatoris et sacramentum passionis illius  
 355 et resurrectionis arcanum. Quod cum inuenerit homo negotiator, similis Pauli apostoli, omnia legis prophetarumque mysteria et obseruationes pristinas, in quibus inculpate uixerat, quasi purgamenta contemnit et quisquilias, ut Christum lucri faciat. Non quo inuentio nouae margaritae  
 360 condemnatio sit ueterum margaritarum, sed quo comparatione eius omnis alia gemma sit uilior.

47. 48. 49. Iterum simile est regnum caelorum sagenae missae in mare et ex omni genere piscium congreganti ; quam cum impleta esset educentes, et secus litus sedentes, elegerunt  
 365 bonos in uasa sua, malos autem foras miserunt ; sic erit in consummatione saeculi, et reliqua. Impleto Hieremiae uatici-

359. Cf. Phil. 3, 8 || 366. Jér. 16, 16

55. Au lieu de « sed cum timore » (CCL avec RGO), nous adoptons « sed quo timore » (SKBPL + EC « quod ») qui nous semble bien meilleur, et plus fidèle à Jérôme (cf. le paragraphe suivant, l. 359-360).

L'y a-t-on découvert, on doit mépriser tous les profits de ce monde pour pouvoir posséder celui qu'on a découvert. Quant à la suite : « Celui qui l'a trouvé le cache », cela ne signifie point qu'il le fait par malveillance, mais parce que sous l'effet de la peur<sup>55</sup>, en homme qui veut conserver et ne pas perdre son bien, il cache dans son cœur ce trésor qu'il a préféré à ses anciennes richesses.

45.46. « Encore, le royaume des cieux est semblable à un marchand qui cherchait de belles perles. En ayant trouvé une de grand prix, il s'en alla et vendit tout ce qu'il avait et l'acheta. » En termes différents, c'est la même idée que plus haut. Les belles perles que cherche le commerçant<sup>56</sup>, c'est la Loi et les prophètes. Écoute, Marcion, écoute Manès. Les belles perles sont la Loi et les prophètes, la connaissance de l'Ancien Testament, mais il existe une perle unique, la plus précieuse, la connaissance du Sauveur, le mystère de sa Passion, le secret de sa résurrection. Et lorsqu'il découvre la Loi et les prophètes et toutes les antiques observances dans lesquels il avait vécu irréprochablement, il les méprise alors comme des immondices, des balayures, pour gagner le Christ. Non que la découverte de la nouvelle perle soit la condamnation des anciennes, mais parce que, comparée à celle-ci, toute autre gemme a moins de prix.

47.48.49. « Encore, le royaume des cieux est semblable à un filet qu'on jette dans la mer et qui ramasse des poissons de toute espèce. Une fois rempli, les pêcheurs le retirent, et assis sur le rivage, ils trient et mettent les bons dans des vases et rejettent les mauvais. Ainsi en sera-t-il à la fin du monde »,

56. « Institutior » (CCL) est une faute d'impression. Il faut lire « institor ».

nio dicentis : *Ecce ego mitto ad uos piscatores multos*, postquam audierunt Petrus et Andreas, Iacobus et Iohannes filii Zebedei : *Sequimini me, et faciam uos piscatores hominum*,  
 370 contexuerunt sibi ex ueteri et nouo testamento sagenam euangelicorum dogmatum et miserunt eam in mare huius saeculi : quae usque hodie in mediis fluctibus tenditur, capiens de salsis et amaris gurgitibus quicquid inciderit, id est et bonos homines et malos, et optimos pisces et pessimos.  
 375 Cum autem uenerit consummatio et finis mundi, ut ipse infra manifestius disserit, tunc sagena extrahetur ad litus, tunc uerum discernendorum piscium iudicium demonstrabitur et quasi in quodam quietissimo portu boni mittentur in uasa caelestium mansionum, malos autem torrendos et  
 380 exsiccandos gehennae flamma suscipiet.

51. Intellexistis haec omnia ? Dicunt ei : *Etiam*. Ad apostolos proprie sermo est et illis dicitur : *Intellexistis haec*, quos non uult audire tantum ut populum, sed intellegere ut magistros futuros.

385 52. Ideo omnis scriba doctus in regno caelorum similis est homini patrifamilias qui profert de thesauro suo noua et uetera. Instructi erant apostoli, scribae et notarii Saluatoris, qui uerba illius et praecepta signabant in tabulis cordis carnalibus, regnorum caelestium sacramentis, et pollebant  
 390 opibus patrifamiliae, eicientes de thesauro doctrinarum suarum noua et uetera ut quicquid in euangelio praedicabant legis et prophetarum uocibus comprobarent. Vnde et sponsa dicit in Cantico canticorum : *Noua cum ueteribus, fratruelis meus, seruauit tibi*.

369. Matth. 4, 19 || 388. Cf. II Cor. 3, 3 || 393. Cant. 7, 13

57. Comparant la parabole des filets dans ORIGÈNE (*GCS* 40, p. 11 s.) et dans Jérôme, *BODIN* (*op. cit.*, p. 49), qui signale la littéralité des emprunts de Jérôme, constate ici que l'auteur latin « donne à l'explication du filet apostolique une allure plus sobre, un caractère plus nerveux ».

etc.<sup>57</sup>. Une fois réalisée la prophétie de Jérémie qui dit : « Voici que je vous enverrai de nombreux pêcheurs », Pierre et André, Jacques et Jean fils de Zébédée, après avoir entendu ces paroles : « Suivez-moi et je vous ferai pêcheurs d'hommes », se tissèrent, à partir de l'Ancien et du Nouveau Testament, le filet des doctrines évangéliques, et ils le jetèrent dans la mer de notre siècle. Aujourd'hui encore, ce filet est tendu au milieu des flots et il prend tout ce qui tombe de ces gouffres salés et amers, c'est-à-dire les bons et les méchants, les poissons les meilleurs et les plus mauvais. A la consommation et à la fin du monde, comme lui-même l'explique plus clairement ensuite, alors le filet sera tiré sur le rivage, alors on verra le jugement véritable, le tri des poissons. Comme dans un port très tranquille, les bons seront mis dans les vases des demeures célestes. Quant aux mauvais, le feu de la géhenne les recevra pour les brûler et les calciner.

51. « Avez-vous compris tout cela ? » Ils lui disent : « Oui. » Ce discours s'adresse spécialement aux apôtres et c'est à eux qu'il dit : « Avez-vous compris tout cela ? » Il ne veut pas qu'ils se bornent à écouter, comme le peuple, mais qu'ils comprennent puisqu'ils seront les futurs maîtres.

52. « C'est pourquoi tout scribe instruit de ce qui regarde le royaume des cieux est semblable à un maître de maison qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes. » Les apôtres, scribes et secrétaires du Sauveur, qui gravaient dans les tablettes de chair de leur cœur ses paroles et ses préceptes, étaient instruits des mystères des royaumes célestes. Les richesses du père de famille les rendaient puissants, car ils puisaient dans le trésor de leur connaissance des choses nouvelles ou anciennes. Si bien que tout ce qu'ils prêchaient dans l'Évangile, ils le prouvaient par le témoignage concordant de la Loi et des prophètes. D'où les paroles de l'épouse dans le Cantique des Cantiques : « Mon bien-aimé, je t'ai gardé les fruits nouveaux avec les anciens. »

395 53. 54. Et factum est cum consummasset Iesus parabolas istas, transiit inde et ueniens in terram suam, docebat eos in synagoga eorum. Post parabolas quas locutus est ad populum et quas soli apostoli intellegunt, transiit in patriam suam ut ibi apertius doceat.

400 Vnde huic sapientia haec et uirtutes ? Mira stultitia Nazarenorum. Mirantur unde habeat sapientiam sapientia et uirtutes uirtus, sed error in promptu est quod fabri filium suspicabantur.

55. 56. Nonne hic est fabri filius ? Nonne mater eius dicitur  
405 Maria et fratres eius Iacobus et Ioseph, Simon et Iudas, et sorores eius omnes apud nos sunt ? Error Iudaeorum salus nostra est et hereticorum condemnatio. In tantum enim cernebant hominem Iesum Christum ut fabri putarent filium :  
410 *Nonne hic est fabri filius ?* Miraris si errent in fratribus cum errent in patre ? Locus iste plenius in supra dicto contra Heluidium libello expositus est.

57. Iesus autem dixit eis : Non est propheta sine honore nisi in patria sua et in domo sua. Propemodum naturale est  
415 ciues semper ciuibus inuidere ; non enim considerant praesentia uiri opera sed fragilis recordantur infantiae, quasi non et ipsi per eosdem aetatis gradus ad maturam aetatem uenerint.

58. Et idcirco non fecit ibi uirtutes multas propter incredulitatem illorum. Non quo etiam illis incredulis facere non potuerit uirtutes multas, sed quo ne multas faciens  
420 ciues incredulos condemnaret. Potest autem et aliter intellegi quod Iesus dispiciatur in domo et in patria sua, hoc est in populo Iudaeorum, et ideo ibi pauca signa fecerit ne penitus

58. Cf. *Adv. Heluidium* (PL 23, 188 A, 196 C) et *supra*, 12, 49.

59. Souvenir personnel peut-être. Jérôme lui aussi fut mal accueilli dans son pays. Cf. *Ep.* 7 à Chromace, 5 (Labourt I, p. 24).

53.54. « Et il arriva, quand Jésus eut achevé ces paraboles, qu'il partit de là. Et, venant dans sa patrie, il enseignait les gens dans leurs synagogues. » Après avoir dit au peuple ces paraboles comprises des seuls apôtres, il va dans sa patrie pour y enseigner plus ouvertement.

« D'où lui viennent cette sagesse et ces miracles ? » Prodigueuse sottise des Nazaréens : ils se demandent avec étonnement d'où la Sagesse tire sa sagesse et la Puissance ses miracles. L'erreur est évidente : ils pensaient qu'il était le fils d'un charpentier.

55.56. « N'est-ce pas le fils du charpentier ? Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie et ses frères Jacques, Joseph, Simon et Jude ? Et ses sœurs ne sont-elles pas toutes parmi nous ? » L'erreur des Juifs est notre salut et la condamnation des hérétiques. En Jésus-Christ, ils voyaient si bien un homme, qu'ils pensaient qu'il était fils d'un charpentier. « N'est-ce pas le fils du charpentier ? » Vous étonnez-vous qu'ils se trompent sur ses frères quand ils se trompent sur son père ? Ce point a été plus longuement exposé dans mon opuscule déjà cité contre Helvidius<sup>58</sup>.

57. Mais Jésus leur dit : « Un prophète n'est sans honneur que dans sa patrie et dans sa maison. » L'envie à l'égard d'un concitoyen est presque naturelle. On ne considère pas les actions actuelles de l'homme. On se souvient de sa faiblesse quand il était enfant, comme si soi-même on n'était point parvenu à l'âge mûr par les mêmes degrés<sup>59</sup>.

58. Et il ne fit pas là beaucoup de miracles à cause de leur incrédulité. Non point qu'il ne pût faire de nombreux miracles, même pour ces incrédules, mais pour ne pas condamner ses concitoyens incrédules en en faisant beaucoup. On peut comprendre autrement : Jésus est méprisé dans sa maison et dans sa patrie, c'est-à-dire dans le peuple juif. Voilà pourquoi il n'y a fait que peu de miracles pour qu'ils ne devinssent pas

inexcusabiles fierent. Maiora autem signa cotidie in gentibus per apostolos facit non tam in sanatione corporum quam in animarum salute.

14 1. 2. In illo tempore audiuit Herodes tetrarcha famam Iesu, et ait pueris suis : Hic est Iohannes Baptista, ipse surrexit a mortuis, et ideo uirtutes operantur in eo. Quidam ecclesiasticorum interpretum causas quaerit quare Herodes ista sit suspicatus ut putet a mortuis Iohannem resurrexisse et ideo uirtutes operari in eo ; quasi erroris alieni nobis reddenda sit ratio, aut μετεμψύχωσης secta ex his uerbis habeat occasionem, cum utique eo tempore quo Iohannes decollatus est, Dominus triginta esset annorum , μετεμψύχωσης autem post multos annorum circulos in diuersa corpora dicat animas insinuari.

3. 4. Herodes autem tenuit Iohannem et alligauit eum et posuit in carcerem propter Herodiadem uxorem fratris sui. Dicebat enim illi Iohannes : Non licet tibi habere eam. 15 Vetus narrat historia Philippum Herodis maioris filium, sub quo Dominus fugit in Aegyptum, fratrem huius Herodis sub quo passus est Christus, duxisse uxorem Herodiadem filiam regis Phetraï, postea uero socerum eius, exortis quibusdam contra generum simultatibus, tulisse filiam suam et in 20 dolorem prioris mariti Herodis inimici eius nuptiis copulasse.

14, 16. Cf. Matth. 2, 14 || 17. Cf. Lc 23, 7 s.

60. « Quidam » : il s'agit d'Origène (GCS 40, p. 27). Pourtant, celui-ci ne parle pas de métempsycose, mais de « métensomatose », car Jésus avait déjà trente ans à la mort de Jean, comme le remarque Jérôme lui-même.

totalement inexcusables. Mais il en fait chaque jour de plus grands chez les Gentils par l'intermédiaire de ses apôtres, moins en guérissant les corps qu'en sauvant les âmes.

#### CHAPITRE 14

1. 2. En ce temps-là, Hérode le tétrarque apprit la renommée de Jésus. Il dit à ses gens : « C'est Jean-Baptiste. Il est ressuscité des morts, et voilà pourquoi des miracles se font par lui. » Un des commentateurs chrétiens<sup>60</sup> se demande pourquoi Hérode en est venu à conjecturer cela, à penser que Jean est ressuscité des morts, et qu'ainsi les miracles se faisaient par lui, tout comme si nous avions à rendre compte de l'erreur d'un païen ou comme si la doctrine de la métempsycose pouvait tirer argument de ces paroles alors que, de toute manière, à l'époque où Jean fut décapité, le Seigneur avait trente ans<sup>61</sup>, et que, selon la métempsycose, les âmes entrent dans des corps différents après de nombreux cycles d'années.

3. 4. Car Hérode fit arrêter Jean, le fit enchaîner et mettre en prison à cause d'Hérodiade, la femme de son frère Philippe. En effet, Jean lui disait : « Il ne t'est pas permis de l'avoir pour femme. » D'après le récit de l'histoire ancienne, Philippe fils d'Hérode le Grand — c'est sous son règne que notre Seigneur s'enfuit en Égypte —, frère de cet Hérode sous lequel le Christ subit sa passion, épousa Hérodiade, fille du roi de Petra, mais, à la suite de certains différends avec son gendre, le beau-père reprit sa fille et, pour se venger de ce premier mari, la donna en mariage à Hérode, son ennemi.

61. Le renseignement nous est donné par Lc 3, 23.

Qui sit autem hic Philippus, euangelista Lucas plenius docet : Anno quinto decimo imperii Tiberii Caesaris, procurante Pontio Pilato Iudaeam, tetrarcha autem Galileae Herode, Philippo autem fratre eius tetrarcha Itureae et Trachonitidis regionis. Ergo Iohannes Baptista qui uenerat in spiritu et uirtute Heliae, eadem auctoritate qua ille Achab corripuerat et Hiezabel, arguit Herodem et Herodiam quod illicitas nuptias fecerint et non liceat, fratre uiuente germano, uxorem illius ducere : malens periclitari apud regem quam propter adulationem esse inmemor praeceptorum Dei.

5. Et uolens illum occidere, timuit populum, quia sicut prophetam illum habebant. Seditioem quidem populi uerebatur propter Iohannem, a quo sciebat turbas in Iordane plurimas baptizatas, sed amore uincebatur uxoris, ob cuius ardorem etiam Dei praecepta neglexerat.

6. Die autem natalis Herodis saltauit filia Herodias in medio triclinio, et placuit Herodi. Nullum inuenimus alium obseruasse diem natalis sui nisi Herodem et Pharaonem, ut quorum erat par impietas, esset una solemnitas.

7. Cum iuramento pollicitus est ei dare quodcumque postulasset ab eo. Ego non excuso Herodem quod inuitus et nolens propter iuramentum homicidium fecerit, qui ad hoc forte iurauit ut futurae occasionei machinas praepararet. Alioquin

22. Lc 3, 1 || 25. Cf. Lc 1, 17 || 26. Cf. III Rois 21, 18-24 || 38. Cf. Gen. 40, 20

62. Cf. JOSÈPHE, *Antiquités judaïques* XV, v, 1-2. Alors que l'Évangile souligne l'influence d'Hérodiade dans le meurtre du Baptiste, Josèphe l'attribue directement à Hérode : « Il jugea préférable de prévenir le Baptiste et de le faire disparaître avant qu'il n'ait fait quelque révolution. » Il craignait donc son influence, et l'emprisonnement de Jean à Machéronte, donc au-delà de la Mer Morte, montre bien qu'Hérode redoutait le peuple.

Qui est ce Philippe ? L'évangéliste Luc nous le précise : « La quinzième année du règne de Tibère César, alors que Ponce Pilate était procurateur de Judée, Hérode tétrarque de Galilée et son frère, Philippe, tétrarque de l'Iturée et de la Trachonitide. » Donc Jean-Baptiste, venu avec l'esprit et la puissance d'Élie, avec une autorité pareille à celle avec laquelle celui-ci avait repris Achab et Jézabel, blâme Hérode et Hérodiade pour avoir contracté un mariage illicite, car, du vivant de son frère, il n'est point permis d'épouser la femme de celui-ci. Il préférerait se perdre dans l'esprit du roi plutôt que d'oublier les préceptes de Dieu par basse complaisance.

5. Il voulait le faire mourir, mais il craignait le peuple parce qu'on le considérait comme un prophète. Il redoutait une révolte du peuple en faveur de Jean<sup>62</sup> : il savait en effet qu'il avait baptisé des foules très nombreuses dans le Jourdain, mais son amour pour sa femme était le plus fort, cet amour dont l'ardeur lui avait fait négliger même les préceptes de Dieu.

6. Le jour anniversaire de la naissance d'Hérode, la fille d'Hérodiade dansa au milieu du banquet et plut à Hérode. Nous ne trouvons personne qui ait fêté son anniversaire sauf Hérode et le Pharaon<sup>63</sup> : égale impiété, même fête d'anniversaire.

7. Il lui promet sous serment de lui donner tout ce qu'elle lui demanderait. Je n'excuse pas, moi, Hérode, sous prétexte qu'il a commis cet homicide malgré lui, contre sa volonté, pour observer un serment : il a juré peut-être pour se ménager plus tard une occasion. En effet, s'il dit avoir commis ce

63. Jérôme suit ici ORIGÈNE, *In Matth.* X, 22 (GCS 40, p. 30). En fait, les princes syriens et égyptiens célébraient ces anniversaires chaque année.

si ob iusiurandum fecisse se dicit, si patris, si matris postulasset  
45 interitum, facturus fuerat annon ? Quod in se ergo repudiaturus fuit, contemnere debuit et in propheta.

8. Da mihi, inquit, hic in disco caput Iohannis Baptistae. Herodias timens ne Herodes aliquando resipisceret uel  
50 Philippo fratri amicus fieret atque illicitae nuptiae repudio soluerentur, monet filiam ut in ipso statim conuiuio caput Iohannis postulet : digno operi saltationis dignum sanguinis praemium.

9. Et contristatus est rex. Consuetudinis scripturarum est ut opinionem multorum sic narret historicus, quo modo eo  
70 tempore ab omnibus credebatur. Sicut Ioseph ab ipsa quoque Maria appellatur pater Iesu, ita et nunc Herodes dicitur contristatus quia hoc discumbentes putabant. Dissimulator enim mentis suae et artifex homicida tristitiam praeferebat in facie, cum laetitiam haberet in mente.

60 Propter iuramentum autem et eos qui pariter discumbebant iussit dari. Scelus excusat iuramento, ut sub occasione pietatis impius fieret. Quod autem subiecit : *et propter eos qui pariter discumbebant*, uult omnes sceleris sui esse consortes, ut in luxurioso inpuroque conuiuio cruentae epulae deferrentur.  
65 tur.

11. Et allatum est caput eius in disco et datum est puellae, et tulit matri suae. Legimus in Romana historia Flaminium ducem Romanum, quod accubanti iuxta meretriculae quae numquam uidisse se diceret hominem decollatum, adsensus sit  
70 ut reus quidam capitalis criminis in conuiuio truncaretur, a censoribus pulsum curia, quod epulas sanguini miscuerit et mortem quamuis noxii hominis in alterius delicias praesti-

55. Cf. Lc 2, 48

64. Il faut changer la ponctuation du CCL et placer la virgule avant « a censoribus » et non après.

crime pour observer son serment, alors, si elle lui avait demandé la mort de son père et de sa mère, les eût-il vraiment fait périr ou non ? Donc, ce qu'il eût refusé en ce qui le concernait, il eût dû le rejeter aussi pour le prophète.

8. « Donne-moi, dit-elle, ici, dans un plat, la tête de Jean-Baptiste. » Craignant qu'Hérode ne se repentît un jour ou qu'il ne se réconciliât avec son frère Philippe et que son mariage illégitime ne fût rompu, Hérodiade avertit sa fille de demander immédiatement en plein repas la tête de Jean : belle récompense que le sang pour le beau travail qu'est une danse !

9. Et le roi fut contristé. Selon l'usage des Écritures, l'historien rapporte l'opinion générale, ce que tous croyaient en ce temps-là. Tout comme Marie elle-même appelait Joseph père de Jésus, maintenant on nous dit qu'Hérode fut contristé, parce que c'était la pensée des convives. En effet, dissimulant ses sentiments, meurtrier hypocrite, alors qu'il affichait la tristesse sur son visage, il avait la joie en son cœur.

Mais, à cause de son serment et des convives qui étaient avec lui, il commanda qu'on la lui donnât. Il excuse son crime (en invoquant) son serment : sous le couvert de la piété, il devient impie. Le texte a ajouté : « Et à cause des convives qui étaient avec lui » : il veut que tous participent à son crime pour qu'on apporte le plat sanglant dans le repas de la luxure et de l'impureté.

11. Et sa tête fut apportée sur un plateau et donnée à la jeune fille qui la porta à sa mère. Voici ce que nous lisons dans l'histoire romaine : Étendue à table à côté du général romain Flaminus, une courtisane disait n'avoir jamais vu décapiter un homme et il consentit à faire décapiter un condamné à mort, au milieu du festin. Les censeurs<sup>64</sup> le chassèrent de la Curie pour avoir mêlé du sang à un repas, pour avoir offert au plaisir d'autrui le spectacle de la mort d'un homme cependant

terit, ut libido et homicidium pariter miscerentur. Quanto  
 75 sceleratior Herodes et Herodias ac puella : quae saltavit in  
 pretium sanguinis caput postulat prophetae, ut habeat in  
 potestate linguam quae illicitas nuptias arguebat. Hoc  
 iuxta litteram factum sit. Nos autem usque hodie cernimus  
 in capite Iohannis prophetae Iudaeos Christum qui caput  
 prophetarum est perdidisse.

80 12. Et accedentes discipuli eius tulerunt corpus eius et  
 sepelierunt illud et uenientes nuntiauerunt Iesu. Refert Iosephus  
 in quodam Arabiae oppido Iohannem capite truncatum.  
 Et quod sequitur : *Accedentes discipuli eius tulerunt corpus,*  
 et ipsius Iohannis et Saluatoris discipulos possumus intelle-  
 85 gere. *Et uenientes nuntiauerunt Iesu.*

13. Quod cum audisset Iesus, secessit inde in nauicula  
 in locum desertum seorsum. Necem Baptistae nuntiant Salua-  
 tori ; qua audita secedit in locum desertum, non, ut qui-  
 dam arbitrantur, timore mortis, sed parcens inimicis suis, ne  
 90 homicidio homicidium iungerent, uel in diem paschae suum  
 interitum differens, in quo propter sacramentum immolandus  
 est agnus et postes credentium sanguine respergendi. Siue  
 idcirco recessit ut nobis praeberet exemplum uitandae ultro  
 tradentium se temeritatis, quia non omnes eadem constantia  
 95 perseuerant in tormentis qua se torquendos offerunt. Ob  
 hanc causam et in alio loco praecipit : *Cum uos persecuti fue-  
 rint in ista ciuitate, fugite in aliam.* Eleganter quoque euange-

90. Cf. Ex. 12, 6-7 || 96. Matth. 10, 23

65. L'histoire se trouve dans TITE LIVE 39, 43.

66. Jérôme suit ici Origène (GCS 40, p. 30, l. 19). Cf. *infra*, 14, 13 (l. 99 s.)

67. Cf. JOSÈPHE, *Ant. Jud.* XVIII, v, 2.

coupable, mêlant ainsi le meurtre à la débauche<sup>65</sup>. Combien  
 plus scélérats Hérode et Hérodiade et cette jeune fille ! Celle  
 qui a dansé demande comme prix sanglant la tête du prophète,  
 pour avoir en son pouvoir la langue qui condamnait un  
 mariage illicite. Selon la lettre, voilà ce qui s'est passé,  
 mais nous, aujourd'hui encore, dans la tête du prophète  
 Jean, nous voyons le Christ, tête des prophètes, que les  
 Juifs ont perdu<sup>66</sup>.

12. Et, étant venus, ses disciples emportèrent son corps  
 et l'ensevelirent, puis ils vinrent l'annoncer à Jésus. Josèphe  
 rapporte que Jean fut décapité dans une ville d'Arabie<sup>67</sup>.  
 Quant à ce qui suit, « étant venus, ses disciples emportèrent  
 son corps », nous pouvons comprendre à la fois les disciples de  
 Jean lui-même et ceux du Sauveur. « Puis ils vinrent l'annon-  
 cer à Jésus. »

13. Ce qu'ayant appris, il partit de là en barque pour se  
 retirer à l'écart dans un lieu désert. Ils annoncent au Sauveur  
 la mort de Baptiste et, à cette nouvelle, il se retire en un lieu  
 désert, non par crainte de la mort, comme le pensent certains,  
 mais pour épargner ses ennemis, pour qu'ils ne joignent pas un  
 assassinat à un autre. Ou bien voulait-il différer sa mort  
 jusqu'au jour de Pâques où, conformément au rite sacré,  
 l'agneau doit être immolé et les montants des portes des  
 croyants aspergés de son sang. Peut-être s'est-il retiré pour  
 nous enseigner, par son exemple, à éviter la témérité de ceux  
 qui se livrent eux-mêmes, car, au milieu de leurs tourments,  
 ils ne persévèrent pas tous dans leur fermeté à s'y offrir<sup>68</sup>.  
 D'où ailleurs le conseil : « Quand ils vous persécuteront dans  
 cette cité, fuyez dans une autre. » De plus l'évangéliste dit en

68. EUSÈBE DE CÉSARÉE prêche la même sagesse : « Il ne convient pas  
 de s'exposer à de si grands dangers à l'aventure et sans circonspection »,  
*H.E.* IV, xv, 8 (*SC* 31, p. 183).

lista non ait : fugit *in locum desertum*, sed *secessit*, ut persecutores uitauerit magis quam timuerit. Aliter : Postquam a  
 100 Iudaeis et rege Iudaeorum prophetae truncatum est caput, et linguam ac uocem apud eos perdidit propheta ; Iesus transiit ad desertum ecclesiae locum quae uirum antea non habuerat.

Et cum audissent turbae, secutae sunt eum pedestres de ciuitatibus. Potest et aliam ob causam, audito Iohannis interitu, secessisse in desertum locum, ut credentium probaret fidem. Denique  
 105 *turbae secutae sunt eum pedestres*, non in iumentis, non in diuersis uehiculis, sed proprio labore pedum, ut ardorem mentis ostenderent. Si uolumus singulorum uerborum aperire  
 110 rationes, propositi operis breuitatem excedimus. Attamen dicendum est transitorie quod, postquam Dominus uenerit in desertum, secutae sunt eum turbae plurimae ; nam ante quam ueniret in solitudines gentium, ab uno tantum populo colebatur.

115 14. Et exiens uidit turbam multam. In euangelicis sermonibus semper litterae iunctus est spiritus, et quidquid primo frigere uidetur aspectu, si tetigeris, calet. In loco deserto erat Dominus, secutae sunt eum turbae relinquentes ciuitates suas, hoc est pristinas conuersationes et uarietates dogmatum.  
 120 Egressus autem Iesus significat quod turbae habuerint quidem eundi uoluntatem, sed uires perueniendi non habuerint ; ideo Saluator egreditur de loco suo et pergit obuiam, sicut et in alia parabola filio paenitenti, uisique turba miseretur et curat languores eorum, ut fides plena statim praemium consequatur.

123. Cf. Lc 15, 20

69. « Virum non habuerat ». Impossible de rendre le latin où « vir » signifie « homme » et aussi « mari ». Le désert est un lieu qui ne contient pas d'hommes.

choisissant ses termes non pas « il fuit », mais « il se retira » dans un lieu désert, bien moins par crainte que pour éviter ses persécuteurs. Autre explication : les Juifs et le roi des Juifs ayant tranché la tête du prophète, la prophétie perdit chez eux sa langue et sa voix ; alors Jésus passa dans un lieu désert, c'est-à-dire l'Église, qui jusque-là n'avait pas eu d'époux<sup>69</sup>.

Mais, à cette nouvelle, les foules l'y suivirent à pied, venues des villes. Peut-être, à l'annonce de la mort de Jean, Jésus s'est-il retiré en un lieu désert pour une autre raison, celle d'éprouver la foi des fidèles. Enfin, « les foules le suivirent à pied », non sur des montures, sur des véhicules divers, mais en marchant elles-mêmes péniblement, pour montrer l'ardeur de leur cœur. A vouloir découvrir des explications pour chaque mot, nous sortons des limites restreintes de l'ouvrage que nous nous sommes proposé. Cependant, disons-le en passant, après sa venue au désert, des foules très nombreuses ont suivi le Seigneur. En effet, avant sa venue dans les solitudes des Gentils, un seul peuple seulement l'adorait.

14. Et en débarquant il vit une foule nombreuse. Dans les propos de l'Évangile, toujours l'esprit a été joint à la lettre. Tout ce qui a première vue paraît froid s'échauffe si on le touche. Le Seigneur était en un lieu désert, les foules l'y ont suivi, abandonnant leurs cités, c'est-à-dire leurs anciennes manières de vivre, leurs diverses croyances. Jésus débarque, cela signifie qu'elles ont bien la volonté d'aller à lui, mais non la force d'y parvenir. Voilà pourquoi le Sauveur sort d'où il est et va au-devant d'elles. Ainsi dans une autre parabole, le père va-t-il à la rencontre du fils repentant. A la vue de la foule, il en a compassion, il soigne leurs maladies pour que la plénitude de leur foi obtienne aussitôt sa récompense.

125 15. *Vespere autem facto, accesserunt ad eum discipuli eius dicentes, et reliqua. Omnia plena mysteriis sunt. Recedit de Iudea, uenit in desertum locum, sequuntur eum turbae relictis ciuitatibus suis, egreditur ad eos Iesus, miseretur turbae, curat languidos eorum : et hoc facit non mane, non*  
 130 *crescente die, non meridie, sed uespere quando sol iustitiae obcubuit.*

16. *Iesus autem dixit eis : Non habent necesse ire ; date illis uos manducare. Non habent necesse diuersos cibos quaerere et emere sibi ignotos panes, cum secum habeant caelestem panem. Date eis uos manducare. Prouocat apostolos ad fractionem panis ut, illis se non habere testantibus, magnitudo signi notior fiat.*

17. *Responderunt ei : Non habemus hic nisi quinque panes et duos pisces. In alio euangelista legimus : Est hic quidam puer qui habet quinque panes, quem mihi uidetur significare Moysen, duos autem pisces uel utrumque intellegimus testamentum uel quia par numerus refertur ad legem. Igitur apostoli ante passionem Saluatoris et coruscationem euangelii fulgurantis non habebant nisi quinque panes et duos*  
 145 *pisciculos qui in salsis aquis et in amaris fluctibus uersabantur.*

18. *Qui ait eis : Afferte illos mihi huc. Audi Marcion, audi Manichee, quinque panes et duos pisciculos adferri ad se iubet Iesus ut eos sanctificet atque multiplicet.*

19. *Et cum iussisset turbam discumbere supra fenam.*  
 150 *Iuxta litteram manifestus est sensus ; spiritualis interpretatio-*

130. Cf. Mal. 4, 2 || 139. Jn 6, 9

70. Même exégèse spirituelle qu'en 8, 16.

71. L'expression est tirée du prophète Malachie. Cf. AUGUSTIN, *In Ps. 25, 2, 3* : « Quia est noster sol iustitiae ueritas, Christus. »

72. Le chiffre cinq représente Moïse parce qu'il est l'auteur des cinq

15. Or, comme le soir tombait, les disciples s'approchèrent de lui et lui dirent », etc. Tout ici est plein d'un sens mystérieux. Il se retire de Judée, il vient en un lieu désert, les foules quittent leurs cités pour le suivre et Jésus sort au-devant d'elles. Il en a pitié, soigne leurs malades, et cela, il ne le fait pas le matin, ni à une heure plus avancée, ni à midi, mais le soir<sup>70</sup>, quand est couché le soleil de justice<sup>71</sup>.

16. Mais Jésus leur dit : « Ils n'ont pas besoin de s'en aller, donnez-leur vous-mêmes à manger. » Ils n'ont pas besoin d'aller chercher des nourritures diverses, d'acheter des pains inconnus, puisqu'ils ont avec eux le pain céleste. « Donnez-leur vous-mêmes à manger. » Il convie ses apôtres à briser le pain, afin que la grandeur du miracle soit plus manifeste puisqu'ils témoignent qu'ils n'en ont pas.

17. Ils lui répondirent : « Nous n'avons ici que cinq pains et deux poissons. » Chez un autre évangéliste, nous lisons : « Il y a ici un garçon qui a cinq pains. » En cet enfant, je vois le symbole de Moïse<sup>72</sup>. Quant à ce nombre de deux poissons, nous y voyons les deux Testaments, ou bien c'est que le nombre pair se rapporte à la Loi. Avant la passion du Sauveur et le flamboiement du fulgurant Évangile, les apôtres n'avaient donc que cinq pains et deux petits poissons qui se trouvaient dans les eaux salées et les flots amers.

18. Et il leur dit : « Apportez-les-moi. » Écoute Marcion, écoute Manès : Jésus ordonne qu'on lui apporte les cinq pains et les deux petits poissons pour les sanctifier et les multiplier.

19. Et après avoir ordonné à la foule de s'asseoir sur l'herbe. Le sens littéral est clair. Découvrons les mystères de l'inter-

rouleaux, le Pentateuque. Le chiffre deux représente les deux Testaments, ou les deux tables de la Loi. En béniissant pains et poissons, Jésus sanctifie la Loi ancienne, celle que rejetaient Marcion et Manès.

nis sacramenta pandamus. Discumbere iubentur supra fenum et secundum alium euangelistam supra terram per quinquagenos aut centenos ut, postquam calcauerint carnem suam et omnes flores illius et saeculi uoluptates quasi arens fenum sibi subiecerint, tunc per quinquagenarii numeri paenitentiam ad perfectum centesimi numeri culmen ascendant.

Acceptis quinque panibus et duobus piscibus, aspiciens in caelum, benedixit et fregit et dedit discipulis panes. Aspicit ad caelum ut illuc dirigendos oculos doceat. Quinque panes et duos pisciculos sumpsit in manus et fregit eos tradiditque discipulis. Frangente Domino, seminarium fit ciborum. Si enim fuissent integri et non in frustra discerpti nec diuisi in multiplicem segetem, turbas et pueros et feminas et tantam multitudinem alere non poterant. Frangitur ergo lex cum prophetis et in frustra conserpitur et eius in medium mysteria proferuntur, ut quod integrum et permanens in statu pristino non alebat, diuisum in partes alat gentium multitudinem.

Et dedit discipulis panes, discipuli autem turbis. Turbae a Domino per apostolos alimenta suscipiunt.

20. Et tulerunt reliquias duodecim cophinos fragmentorum plenos. Vnusquisque apostolorum de reliquiis Saluatoris inplet cophinum suum, ut uel habeat unde postea gentibus cibos praebet, uel ex reliquiis doceat ueros fuisse panes qui

152. Cf. Mc 6, 40

73. Les nombres 50 et 100 se retrouvent dans la symbolique juive et païenne. « Il fallait que ceux qui allaient trouver le repos dans les nourritures de Jésus fussent par groupes de cent, nombre sacré et consacré à Dieu, ou de cinquante, nombre qui contient la rémission, selon le mystère du Jubilé qui avait lieu tous les cinquante ans, et de la Pentecôte », ORIGÈNE, *In Matth.* XI, 13 (GCS 40, p. 38, l. 20 s.).

prétation spirituelle. Il leur ordonne de s'asseoir sur l'herbe, selon un autre évangéliste, sur la terre, par groupes de cinquante ou de cent<sup>73</sup>. Ainsi, après avoir foulé aux pieds leur chair et toutes ses fleurs et fait litière des plaisirs du monde, comme de l'herbe sèche, alors, par la vertu de pénitence du nombre cinquante, ils s'élèvent jusqu'au sommet parfait du nombre cent.

Après avoir pris les cinq pains et les deux poissons, levant les yeux vers le ciel, il les bénit, rompit les pains, les donna à ses disciples. Il lève les yeux vers le ciel pour nous enseigner que c'est là que nous devons diriger nos regards. Il prit les cinq pains et les deux petits poissons dans ses mains, les rompit et les donna à ses disciples. C'est parce que le Seigneur les rompt que les aliments abondent. En effet, s'ils étaient restés entiers, s'ils n'avaient été coupés en morceaux, divisés en moisson multipliée, ils ne pouvaient pas nourrir les foules, les enfants, les femmes, une si grande multitude. Si donc la Loi, avec les prophètes, est rompue, coupée en morceaux, et ses mystères publiquement<sup>74</sup> offerts, c'est pour que ce qui, demeurant intact en son premier état, n'était point nourrissant, une fois partagé nourrisse la multitude des peuples.

Et il donna les pains aux disciples qui les donnèrent aux foules. C'est par l'intermédiaire des apôtres que les foules reçoivent du Seigneur les aliments.

20. Et ils emportèrent douze couffins pleins des morceaux qui restaient. Chacun des apôtres remplit son panier des restes du Sauveur, soit pour avoir ensuite de quoi nourrir les peuples, soit pour montrer, d'après les restes, que les pains ensuite

74. La leçon « in medio » (RG) est tentante. Le verbe « frangitur » y prendrait tout son sens : Jésus brise la Loi, et les mystères qu'elle contenait cachés à l'intérieur (« eius in medio ») sont alors révélés. « Novum testamentum in vetere latet. »

175 postea multiplicati sunt. Et simul quaere quomodo in heremo et in tam uasta solitudine panes non inueniantur nisi quinque tantum et duo pisciculi et tam facile duodecim cophini reperiantur.

180 21. Manducantium autem fuit numerus quinque milia uirorum, exceptis mulieribus et paruulis. Iuxta numerum quinque panum et comedentium uirorum quinque milium multitudo est. Necdum enim secundum alterius loci narrationem ad septenarium numerum uenerat quem qui comedunt quattuor milia sunt uicina euangeliorum numero. Comedunt autem 185 quinque milia uirorum qui in perfectum uirum creuerant et sequebantur eum de quo dicit Zacharias : *Ecce uir, oriens nomen eius*. Mulieres autem et paruuli, sexus fragilis et aetas minor, numero indigni sunt. Vnde et in Numerorum libro quotiens sacerdotes atque leuitae et exercitus uel turbae pugnantium describuntur, serui et mulieres et paruuli 190 et uulgus ignobile absque numero praetermittitur.

22. Et compulit discipulos suos ascendere nauiculam et praecedere eum trans fretum, donec dimitteret turbas. Discipulis praecepit transfretare et compellit ut ascendant nauiculam. Quo sermone ostenditur inuitos eos a Domino 195 recessisse dum amore praeceptoris ne punctum quidem temporis ab eo uolunt separari.

184. Cf. Éphés. 4, 13 || 185. Zach. 5, 12 || 187. Cf. Nomb. 1, 3.18 etc.

75. « Qui postea multiplicati sunt. » L'expression n'est pas claire. Jérôme veut dire que les pains qui sortent des mains de Jésus sont de vrais pains. Mais l'intention de l'évangéliste est surtout de montrer la surabondance du don et la générosité divine.

76. Le nombre sept a lui aussi une place éminente. C'est le nombre de la grande semaine de la création, qui se termine, le sabbat, par le repos du Seigneur. Il joint la perfection du trois et la stabilité du quatre. C'est Dieu (Trinité) et l'homme, l'Éternel et le temporel. Cf. H. DE LUBAC,

multipliés<sup>75</sup> étaient de vrais pains. En même temps, cherche à expliquer comment dans un désert, dans une si vaste solitude, alors qu'on y découvre seulement cinq pains et deux petits poissons, on trouve si aisément douze corbeilles.

21. Or, le nombre de ceux qui avaient mangé était de cinq mille hommes, sans compter les femmes et les enfants. Au nombre de cinq pains correspond pour la multitude celui de cinq milliers d'hommes qui les mangent. En effet, elle n'était pas encore arrivée au nombre septénaire<sup>76</sup>, comme cela est rapporté ailleurs, où ceux qui se nourrissent de ces sept pains sont quatre milliers, quatre, même chiffre que celui des évangiles. Participent à ce repas cinq mille hommes parvenus à l'état d'homme parfait. Ils suivaient celui dont Zacharie dit : « Voici l'homme<sup>77</sup> ; il a pour nom Germe. » Les femmes et les petits enfants, sexe fragile, âge mineur, ne méritent pas d'être comptés. Aussi dans le livre des Nombres, toutes les fois qu'on fait le recensement des prêtres, des lévites, des armées et de la foule des combattants, ne figurent pas dans le nombre les esclaves, les femmes, les petits enfants et le vil peuple.

22. Et aussitôt Jésus obligea ses disciples à monter dans la barque et à le précéder vers l'autre rive du lac pendant qu'il renverrait la foule. Il donne l'ordre à ses disciples de traverser. Il les oblige à monter dans la barque. Ces paroles le montrent, c'est malgré eux qu'ils se sont éloignés du Seigneur alors que, dans leur amour pour leur maître, ils ne veulent pas être séparés de lui, ne fût-ce qu'un instant.

*Exégèse médievale*, seconde partie, II, « Symboles numériques », p. 1-40, et sur le nombre sept, p. 22.

77. C'est « vir » qui porte ici le sens (et non « Oriens »). Jérôme veut opposer les hommes aux « mulieres » et aux « paruuli ».

23. Et dimissa turba, ascendit in montem solus orare. Si fuissent cum eo discipuli Petrus et Iacobus et Iohannes qui uiderant gloriam transformati, forsitan ascendissent in montem cum eo, sed turba ad sublimia sequi non potest nisi docuerit eam iuxta mare in litore et aluerit in deserto. Quod autem ascendit solus orare, non ad eum referas qui de quinque panibus quinque milia saturauit hominum exceptis paruulis et mulieribus, sed ad eum qui audita morte Iohannis recessit in solitudinem, non quo personam Domini separemus sed quo opera eius inter Deum hominemque diuisa sint.

24. Nauicula autem in medio mari iactabatur fluctibus. Recte quasi inuiti et retractantes apostoli a Domino recesse- rant, ne illo absente naufragia sustinerent. Denique Domino in montis cacumine commorante, statim uentus contrarius oritur et turbat mare, et periclitantur apostoli, et tamdiu imminens naufragium perseuerat quamdiu Iesus ueniat.

25. Quarta autem uigilia noctis uenit ad eos ambulans supra mare. Stationes et uigiliae militares in terna horarum spatia diuiduntur. Quando ergo dicit quarta uigilia noctis uenisse ad eos Dominum, ostendit tota nocte periclitatos et extremo noctis atque in consummatione mundi eis auxilium praebiturum.

26. Et uidentes eum supra mare ambulantem, turbati sunt dicentes : Quia fantasma est. Si iuxta Marcionem et Mani-

198. Cf. Matth. 17, 1 s.

78. « Qui uiderant » : au moment de la multiplication des pains, les trois Apôtres n'ont pas encore vu le Christ transfiguré (la scène se trouve en *Matth.* 17, 1 s.). Quant à la foule, elle ne peut gravir la montagne : cf. *supra* le commentaire de *Matth.* 5, 1, « turbae ascendere non valent ».

79. La nuit commence, pour les anciens, à 6 h du soir. Comme chaque

23. Et quand il eut congédié la foule, il gravit la montagne pour y prier seul. Si ses disciples, si Pierre, Jacques et Jean, qui avaient vu<sup>78</sup> la gloire de sa transfiguration, s'étaient trouvés avec lui, peut-être eussent-ils, eux aussi, gravi la montagne, mais la foule est incapable de le suivre sur les sommets s'il ne l'a enseignée sur les bords de la mer et nourrie au désert. Il monte seul pour prier. Applique-le, non à celui qui, avec cinq pains, rassasia cinq milliers d'hommes sans compter les femmes et les petits enfants, mais à celui qui, à l'annonce de la mort de Jean, se retira dans la solitude, non que nous distinguons deux personnes dans le Seigneur, mais pour qu'en lui soient distinctes les œuvres de sa divinité et celles de son humanité.

24. Or, au milieu de la mer, la barque était ballottée par les flots. Les disciples avaient eu raison de s'éloigner du Seigneur comme malgré eux et à contrecœur ; en son absence, ils craignaient de faire naufrage. Ainsi, pendant que le Seigneur s'attarde sur le sommet de la montagne, s'élève soudain un vent contraire qui soulève la mer. Voici les apôtres en péril, et, jusqu'à la venue de Jésus, le naufrage ne cesse de demeurer imminent.

25. A la quatrième veille de la nuit, il vint à eux en marchant sur la mer. Les gardes et les veilles des soldats sont divisées en durées de trois heures. Donc lorsque l'Évangéliste dit que le Seigneur vint à eux à la quatrième veille de la nuit<sup>79</sup>, il montre qu'ils ont été en péril durant toute la nuit et qu'il viendra à leur secours à la fin de la nuit et à la consommation du monde.

26. Et, en le voyant marcher sur la mer, ils furent troublés et ils disaient : « C'est un fantôme. » Selon Marcion et Manès,

« veille » dure trois heures, la quatrième veille va donc de 3 h à 6 h du matin.

cheum Dominus noster non est natus ex uirgine sed uisus in fantasmate, quomodo nunc apostoli timent ne fantasma uideant ?

Et prae timore clamauerunt. Confusus clamor et incerta  
225 uox magni timoris indicium est.

27. Statimque Iesus locutus est eis dicens : Habete fiduciam, ego sum. Quod primum uersabatur in causa hoc curat et timentibus praecipit dicens : *Habete fiduciam, nolite timere.* Et quod sequitur : *ego sum*, nec subiungit qui sit, uel ex uoce  
230 sibi nota poterant eum intellegere qui per obscuras noctis tenebras loquebatur, uel ipsum esse repetebant quem locutum ad Moysen nouerant : *Haec dicis filiis Israhel : Qui est misit me ad uos.*

28. Respondens autem Petrus dixit : Domine, si tu es,  
235 iube me uenire ad te super aquas. In omnibus locis ardentissimae fidei inuenitur Petrus. Interrogatis discipulis quem homines dicerent Iesum, Dei filium confitetur ; uolentem ad passionem pergere, licet erret in re, tamen non errat in affectu, nolens eum mori quem filium Dei fuerat paulo ante confessus ;  
240 in monte cum Salvatore inter primos primus ascendit, et in passione solus sequitur ; peccatum negationis quod ex repentino timore descenderat, amaris statim abluit lacrimis ; post passionem, cum essent in lacu Genesareth et piscarentur et Dominus staret in litore, aliis paulatim adnauigantibus, ille  
245 non patitur moras sed accinctus ependite suo statim praecipitatur in fluctus. Eodem igitur fidei ardore quo semper, nunc quoque, ceteris tacentibus, credit se posse facere per uoluntatem magistri quod ille poterat per naturam. *Iube me uenire*

232. Ex. 3, 14 || 236. Cf. Matth. 16, 13 s. || 237. Cf. Matth. 16, 22 || 240. Cf. Matth. 17, 1 || 241. Cf. Matth. 26, 58 || 242. Cf. Matth. 26, 75 || 245. Cf. Jn 21, 7

80. « Ego sum » peut se traduire en effet par « C'est moi » et par « Je suis ». Or « Je suis » est une des traductions possibles de « Yaweh », le nom mystérieux du Dieu d'Israël ; cf. Ex. 3, 14.

notre Seigneur n'est pas né de la Vierge et ce qu'on voyait était un fantôme, mais alors comment se fait-il que maintenant les apôtres craignent de ne voir qu'un fantôme ?

Et, pris de peur, ils poussèrent des cris : une clameur confuse, une voix mal assurée, voilà l'indice d'une grande peur.

27. Et aussitôt Jésus leur parla ainsi : « Rassurez-vous, c'est moi. » Il porte remède à ce qui était d'abord en cause : ils ont peur, il leur donne cet ordre : « Rassurez-vous, n'ayez pas peur. » Pour la suite : « C'est moi<sup>80</sup> » sans préciser qui il est : ils pouvaient reconnaître, à une voix qui leur était connue, celui qui parlait dans les sombres ténèbres de la nuit, ou bien se souvenaient-ils de Celui qui, ils le savaient, avait dit à Moïse : « Voici ce que tu diras aux fils d'Israël : Celui qui est m'a envoyé vers vous. »

28. Pierre alors lui répondit : « Seigneur, si c'est toi, ordonne-moi de venir vers toi sur les eaux. » Partout on trouve chez Pierre l'ardeur si brûlante de sa foi. Demande-t-on aux disciples ce que les hommes disent de la personne de Jésus, il confesse qu'il est Fils de Dieu. Le Seigneur veut-il aller à sa Passion, il veut l'en empêcher : il y a erreur de fait, mais non de cœur, lorsqu'il ne veut point que meure celui que, peu de temps auparavant, il avait confessé comme Fils de Dieu. Le premier parmi les premiers, il gravit la montagne avec le Sauveur. Dans sa Passion, il est seul à le suivre. Quant au péché de reniement, effet d'une peur soudaine, il le lave aussitôt dans des larmes amères. Après la Passion, alors qu'ils étaient en train de pêcher dans le lac de Génésareth et que le Seigneur se tenait sur le rivage, alors que les autres s'approchaient lentement dans leur barque, sans souffrir de retard il revêt sa tunique et se précipite aussitôt dans les flots. Maintenant aussi, avec cette même foi ardente de toujours, et alors que les autres se taisent, il croit pouvoir faire, par la volonté du Maître, ce que celui-ci pouvait faire par nature. « Ordonne-moi de venir vers toi sur les eaux. » Toi, commande,

*ad te super aquas.* Tu praecipe, et ilico solidabuntur undae,  
250 leue fiet corpus quod per se graue est.

29. Et descendens Petrus de nauicula ambulabat super  
aquam. Qui putant Domini corpus ideo non esse uerum  
quia super molles aquas molle et aerium incesso, respon-  
deant quomodo ambulauerit Petrus, quem utique uerum  
255 hominem non negabunt.

30. Videns autem uentum ualidum, timuit et cum coepisset  
mergi, clamauit dicens : Domine saluum me fac. Ardebat animi  
fides, sed humana fragilitas in profundum trahebat. Paulu-  
lum ergo relinquitur temptationi, ut augeatur fides et intelle-  
260 gat se non facilitate postulationis sed potentia Domini  
conseruatum.

31. Et continuo Iesus extendens manum adprehendit  
eum et ait illi : Modicae fidei quare dubitasti ? Si apostolo Pe-  
tro, de cuius fide et ardore mentis supra diximus, qui confiden-  
265 ter rogauerat Saluatorem dicens : Domine, si tu es, iube  
me uenire ad te super aquas, quia paululum timuit dicitur :  
*Modicae fidei quare dubitasti*, quid nobis dicendum est, qui  
huius modicae fidei ne minimam quidem habemus portiun-  
culam ?

270 33. Qui in nauicula erant, uenerunt et adorauerunt eum  
dicentes : Vere filius Dei es. Ad unum signum tranquillitate  
maris reddita, quae post nimias procellas interdum et casu  
fieri solet, nautae atque uectores uere Dei filium confitentur,  
et Arrius in ecclesia praedicat creaturam.

et aussitôt les eaux deviendront solides et mon corps, par  
lui-même pesant, deviendra léger.

29. Et Pierre, sortant de la barque, marchait sur l'eau.  
Ceux qui pensent que le corps du Seigneur n'était pas un vrai  
corps, puisqu'il s'est avancé sur la surface légère des eaux,  
léger comme l'air, qu'ils expliquent comment Pierre s'y  
est promené. Lui, du moins, ils ne diront pas qu'il n'est  
pas véritablement un homme.

30. Mais, voyant que le vent était violent, il eut peur et,  
comme il commençait à enfoncer, il cria : « Seigneur, sauve-  
moi. » Brûlante était la foi de son âme, mais la fragilité  
humaine l'entraînait au fond. Il est donc un peu abandonné à  
la tentation pour que sa foi augmente et pour qu'il com-  
prenne qu'il a été sauvé non point par une prière facile mais par  
la toute-puissance du Seigneur.

31. Et aussitôt Jésus, étendant la main, le saisit et lui dit :  
« Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté ? » Si, à l'apôtre  
Pierre dont nous avons rapporté plus haut<sup>81</sup> la foi et l'ardeur  
du cœur, lui qui avait demandé au Sauveur en toute confiance :  
« Seigneur, si c'est toi, ordonne-moi de venir vers toi sur les  
eaux », pour avoir eu un moment de peur, il est dit : « Homme  
de peu de foi, pourquoi as-tu douté ? » que doit-on nous  
dire à nous qui n'avons pas même la moindre parcelle de  
ce peu de foi ?

33. Et ceux qui étaient dans la barque vinrent l'adorer et  
dirent : « Tu es véritablement le Fils de Dieu. » Devant un  
seul signe, la mer rendue au calme, ce qui se produit parfois  
inopinément après de violentes tempêtes, matelots et pas-  
sagers confessent que Jésus est vraiment le Fils de Dieu ;  
et dans l'Église, un Arius publie qu'il n'est qu'une créa-  
ture !

81. Jérôme renvoie aux lignes précédentes, 14, 28.

275 34. Et cum transfretassent uenerunt in terram Genesareth. Si sciremus quid in nostra lingua resonaret Genesareth, intel-  
legeremus quomodo Iesus per typum apostolorum et nauis  
ecclesiam de persecutionis naufragio liberatam transducatur  
ad litus et in tranquillissimo portu faciat requiescere.

280 35. Et cum cognouissent eum uiri loci illius, miserunt in  
uniuersam regionem illam. Cognouerunt eum rumore non  
facie, uel certe, pro signorum magnitudine quae patrabat  
in populis, etiam uultu plurimis notus erat. Et uide quanta  
285 fides sit hominum terrae Genesareth, ut non praesentium tan-  
tum salute contenti sint, sed mittant ad alias per circuitum  
ciuitates quo omnes currant ad medicum.

35. 36. Et obtulerunt ei omnes male habentes, et rogabant  
eum ut uel fimbriam uestimenti eius tangerent, et quicumque  
tetigerunt salui facti sunt. Qui male se habent non tangant  
290 corpus Iesu neque totum uestimentum eius sed extremam  
fimbriam et quicumque tetigerint sanabuntur. Fimbriam  
uestimenti eius minimum mandatum intellege, quod qui  
transgressus fuerit *minimus uocabitur in regno caelorum* ;  
uel adsumptionem corporis, per quam uenimus ad Verbum  
295 Dei et illius postea fruimur maiestate.

293. Matth. 5, 19

82. « Gènesareth ». Jérôme, ici encore, transcrit littéralement ORIGÈNE,  
*In Matth.* XI, 6 (GCS 40, p. 43, l. 6) qui, lui, savait mal l'hébreu. Comme  
le remarque G. BARDY (« S. Jérôme et ses maîtres hébreux », *Revue  
Bénédictine* 46, 1934, p. 160), Jérôme semble oublier qu'il a traduit  
l'*Onomasticon* d'EUSEBE DE CÉSARÉE, où nous lisons : « Gennesar, hortus  
principum. » Cf. *De interpr. nom. hebr.* 61, 21.

83. Déjà (cf. *Matth.* 9, 20) ce geste avait suffi à l'hémorroïsse pour  
obtenir sa guérison.

34. Et quand ils eurent traversé, ils vinrent dans le pays de  
Gènesareth. Si nous savions le sens de Gènesareth<sup>82</sup> dans notre  
langue, dans la figure des apôtres et du navire, nous compren-  
drions comment Jésus, après avoir délivré l'Église du naufrage  
de la persécution, la conduit au rivage et la fait reposer  
dans un port bien tranquille.

35. Et l'ayant reconnu, les hommes de ce lieu firent prévenir  
tous les alentours. Ils l'ont reconnu à la rumeur publique,  
non à son visage ; ou bien, peut-être, à cause des grands  
miracles qu'il accomplissait dans le peuple, beaucoup le  
connaissaient même de visage. Et vois combien est grande la  
foi des habitants de Gènesareth : non contents du salut de  
ceux qui sont là, ils font prévenir les autres cités des alentours,  
pour que tous accourent auprès du médecin.

35.36. Et on lui présenta tous les malades et ils lui deman-  
daient de les laisser seulement toucher la frange de son manteau  
et tous ceux qui le touchèrent furent guéris. Que les malades  
touchent non point le corps de Jésus, ni tout son vêtement,  
mais le bout de la frange de son manteau et voilà guéris tous  
ceux qui l'auront touchée<sup>83</sup>. Par frange de son vêtement,  
comprends soit le plus petit de ses préceptes : qui l'aura  
transgressé « sera appelé le plus petit dans le royaume des  
cieux », soit la réception de son corps<sup>84</sup> qui nous mène au  
Verbe de Dieu et plus tard à la jouissance de sa majesté.

84. Ainsi le corps du Verbe est présenté par Jérôme comme son vê-  
tement. Il est difficile de préciser si Jérôme pense ici à l'Eucharistie. C'est  
plutôt, semble-t-il, à l'Incarnation (« homo adsumptus »). Toutefois le  
mot « adsumptio » s'emploie aussi pour la prise de la nourriture : « adsump-  
tio ciborum » dans *Ep.* 121 à Algasia, 10 (*Labourt VII*, p. 54, l. 23).

## CHAPITRE 15

15 2. Quare discipuli tui transgrediuntur traditionem seniorum ?  
Mira Pharisaeorum scribarumque stultitia. Dei filium arguunt quare hominum traditiones et praecepta non seruet.

Non enim lauant manus suas cum panem manducant.

5 Manus, id est opera, non corporis sed animae lauandae sunt, ut fiat in illis uerbum Dei.

3. Ipse autem respondens ait illis : Quare et uos transgredimini mandatum Dei propter traditionem uestram ? Falsam calumniam uera responsione confutat. Cum, inquit,  
10 uos propter traditionem hominum praecepta Domini neglegatis, quare discipulos meos arguendos creditis quod seniorum iussa paruipendant ut Dei scita custodiant ?

4. 5. 6. Nam Deus dixit : Honora patrem et matrem, et qui maledixerit patri uel matri morte moriatur. Vos autem  
15 dicitis : Quicumque dixerit patri uel matri : Munus quodcumque est ex me tibi proderit : et non honorauit patrem suum aut matrem. Honor in scripturis non tantum in salutationibus et officiis deferendis quantum in elemosinis ac munerum oblatione sentitur. *Honora*, inquit apostolus, *widuas quae*  
20 *uere uiduae sunt* : hic honor donum intellegitur ; et in alio loco : *Presbiteri duplici honore honorandi maxime qui laborant in uerbo et doctrina Dei* : et per hoc mandatum iubemur ut boui trituranti os non claudamus et dignus sit operarius

15, 19. I Tim. 5, 3 || 21. I Tim. 5, 17 || 22. Cf. Deut. 25, 4 ; I Cor. 9, 9 || 23. Cf. Lc 10, 7

2. « Pourquoi tes disciples transgressent-ils la loi des anciens ? » Étonnante sottise des Pharisiens et des scribes ! Ils accusent le Fils de Dieu de ne point observer les traditions et les préceptes des hommes.

« En effet, ils ne se lavent pas les mains quand ils mangent du pain ! » Ce ne sont point les mains, c'est-à-dire les œuvres, du corps, mais celles de l'âme qu'il faut laver, pour qu'en elles s'accomplisse la parole de Dieu.

3. Et il leur répond ainsi : « Pourquoi vous-mêmes transgressez-vous le commandement de Dieu à cause de votre tradition ? » Par l'exactitude de sa réponse, il réfute la fausseté de la calomnie. Au nom d'une tradition humaine, dit-il, vous négligez les préceptes du Seigneur, mais alors pourquoi, selon vous, faut-il accuser mes disciples de faire peu de cas des prescriptions des anciens pour observer les ordres de Dieu ?

4.5.6. « En effet, Dieu a dit : Honore ton père et ta mère, et qui maudira son père et sa mère, qu'il soit puni de mort. Mais vous, vous dites : Quiconque aura dit à son père et à sa mère : Tout don de moi à Dieu sera profit pour vous, n'honore pas son père ou sa mère. » Dans les Écritures, par l'honneur, on entend moins la déférence des salutations et des civilités que les aumônes et les dons. « Honore », dit l'apôtre, « les veuves qui sont vraiment veuves. » Ici, par honneur, on entend un don. Et ailleurs : « Que les prêtres soient doublement honorés, surtout ceux qui travaillent dans la parole et l'enseignement de Dieu. » Par ce commandement, il nous est prescrit de ne point museler le bœuf quand il foule le grain et que l'ouvrier mérite salaire. Le Seigneur considérant la faiblesse,

mercede sua. Praeceperat Dominus, uel inbecillitates uel  
 25 aetates uel penurias parentum considerans, ut filii honorarent  
 etiam in uitae necessariis ministrandis parentes suos. Hanc  
 prouidentissimam Dei legem uolentes scribae Pharisaeique  
 subuertere, ut impietatem sub nomine pietatis inducerent,  
 docuerunt pessimos filios ut si quis ea quae parentibus  
 30 offerenda sunt Deo uouere uoluerit, qui uerus est Pater,  
 oblatio Domini praeponatur parentum muneribus. Vel certe  
 ipsi parentes quae Deo consecrata cernebant, ne sacrilegii  
 crimen incurrerent, declinantes egestate conficiebantur,  
 atque ita fiebat ut oblatio liberorum sub occasione templi  
 35 et Dei in sacerdotum lucra cederet. Haec pessima Pharisaeo-  
 rum traditio de alia occasione ueniebat. Multi habentes obliga-  
 tos aere alieno et nolentes sibi creditum reddere deligabant  
 sacerdotibus ut exacta pecunia ministeriis templi et eorum  
 usibus deseruiret. Potest autem et hunc breuiter habere  
 40 sensum, *Munus quod ex me est tibi proderit*. Compellit, inquit,  
 filios ut dicant parentibus suis : Quodcumque donum oblatu-  
 rus eram Deo in tuos consumo cibos tibi que prodest, o  
 pater et mater, ut illi timentes accipere quod Deo uideant  
 mancipatum, inopem magis uellent uitam ducere quam  
 45 comedere de consecratis.

11. Non quod intrat in os communicat hominem, sed quod  
 procedit ex ore, hoc communicat hominem. Verbum *communi-*  
*cat* proprie scripturarum est, et publico sermone non teritur.

26. Cf. Ex. 20, 12 ; Prov. 28, 24 ; Sir. 3, 1-16

85. Jérôme, dans ce passage, suit assez fidèlement ORIGÈNE, *In Matth. XI, 9* (GCS 40, p. 48, l. 3 s.). Selon LAGRANGE (*op. cit.*, p. 302), tous deux auraient commis une erreur, et la faute que le Seigneur reproche aux Juifs se situerait ailleurs : « C'est l'avarice des mauvais fils et non des pharisiens qui suggérait l'artifice. Les biens qu'ils auraient dû donner à leurs parents étaient consacrés par un vœu, une sorte d'interdit, qui ne profitait ni au trésor sacré, ni aux prêtres, mais faisait échapper

l'âge, l'indigence des parents, avait ordonné que les fils rendissent honneur à leurs parents, également en subvenant aux besoins de leur existence. Cette loi de Dieu si prévoyante, les scribes et les Pharisiens voulaient la détruire, et, pour introduire leur impiété sous un prétexte de piété, voici ce qu'ils apprirent aux fils les plus pervers<sup>85</sup> : veut-on consacrer à Dieu — qui est le vrai père — ce qui doit être offert aux parents, que l'offrande à Dieu passe avant les dons que nous leur devons. En tout cas, les parents eux-mêmes, renonçant à ce qu'ils voyaient consacré à Dieu pour ne pas s'exposer à une accusation d'impiété, se consumaient de misère. Et ainsi, sous couvert (d'offrandes) au temple et à Dieu, les prêtres bénéficiaient des dons des enfants. Tradition des Pharisiens bien perverse qui avait une autre origine. Beaucoup de débiteurs décidés à ne pas restituer ce qu'on leur avait prêté le confiaient aux prêtres, pour que l'argent qu'on leur redemandait servît aux cérémonies du temple ou à leur usage. Autre sens possible, en peu de mots : « Tout don de moi à Dieu sera profit pour vous. » Vous poussez les fils, dit-il, à dire à leurs parents : Tous les dons que je me proposais de consacrer à Dieu, je les dépense pour votre nourriture. C'est à vous que cela profite, ô mon père, ô ma mère. Si bien que ceux-ci, craignant de recevoir ce qu'ils voient consacré à Dieu, préférèrent mener une vie misérable plutôt que de se nourrir des biens consacrés.

11. « Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme, mais ce qui sort de la bouche, voilà ce qui souille l'homme. » Le terme *communicat* (« souille ») est propre aux

les fils aux prétentions des parents. La faute des pharisiens, guides spirituels responsables du peuple, était de regarder comme valables ces prétendus vœux. Et cette jurisprudence constituait bien une tradition. »

Populus Iudaeorum partem Dei se esse iactitans, communes  
 50 cibos uocat quibus omnes utuntur homines, uerbi gratia  
 suillam carnem, ostreas, lepores et istiusmodi animantia quae  
 unguam non findunt nec ruminant, nec squamosa in pisci-  
 bus sunt. Unde et in Actibus apostolorum scriptum est :  
*Quod Deus sanctificauit, tu ne commune dixeris.* Commune  
 55 ergo, quod ceteris hominibus patet et quasi non est de parte  
 Dei, pro immundo appellatur. *Non quod intrat in os coinquinat  
 hominem, sed quod procedit ex ore hoc coinquinat hominem.*  
 Opponat prudens lector et dicat : Si quod intrat in os non  
 coinquinat hominem, quare idolothytis non uescimur ?  
 60 et apostolus scribit : *Non potestis calicem Domini bibere et  
 calicem daemoniorum.* Sciendum igitur quod ipsi quidem cibi  
 et Dei creatura per se omnis munda sit, sed idolorum ac  
 daemonum inuocatio ea faciat immunda.

12. Tunc accedentes discipuli eius dixerunt ei : Seis quia  
 65 Pharisei audito uerbo scandalizati sunt : Ex uno sermone  
 omnis superstitio obseruationum Iudaicarum fuerat elisa,  
 qui in cibis sumendis abominandisque religionem suam  
 sitam arbitrantur. Et quia crebro teritur in ecclesiasticis  
 scripturis scandalum, breuiter dicendum quid significet.  
 70 Scilicet et scandalum nos offendiculum uel ruinam et inpactio-  
 nem pedis possumus dicere. Quando ergo legimus : Quicumque  
 de minimis istis scandalizauerit quempiam, hoc intellegimus :  
 qui dicto factoue occasionem ruinae cuiquam dederit.

13. At ille respondens ait : Omnis plantatio quam non plantauit  
 75 Pater meus caelestis eradicabitur. Etiam quae plana uidentur in

49. Cf. Deut. 32, 9 || 51. Cf. Léu. 11, 1-13 || 54. Act. 10, 15 || 60. I Cor.  
 10, 21 || 62. Cf. Rom. 14, 14.20 || 71. Cf. Matth. 18, 6

86. La question des idolothytes — viandes d'animaux sacrifiés aux  
 idoles — est longuement traitée par S. Paul dans sa 1<sup>re</sup> Épître aux Corin-  
 thiens, 10, 14-fin.

Écritures, inusité dans la langue courante. Se vantant d'être  
 l'héritage de Dieu, le peuple juif appelle nourriture commune  
 celle dont usent tous les hommes, par exemple la chair du  
 porc, les huîtres, les lièvres et tous les animaux dont l'ongle  
 n'est point fendu et qui ne sont pas des ruminants, ainsi que  
 les poissons qui n'ont pas d'écaillés. Aussi est-il également écrit  
 dans les Actes des Apôtres : « Ce que Dieu a sanctifié, toi  
 ne le dis pas commun. » Donc ce qui est commun parce  
 qu'offert aux autres hommes et, pour ainsi dire, exclu de  
 l'héritage de Dieu, est tenu pour impur. « Ce n'est pas ce qui  
 entre dans la bouche qui souille l'homme, mais ce qui sort de  
 la bouche, voilà ce qui souille l'homme. » Un lecteur avisé  
 pourrait objecter : Si ce qui entre dans la bouche ne souille  
 pas l'homme, pourquoi ne nous nourrissons-nous pas de  
 viandes offertes aux idoles<sup>86</sup> ? Et l'Apôtre écrit : « Vous ne  
 pouvez boire au calice du Seigneur et à celui des démons. »  
 Sachons-le donc, les nourritures elles-mêmes et tout ce  
 qui a été créé par Dieu est pur en soi, mais leur consécration  
 aux idoles et aux démons, voilà qui les rend impurs.

12. Alors les disciples s'étant approchés lui dirent : « Sais-tu  
 que les Pharisiens, en entendant cette parole, ont été scanda-  
 lisés ? » Une seule parole avait suffi à pulvériser toute la  
 superstition des observances juives, qui font consister  
 la religion dans le choix ou l'interdiction de telle ou telle  
 nourriture. Les Écritures saintes usent souvent de ce terme  
 de scandale. Il faut donc en dire rapidement le sens. *Scilicet*  
 et *scandalum*, nous pouvons les rendre, nous, par « obstacle,  
 chute, pierre d'achoppement ». Donc, quand nous lisons :  
 quiconque aura scandalisé n'importe lequel de ces tout-  
 petits, voici ce que nous comprenons : celui dont une parole ou  
 un acte aura été pour l'un d'eux occasion de chute.

13. Mais il leur répondit : « Toute plante que n'a pas plantée  
 mon Père céleste sera déracinée. » Même ce qui paraît clair

scripturis plena sunt quaestionibus. *Omnis, inquit, plantatio quam non plantavit Pater meus caelestis eradicabitur. Ergo eradicabitur et illa plantatio de qua apostolus ait : Ego plantavi, Apollon rigavit? Sed soluitur quaestio ex eo quod sequitur :*

80 *Deus autem incrementum dedit. Dicit et ipse : Dei agricultura, Dei aedificatio estis ; et in alio loco : Cooperatores Dei sumus. Si autem cooperatores, igitur et plantant Paulo et rigante Apollon Deus cum operatoribus suis plantat et rigat. Abutuntur hoc loco qui diuersas naturas introducunt dicentes :*

85 *Si plantatio quam non plantavit pater eradicabitur, ergo quam ille plantavit non potest eradicari. Sed audiant illud Hieremiae : Ego uos plantavi uineam ueram, quomodo uersi estis in amaritudinem uitis alienae? Plantavit quidem Deus, et nemo potest eradicare plantationem eius. Sed quoniam*

90 *ista plantatio in uoluntate proprii arbitrii est, nullus alius eam eradicare poterit nisi ipsa tribuerit adsensum.*

14. *Sinite illos ; caeci sunt, duces caecorum. Hoc est quod apostolus praeceperat : Hereticum hominem post unam et alteram correptionem deuota, sciens quod peruersus sit huius-*

95 *modi et a semet ipso damnatus. In hunc sensum et Saluator praecipit doctores pessimos dimittendos arbitrio suo, sciens eos difficulter ad ueritatem posse trahi, caecos esse, et caecum populum in errorem trahere.*

15. 16. *Respondens autem Petrus dixit ei : Edissere nobis*

100 *parabolam istam. Et ille dixit : Adhuc et uos sine intellectu estis ? Quod aperte dictum fuerat et patebat auditui, apostolus Petrus per parabolam dictum putat et in re manifesta mysticam quaerit intellegentiam, corripiturque a Domino*

78. I Cor. 3, 6 || 80. I Cor. 3, 9 || 81. Ibid. (grec) || 87. Jér. 2, 21 || 93. Tite 3, 10-11

dans les Écritures pose une foule de questions. « Toute plante, dit-il, que n'a pas plantée mon Père céleste sera déracinée. » Sera donc déracinée aussi celle dont parle l'Apôtre : « C'est moi qui ai planté et c'est Apollon qui a arrosé » ? Question résolue par ce qui suit : « C'est Dieu qui l'a fait pousser. » Le même Apôtre dit aussi : « Vous êtes le champ de Dieu, l'édifice de Dieu », et ailleurs : « Nous sommes les coopérateurs de Dieu. » Des coopérateurs, donc avec Paul qui plante et Apollon qui arrose, c'est Dieu qui plante et arrose avec ses coopérateurs. Outrepassent le sens de ce passage ceux qui y introduisent une notion de différence de nature. Si la plantation non plantée par le Père, disent-ils, doit être déracinée, donc celle qu'il a plantée ne saurait l'être. Qu'ils écoutent cette parole de Jérémie : « Et moi je t'ai plantée, comme une vigne véritable, comment t'es-tu changée en l'amertume d'une vigne dégénérée ? » Oui, Dieu l'a plantée et sa plantation personne ne peut l'arracher, mais, comme cette plantation dépend de la volonté de son libre arbitre, personne d'autre ne pourra l'arracher à moins qu'elle-même n'y ait consenti.

14. « Laissez-les, ce sont des aveugles, conducteurs d'aveugles. » C'est ce qu'avait enseigné l'Apôtre : « Après une ou deux admonitions, évite l'hérétique, sachant qu'un tel homme est perverti, condamné par lui-même. » En ce sens, le Sauveur aussi prescrit d'abandonner à eux-mêmes les docteurs pervers, car il sait qu'il est difficile de les amener à la vérité, ce sont des aveugles entraînant dans l'erreur un peuple aveugle.

15. 16. Mais Pierre prenant la parole lui dit : « Explique-nous cette parabole. » Mais Jésus dit : « Vous aussi, maintenant encore, êtes-vous sans intelligence ? » Ce qui avait été dit était clair, évident pour l'auditeur ; l'apôtre Pierre y voit l'expression d'une parabole. A une réalité évidente, il cherche un sens mystique. Il est repris par le Seigneur pour avoir vu l'expres-

quare parabolice dictum putet quod perspicue locutus est.

105 Ex quo animaduertimus uitiosum esse auditorem qui aut obscura manifeste aut manifeste dicta obscure uelit intellegere.

17. Non intellegitis quia omne quod intrat in os in uentrem uadit et in secessum emittitur ? Omnia euangeliorum loca apud hereticos et peruersos plena sunt scandalis. Et ex hac sententiola quidam calumniantur quod Dominus, physicae disputationis ignarus, putet omnes cibos in uentrem ire et in secessum digeri, cum statim infusae escae per artus et uenas ac medullas neruosque fundantur; unde et multos, qui uitio stomachi perpetem sustineant uomitum post cenas et  
110 prandia, statim euomere quod ingesserint et tamen corpulentos esse, quia ad primum tactum liquidior cibus et potus per membra fundantur. Sed istiusmodi homines, dum uolunt alterius imperitiam reprehendere, ostendunt suam. Quamuis enim tenuis umor et liquens esca, cum in uenis et artubus  
115 concocta fuerit et digesta, per occultos meatus corporis quos Graeci πόρους uocant ad inferiora dilabitur et in secessum uadit.

19. De corde enim exeunt cogitationes malae, homicidia, adulteria, fornicationes, et reliqua. De corde, inquit, exeunt  
125 cogitationes malae. Ergo animae principale non secundum Platonem in cerebro, sed iuxta Christum in corde est;

87. Formule très importante qui définit la méthode de l'exégèse de Jérôme.

88. « Animae principale » : la faculté maîtresse de l'âme. C'est, pour Platon, la raison : ce qui commande..., ce qui empêche..., τὸ λογιστικόν (*Rép.* IV, 439 c-d), ce que les stoïciens appellent τὸ ἡγεμονικόν. Platon la place tout naturellement dans le cerveau (*Timée* 44 d), dans la tête « qui est la partie la plus divine et qui commande à toutes celles qui sont en nous » (trad. A. Rivaux, « Belles Lettres », p. 161). Le Christ en plaçant la partie essentielle de l'âme dans le cœur ne fait que reprendre le langage de l'Ancien Testament. D'une façon générale, dans les langues

sion d'une parabole dans ce qu'il a dit clairement, ce qui nous fait comprendre la faute de l'auditeur qui veut donner un sens clair à ce qui est caché ou un sens caché à ce qui est clair<sup>87</sup>.

17. « Ne comprenez-vous pas que tout ce qui entre dans la bouche va dans le ventre, puis est rejeté aux lieux secrets ? » Aux yeux des hérétiques et des esprits faux, tous les passages des évangiles sont pleins de scandales. Même dans ce bout de phrase, certains trouvent matière d'injustes critiques : dans son ignorance de la physiologie, le Seigneur croirait que toutes les nourritures vont dans le ventre et sont rejetées aux lieux secrets, alors qu'une fois en nous, nos aliments se répandent immédiatement à travers les membres, les veines, les moelles, les nerfs. Aussi beaucoup de personnes malades de l'estomac, affligées de vomissements continus, immédiatement après le dîner ou le déjeuner, rendent les mets avalés et cependant elles ont de l'embonpoint. C'est qu'au premier contact, la nourriture liquéfiée ainsi que la boisson se répandent dans leurs membres. A vouloir souligner l'ignorance d'autrui, les hommes de cette sorte montrent la leur. Bien que transformée en une sève impalpable et fluide, une fois assimilée et digérée dans les veines et les membres, suivant des circuits secrets de notre corps, que les Grecs appellent « pores », la nourriture se répand, descend et s'en va aux lieux secrets.

19. « Car c'est du cœur que sortent les mauvaises pensées, les meurtres, les adultères, les débauches », etc. « C'est du cœur », dit-il, que « sortent les mauvaises pensées ». La faculté maîtresse de l'âme<sup>88</sup> n'est donc point dans le cerveau, comme

sémitiques c'est le cœur qui est le siège de la pensée. Jérôme s'est étendu plus longuement sur la question : « Où est le siège principal de l'âme ? » dans sa lettre 64 à Fabiola, I (Labourt III, p. 118), datée de 397.

et arguendi ex hac sententia qui cogitationes a diabolo inmitti putant et non ex propria nasci uoluntate. Diabolus adiutor esse et inceptor malarum cogitationum potest, auctor esse  
 130 non potest. Sin autem semper in insidiis positus leuem cogitationum nostrarum scintillam suis fomitibus inflammari, non debemus opinari eum cordis quoque occulta rimari, sed ex corporis habitu et gestibus aestimare quid uersemus  
 135 uiderit respicere, intellegit cor amoris iaculo uulneratum.

21. Et egressus inde Iesus secessit in partes Tyri et Sidonis. Scribis et Pharisaeis calumniatoribus derelictis, transgreditur in partes Tyri et Sidonis ut Tyrios Sidoniosque curaret. Mulier autem Cananaea egreditur de finibus pristinis ut  
 140 clamans filiae impetret sanitatem. Obserua quod in quinto decimo loco filia Cananaea sanetur.

22. Miserere mei, Domine fili Dauid, filia mea male a daemónio uexatur. Inde nouit uocare filium Dauid quia egressa iam fuerat de finibus suis et errorem Tyrriorum ac  
 145 Sidoniorum loci ac fidei commutatione dimiserat. *Filia mea male a daemónio uexatur.* Ego filiam ecclesiae puto animas esse credentium quae male a daemónio uexabantur, ignorantem creatorem et adorantes lapidem.

23. Qui non respondit ei uerbum. Non de superbia pharisaica nec de scribarum supercilio, sed ne ipse sententiae suae uideretur contrarius per quam iusserat : *In uiam gentium ne abieritis et in ciuitates Samaritanorum ne intraueritis.*

151. Matth. 10, 5

89. Nous avons modifié ici encore la ponctuation du CCL pour rétablir l'unité de la phrase.

89 bis. « La fille de l'Église » : par sa foi, la Cananéenne représente l'Église des Gentils. Cf. *infra*, 15, 25.

90. Ici encore « de » est employé par Jérôme pour exprimer la cause. Nous avons déjà trouvé cette construction en 8, 34 : « de superbia hoc faciunt ». Voir aussi, à propos de 9, 14, la note qui souligne que cet emploi est très fréquent chez S. Jérôme.

le veut Platon, mais, selon le Christ, dans le cœur. D'après ce jugement, il faut donc critiquer ceux qui croient qu'il y a des pensées inspirées par le diable, et qu'elles ne naissent pas de notre propre volonté. Le diable peut contribuer aux mauvaises pensées, y inciter, non pas en être l'auteur. Mais si, toujours à l'affût, il a, par ses excitations, transformé en flamme la faible étincelle de nos pensées<sup>89</sup>, nous ne devons pas en conclure qu'il sonde aussi les secrets de nos cœurs, mais qu'il conjecture ce qui se passe en nous, d'après notre comportement corporel et nos gestes. Par exemple, notre insistance à nous retourner vers une belle femme lui fait comprendre que le trait de l'amour a blessé notre cœur.

21. Et étant parti de là, Jésus se retira du côté de Tyr et de Sidon. Il laisse les calomnieurs, scribes et Pharisiens, et passe dans le pays de Tyr et de Sidon pour guérir Tyriens et Sidoniens. Mais une femme de Canaan sort de ces pays où elle habitait jadis pour obtenir, par ses cris, la guérison de sa fille. Observe que cette guérison de la fille de la Cananéenne est la quinzième.

22. « Aie pitié de moi, Seigneur, fils de David, ma fille est tourmentée par le démon. » Elle a appris à l'appeler fils de David parce qu'elle était déjà sortie de son pays et, changeant de lieu et de foi, elle avait renoncé à l'erreur de Tyr et de Sidon. « Ma fille est tourmentée par le démon. » La fille de l'Église<sup>89bis</sup>, à mon avis, c'étaient les âmes des croyants alors cruellement tourmentées par le démon, ignorant le Créateur et adorant la pierre.

23. Il ne lui répondit pas un mot, non point par<sup>90</sup> orgueil pharisaïque ni par dédain, comme les scribes, mais pour ne point paraître aller lui-même contre la règle qu'il avait imposée : « N'allez pas sur le chemin qui mène vers les Gentils et n'entrez pas dans les villes des Samaritains. » Il ne voulait

Nolebat enim occasionem calumniatoribus dare, perfectamque salutem gentium passionis et resurrectionis tempore  
155 reseruabat.

Et accedentes discipuli eius rogabant eum dicentes :  
Dimitte eam quia clamat post nos. Discipuli illo adhuc tempore mysteria Domini nescientes, uel misericordia commoti, rogabant pro Cananaea muliere (quam alter euangelista  
160 Syrophoenissam appellat) uel importunitate eius carere cupientes, quia non ut clementem sed ut durum medicum crebrius inclamaret.

24. Non sum missus nisi ad oues perditas domus Israhel. Non quo et ad gentes non missus sit, sed quo primum ad  
165 Israhel missus sit, ut illis non recipientibus euangelium, iusta fieret ad gentes transmigratio. Et significanter dixit : *ad oues perditas domus Israhel*, ut ex hoc loco etiam unam erroneam ouem de alia parabola intellegamus.

25. At illa uenit et adorauit eum dicens. Mira sub persona  
170 mulieris Cananitidis ecclesiae fides, patientia, humilitas : fides qua credidit sanari posse filiam suam, patientia qua totiens contempta in precibus perseuerat, humilitas qua se non canibus sed catulis comparat. Canes autem ethnici propter idolatriam dicuntur, qui esui sanguinis dediti et cadaueribus  
175 mortuorum feruntur in rabiem. Nota quod ista Cananitis perseueranter primum filium Daud, deinde Dominum uocet, et ad extremum adoret ut Deum.

27. At illa dixit : Etiam, Domine, nam et catelli edunt de micis quae cadunt de mensa dominorum suorum. Scio me, in-  
180 quit, filiorum panem non mereri, nec integros capere posse

159. Cf. Mc 7, 26 || 166. Cf. Act. 13, 46 || 168. Cf. Lc 15, 4

91. Même rapprochement entre les chiens et les idolâtres dans l'*Apocalypse* 22, 15.

point donner prise à ses calomniateurs et réservait au temps de sa Passion et de sa résurrection, la plénitude du salut des Gentils.

Et, s'approchant de lui, ses disciples le priaient en disant : « Renvoie-la, car elle crie derrière nous. » Ignorant alors encore les projets mystérieux du Seigneur, ou touchés de compassion, les disciples intercédèrent pour la femme Cananéenne — qu'un autre évangéliste dit Syrophénicienne — ; ou peut-être désiraient-ils se débarrasser de son importunité, parce qu'elle criait trop souvent, comme après un médecin non point sensible mais dur.

24. « Je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël. » Non qu'il n'ait été envoyé également aux Gentils, mais, parce qu'il l'a été tout d'abord à Israël, afin qu'après leur refus de recevoir l'Évangile, il passât en toute justice aux Gentils. Il dit expressément : « aux brebis perdues de la maison d'Israël » pour que ce passage nous fasse comprendre aussi le sens de la brebis unique égarée dont parle une autre parabole.

25. Mais cette femme s'approcha, l'adora en disant... Admirons, en la personne de la femme de Canaan, la foi, la patience, l'humilité de l'Église : la foi qui lui fait croire à la possibilité de la guérison de sa fille, la patience qui, après tant de rebuts, la fait persévérer dans ses prières, l'humilité qui la fait se comparer non aux chiens mais aux petits chiens. Les chiens, ce sont les païens qui sont appelés ainsi pour leur idolâtrie<sup>91</sup>, des chiens qui, nourris de sang et de cadavres, deviennent enragés ! Note-le : sans se décourager, cette Cananéenne l'appelle tout d'abord fils de David, puis Seigneur et enfin l'adore comme Dieu.

27. Mais celle-ci dit : « C'est vrai, Seigneur ! Aussi bien les petits chiens mangent-ils les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres. » Je le sais, dit-elle, je ne mérite pas le

cibos, nec sedere ad mensam cum patre, sed contenta sum reliquiis catulorum, ut per humilitatem micarum ad panis integri ueniam magnitudinem. O mira rerum conuersio. Israhel quondam filius, nos canes. Pro diuersitate fidei  
 185 ordo nominum commutatur. De illis postea dicitur : *Circum-*  
*dederunt me canes multi* ; et : *Videte canes, uidete malos*  
*operarios, uidete concisionem*. Nos audimus cum Syrophoenissa  
 et muliere quae sanguine fluxerat : *Magna est fides tua, fiat*  
*tibi sicut uis* et : *Filia, fides tua te saluam fecit*.

190 29. 30. Cumque transisset inde Iesus, uenit secus mare  
 Galileae, et ascendens in montem sedebat ibi. Et accesserunt  
 ad eum turbae multae, habentes secum mutos, claudos, caecos,  
 debiles et alios multos, et proiecerunt eos ad pedes eius.  
 In eo loco ubi latinus interpres transtulit *debiles*, in graeco  
 195 scriptum est *κωλλούς*, quod non generale debilitatis sed  
 unius infirmitatis est nomen, ut, quo modo claudus dicitur  
 qui uno claudicat pede, sic *κωλλός* appellatur qui unam  
 manum debilem habet. Nos proprietatem huius uerbi non  
 habemus. Vnde et in consequentibus euangelista ceterorum  
 200 debiliu[m] exposuit sanitates, horum tacuit. Quid enim  
 sequitur ?

30. 31. Et curauit eos ; ita ut turbae mirarentur, uidentes  
 mutos loquentes, claudos ambulantes, caecos uidentes ; et  
 magnificabant Deum Israhel. De *κωλλοῖς* tacuit, quia quid e  
 205 contrario diceret non habebat. Hoc de uno uerbo. Intueamur  
 autem quod, sanata Cananaeae filia, reuertatur ad Iudeam  
 et ad mare Galileae, et ascendat in montem et quasi auis  
 teneros fetus prouocet ad uolandum, ibique sedeat, et turbae  
 concurrant ad eum deducentes siue portantes secum uariis  
 210 oppressos infirmitatibus ; quos postquam curauit, dedit

185. Ps. 21, 17 || 186. Phil. 3, 2 || 189. Mc 5, 34 || 207. Cf. Deut. 32, 11

92. Nous avons rétabli « fiat tibi sicut uis », à la place de « fiat secundum fidem tuam », avec l'ensemble des mss et le texte scripturaire.

pain des fils, je ne puis partager toute leur nourriture, ni m'asseoir à leur table avec leur père. Je me contente des restes réservés aux petits chiens pour parvenir, grâce à ces humbles miettes, au grand honneur de partager le pain entier. Ô renversement admirable ! Jadis Israël était le fils, nous les chiens. La foi s'étant déplacée, les noms sont intervertis. Des Juifs il est dit plus tard : « Des chiens nombreux m'ont entouré » et « Gardez-vous des chiens, gardez-vous des mauvais ouvriers, gardez-vous des circoncis. » Nous, avec la Syrophénicienne et l'hémorroïsse, nous entendons : « Grande est ta foi, qu'il te soit fait comme tu le veux<sup>92</sup> », et « Ma fille, ta foi t'a sauvée. »

29.30. Et étant parti de là, Jésus vint le long de la mer de Galilée et, ayant gravi la montagne, il s'y assit, et une grande foule s'approcha de lui ayant avec elle des muets, des boiteux, des aveugles, des infirmes et beaucoup d'autres malades. Et on les mit à ses pieds. Dans ce passage, là où le traducteur latin a traduit par « infirmes », le texte grec porte *kullous*, terme qui désigne non point la débilité en général mais une infirmité particulière. On appelle boiteux celui qui boite d'un pied, de même appelle-t-on *kullos* celui qui a une main atrophiée. Nous n'avons point l'équivalent de ce terme. Aussi, dans la suite, l'Évangéliste a-t-il raconté la guérison des autres<sup>93</sup> infirmes sans faire mention de ceux-ci. Quelle est donc la suite ?

30.31. Et il les guérit, de sorte que la foule était dans l'admiration, voyant les muets parler, les boiteux marcher, les aveugles voir, et elle glorifiait le Dieu d'Israël. Faute de terme antithétique, il n'a point parlé des *kulloi*. Voilà pour ce seul mot. Notons-le : après avoir guéri la fille de la Cananéenne, il retourne en Judée, à la mer de Galilée, gravit la montagne et, comme l'oiseau excite sa tendre couvée à voler, il s'assied là ; les foules accourent à lui et lui amènent ou transportent des malades accablés d'infirmités diverses. Après les avoir

eis cibos, et hoc opere completo ascendit in nauculam et uenit in fines Magedan. *Et ascendens in montem sedebat ibi, et accesserunt ad eum turbae.* Obserua quod multi claudi et caeci ducuntur ad montem, ut ibi curentur a Domino.

215 32. Iesus autem conuocatis discipulis suis ait : Misereor turbae quia triduo iam perseuerant mecum et non habent quod manducent, et dimittere eos ieiunos nolo, ne deficiant in uia. Vult pascere quos curauit ; prius aufert debilitates, postea sanis offert cibos ; conuocat quoque discipulos suos et quod  
220 facturus est loquitur, ut uel magistri exemplum tribuat cum minoribus atque discipulis communicanda consilia, uel ex confabulatione intellegant signi magnitudinem respondentes se panes in heremo non habere. *Misereor*, inquit, *turbae quia triduo iam perseuerant mecum.* Miseretur turbae  
225 quia in triduum dierum numero, Patri, Filio, Spirituique sancto credebant. *Et non habent quod manducent.* Turba semper esurit et cibis indiget, nisi saturetur a Domino. *Et dimittere eos ieiunos nolo, ne deficiant in uia.* Esuriebant post magnas debilitates et per patientiam futuros expecta-  
230 bant cibos. Non uult eos Iesus dimittere ieiunos, ne deficiant in uia. Periclitatur ergo qui sine caelesti pane ad optatam mansionem peruenire festinat. Vnde et angelus loquitur ad Heliam : *Surge et manduca, quia grandem uiam ambulaturus es.*

211. Cf. Matth. 15, 39 || 229. Cf. Rom. 8, 25 || 233. III Rois 19, 7

93. Au lieu de « multi », Vallarsi, avec beaucoup de vraisemblance, a rétabli « muti », retrouvant ainsi le texte de l'évangile : « mutos, claudos, caecos ». Le nombre des malades n'entre pas en ligne de compte dans la pensée de Jérôme, mais il faut que « muets, infirmes et aveugles » montent sur les hauteurs pour rencontrer Jésus et obtenir leur guérison. Nous avons, toutefois, maintenu le texte par fidélité aux manuscrits.

guéris, il leur donna à manger et, cela fait, monta sur une petite barque et vint aux confins de Magédan. « Il gravit la montagne. Il était assis et les foules s'approchèrent de lui ». Remarque-le, beaucoup<sup>93</sup> de boiteux et d'aveugles sont amenés vers la montagne pour y être guéris par le Seigneur.

32. Or Jésus, ayant rassemblé ses disciples, dit : « J'ai pitié de cette foule, car voici trois jours qu'ils restent avec moi et ils n'ont rien à manger. Je ne veux pas les renvoyer à jeun de peur qu'ils ne défaillent en chemin. » Il veut nourrir ceux qu'il a guéris. Il commence par les délivrer de leurs infirmités, ensuite il offre la nourriture à des personnes bien portantes. Il rassemble aussi ses disciples, leur dit ce qu'il se propose de faire, soit pour leur donner l'exemple d'un maître<sup>94</sup>, leur montrer qu'il doit communiquer ses projets à ses inférieurs et à ses disciples, soit pour que cette conversation leur fasse comprendre la grandeur du miracle puisqu'ils répondent qu'ils n'ont point de pain dans le désert. « J'ai pitié de cette foule, dit-il, parce que voici trois jours qu'ils restent avec moi. » Il a pitié de la foule, car ce chiffre de trois jours symbolisait leur foi dans le Père, le Fils et le Saint-Esprit. « Et ils n'ont rien à manger. » Toujours la foule a faim et a besoin d'aliments si elle n'est point rassasiée par le Seigneur. « Je ne veux pas les renvoyer à jeun de peur qu'ils ne défaillent en chemin. » Après ces grandes infirmités, ils étaient affamés et en patience ils attendaient la nourriture à venir. Jésus ne veut pas les renvoyer à jeun de peur qu'ils ne défaillent en route. Est donc en danger celui qui, dépourvu du pain céleste, se hâte d'atteindre la maison désirée. Aussi l'ange dit à Élie : « Lève-toi et mange, parce qu'elle est longue la route que tu vas parcourir. »

94. La construction latine, « exemplum ... communicanda (s.e. : esse) consilia », est très rude ; « communicandi » (MEB) serait évidemment bien meilleur : « l'exemple de communiquer... »

33.34. Et dicunt ei discipuli : Vnde ergo nobis in deserto panes  
 235 tantos ut saturemus turbam tantam ? Et ait illis Iesus :  
 Quot panes habetis ? At illi dixerunt : Septem et paucos pisci-  
 culos, et reliqua. De hoc signo iam supra diximus et eadem  
 repetere otiosi est ; tantum in his quae discrepant inmoremur.  
 Supra legimus : *Vespere autem facto, accesserunt ad eum*  
 240 *discipuli dicentes : Desertus est locus, et reliqua. Hic discipulis*  
*conuocatis ipse Dominus loquitur : Misereor turbae quia*  
*triduo iam perseuerant mecum. Ibi quinque panes erant et*  
*duo pisces, hic septem panes et pauci pisciculi ; ibi supra*  
 245 *fenum discumbunt, hic super terram ; ibi qui comedunt*  
*quinque milia sunt iuxta panum numerum quos comedunt,*  
*hic quattuor milia ; ibi duodecim cophini replentur de reliquiis*  
*fragmentorum, hic septem sportae. In superiori ergo signo,*  
*quia propinqui erant et uicini quinque sensuum, non ipse*  
 250 *Dominus eorum recordatur sed discipuli, et recordantur*  
*uespere, uicina nocte et inclinante iam sole. Hic autem*  
*ipse Dominus recordatur et misereri se dicit et causas misera-*  
*tionis exponit : Quia triduo iam perseuerant mecum, et dimit-*  
*tere eos ieiunos non uult, ne deficiant in uia. Isti qui de*  
 255 *septem panibus, hoc est sacramento aluntur numero atque*  
*perfecto, non sunt quinque milia sed quattuor milia : qui*  
*numerus semper in laude ponitur, et quadrangulus lapis non*  
*fluctuat, non est instabilis, et ob hanc causam etiam euangelia*  
*in eo numero consecrata sunt.*

239. Matth. 14, 15

95. Jérôme nous renvoie à la première multiplication des pains, en *Matth. 14, 15* (cf. *supra*). Jérôme domine son texte, évite les redites : cf. Introduction p. 23, « un exposé cohérent ».

96. On remarquera combien les symbolismes les plus spirituels sont liés aux réalités les plus banales. Parce que nous avons cinq sens, les

33.34. Et les disciples lui disent : « Où pourrions-nous donc  
 trouver dans un désert assez de pain pour rassasier si grande  
 foule ? » Et Jésus leur dit : « Combien avez-vous de pains ? »  
 Et ils lui dirent : « Sept et quelques petits poissons »,  
 etc. Nous avons déjà parlé plus haut de ce miracle<sup>95</sup>. Il serait  
 oiseux de se répéter. Arrêtons-nous seulement sur les diffé-  
 rences. Nous avons lu précédemment : « Or comme le soir  
 tombait, les disciples s'approchèrent de lui et lui dirent :  
 l'endroit est désert » etc. Ici après avoir appelé ses disciples,  
 c'est le maître lui-même qui dit : « J'ai pitié de cette foule  
 parce que voici trois jours qu'ils restent avec moi ». Là  
 cinq pains, deux poissons, ici sept pains, quelques petits  
 poissons. Là, ils s'asseyent sur l'herbe, ici sur la terre. Là,  
 ceux qui mangent sont cinq milliers, tout comme le nombre  
 de cinq pains qu'ils mangent, ici quatre milliers. Là, avec les  
 restes, on remplit douze couffins, ici sept paniers. Donc, dans  
 le premier miracle, ils étaient là, tout près, à portée des cinq  
 sens. Aussi n'est-ce pas le Seigneur lui-même qui songe  
 à eux, mais les disciples, et ils le font le soir, aux approches de  
 la nuit, quand déjà le soleil baisse. Ici, c'est le Seigneur lui-  
 même qui y songe. Il dit sa pitié, il en donne les motifs :  
 « Voici trois jours qu'ils restent avec moi. » Il ne veut pas les  
 renvoyer à jeun pour qu'ils ne défailent pas en route. Ceux  
 qui sont nourris de sept pains — nombre sacré et parfait —  
 ne sont pas cinq milliers mais quatre milliers — nombre  
 toujours entouré de louange : la pierre quadrangulaire  
 n'est ni mouvante ni instable et voilà pourquoi, en ce nombre,  
 les évangiles aussi ont trouvé leur consécration<sup>96</sup>.

cinq mille hommes sont encore engagés dans les réalités sensibles, donc éphémères. Parce qu'une pierre carrée est stable, le nombre quatre devient le symbole de la stabilité. Cf. de semblables rapprochements entre l'arche d'alliance rectangulaire et les quatre évangiles dans la Préface, 220 s.

## CHAPITRE 16

2. 3. At ille respondens ait eis : Facto uespere dicitis : Serenum erit, rubicundum est enim caelum ; et mane : Hodie tempestas, rutilat enim triste caelum. Faciem ergo caeli iudicare nostis, signa autem temporum non potestis. Hoc in ple-  
 5 risque codicibus non habetur, sensusque manifestus est quod ex elementorum ordine atque constantia possint et sereni et pluuiiae dies praenosci ; scribae autem et Pharisei, qui uidebantur legis esse doctores, ex prophetarum uaticinio non potuerunt intellegere Saluatoris aduentum.

4. 5. 4. Et relictis illis abiit, et cum uenissent discipuli eius trans fretum, obliti sunt panes accipere. Relictis scribis et Phariseis quibus dixerat : Generatio mala et adultera signum quaerit, et signum non dabitur ei nisi signum Ioniae, recte abiit trans fretum et gentium secutus est populus. Quid  
 15 autem sibi uelit signum Ioniae, iam supra dictum est.

6. Cauete a fermento Pharisaeorum et Sadducaeorum, Qui cauet a fermento Pharisaeorum et Sadducaeorum, legis ac litterae praecepta non seruat, traditiones hominum negligit ut faciat mandatum Dei.

20 8-12. Quid cogitatis intra uos modicae fidei quia panes non habetis ? Nondum intellegitis neque recordamini quinque

16, 12. Cf. Matth. 12, 39-40 || 18. Cf. Matth. 15, 6

97. Effectivement le texte est absent de deux des plus anciens manuscrits, le *Vaticanus* et le *Sinaiticus* entre autres. Le Commentaire d'Origène ignore ces versets.

98. Jérôme en a parlé en commentant *Matth.* 12, 40 et nous a renvoyés à son commentaire sur Jonas. Mais ce n'est pas seulement pour les trois jours passés dans le ventre de la baleine que Jonas lui paraît être le « type » du Sauveur ; voir *supra* le commentaire de *Matth.* 8, 25.

99. Ici Jérôme se réfère à la faute reprochée par Jésus aux Pharisiens

2.3. Mais il leur répondit : « Le soir venu, vous dites : Il fera beau car le ciel est rouge ; et le matin : Il y aura aujourd'hui de l'orage car le ciel est sombre et rougeâtre. Vous savez donc discerner l'aspect du ciel, et pour reconnaître les signes des temps, vous n'en êtes pas capable. » Ce texte est absent de la plupart des exemplaires<sup>97</sup>. Le sens est clair : la régularité dans la suite des phénomènes météorologiques permet de prévoir les jours de beau temps et de pluie. Or les scribes et les Pharisiens qui passaient pour être docteurs de la Loi n'ont pu reconnaître d'après la prédiction des prophètes la venue du Sauveur.

4.5.4. Les laissant, il s'en alla. En passant à l'autre bord du lac, ses disciples oublièrent de prendre des pains. Après avoir laissé les scribes et les Pharisiens, auxquels il avait dit : « Une génération méchante et adultère demande un signe et il ne lui sera donné d'autre signe que le signe de Jonas », c'est à bon droit qu'il a traversé la mer et que le peuple des Gentils l'a suivi. Le sens de l'expression « le signe de Jonas » a été indiqué plus haut<sup>98</sup>.

6. « Gardez-vous du levain des Pharisiens et des Sadducéens. » Celui qui se garde du levain des Pharisiens et des Sadducéens<sup>99</sup> n'observe pas les préceptes de la Loi et de la lettre, il néglige les traditions humaines pour faire la volonté de Dieu.

8-12. « Pourquoi réfléchissez-vous en vous-mêmes, gens de peu de foi, sur ce que vous n'avez pas pris de pain ? Vous

en *Matth.* 15, 6. Il attribue donc la même condamnation aux sadducéens. Opposés aux pharisiens dans leurs doctrines, ils les rejoignent dans le mépris du Christ et la volonté de le faire périr.

panum quinque milia hominum et quot cophinos sumpsistis ? et reliqua. Per occasionem praecepti quo Saluator iusserat dicens : *Cauete a fermento Pharisaeorum et Sadducaeorum*,  
 25 docet eos quid significant quinque panes et septem, quinque milia hominum et quattuor milia quae pasta sunt in heremo, quod, licet signorum magnitudo perspicua sit, tamen et aliud spiritali intellegentia demonstratur. Si enim fermentum Pharisaeorum et Sadducaeorum non corporalem panem,  
 30 sed traditiones peruersas et heretica significat dogmata, quare et cibi quibus nutritus est populus Dei non ueram doctrinam integramque significant ? Quaerat aliquis et dicat : Quomodo panes non habebant qui statim inpletis septem sportis ascenderunt nauiculam et uenerunt in fines  
 35 Magedan ibique audiunt nauigantes quod cauere debeant a fermento Pharisaeorum et Sadducaeorum ? Sed scriptura testatur quod oblitum sint eos secum tollere. Hoc est fermentum de quo et apostolus loquitur : *Modicum fermentum totam massam corrumpit*. Istiusmodi fermentum, quod omni ratione uitandum est, habuit Marcion et Valentinus et omnes heretici. Fermentum hanc uim habet ut, si farinae mixtum fuerit, quod paruum uidebatur crescat in maius et ad saporem suum uniuersam conspersionem trahat. Ita et doctrina heretica, si uel modicam scintillam in tuum pectus iecerit,  
 45 in breui ingens flamma subcrescit et totam hominis posses-

24. Matth. 16, 6 || 38. I Cor. 5, 6

100. L'exégèse allégorique trouve donc son fondement non seulement dans l'exégèse paulinienne (I Cor. 10, 6 s. etc.), mais aussi dans la parole de Jésus.

101. « Scriptura testatur » : c'est, pour Jérôme, l'argument décisif. Cf. Introduction : « le grand principe », p. 31 s.

ne comprenez pas encore et vous ne vous rappelez pas les cinq pains des cinq mille hommes et le nombre de couffins que vous avez emportés », etc. A l'occasion de sa recommandation : « Gardez-vous du ferment des Phariséens et des Sadducéens », le Sauveur leur enseigne ce que signifient cinq puis sept pains, cinq puis quatre milliers d'hommes nourris dans le désert. Bien que la grandeur du miracle soit évidente, l'interprétation mystique nous découvre encore autre chose. En effet, si le levain des Phariséens et des Sadducéens désigne non point le pain qui nourrit le corps, mais les traditions perverses et les enseignements hérétiques, alors pourquoi les aliments dont fut nourri le peuple de Dieu ne signifieraient-ils pas la doctrine vraie, pure<sup>100</sup> ? Mais, pourrait-on se demander, comment n'avaient-ils point de pains, eux qui, immédiatement après avoir rempli sept corbeilles, montèrent dans la barque, vinrent aux confins de Magédan et, là, pendant la traversée, entendent dire qu'ils doivent se garder du ferment des Phariséens et des Sadducéens ? Mais l'Écriture atteste<sup>101</sup> qu'ils ont oublié d'emporter les pains avec eux. Voilà le levain dont parle aussi l'Apôtre : « Un peu de levain corrompt toute la masse. » Un pareil levain, qu'il faut éviter de toute manière, fut celui d'un Marcion, d'un Valentin, de tous les hérétiques. Telle est la force du levain que, mêlé à la farine, lui qui semblait petit se gonfle et donne son goût à toute la pâte. Ainsi pour la doctrine hérétique<sup>102</sup> ! Vient-elle à jeter la moindre étincelle en ton cœur, rapidement s'élève une grande flamme qui s'empare de l'homme tout entier. Enfin, voici la suite :

102. Le ferment mauvais possède le même pouvoir que le levain de la parabole (cf. Matth. 13, 33).

sionem ad se trahit. Denique sequitur : Tunc intellexerunt quia non dixisset cauendum a fermento panum, sed a doctrina Pharisaeorum et Sadducaeorum.

« Alors, ils comprirent qu'il n'avait pas dit qu'il fallait se garder du levain des pains, mais de la doctrine des Phariséens et des Sadducéens<sup>103</sup>. »

---

103. Ici se termine le livre II de Jérôme. On voit par là que les Anciens ne connaissaient pas les divisions actuelles de l'Évangile, que nous devons à Étienne Langton († 1228) pour les chapitres, et à Robert Estienne (en 1555) pour les versets.

## TABLE DES MATIÈRES

	<i>Pages</i>
<b>INTRODUCTION</b>	
I. — Les circonstances .....	9
A. Le passé de Jérôme .....	9
B. L'occasion du « Commentaire » .....	11
C. La Préface .....	13
D. Importance de l'œuvre .....	14
II. — L'homme à travers l'œuvre .....	16
A. Un homme qui n'oublie pas son passé .....	16
B. L'esprit de jeunesse .....	16
C. Le réalisme .....	17
D. La violence .....	18
III. — L'artiste .....	21
A. Ardeur et méthode .....	21
B. Un commentaire vivant .....	21
C. Un exposé cohérent .....	23
D. L'art du portrait .....	23
E. Les parallèles .....	25
F. Le style .....	26
IV. — L'exégète .....	27
A. La science .....	27
B. La concordance entre les Évangiles .....	29
C. Le grand principe .....	31
D. Sens historique et sens spirituel .....	33
E. Jérôme et ses prédécesseurs .....	37
V. — S. Jérôme et la querelle origéniste .....	39
A. L'admiration pour Origène .....	39
B. La querelle antiorigéniste .....	40
C. Le commentaire sur S. Matthieu .....	41
VI. — L'influence exercée par le commentaire de Jérôme	46
VII. — Le texte de notre édition .....	51

Bibliographie ..... 55

Sigles ..... 57

## TEXTE ET TRADUCTION

Préface ..... 60  
 Livre I ..... 72  
 Livre II ..... 214

*Les index seront publiés à la fin du tome II.*

## SOURCES CHRÉTIENNES

## LISTE COMPLETE DE TOUS LES VOLUMES PARUS

*N. B.* — L'ordre suivant est celui de la date de parution (n° 1 en 1942) et il n'est pas tenu compte ici du classement en séries : grecque, latine, byzantine, orientale, textes monastiques d'Occident ; et série annexe : textes para-chrétiens.

Sauf indication contraire, chaque volume comporte le texte original, grec ou latin, souvent avec un appareil critique inédit.

La mention *bis* indique une seconde édition. Quand cette seconde édition ne diffère de la première que par de menues corrections et des *Addenda et Corrigenda* ajoutés en appendice, la date est accompagnée de la mention « réimpression avec supplément ».

1. GRÉGOIRE DE NYSSE : Vie de Moïse. J. Daniélou (3<sup>e</sup> édition) (1968).
- 2 bis. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : Protreptique. C. Mondésert, A. Plassart (réimpression de la 2<sup>e</sup> éd., 1976).
- 3 bis. ATHÉNAGORE : Supplique au sujet des chrétiens. *En préparation.*
- 4 bis. NICOLAS CABASILAS : Explication de la divine Liturgie. S. Salaville, R. Bornert, J. Goulliard, P. Périchon (1967).
5. DIADOQUE DE PHOTICÉ : Œuvres spirituelles. É. des Places (réimpr. de la 2<sup>e</sup> éd., avec suppl., 1966).
- 6 bis. GRÉGOIRE DE NYSSE : La création de l'homme. *En préparation.*
- 7 bis. ORIGÈNE : Homélie sur la Genèse. H. de Lubac, L. Doutreleau (1976).
8. NIKITAS STÉTHATOS : Le paradis spirituel. M. Chalendar. *Remplacé par le n° 81.*
- 9 bis. MAXIME LE CONFESSEUR : Centuries sur la charité. *En préparation.*
10. IGNAOB D'ANTIOCHE : Lettres — Lettres et Martyre de POLYCARPE DE SMYRNE. P.-Th. Camelot (4<sup>e</sup> édition) (1969).
- 11 bis. HIPPOLYTE DE ROME : La Tradition apostolique. B. Botte (1968).
- 12 bis. JEAN MOSCHUS : Le Pré spirituel. *En préparation.*
13. JEAN CHRYSOSTOME : Lettres à Olympias. A.-M. Malingrey. Trad. seule (1947).
- 13 bis. 2<sup>e</sup> édition avec le texte grec et la Vie anonyme d'Olympias (1968).
14. HIPPOLYTE DE ROME : Commentaire sur Daniel. G. Bardy, M. Lefèvre. Trad. seule (1947).
- 2<sup>e</sup> édition avec le texte grec. *En préparation.*
- 15 bis. ATHANASE D'ALEXANDRIE : Lettres à Sérapion. J. Lebon. *En préparation.*
- 16 bis. ORIGÈNE : Homélie sur l'Exode. H. de Lubac, J. Fortier. *En préparation.*
17. BASILE DE CÉSARÉE : Sur le Saint-Esprit. B. Pruche. Trad. seule (1947).
- 17 bis. 2<sup>e</sup> édition avec le texte grec (1968).
- 18 bis. ATHANASE D'ALEXANDRIE : Discours contre les païens. P.-Th. Camelot (1977).
- 19 bis. HILAIRE DE POITIERS : Traité des Mystères. P. Brisson (réimpression, avec supplément, 1967).
20. THÉOPHILE D'ANTIOCHE : Trois livres à Autolyous. G. Bardy, J. Sender. Trad. seule (1948).
- 2<sup>e</sup> édition avec le texte grec. *En préparation.*
21. ÉTHÉRIE : Journal de voyage. H. Pétré (réimpression, 1975).
- 22 bis. LÉON LE GRAND : Sermons, t. I. J. Leclercq, R. Dolle (1964).
23. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : Extraits de Théodote (réimpression, 1970).
- 24 bis. PTOLEMÉE : Lettre à Flora. G. Quispel (1966).
- 25 bis. AMBROISE DE MILAN : Des Sacrements. Des Mystères. Explication du Symbola. B. Botte (1961).
- 26 bis. BASILE DE CÉSARÉE : Homélie sur l'Hexaéméron. S. Glet (réimpr. avec suppl., 1968).

- 27 bis. Homélie Pascales, t. I. P. Nautin. *En préparation.*
- 28 bis. JEAN CHRYSOSTOME : Sur l'incompréhensibilité de Dieu. J. Daniélou, A.-M. Malingrey, R. Flacelière (1970).
- 29 bis. ORIGÈNE : Homélie sur les Nombres. A. Méhat. *En préparation.*
- 30 bis. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : Stromate I. *En préparation.*
31. EUSÈBE DE CÉSARÉE : Histoire ecclésiastique, t. I. G. Bardy (réimpression, 1965).
- 32 bis. GRÉGOIRE LE GRAND : Morales sur Job, t. I. Livres I-II. R. Gillet, A. de Gaudemar (1975).
- 33 bis. A. Diognète. H. I. Marrou (réimpr. avec suppl., 1965).
34. IRÉNÉE DE LYON : Contre les hérésies, livre III. F. Sagnard. *Remplacé par les nos 210 et 211.*
- 35 bis. TERTULLIEN : Traité du baptême. F. Refoulé. *En préparation.*
- 36 bis. Homélie Pascales, t. II. P. Nautin. *En préparation.*
- 37 bis. ORIGÈNE : Homélie sur le Cantique. O. Rousseau (1966).
- 38 bis. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : Stromate II. *En préparation.*
- 39 bis. LACTANCE : De la mort des persécuteurs. 2 vol. *En préparation.*
40. THÉODORE DE CYR : Correspondance, t. I. Y. Azéma (1955).
41. EUSÈBE DE CÉSARÉE : Histoire ecclésiastique, t. II. G. Bardy (réimpression, 1965).
42. JEAN CASSIEN : Conférences, t. I. E. Pichery (réimpression, 1966).
43. JÉRÔME : Sur Jonas. P. Antin (1956).
44. PHILOXÈNE DE MABBOUG : Homélie. E. Lemoine. Trad. seule (1956).
45. AMBROISE DE MILAN : Sur S. Luc, t. I. G. Tissot (réimpr. avec suppl., 1971).
46. TERTULLIEN : De la prescription contre les hérétiques. P. de Labriolle et F. Refoulé (1957).
47. PHILON D'ALEXANDRIE : La migration d'Abraham. R. Cadou (1957).
48. Homélie Pascales, t. III. F. Floëri et P. Nautin (1957).
- 49 bis. LÉON LE GRAND : Sermons, t. II. R. Dolle (1969).
- 50 bis. JEAN CHRYSOSTOME : Huit Catéchèses baptismales inédites. A. Wenger (réimpr. avec suppl., 1970).
- 51 bis. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIE : Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques. J. Darrouzès. *En préparation.*
- 52 bis. AMBROISE DE MILAN : Sur S. Luc, t. II. G. Tissot (réimpr. avec suppl., 1976).
- 53 bis. HERMAS : Le Pasteur. R. Joly (réimpr. avec suppl., 1968).
54. JEAN CASSIEN : Conférences, t. II. E. Pichery (réimpression, 1966).
55. EUSÈBE DE CÉSARÉE : Histoire ecclésiastique, t. III. G. Bardy (réimpression, 1967).
56. APHANASE D'ALEXANDRIE : Deux apologies. J. Szymusiak (1958).
57. THÉODORE DE CYR : Thérapeutique des maladies helléniques. 2 volumes. P. Canivet (1958).
- 58 bis. DENYS L'ARÉOPAGITE : La hiérarchie céleste. G. Heil, R. Roques, M. de Gandillac (réimpr. avec suppl., 1970).
59. Trois antiques rituels du baptême. A. Salles. Trad. seule. *Épuisé.*
60. AELRED DE RIEVAUX : Quand Jésus eut douze ans. A. Hoste, J. Dubois (1958).
- 61 bis. GUILLAUME DE SAINT-THIERRY : Traité de la contemplation de Dieu. J. Hourlier (1968).
62. IRÉNÉE DE LYON : Démonstration de la prédication apostolique. L. Froidevaux. Nouvelle trad. sur l'arménien. Trad. seule (réimpr. 1971).
63. RICHARD DE SAINT-VICTOR : La Trinité. G. Salet (1959).
64. JEAN CASSIEN : Conférences, t. III. E. Pichery (réimpr., 1971).
65. GÉLASE 1<sup>er</sup> : Lettre contre les Luperciales et dix-huit messes du sacramentaire léonien. G. Pomarès (1960).
66. ADAM DE PERSEIGNE : Lettres, t. I. J. Bouvet (1960).
67. ORIGÈNE : Entretien avec Héraclide. J. Scherer (1960).
68. MARIUS VICTORINUS : Traités théologiques sur la Trinité. P. Henry, P. Hadot. Tome I. Introd., texte critique, traduction (1960).
69. Id. — Tome II. Commentaire et tables (1960).
70. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : Le Pédagogue, t. I. H. I. Marrou, M. Harl (1960).
71. ORIGÈNE : Homélie sur Josué. A. Jaubert (1960).
72. AMÉDÉE DE LAUSANNE : Huit homélie mariales. G. Bavaud, J. Deshusses, A. Dumas (1960).
- 73 bis. EUSÈBE DE CÉSARÉE : Histoire ecclésiastique, t. IV. Introd. générale de G. Bardy et tables de P. Périchon (réimpr. avec suppl., 1971).
- 74 bis. LÉON LE GRAND : Sermons, t. III. R. Dolle (1976).
75. S. AUGUSTIN : Commentaire de la 1<sup>re</sup> Epître de S. Jean. P. Agaësse (réimpression, 1966).
76. AELRED DE RIEVAUX : La vie de recluse. Ch. Dumont (1961).
77. DEFENSOR DE LIGUÉ : Le livre d'étincelles, t. I. H. Rochais (1961).
78. GRÉGOIRE DE NAREK : Le livre de Prières. I. Kéchichian, Trad. seule (1961).
79. JEAN CHRYSOSTOME : Sur la Providence de Dieu. A.-M. Malingrey (1961).
80. JEAN DAMASÈNE : Homélie sur la Nativité et la Dormition. P. Voulet (1961).
81. NIQSTAS STÉTHATOS : Opuscules et lettres. J. Darrouzès (1961).
82. GUILLAUME DE SAINT-THIERRY : Exposé sur le Cantique des Cantiques, J.-M. Déchanet (1962).
83. DIDYME L'AVEUGLE : Sur Zacharie. Texte inédit. L. Doutreleau. Tome I. Introduction et livre I (1962).
84. Id. — Tome II. Livres II et III (1962).
85. Id. — Tome III. Livres IV et V, Index (1962).
86. DEFENSOR DE LIGUÉ : Le livre d'étincelles, t. II. H. Rochais (1962).
87. ORIGÈNE : Homélie sur S. Luc, H. Crouzel, F. Fournier, P. Périchon (1962).
88. Lettres des premiers Chartreux, tome I : S. BRUNO, GUIQUES, S. ANTHELME. Par un Chartreux (1962).
89. Lettre d'Aristée à Philocrate. A. Pelletier (1962).
90. Vie de sainte Mélanie. D. Gorce (1962).
91. ANSELME DE CANTORBÉRY : Pourquoi Dieu s'est fait homme. R. Roques (1968).
92. DOROTHÉE DE GAZA : Œuvres spirituelles. L. Regnault, J. de Préville (1963).
93. BAUDOIN DE FORD : Le sacrement de l'autel. J. Morson, É. de Soims, J. Leclercq. Tome I (1963).
94. Id. — Tome II (1963).
95. MÉTHODE D'OLYMPIE : Le banquet. H. Musurillo, V.-H. Debiddour (1963).
96. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIE : Catéchèses. B. Krivochéine, J. Paramelle. Tome I. Introduction et Catéchèses 1-5 (1963).
97. CYRILLE D'ALEXANDRIE : Deux dialogues christologiques. G. M. de Durand (1964).
98. THÉODORE DE CYR : Correspondance, t. II. Y. Azéma (1964).
99. ROMANOS LE MÉLODE : Hymnes. J. Grosdidier de Matons. Tome I. Introduction et Hymnes I-VIII (1964).
100. IRÉNÉE DE LYON : Contre les hérésies, livre IV. A. Rousseau, B. Hemmerding, Ch. Mercier, L. Doutreleau. 2 vol. (1965).
101. QUODVULTDEUS : Livre des promesses et des prédictions de Dieu. R. Braun. Tome I (1964).
102. Id. — Tome II (1964).
103. JEAN CHRYSOSTOME : Lettre d'exil. A.-M. Malingrey (1964).
104. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIE : Catéchèses. B. Krivochéine, J. Paramelle. Tome II. Catéchèses 6-22 (1964).
105. La Règle du Maître. A. de Vogüé. Tome I. Introduction et chap. 1-10 (1964).
106. Id. — Tome II. Chap. 11-95 (1964).
107. Id. — Tome III. Concordance et Index orthographique. J.-M. Clément, J. Neufville, D. Demeslay (1965).
108. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : Le Pédagogue, tome II. Cl. Mondésert, H. I. Marrou (1965).
109. JEAN CASSIEN : Institutions cénobitiques. J.-C. Guy (1965).
110. ROMANOS LE MÉLODE : Hymnes. J. Grosdidier de Matons. Tome II. Hymnes IX-XX (1965).
111. THÉODORE DE CYR : Correspondance, t. III. Y. Azéma (1965).
112. STANCOE DE LYON : Vie de S. Germain d'Auxerre. R. Borius. (1965).

113. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEEN : Catéchèses. B. Krivochéine, J. Paramelle. Tome III. Catéchèses 23-24, Actions de grâces 1-2 (1965).
114. ROMANOS LE MÉLODE : Hymnes. J. Grosdidier de Matons. Tome III. Hymnes XXI-XXXI (1966).
115. MANUEL II PALÉOLOGUE : Entretien avec un musulman. A. Th. Koury (1966).
116. AUGUSTIN D'HIPPONE : Sermons pour la Pâque. S. Poque (1966).
117. JEAN CHRYSOSTOME : A Théodore. J. Dumortier (1966).
118. ANSELME DE HAVELBERG : Dialogues, livre I. G. Salet (1966).
119. GRÉGOIRE DE NYSSE Traité de la Virginité. M. Aubineau (1966).
120. ORIGÈNE : Commentaire sur S. Jean. C. Blanc. Tome I. Livres I-V (1966).
121. ÉPHREM DE NISIBE : Commentaire de l'Évangile concordant ou Diatessaron. L. Leloir. Trad. seule (1966).
122. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEEN : Traités théologiques et éthiques. J. Darrouzès. Tome I. Théol. 1-3, Éth. 1-3 (1966).
123. MÉLITON DE SARDES : Sur la Pâque (et fragments). O. Perler (1966).
124. Expositio totius mundi et gentium. J. Rougé (1966).
125. JEAN CHRYSOSTOME : La Virginité. H. Musurillo, B. Grillet (1966).
126. CYRILLE DE JÉRUSALEM : Catéchèses mystagogiques. A. Piédagnel, P. Paris (1966).
127. GERTRUDE D'HELFETA : Œuvres spirituelles. Tome I. Les Exercices. J. Hourlier, A. Schmitt (1967).
128. ROMANOS LE MÉLODE : Hymnes. J. Grosdidier de Matons. Tome IV. Hymnes XXXII-XLV (1967).
129. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEEN : Traités théologiques et éthiques. J. Darrouzès. Tome II. Éth. 4-15 (1967).
130. ISAAC DE L'ÉTOILE : Sermons. A. Hoste. G. Salet. Tome I. Introduction et Sermons 1-17 (1967).
131. RUPERT DE DEUTZ : Les œuvres du Saint-Esprit. J. Gribomont, É. de Solms. Tome I. Livres I et II (1967).
132. ORIGÈNE : Contre Celse. M. Borret. Tome I. Livres I et II (1967).
133. SULPICE SÈVÈRE : Vie de S. Martin. J. Fontaine. Tome I. Introduction, texte et traduction (1967).
134. Id. — Tome II. Commentaire (1968).
135. Id. — Tome III. Commentaire (suite), Index (1969).
136. ORIGÈNE : Contre Celse. M. Borret. Tome II. Livres III et IV (1968).
137. ÉPHREM DE NISIBE : Hymnes sur le Paradis. F. Graffin, R. Lavenant. Trad. seule (1968).
138. JEAN CHRYSOSTOME : A une jeune veuve. Sur le mariage unique. B. Grillet, G. H. Eitlinger (1968).
139. GERTRUDE D'HELFETA : Œuvres spirituelles. Tome II. Le Héraut. Livres I et II. P. Doyère (1968).
140. RUFIN D'AQUILÉE : Les bénédictions des Patriarches. M. Simonetti, H. Rochais, P. Antin (1968).
141. COSMAS INDICOPLÉUSTÈS : Topographie chrétienne. Tome I. Introduction et livres I-IV. W. Wolska-Conus (1968).
142. Vie des Pères du Jura. F. Martine (1968).
143. GERTRUDE D'HELFETA : Œuvres spirituelles. Tome III. Le Héraut. Livre III. P. Doyère (1968).
144. Apocalypse syriaque de Baruch. Tome I. Introduction et traduction. P. Bo-gaert (1969).
145. Id. — Tome II. Commentaire et tables (1969).
146. Deux homélies anoméennes pour l'octave de Pâques. J. Liébaert (1969).
147. ORIGÈNE : Contre Celse. M. Borret. Tome III. Livres V et VI (1969).
148. GRÉGOIRE LE THAUMATURGE : Remerciement à Origène. — La lettre d'Origène à Grégoire. H. Crouzel (1969).
149. GRÉGOIRE DE NAZIANZE : La passion du Christ. A. Tuilier (1969).
150. ORIGÈNE : Contre Celse. M. Borret. Tome IV. Livres VII et VIII (1969).
151. JEAN SCOT : Homélie sur le Prologue de Jean. É. Jeuneau (1969).
152. IRÉNÉE DE LYON : Contre les hérésies. livre V. A. Rousseau, L. Doutreleau, C. Mercier. Tome I. Introduction, notes justificatives et tables (1969).
153. Id. — Tome II. Texte et traduction (1969).
154. CHROMAQUE D'AQUILÉE : Sermons. Tome I. Sermons 1-17. A. J. Lemarié (1969).
155. HUGUES DE SAINT-VICTOR : Six opuscules spirituels. R. Baron (1969).
156. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEEN : Hymnes. J. Koder, J. Paramelle. Tome I. Hymnes I-XV (1969).
157. ORIGÈNE : Commentaire sur S. Jean. C. Blanc. Tome II. Livres VI et X (1970).
158. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : Le Pédagogue. Livre III. Cl. Mondésert, H. I. Marrou et Ch. Matrey (1970).
159. COSMAS INDICOPLÉUSTÈS : Topographie chrétienne. Tome II. Livre V. W. Wolska-Conus (1970).
160. BASILE DE CÉSARÉE : Sur l'origine de l'homme. A. Smets et M. Van Esbroeck (1970).
161. Quatorze homélies du IX<sup>e</sup> siècle d'un auteur inconnu de l'Italie du Nord. P. Mercier (1970).
162. ORIGÈNE : Commentaire sur l'Évangile selon Matthieu. Tome I. Livres X et XI. R. Ghod (1970).
163. GUIGUES II LE CHARTREUX : Lettre sur la vie contemplative (ou Échelle des Moines). Douze méditations. E. Colledge, J. Walsh (1970).
164. CHROMAQUE D'AQUILÉE : Sermons. Tome II. Sermons 18-41. J. Lemarié (1971).
165. RUPERT DE DEUTZ : Les œuvres du Saint-Esprit. Tome II. Livres III et IV. J. Gribomont, É. de Solms (1970).
166. GUERRIC D'IGNY : Sermons. Tome I. J. Morson, H. Costello, P. Deselle (1970).
167. CLÉMENT DE ROME : Épître aux Corinthiens. A. Jaubert (1971).
168. RICHARD ROLLE : Le chant d'amour (Melos amoris). F. Vandembroucke et les Montales de Wisques. Tome I (1971).
169. Id. — Tome II (1971).
170. ÉVAGRE LE PONTIQUE : Traité pratique. A. et C. Guillaumont. Tome I. Introduction (1971).
171. Id. — Tome II. Texte, traduction, commentaire et tables (1971).
172. Épître de Barnabé. R. A. Kraft, P. Prigent (1971).
173. TERTULLIEN : La toilette des femmes. M. Turcan (1971).
174. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEEN : Hymnes. J. Koder, L. Neyrand. Tome II. Hymnes XVI-XL (1971).
175. CÉSAIRE D'ARLES : Sermons au peuple. Tome I. Sermons 1-20. M.-J. Delage (1971).
176. SALVIEN DE MARSEILLE : Œuvres. Tome I. G. Lagarrigue (1971).
177. CALINICOOS : Vie d'Hypatios. G. J. M. Bartelink (1971).
178. GRÉGOIRE DE NYSSE : Vie de sainte Macrine. P. Maraval (1971).
179. AMBROISE DE MILAN : La Pénitence. R. Gryson (1971).
180. JEAN SCOT : Commentaire sur l'évangile de Jean. É. Jeuneau (1972).
181. La Règle de S. Benoît. Tome I. Introduction et Chapitres I-VII. A. de Vogüé et J. Neufville (1972).
182. Id. — Tome II. Chapitres VIII-LXXXIII, Tables et concordance. A. de Vogüé et J. Neufville (1972).
183. Id. — Tome III. Étude de la tradition manuscrite. J. Neufville (1972).
184. Id. — Tome IV. Commentaire (Parties I-III). A. de Vogüé (1971).
185. Id. — Tome V. Commentaire (Parties IV-VI). A. de Vogüé (1971).
186. Id. — Tome VI. Commentaire (Parties VII-IX). Index. A. de Vogüé (1971).
187. HÉSYCHIUS DE JÉRUSALEM, BASILE DE SÉLÉUCIE, JEAN DE BÉRYTE, PSEUDO-CHRYSOSTOME, LÉONCE DE CONSTANTINOPLE : Homélies pascales. M. Aubineau (1972).
188. JEAN CHRYSOSTOME : Sur la vraie gloire et l'éducation des enfants. A.-M. Malngrey (1972).
189. La chaîne paléstinienne sur le psaume 118. Tome I. Introduction, texte critique et traduction M. Harl (1972).
190. Id. — Tome II. Catalogue des fragments, Notes et Index. M. Harl (1972).
191. PIÈRRRE DAMIEN : Lettre sur la toute-puissance divine. A. Cantin (1972).
192. JULIEN DE VÉZELAY : Sermons. Tome I. Introduction et Sermons 1-16. D. Vorreux (1972).
193. Id. — Tome II. Sermons 17-27, Index. D. Vorreux (1972).

194. Actes de la Conférence de Carthage en 411. Tome I. Introduction, S. Lancel (1972).
195. Id. — Tome II. Texte et traduction de la Capitulation et des Actes de la première séance. S. Lancel (1972).
196. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN : Hymnes. J. Koder, J. Paramelle, L. Neyrand. Tome III. Hymnes XLI-LVIII. Index (1973).
197. COSMAS INDICOPLUSTÈS : Topographie chrétienne, t. III. Livres VI-XII. Index. W. Woiska-Conus (1973).
198. Livre (cathare) des deux principes. Ch. Thouzellier (1973).
199. ATHANASE D'ALEXANDRIE : Sur l'incarnation du Verbe. C. Kannengiesser (1973).
200. LÉON LE GRAND : Sermons. Tome IV. Sermons 65-98, Éloge de S. Léon, Index. R. Dolle (1973).
201. Évangile de Pierre. M.-G. Mara (1973).
202. GUERRIC D'IGNY : Sermons. Tome II. J. Morson, H. Costello, P. Deseille (1973).
203. NERSÈS SNORHALI : Jésus, Fils unique du Père. I. Kéchichian. Trad. seule (1973).
204. LACTANDE : Institutions divines, livre V. Tome I. Introd., texte et trad. P. Monat (1973).
205. Id. — Tome II. Commentaire et index. P. Monat (1973).
206. EUSÈBE DE CÉSARÉE : Préparation évangélique, livre I. J. Sirinelli, É. des Places (1974).
207. ISAAC DE L'ÉTOILE : Sermons. A. Hoste, G. Salot, G. Raciti. Tome II. Sermons 18-39 (1974).
208. GRÉGOIRE DE NAZIANZE : Lettres théologiques. P. Gallay (1974).
209. PAULIN DE PELLA : Poème d'action de grâces et Prière. C. Moussy (1974).
210. IRÉNÉE DE LYON : Contre les hérésies, livre III. A. Rousseau, L. Doutreleau. Tome I. Introduction, notes justificatives et tables (1974).
211. Id. — Tome II. Texte et traduction (1974).
212. GRÉGOIRE LE GRAND : Morales sur Job. Livres XI-XIV. A. Boccagnano (1974).
213. LACTANCE : L'ouvrage du Dieu créateur. Tome I. Introduction, texte critique et traduction. M. Perrin (1974).
214. Id. — Tome II. Commentaire et index. M. Perrin (1974).
215. EUSÈBE DE CÉSARÉE : Préparation évangélique, livre VII. G. Schroeder, É. des Places (1975).
216. TERTULLIEN : La chair du Christ. Tome I. Introduction, texte critique et traduction. J. P. Mahé (1975).
217. Id. — Tome II. Commentaire et Index. J. P. Mahé (1975).
218. HÏDACE : Chronique. Tome I. Introduction, texte critique et traduction. A. Tranoy (1975).
219. Id. — Tome II. Commentaire et index. A. Tranoy (1975).
220. SALVIEN DE MARSEILLE : Œuvres. t. II. G. Lagarrigue (1975).
221. GRÉGOIRE LE GRAND : Morales sur Job, Livres XV-XVI. A. Boccagnano (1975).
222. ORIGÈNE : Commentaire sur S. Jean. Tome III. Livre XIII. C. Blanc (1975).
223. GUILLAUME DE SAINT-THIERRY : Lettre aux Frères du Mont-Dieu (Lettre d'or). J. Déchanet (1975).
224. Actes de la Conférence de Carthage en 411. Tome III. Texte et traduction des Actes de la 2<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup> séance. S. Lancel (1975).
225. DRUODA : Manuel pour mon fils. P. Riché (1975).
226. ORIGÈNE : Philocalle 21-27 (Sur le libre arbitre). É. Junod (1976).
227. ORIGÈNE : Contre Celse. M. Borrot. Tome V. Introduction et Index (1976).
228. EUSÈBE DE CÉSARÉE : Préparation évangélique. Livres II-III. É. des Places (1976).
229. PSEUDO-PHILON : Les Antiquités Bibliques. D. J. Harrington, C. Perrot, P. Bogaert, J. Cazeaux. Tome I. Introduction critique, texte et traduction (1976).
230. Id. — Tome II. Introduction littéraire, commentaire et index (1976).
231. CYRILLE D'ALEXANDRIE : Dialogues sur la Trinité. Tome I. Dial. I et II. G. M. de Durand (1976).

232. ORIGÈNE : Homélie sur Jérémie. P. Nautin et P. Husson. Tome I. Introduction et homélie I-XI (1976).
233. DIDYME L'AVEUGLE : Sur la Genèse, t. I. P. Nautin et L. Doutreleau (1976).
234. THÉODORE DE CYR : Histoire des moines de Syrie. Tome I. Introduction et Histoire Philothée I-XIII. P. Canivet et A. Leroy-Molinghen (1977).
235. HILAIRE D'ARLES : Vie de S. Honorat. M.-D. Valentin (1977).
236. Rituel cathare. Ch. Thouzellier (1977).
237. CYRILLE D'ALEXANDRIE : Dialogues sur la Trinité. Tome II. Dial. III-V. G. M. de Durand (1977).
238. ORIGÈNE : Homélie sur Jérémie. Tome II. Homélie XII-XX et homélie latines, index. P. Nautin et P. Husson (1977).
239. AMBROISE DE MILAN : Apologie pour David. P. Hadot et M. Cordier (1977).
240. PIERRE DE CELLE : L'école du cloître. G. de Martel (1977).
241. Conclaves gaulois du IV<sup>e</sup> siècle. J. Gaudemet (1977).
242. S. JÉRÔME : Commentaire sur S. Matthieu. Tome I. Livres I et II. É. Bonnard (1977).

*Hors série :*

Directives pour la préparation des manuscrits (de « Sources Chrétiennes »). A demander au Secrétariat de « Sources Chrétiennes », 29, rue du Plat, 69002 Lyon.

La Règle de S. Benoît, Commentaire doctrinal et spirituel. A. de Vogüé (1977).

SOUS PRESSE

CYRILLE D'ALEXANDRIE : Dialogues sur la Trinité. Tome III. G. M. de Durand.

DIDYME L'AVEUGLE : Sur la Genèse, t. II. P. Nautin et L. Doutreleau.

THÉODORE DE CYR : Histoire des moines de Syrie, tome II. P. Canivet et A. Leroy-Molinghen.

Targum du Pentateuque. Tome I : Genèse. R. Le Déant et J. Robert.

La doctrine des douze apôtres. W. Rordorf et A. Tullier.

GRÉGOIRE DE NAZIANZE : Discours I-III. J. Bernardi.

GRÉGOIRE DE NAZIANZE : Discours XXVII-XXXI (Discours théologiques). P. Gallay.

GERTRUDE D'HELFTA : Œuvres spirituelles. Tome IV. Le Héraut. Livre IV. J.-M. Clément, B. de Vregille et les Montiales de Wisques.

S. PATRIK : Confession et Lettre à Corotleus. R. P. C. Hanson.

ORIGÈNE : Traité des principes. Tome I. H. Crouzel et M. Simonetti.

CÉSAIRE D'ARLES : Sermons au peuple. Tome II. M.-J. Delage.

# SOURCES CHRÉTIENNES

(1-241)

**ACTES DE LA CONFÉRENCE DE CARTHAGE :**  
194, 195, 224.

**ADAM DE PERSÉIGNE.**  
Lettres I : 66.

**ALRED DE RIEVAUX.**  
Quand Jésus eut douze ans : 60.  
La vie de recluse : 76.

**AMBROISE DE MILAN.**  
Apologie de David : 239  
Des sacrements : 25.  
Des mystères : 25.  
Explication du Symbole : 25.  
La Pénitence : 179.  
Sur saint Luc, I-VI : 45.  
VII-X : 62.

**AMÉDÉE DE LAUSANNE.**  
Huit homélies mariales : 72.

**ANSELME DE CANTORBÉRY.**  
Pourquoi Dieu s'est fait homme : 91.

**ANSELME DE HAVELBERG.**  
Dialogues, I : 178.

**APOCALYPSE DE BARUCH :** 144 et 145.

**ARISTÉE (LÉTRE D') :** 89.

**ATHANASE D'ALEXANDRIE.**  
Deux apologies : 56.  
Discours contre les païens : 13.  
Lettres à Sérapion : 15.  
Sur l'Incarnation du Verbe : 199.

**ATHÉNAGORE.**  
Supplique au sujet des chrétiens : 3.

**AUGUSTIN.**  
Commentaire de la première Épître de saint Jean : 75.  
Sermons pour la Pâque : 116.

**BARNABÉ (ÉPITRE DE) :** 172.

**BASILE DE CÉSARÉE.**  
Homélies sur l'Hexaéméron : 26.  
Sur l'origine de l'homme : 160.  
Traité du Saint-Esprit : 17.

**BASILE DE SÉLEVOIE.**  
Homélie pascale : 187.

**BAUDOUIN DE FORD.**  
Le sacrement de l'autel : 93 et 94.

**BENOÎT (RÈGLE DE S.) :** 181-186.

**CALLINICOUS.**  
Vie d'Hypatios : 177.

**CASSIEN, voir Jean Cassien.**

**CÉSAIRE D'ARLES.**  
Sermons au peuple, 1-20 : 175.

**LA CHAÎNE PALESTINNIENNE SUR LE PSAUME**  
113 : 139 et 190.

**CHARTREUX.**  
Lettres des premiers Chartreux, I : 88

**CHROMACE D'AQUILÉE.**  
Sermons : 154 et 164.

**CLÉMENT D'ALEXANDRIE.**  
Le Pédagogue, I : 70.  
— II : 103.  
— III : 168.  
Protreptique : 2.

**Stromate I :** 30.  
**Stromate II :** 33.  
Extraits de Théodote : 23.  
**CLÉMENT DE ROME.**  
Épître aux Corinthiens : 167.  
**CONCILES GAULOIS DU IV<sup>e</sup> S. :** 241.  
**CONSTANOE DE LYON.**  
Vie de S. Germain d'Auxerre : 112.  
**COSMAS INDICOPLÉUSTÈS.**  
Topographie chrétienne, I-IV : 141.  
— V : 159.  
— VI-XII : 197.

**CYRILLE D'ALEXANDRIE.**  
Deux dialogues christologiques : 97.  
Dialogues sur la Trinité : 231, 237.

**CYRILLE DE JÉRUSALEM.**  
Catéchèses mystagogiques : 126.

**DEFENSOR DE LIGUÈ.**  
Livre d'étincelles, 1-32 : 77.  
— 33-81 : 86.

**DENYS L'ARÉOPAGITE.**  
La hiérarchie céleste : 58.

**DHVOUDA.**  
Manuel pour mon fils : 225.

**DIADOQUE DE PHOTIÈ.**  
Œuvres spirituelles : 5.

**DDYME D'AVÉUGLE.**  
Sur la Genèse, I : 233.  
Sur Zacharie, I : 83.  
— II-III : 84.  
— IV-V : 85.

**A DIOGNÈTE :** 33.

**DOROTHÉE DE GAZA.**  
Œuvres spirituelles : 92.

**ÉPHREM DE NISIBIS.**  
Commentaire de l'Évangile concordant  
ou Diatessaron : 121.  
Hymnes sur le Paradis : 137.

**ÉTHÉRIE.**  
Journal de voyage : 21.

**EUSÈBE DE CÉSARÉE.**  
Histoire ecclésiastique, I-IV : 31.  
— V-VII : 41.  
— VIII-X : 55.  
— Introduction  
et Index : 73.

Préparation évangélique, I : 206.  
— II-III : 228.  
— VII : 215.

**ÉVAGÈRE LE PONTIQUE.**  
Traité pratique : 170 et 171.

**ÉVANGILE DE PIERRE :** 201.

**EXPOSITIO TOTIUS MONDI :** 124.

**GÉLASE I<sup>er</sup>.**  
Lettre contre les lupercules et dix-huit  
messes : 65.

**GERTRUDE D'HELFET.**  
Les Exorcismes : 127.  
Le Héraut, I-II : 139.  
— III : 143.

**GRÉGOIRE DE NAREK.**  
Le livre de Prières : 78.

**GRÉGOIRE DE NAZIANZE.**  
Lettres théologiques : 208.  
La Passion du Christ : 149.

**GRÉGOIRE DE NYSSÉ.**  
La création de l'homme : 6.  
Traité de la Virginité : 119.  
Vie de Moïse : 1.  
Vie de sainte Macrine : 178.

**GRÉGOIRE LE GRAND.**  
Morales sur Job, I-II : 32.  
— XI-XIV : 212.  
— XV-XVI : 221.

**GRÉGOIRE LE THAUMATURGE.**  
Remerciement à Origène : 148.

**GUBERIO D'IGNY.**  
Sermons : 166 et 202.

**GUIGUES II LE CHARTREUX.**  
Lettre sur la vie contemplative : 163.  
Douze méditations : 163.

**GUILLAUME DE SAINT-THIERRY.**  
Exposé sur le Cantique : 82.  
Lettre aux Frères du Mont-Dieu : 223.  
Traité de la contemplation de Dieu : 61.

**HERMAS.**  
Le Pasteur : 53.  
**HÉSYCHIUS DE JÉRUSALEM.**  
Homélies pascales : 187.

**HILAIRE D'ARLES.**  
Vie de S. Honorat : 235.

**HILAIRE DE POITIERS.**  
Traité des Mystères : 19.

**HIPPOLYTE DE ROME.**  
Commentaire sur Daniel : 14.  
La tradition apostolique : 17.

**DEUX HOMÉLIES ANONÉENNES POUR L'OCTAVE DE PAQUES :** 148.

**HOMÉLIES PASCALES :** 27, 36, 48.

**QUATORZE HOMÉLIES DU IX<sup>e</sup> SIÈCLE :** 161.

**HUGUES DE SAINT-VICTOR.**  
Six opuscules spirituels : 155.

**HYDACE.**  
Chronique : 218 et 219.

**IGNACE D'ANTIOCHE.**  
Lettres : 10.

**IRÉNÉE DE LYON.**  
Contre les hérésies, III : 210 et 211.  
— IV : 100.  
— V : 152 et 153.  
Démonstration de la prédication apostolique : 62.

**ISAAC DE L'ÉTOILE.**  
Sermons 1-17 : 130.  
— 18-30 : 207.

**JEAN DE BÉRYTE.**  
Homélie pascale : 187.

**JEAN CASSIEN.**  
Conférences, I-VII : 42.  
— VIII-XVII : 54.  
— XVIII-XXIV : 64.  
Institutions : 109.

**JEAN CHRYSOSTOME.**  
A une jeune veuve : 138.  
A Théodore : 117.  
Huit catéchèses baptismales : 50.  
Lettre d'exil : 103.

Lettres à Olympias : 13.  
Sur l'incompréhensibilité de Dieu : 23.  
Sur la Providence de Dieu : 79.  
Sur la vaine gloire et l'éducation des enfants : 138.  
Sur le mariage unique : 138.  
La Virginité : 125.

**PSEUDO-CHRYSOSTOME.**  
Homélie pascale : 187.

**JEAN DAMASÈNE.**  
Homélies sur la Nativité et la Dormition : 80.

**JEAN MOSCHUS.**  
Le Pré spirituel : 12.

**JEAN SCOT.**  
Commentaire sur l'évangile de Jean : 180.  
Homélie sur le prologue de Jean : 151.

**JÉRÔME.**  
Sur Jonas : 43.

**JULIEN DE VÉZELAY.**  
Sermons, 1-16 : 192.  
— 17-27 : 193.

**LAOTANCE.**  
De la mort des persécuteurs : 39.  
(2 vol.).  
Institutions divines, V : 204 et 205.  
L'ouvrage du Dieu créateur : 213 et 214.

**LÉON LE GRAND.**  
Sermons, 1-19 : 22.  
— 20-37 : 49.  
— 38-64 : 74.  
— 65-98 : 200.

**LÉONCE DE CONSTANTINOPEL.**  
Homélies pascales : 187.

**LIVRE DES DEUX PRINCIPES :** 198.

**MANUEL II PALÉOLOGUE.**  
Entretien avec un musulman : 116.

**MARIUS VICTORINUS.**  
Traités théologiques sur la Trinité : 68 et 69.

**MAXIME LE CONFESSEUR.**  
Centuries sur la Charité : 9.

**MÉLANIE :** voir VIE.

**MÉLITON DE SARDES.**  
Sur la Pâque : 123.

**MÉTHODE D'OLYMPIE :**  
Le banquet : 95.

**NERSÈS SHORHALI.**  
Jésus, Fils unique du Père : 203.

**NICÉTAS STÉTHATOS.**  
Opuscules et Lettres : 81.

**NICOLAS CABASILAS.**  
Explication de la divine liturgie : 4.

**ORIGÈNE.**  
Commentaire sur S. Jean, I-V : 120.  
— VI-X : 167.  
— XIII : 222.  
Commentaire sur S. Matthieu, X-XI : 162.  
Contre Celse, I-II : 132.  
— III-IV : 136.  
— V-VI : 147.  
— VII-VIII : 160.  
— Introd. et Index : 227.  
Entretien avec Héraclide : 67.  
Homélies sur la Genèse : 7.

Homélie sur l'Exode : 16.  
 Homélie sur les Nombres : 29.  
 Homélie sur Josué : 71.  
 Homélie sur le Cantique : 37.  
 Homélie sur Jérémie : 232 et 233.  
 Homélie sur saint Luc : 87.  
 Lettre à Grégoire : 147.  
 Philocalie 21-27 : 226.  
**PAULIN DE PELLA.**  
 Poème d'action de grâces : 209.  
 Prière : 209.  
**PHILON D'ALEXANDRIE.**  
 La migration d'Abraham : 47.  
**PSEUDO-PHILON.**  
 Les Antiquités Bibliques : 229 et 230.  
**PHILOXÈNE DE MABBOUG.**  
 Homélie : 44.  
**PIERRE DAMIEN.**  
 Lettre sur la toute-puissance divine : 191.  
**PIERRE DE CELLE.**  
 L'école du cloître : 240.  
**POLYCARPE DE SMYRNE.**  
 Lettres et Martyre : 10.  
**PROLÉMÈS.**  
 Lettre à Flora : 24.  
**QUODVULTEBUS.**  
 Livre des promesses : 101 et 102.  
**LA RÉGLE DU MAÎTRE : 106-107.**  
**RICHARD DE SAINT-VICTOR.**  
 La Trinité : 63.  
**RICHARD ROULE.**  
 Le chant d'amour : 168 et 169.  
**RITUELS.**  
 Rituel cathare : 236.  
 Trois antiques rituels du Baptême : 59.  
**ROMANOS LE MÉLODE.**  
 Hymnes : 99, 110, 114, 128.  
**RUFIN D'AQUILÈE.**  
 Les bénédictions des Patriarches : 140.

**RUPERT DE DEUTZ.**  
 Les œuvres du Saint-Esprit,  
 livres I-II : 131.  
 — III-IV : 165.  
**SALVIEN DE MARSEILLE.**  
 Œuvres : 176 et 220.  
**SULPICE SÈVÈRE.**  
 Vie de S. Martin : 133-135.  
**SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN.**  
 Catéchèses, 1-5 : 96.  
 — 6-22 : 104.  
 — 23-24 : 113.  
 Chapitres théologiques gnostiques et  
 pratiques : 51.  
 Hymnes, 1-15 : 156.  
 — 16-40 : 174.  
 — 41-58 : 196.  
 Traités théologiques et éthiques : 122  
 et 129.  
**TERTULLIEN.**  
 De la prescription contre les hérésies : 46.  
 La chair du Christ : 216 et 217.  
 La toilette des femmes : 173.  
 Traité du baptême : 35.  
**THÉODORE DE CYR.**  
 Correspondance, lettres I-LII : 40.  
 — lettres I-95 : 98.  
 — lettres 96-147 : 111.  
 Histoire des moines de Syrie, I : 234.  
 Thérapeutique des maladies héliques, 57 (2 vol.).  
**THÉODOSE.**  
 Extraits (Clément d'Alex.) : 23.  
**THÉOPHILE D'ANTOCHIE.**  
 Trois livres à Autolyce : 20.  
**VIE D'OLYMPIAS : 13.**  
**VIE DE SAINTE MÉLANIE : 90.**  
**VIE DES PÈRES DU JURA : 142.**

*Également aux Éditions du Cerf :*

## LES ŒUVRES DE PHILON D'ALEXANDRIE

publiées sous la direction de

R. ARNALDEZ, C. MONDÉSERT, J. POUILLOUX

Texte grec et traduction française.

1. Introduction générale. De officio mundi. R. Arnaldez (1961).
2. Legum allegoriae. C. Mondésert (1962).
3. De cherubim. J. Gorez (1963).
4. De sacrificiis Abelis et Caini. A. Méasson (1966).
5. Quod deterius potiori insidiari soleat. I. Feuer (1965).
6. De posteritate Caini. R. Arnaldez (1972).
- 7-8. De gigantibus. Quod Deus sit immutabilis. A. Mosès (1963).
9. De agricultura. J. Pouilloux (1961).
10. De plantatione. J. Pouilloux (1963).
- 11-12. De ebrietate. De sobrietate. J. Gorez (1962).
13. De confusione linguarum. J.-G. Kahn (1963).
14. De migratione Abrahami. J. Cazeaux (1965).
15. Quis rerum divinarum heres sit. M. Hari (1966).
16. De congressu eruditionis gratia. M. Alexandre (1967).
17. De fuga et inventione. E. Starobinski-Safran (1970).
18. De mutatione nominum. R. Arnaldez (1964).
19. De somniis. P. Savinel (1962).
20. De Abrahamo. J. Gorez (1966).
21. De Iosepho. J. Laporte (1964).
22. De vita Mosis. R. Arnaldez, C. Mondésert, J. Pouilloux, P. Savinel (1967).
23. De Decalogo. V. Nikiprowetzky (1965).
24. De specialibus legibus. Livres I-II. S. Daniel (1975).
25. De specialibus legibus. Livres III-IV. A. Mosès (1970).
26. De virtutibus. R. Arnaldez, A.-M. Vérilhac, M.-R. Servel et P. Delobre (1962).
27. De praemiis et poenis. De exsecrationibus. A. Beckaert (1961).
28. Quod omnis probus liber sit. M. Petit (1974).
29. De vita contemplativa. F. Daumas et P. Miquel (1964).
30. De aeternitate mundi. R. Arnaldez et J. Pouilloux (1969).
31. In Flaccum. A. Pelletier (1967).
32. Legatio ad Caium. A. Pelletier (1972).
33. Quaestiones in Genesim et in Exodum. Fragmenta graeca. F. Petit (sous presse).
34. A. Quaestiones in Genesim, I-II (e vers. armen.).
34. B. Quaestiones in Genesim, III-IV (e vers. armen.).
34. C. Quaestiones in Exodum, I-II (e vers. armen.).
35. De Providentia, I-II. M. Hadas-Lebel (1973).

CET OUVRAGE A ÉTÉ ACHÉVÉ  
D'IMPRIMER EN JANVIER 1978  
SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE  
DE L'INDÉPENDANT A CHATEAU-GONTIER  
DÉPOT LÉGAL - 1<sup>e</sup> TRIMESTRE 1978  
EDITEUR N° 6837

*Imprimé en France*